This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

PRINCIPES
DISCUTÉS.
TOME ONZIÉME.

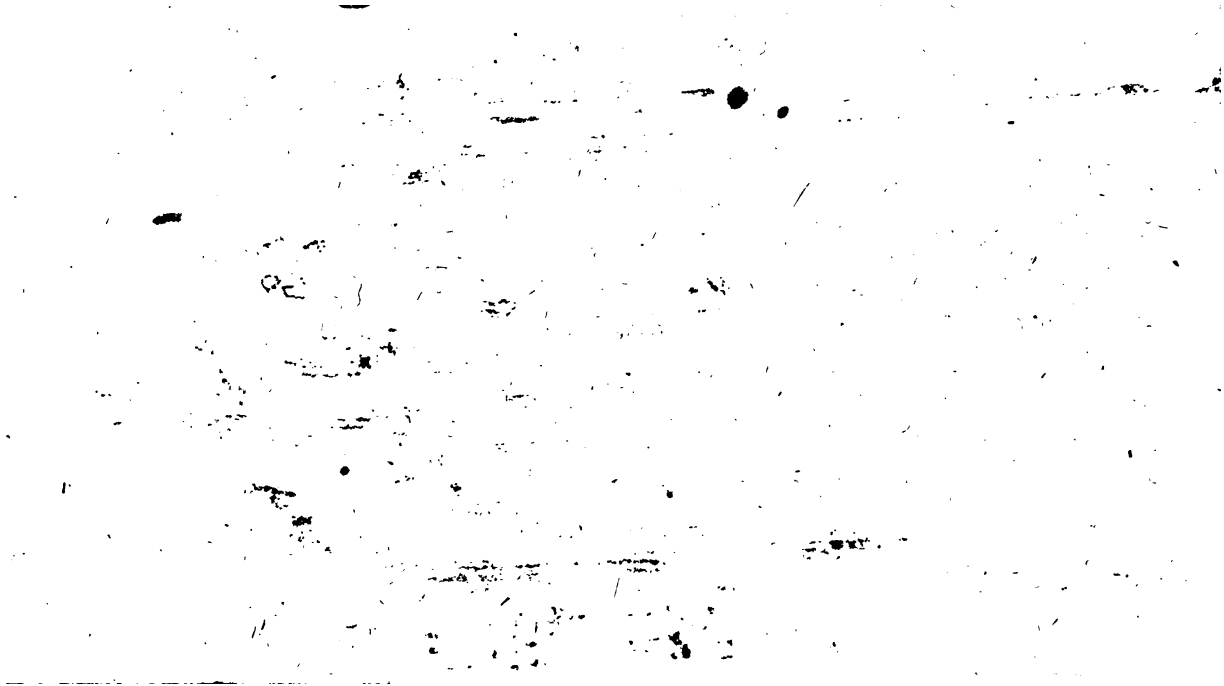

PRINCIPES
DISCUTÉS.
TOME ONZIÉME.

600084539-

PRINCIPES
DISCUTÉS,

Pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, & ſpécialement des Pſaumes, relativement à la Langue originale.

Subſequi grandia noſtra lux,
Non nova, ſed novè.

TOME ONZIÉME.

A PARIS,
Chez CLAUDE HERISSANT, Libraire-Imprimeur,
rue neuve Notre-Dame.

M. DCC. LXI.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

101. c. 255.

PRINCIPES
DISCUTÉS,

Pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques, & ſpécialement des Pſaumes, relativement à la Langue originale.

SECONDE PARTIE

Des Particules.

LEs Grammairiens reconnoiſſent ordinairement quatre ſortes de Particules dans la Langue ſainte. Les Conjonctions, les Prépoſitions, les Adverbes & les Interjections. Pour ne point ennuyer le Lecteur par la répétition de ce qui a déja été dit pluſieurs fois ſur ces différentes eſpèces,

nous n'en parlerons que fort succinctement dans les trois Sections qui vont suivre, & que nous avons annoncées à la page 9. de notre I. Volume.

SECTION PREMIERE

Des Conjonctions.

Cette partie indéclinable du discours sert dans tous les idiomes à lier ou à séparer, tantôt les mots, tantôt les membres des phrases, tantôt les phrases mêmes.

Benoît Blancuccius, Docteur en Théologie, & Professeur en Hébreu à Rome, paroît n'avoir reconnu dans la Langue sainte que deux espèces de Conjonctions (*a*). Le Pere André Minime en admet trois (*b*). Buxtorf croit qu'il faut y en ajoûter une quatrième (*c*). Cinq-arbres (*d*), & Masclef, (*e*) veulent

(*a*) *Institut. Grammat. in Linguam sanctam Hebraïcam*, Romæ 1608.
(*b*) *Brevis ac facilis introductio ad Linguam sanctam*, Lugduni 1646.
(*c*) *Thesaur. Gramm. Ling. sanct. Hebr.* 1609.
(*d*) *Institut. in Linguam Hebraïcam*, 1559.
(*e*) *Grammatica Hebraïca*, 1731.

qu'il y en ait de cinq eſpèces différentes. Glaſſius (*f*) & Dom Guarin (*g*) en préſentent ſix. Sanctes Pagnins (*h*) & Bellarmin (*i*) les font aller juſqu'à ſept. Guillaume Franchi Romain, de la Congrégation de Vallombreuſe fait mention de huit (*k*); & le P. Mayr en compte juſqu'à neuf eſpèces (*l*). Nous embraſſons très-volontiers ce dernier ſentiment. Mais ſi l'on s'attache au ſens que les Conjonctions renferment, nous ne faiſons aucune difficulté d'en reconnoître autant d'eſpèces différentes qu'il y en a dans les Langues d'Occident. Comme cette partie du diſcours a été traitée avec la plus grande attention par nos Grammairiens modernes, nous nous contenterons de faire remarquer que les Conjonctions chez les Hébreux ne bornent point leurs ſignifications à celles qu'elles paroiſſent d'abord préſenter; mais qu'elles en offrent de tems en tems de diffé-

(*f*) *Philologia ſacra*, 1743.
(*g*) *Grammat. Hebraïca & Chaldaïca*, 1724.
(*h*) *Hebraïc. Inſtit. Libr. IV.* 1549.
(*i*) *Inſtit. Ling. Hebr.*
(*k*) *Sole della Lingua ſanta*, 1591.
(*l*) *Inſtitut. Ling. Hebr.* 1649.

rentes ; & que pour les fixer avec justesse, il faut sur-tout examiner attentivement ce qui précède & ce qui suit. Principe beaucoup plus essentiel qu'on ne pense communément, pour réussir dans la Traduction des Ouvrages Orientaux. Aussi trouvons-nous que les Conjonctions Hébraïques tiennent quelquefois la place d'un Nom, d'un Pronom, & assez souvent celle d'un Verbe. Nous en avons apporté des preuves à la p. 390. de notre premier Volume, & dans les différens tomes de ces Principes.

Nous avertissons que nous n'avons point trouvé de secours plus utile pour les trois premières Sections de cette seconde Partie, que la Concordance des Particules Hebræo-Chaldaïques composée par Noldius, & imprimée à Iène en 1734. On trouve dans ce savant Ouvrage les Conjonctions, les Prépositions, & les autres Particules dans un ordre qui ne laisse rien à désirer. C'est pourquoi le travail pénible de cet homme consommé dans la recherche de leurs significations nous épargne celles que nous avions promises : recherches très laborieuses pour nous, & très ennuyeuses pour la plû-

part de nos Lecteurs. Mais ce qui nous a toujours étonné, c'eſt que, depuis l'exiſtence de cette Concordance, très peu de Lexicographes ayent fait entrer dans leurs Dictionnaires des matériaux auſſi eſſentiels à l'intelligence du Texte original. Les ſeuls Martin Alberti & Dom Guarin ont ſenti le prix de tant de ſignifications, & en ont employé une partie dans les Ouvrages de ce genre qu'ils ont compoſés. Cette augmentation ſi néceſſaire donne au Dictionnaire de Dom Guarin une grande ſupériorité ſur tous les autres.

Qu'on ne s'imagine cependant point que nous ayons ſervilement ſuivi les ſignifications de Noldius dans tous les endroits où il les a employées. De tems en tems nous nous écartons de la penſée de cet Auteur; parce qu'en examinant l'objet renfermé dans le Texte original, nous nous ſommes trouvés obligés de donner une ſignification différente de celle dont il s'eſt ſervi. Néanmoins on pourroit aſſurer que de toutes les ſignifications dont cet habile Danois fait uſage, il n'en eſt, peut-être, aucune qui ne convienne ailleurs. Ainſi en continuant les Vet-

ſions des Pſaumes, nous appuyerons la Traduction des Particules ſur l'autorité

PSAUME III.

Domine, quid multiplicati ſunt, &c.

TITULUS.

Pſalmus Davidis, cùm fugeret à facie Abſalonis filii ſui.

TITRE.

Pſaume de David, lorſqu'il fuyoit devant ſon fils Abſalom.

AVERTISSEMENT.

ON ne trouve ce titre ni dans la Verſion Syriaque, ni dans la Pa-

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

I. L'Egliſe accablée par des ennemis qui s'efforcent de la faire périr en captivité, ſe fortifie par la vuë du ſecours qu'elle attend du Très-haut.

II. Elle annonce qu'un jour elle ſortira triomphante de ſon éxil, & que le Tout-puiſſant comblera de biens les fidèles Iſraëlites.

de cet Auteur, auquel on aura recours lorſqu'on le jugera à propos.

---

raphraſe Chaldaïque, ni dans le vénérable Bède. Nous n'inſiſterons point ſur les objets différens que l'on attribue à ce Pſaume. Le titre ſe détruit de lui-même, par l'idée inſoutenable qu'il préſente. Les Rabbins ſeuls ſont capables de penſer que David ait fait une Poëſie pour déshonorer la mémoire d'un fils qu'il aimoit ſi tendrement. D'ailleurs quel rapport peut-on trouver entre le titre & les expreſſions de ce Pſaume ?

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

I. L'Epouſe du Verbe incarné ſe plaint du grand nombre de ſes perſécuteurs ; mais dans la ferme eſpérance que l'Eternel la ſecourra, elle met en lui toute ſa confiance.

II. Elle déclare qu'elle ſera victorieuſe de leurs attaques, & que le ſouverain Maître favoriſera ſes enfans de ſes bienfaits.

I.

1. ÆTerne, quàm multi ſunt
Qui me anguſtiis urgent!
(Quàm) multi inſurgunt
Adversùm me!

2. Multi dicunt de animâ meâ:
Nulla illi ſperanda eſt
Libertas à Deo.

Pauſa.

3. Verùm ſolus es, Æterne,
Clypeus circumtegens me;
Gloria mea,
Et erigens caput meum.

II.

4. Prece meâ Æternum invoco;
Sanè exaudiet me
De monte ſancto ſuo.

Pauſa.

5. In dolore decumbo,
Et lethali ſopore demergor:
Expergiſcar,
Quoniam Æternus fulciet me.

6. Non timeo à myriadibus populi,
Qui undequàque mihi ſtruit inſidias.

I.

1. QU'il eſt grand, ô Eternel, le nombre
De ceux qui me tiennent dans la détreſſe !
(Que) d'ennemis s'élèvent contre moi !
2. Pluſieurs diſent de mon ame :
C'eſt en vain qu'elle eſpère ;
Jamais Dieu ne la délivrera.

Pauſe.

3. Mais vous ſeul, Eternel, êtes le bouclier
Qui me couvre de toutes parts :
Vous ſeul êtes ma gloire ;
Vous me ferez marcher la tête levée.

II.

4. J'implore par mes prières
Le ſecours de l'Eternel ;
Oui, de ſa montagne ſainte
Il m'exaucera.

Pauſe.

5. Couché ſur un lit de douleur,
Je ſuis plongé dans un ſommeil léthargique :
Je me réveillerai,
Parce que l'Eternel me relevera.
6. Je ne crains point le peuple innombrable
Qui me dreſſe de toutes parts des embuches.

7. Surge velox, Æterne;
Libera me, Deus mî.
Profectò percutiès
Omnium inimicorum meorum maxillam,
Dentes impiorum confringes.
8. Æterni eſt libertas.
Super populum tuum ſit benedictio tua.

REMARQUES.

Verſ. I. CEUX QUI ME TIENNENT DANS LA DÉTRESSE.

On a vu à la page 50. du IXe Vol. de cet Ouvrage, que ces expreſſions caractériſent ſouvent les Chaldéens dans les Ecrits des Prophètes. On en trouvera encore des preuves à la p. 262. de notre II. Volume.

Ibid. QUE D'ENNEMIS.

Nous avons averti à la page 366. & les ſuivantes de notre IIIe Tome, que par ce terme on devoit entendre les Babyloniens & les Apoſtats d'Iſraël.

Verſ. II. DE MON AME.

C'eſt-à-dire, de mes fidèles enfans. Voyez ce que nous avons fait

7. Levez-vous promptement, Eternel;
Délivrez-moi, ô mon Dieu.
Oui, vous romprez la machoire
De tous mes ennemis,
Vous briſerez les dents des impies.

8. La délivrance eſt l'œuvre de l'Eternel.
(Seigneur,) comblez votre peuple de vos bienfaits.

---

obſerver ſur ce mot aux pages 94 & 127. de notre I. Vol.

Ibid. C'EST EN VAIN QU'ELLE ESPERE.

Suppléez, de ſortir de l'eſclavage dans lequel nous la retenons.

Verſ. III. LE BOUCLIER QUI ME COUVRE DE TOUTES PARTS.

Ces termes marquent la protection & la défenſe que le Tout-puiſſant accordoit à ſon Peuple contre les coups que les Chaldéens & les Apoſtats vouloient lui porter.

Ibid. VOUS SEUL ÊTES MA GLOIRE.

L'*effet* eſt mis ici pour la *cauſe*. La *gloire* pour *celui qui la procure*. Ainſi lorſque l'Egliſe d'Iſraël dit au Tout-puiſſant qu'il eſt ſa *gloire*, elle entend

que c'eſt lui *qui la couvrira de gloire*, en lui rendant une entière liberté.

Ibid. VOUS ME FEREZ MARCHER LA TÊTE LEVÉE.

Pendant la captivité les Iſraëlites avoient la tête courbée ſous le poids du joug qui les accabloit : dès qu'ils ont été libres, ils ont marché tête levée, & n'ont plus redouté la tyrannie des Chaldéens. Moyſe s'eſt ſervi de la même image pour exprimer la délivrance de la ſervitude d'Egypte, Lévit. XXVI. 13.

Verſ. IV. OUI.

Nous rendons ainſi la Conjonction *ouâou*, parce qu'elle eſt ici affirmative. Voyez Noldius, N°. XI.

Ibid. DE SA MONTAGNE SAINTE.

De la montagne de Sion, où l'Etre ſuprême continua de fixer ſon ſéjour pendant la captivité de Babylone. Voyez les pages 371. & 372. de notre IIIe Volume.

Ibid. PAUSE.

On trouvera la vraie ſignification de ce terme à la p. 188. de notre VIIIe Vol.

Verſ. V. COUCHÉ.

Telle étoit la triſte ſituation des captifs à Babylone, ſelon les Prophètes. Nous en avons apporté les preuves à la p. 28. de notre IIIe Vol.

Ibid. SUR UN LIT DE DOULEUR.

C'eſt-à-dire, eſclave dans la Monarchie des Chaldéens, où la douleur m'accable; comme nous l'avons fait voir à la page 144, & aux ſuivantes du Volume que nous venons de citer.

Ibid. DANS UN SOMMEIL LÉTHARGIQUE.

Dans la plus cruelle captivité. Voyez la page 30, & les ſuivantes du même Volume.

Ibid. JE ME RÉVEILLERAI.

C'eſt-à-dire, je ſortirai de mon eſclavage. On peut ſe convaincre de la vérité du ſens que nous donnons à ce Verbe, en liſant les pages 30. & 31. de notre IIIe Vol.

Ibid. L'ETERNEL ME RELEVERA.

Par l'Edit de Cyrus qui annoncera à tous mes enfans qu'il leur accorde la liberté de retourner dans leur pa-

trie. Voyez le premier Chapitre du I. Livre d'Eſdras.

Verſ. VI. Ce Peuple innombrable qui dreſſe de toutes parts des embuches pour perdre les captifs d'Iſraël, ne peut être que les Babyloniens & les Apoſtats, ou les autres Nations idolâtres, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs.

Verſ. VII. OUI.

Noldius rend auſſi le כִּי khî de cette manière Art. IV.

Ibid. VOUS ROMPREZ LA MACHOIRE.

» Frapper la machoire, dit Dom » Calmet ſur cet endroit, donner des » ſoufflets, briſer les dents, ſont des » expreſſions communes dans l'Ecri- » ture, pour dire, traiter avec mé- » pris, avec inſulte, terraſſer un en- » nemi, le mettre hors d'état de nuire » & de réſiſter. « Peut-on mieux peindre la ruine entière des Chaldéens ?

Ibid. VOUS BRISEREZ LES DENTS DES IMPIES.

Métaphore empruntée des animaux les plus voraces & les plus carnaciers,

par laquelle l'Egliſe d'Iſraël annonce que les Babyloniens & les Apoſtats perdront bientôt le pouvoir dont ils uſoient avec la même cruauté ſur les Iſraëlites, que les bêtes féroces traitent un troupeau de brebis qu'elles dévorent.

PSAUME XII. Hebr. XIII.

Uſquequò, Domine, obliviſceris meî, &c.

TITULUS.

Poſteritati. Pſalmus Davidis.

TITRE.

A la poſterité. Pſaume de David.

AVERTISSEMENT.

LEs Interprètes ſont partagés ſur l'objet de cette prophétie. Janſénius de Gand, Cajetan, &c. la rapportent à la perſécution de Saül. Théodoret, Euthyme & Nicéphore croient y voir la révolte d'Abſalom. Le vénérable Bède l'applique à Ezéchias attaqué par Sennachérib ; mais Fer-

rand lui donne pour objet la captivité de Babylone. Comme ce ſentiment eſt parfaitement analogue aux penſées &

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

Plaintes & gémiſſemens de l'Egliſe ſous la tyrannie des Chaldéens. Elle fait des vœux pour obtenir ſa liberté. Dans la ferme confiance que le Tout-puiſſant la lui accordera, elle promet de lui en témoigner ſa reconnoiſſance par des Cantiques.

1. USquequò, Æterne,
Prorsùs immemor eris mei?
An in æternum?
Uſquequò avertes
Aſpectus tuos à me?

2. Uſquequò (per noctem)
Volvam conſilia in animâ meâ,
Dolorem in corde meo per diem?
Quousque ſeſe efferet ſuprà me
Inimicus meus?

3. Propitius intuere;
Exaudi me, Æterne, Deus mi:
Optatam præbe lucem oculis meis,
Ne obdormiam in morte.

4. Ne dicat inimicus meus:
Prævalui ei.

aux expreſſions de cette divine Poëſie, nous le développons de la manière ſuivante.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

Plaintes & gémiſſemens de l'Epouſe du Verbe incarné dans le tems des perſécutions. Certaine que le ſouverain Maître la délivrera, elle s'engage à lui en témoigner ſa reconnoiſſance par des Cantiques d'actions de graces.

1. JUſques à quand, Eternel,
Me laiſſerez-vous dans le plus profond oubli?
Sera-ce pour toujours?
Juſques à quand détournerez-vous
Vos regards de deſſus moi?
2. Juſques à quand (pendant la nuit)
Mon eſprit formera-t-il
D'inutiles projets?
Mon cœur pendant le jour
Se conſumera-t-il de douleur?
Juſques à quand mon ennemi
Me tiendra-t-il ſous ſa puiſſance?
3. Jettez ſur moi un œil favorable,
Exaucez-moi, Eternel, mon Dieu:
Daignez rendre à mes yeux
La lumière que je déſire,
De crainte que je ne m'endorme dans la mort.
4. De crainte que mon ennemi ne diſe:
Je l'ai emporté ſur lui.

Ne, qui me anguſtiis premunt,
Exſultent ſi dimovear.

5. Debilis enim
In clementiâ tuâ confido;
Exſultabit cor meum,
Cùm libertatem mihi præſtiteris.
Canticis celebrabo Æternum,
Cùm bona rependerit mihi.

REMARQUES.

Verſ. I. DANS L'OUBLI LE PLUS PROFOND.

On reconnoit aiſément à ces termes l'abandon où le Très-haut paroiſſoit laiſſer Iſraël ſous la puiſſance des Chaldéens & des Apoſtats.

Nous donnons au mot *oubli* l'épithéte de *plus profond*, pour rendre toute l'énergie de la Conjugaiſon *phiel*.

Ibid. DÉTOURNEREZ. VOUS VOS REGARDS DE DESSUS MOI.

C'eſt-à-dire, juſqu'à quand dans votre colère me priverez-vous des effets de votre miſéricorde ? Car comme nous en avons déja averti ailleurs, détourner ſes regards de quelqu'un,

De peur que ceux qui me tiennent dans
la détreſſe,
Ne triomphent de moi
Si je m'écarte (de votre culte.)
5. Dans l'abbatement où je ſuis,
Je mets ma confiance
Dans votre miſéricorde.
Quand vous m'aurez rendu la liberté,
Mon cœur treſſaillira d'allégreſſe.
Je célébrerai l'Eternel par mes Cantiques
Lorſqu'il m'aura dédommagé de mes
malheurs.

---

eſt une marque de la colère que l'on a contre lui.

Verſ. II. PENDANT LA NUIT.

La néceſſité de ſuppléer ces termes eſt indiquée par le mot de *jour* qui eſt dans un des Stiques ſuivans.

Ibid. D'INUTILES PROJETS.

C'eſt-à-dire, les différens moyens de me procurer ma délivrance; car je ne pourrai les éxécuter, parce que ma liberté ne peut être que l'œuvre de l'Eternel, comme l'aſſure l'Auteur du Pſaume III. Verſ. 8.

Ibid. MON ENNEMI.

On peut voir à la pag. 366. & aux

ſuivantes de notre IIIe Vol. que ce terme déſigne les Chaldéens & les Apoſtats.

Verſ. III. MES YEUX.

Les Prêtres & les Prophètes qui éclairoient les enfans d'Iſraël. Les preuves de cette explication ſe trouvent à la p. 126. du Tome auquel nous venons de renvoyer.

Ibid. LA LUMIERE.

La liberté, comme nous l'avons fait voir à la p. 178. de notre I. Vol.

Ibid. QUE JE NE M'ENDORME.

Que je ne reſte en captivité. Tel eſt le ſens dans lequel on doit ſouvent entendre ce Verbe dans les Prophètes. Liſez la p. 28, de notre IIIe Vol.

Ibid. DANS LA MORT.

Dans l'Empire de Babylone. Cette vérité eſt inconteſtable. Il eſt aiſé de s'en convaincre par la lecture des pages 157, 158 & 159. du Volume que nous venons de citer.

Verſ. IV. SI JE M'ÉCARTE.

L'Hébreu porte ſimplement כִּי אֶמּוֹט khî-émmôt^e, *ſi dimovear.* Ce Verbe

a beſoin d'un ſupplément pour devenir intelligible ; & le ſens éxige que l'on ajoûte les mots *à cultu tuo*, ſi je m'écarte *de votre culte*. En effet les Chaldéens mettoient tout en œuvre pour faire tomber Iſraël dans l'Apoſtaſie. On en voit des éxemples dans l'Edit de Nabuchodonoſor, qui ordonnoit que l'on adorât la ſtatue de ſon Dieu, & dans celui de Darius Médus, qui défendoit d'adreſſer des prières à tout autre Dieu qu'à lui ſeul, Daniel Chap. III & IV. Et c'étoit pour préſerver les Iſraëlites captifs de toute ſéduction de cette nature, que Jérémie leur écrivoit la Lettre qui ſe lit au Chapitre VI. de Baruch.

Il faut faire attention que c'étoit dans ce ſeul ſens qu'Iſraël captif pouvoit être ébranlé, c'eſt-à-dire, en chancelant dans ſa foi, & en abandonnant le culte du vrai Dieu.

Verſ. V. DANS L'ABBATEMENT OÙ JE SUIS.

Cet état de foibleſſe des captifs avoit été prédit par tous les Prophètes. Voyez la page 484. de notre I. Vol. Mais remarquez que par les termes *dans l'abbatement où je ſuis*, nous

rendons l'énergie renfermée dans le Pronom אֲנִי - âni, *ego*, je.

Ibid. DANS VOTRE MISÉRICORDE.

C'eſt-à-dire, la bonté par laquelle vous me ferez ſortir de l'Empire de Babylone.

Ibid. MON COEUR.

C'eſt l'Egliſe d'Iſraël qui continue de parler. Son cœur déſigne ceux qui la chériſſent, & qu'elle chérit à ſon tour.

Ibid. LORSQU'IL M'AURA DÉDOMMAGÉ DE MES MALHEURS.

Lorſqu'il m'aura comblé des biens qu'il m'a promis, pour me récompenſer du courage & de la patience avec leſquels j'aurai ſouffert tous les maux dont les Chaldéens & les Apoſtats m'auront accablé pendant mon exil à Babylone.

PSAUME XXX. Hébr. XXXI.

In te, Domine, ſperavi; non confundar, &c.

TITULUS.

Poſteritati. Pſalmus Davidis.

TITRE.

A la poſtérité. Pſaume de David.

AVERTISSEMENT.

LEs Commentateurs ne ſont pas plus unanimes ſur cette divine Poëſie, que ſur quantité d'autres. Théodoret, Euthyme & Nicéphore l'entendent du trouble dont David fut ſaiſi, lorſqu'on l'inſtruiſit de la conjuration que ſon fils Abſalom avoit formée contre lui. Eusèbe, S. Baſile & S. Athanaſe, l'expliquent du péché de ce Prince, comme ſi ce n'eût été qu'une ſurpriſe & une chute ſubite, & non préméditée. Varable & pluſieurs autres le rapportent à l'embarras où David ſe trouva, quand Saül l'eut enfermé dans le déſert de Maon. Janſénius de

Gand croit qu'il faut l'appliquer au tems où ce Prince jouit tranquillement des fruits de la paix après la perſécution de Saül. Ferrand lui donne pour point de vuë le tems où David fut contraint de quitter les terres de Juda pour ſe retirer dans la ville de Geth auprès d'Achis. Aucun de ces ſentimens n'a pu ſatisfaire Dom Calmet. C'eſt pourquoi il a cherché une autre circonſtance de la vie de ce Prince à laquelle il pût convenir. » Il me paroît, dit cet Auteur, par les Verſets 14, 15, 16 & 17. qu'alors » David étoit au milieu de ſes ennemis, qu'il les voyoit autour de lui, » qu'il entendoit leurs mauvais diſcours & leurs calomnies, que ſes » amis le fuyoient, que ſes proches » n'oſoient ſe déclarer pour lui; en » un mot, je me le repréſente dans » la cour de Saül, lorſque la mauvaiſe volonté de ce Prince éclata » contre lui, & qu'il donna ordre à

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

I. L'Epouſe du Verbe, pleine de confiance dans la miſéricorde du Tout-puiſſant, forme des vœux pour obtenir ſa liberté.

ſes

» ſes gens de le tuer ; & de le pren-
» dre ; lorſque lui-même eſſaya en
» vain de le percer de ſa lance, &
» qu'enfin il envoya du monde pour
» le ſaiſir dans ſa maiſon. Après tout
» cela on regarda David comme per-
» du ; ſes ennemis ne le ménagèrent
» plus ; les Courtiſans entrèrent dans
» l'injuſte paſſion du Roi. David ſe
» trouva ſeul, & obligé d'errer de
» place en place, juſqu'à ce qu'enfin
» il ſe retira entièrement des Etats de
» Saül. « Mais ſi Dom Calmet avoit rapproché les paroles de cette prophétie de ce qu'il vient de dire, il ſe ſeroit ſurement apperçu que l'objet qu'il indique, ne leur convenoit point davantage que ceux qu'il venoit de rejetter. Un plus ſimple, plus naturel, & qui remplit parfaitement tous les caractères de cette prophétie, avoit été indiqué par Théodore d'Héraclée & par S. Jean Chryſoſtôme. En voici l'analyſe.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

I. L'Egliſe de Jéſus-Chriſt, pénétrée des bontés de ſon Dieu, le conjure de la tirer des mains de ſes perſécuteurs.

II. Elle fait une vive peinture du triſte état où elle eſt réduite par les Babyloniens ; mais elle met en Dieu ſon eſpérance.

III. Elle annonce la perte de ſes perſécuteurs, & la protection que l'Etre ſuprême accordera à ceux qui lui ſeront demeurés fidèles.

IV. Elle rend par anticipation ſes actions de graces au ſouverain Maître, des prodiges qu'il doit opérer en faveur de ſes enfans.

V. Elle les exhorte à ne pas ſe laiſſer abbattre par les adverſités qu'ils endurent.

I.

1. AD te, Æterne, confugio;
Ne ſinas me
Pudore ſuffundi in perpetuum :
Per juſtitiam tuam erue me.

2. Inclina ad me aurem tuam ;
Quantocius eripe me.
Eſto mihi in arcem munitam,
In aſylum munitiſſimum ;
Donec liberes me.

3. Sanè petra mea
Et propugnaculum meum tu ſolus es.
Hûc ad manifeſtationem potentiæ tuæ
Adduxiſti me,
Et reduces me.

4. Expedies me de laqueo
Quem abſconderunt mihi ;
Quoniam fortitudo mea ipſe es.

II. Elle trace une eſquiſſe des maux auxquels ſes enfans ſont expoſés de la part des Juifs & des Gentils ; mais ſa confiance eſt dans l'Eternel.

III. Elle prie inſtamment le Très haut de la faire ſortir de l'oppreſſion où elle ſe trouve. Elle prédit enſuite la perte de ſes ennemis, les avantages & la protection que le Seigneur accordera à ceux qui lui ſeront conſtamment attachés.

IV. Elle lui témoigne ſa reconnoiſſance des merveilles qu'il fera éclater en faveur de ſes enfans.

V. Elle les anime à ſouffrir avec conſtance les épreuves auſquelles ils ſeront expoſés.

I.

1. ETernel, je mets ma reſſource en vous ;
Ne permettez point qu'à jamais
Je ſois couvert de confuſion.
Arrachez-moi, par votre juſtice,
(D'entre les mains de mes ennemis.)
2. Abbaiſſez votre oreille juſqu'à moi ;
Hâtez-vous de me ſauver du danger.
Tenez-moi lieu d'une place forte ;
Soyez pour moi un aſyle aſſuré
Juſqu'au tems de ma délivrance.
3. Car vous êtes mon unique refuge,
Vous ſeul êtes ma défenſe.
Pour faire éclater votre puiſſance,
Vous m'avez amené dans ces lieux
Et vous m'en ramenerez.
4. Vous me débarraſſerez
Des piéges qu'ils m'ont tendus ;
Parce que vous ſeul êtes ma force.

5. In manus tuas committo ſpiritum meum :
Redime me, Æterne,
Omnipotens, verax.

6. Odio proſequor eos
Qui obſervant cultus inanes ;
Ego verò in Æterno confido.

7. Exultatione & lætitiâ perfundar
Ob miſericordiam tuam,
Quando attenderis oppreſſioni meæ,
Cognoveris anguſtias animæ meæ.

8. Quia non me derelinques concluſum
Intrà manus inimici ;
Sed immotos reddes pedes meos
In loco ſpatioſo.

II.

9. Miſerere meî, Æterne ;
Quoniam anguſtiis premor.
Contabeſcunt præ dolore
Oculus meus, anima mea, & viſcera mea.

10. Quoniam conſumitur in dolore vita mea,
Et anni mei in gemitibus.
Deficit præ iniquitate meâ virtus mea ;
Quin & oſſa mea contabeſcunt.

11. Omnibus anguſtiâ me prementibus
Sum opprobrio,
At vicinis meis maximè ;
Sum quoque timor notis meis.

5. J'abandonne ma vie entre vos mains :
Rachetez-moi, Dieu tout-puiſſant,
Eternel, infaillible dans vos promeſſes.

6. Je hais ceux qui s'attachent aux faux cultes ;
Car c'eſt dans l'Eternel
Que je mets ma confiance.
7. Mon ame ſera comblée
De joie & d'allégreſſe ;
Lorſque votre miſéricorde
Aura fait attention
A l'oppreſſion que j'endure ;
Lorſqu'elle aura pris connoiſſance
Des tribulations de mon ame.
8. Parce que vous ne me retiendrez plus
Sous le pouvoir de mes ennemis ;
Mais vous me mettrez au large,
Et vous affermirez mes pas.

II.

9. Ayez pitié de moi, Eternel ;
Parce que je ſuis dans la détreſſe.
Mes yeux, mon ame & mes entrailles
Sont deſſéchés de douleur.

10. Parce que le cours de ma vie
Se conſume dans l'affliction,
Et mes années dans les gémiſſemens.
Vos châtimens épuiſent mes forces ;
Mes os même en ſont deſſéchés.
11. Tous ceux qui me tyranniſent,
M'accablent de reproches ;
Mes voiſins ſont les plus acharnés contre moi.
Je ſuis un ſujet de frayeur

Videntes me in plateis
Fugiunt à me.

12. Expellor è memoriâ,
Velut mortuus ; amandor à corde :
Reputor velut vas confractum.

13. Cùm audio convicia multorum,
Pavor circumcingit me ;
Dùm conſultant unanimiter adverſùm me,
Ut intercipiant animam meam machinantur.

14. Ego verò, Æterne,
In te confidens exclamo :
Deus meus tu ſolus es.

III.

15. Penès te ſunt tempora mea :
Eripe me de manu inimicorum meorum,
Et de iis qui me perſequuntur.

16. Affulgeat quamprimùm
Facies tua in ſervum tuum :
Libera me pro tuâ miſericordiâ.

17. Æterne, ne ſinas me
Pudore ſuffundi perpetuo ;
Quandoquidem invoco te.
Confundantur impii ;
Exſcindantur,
Detrudantur in infernum.

18. Obmuteſcant labia mendacia,

Pour ceux qui me connoiſſent;
Et ceux qui m'apperçoivent dans les places,
S'écartent loin de moi.
12. Semblable aux morts,
Je ſuis effacé du ſouvenir des hommes;
Leur cœur ne s'intéreſſe plus pour moi:
On me regarde comme un vaſe briſé.
13. Lorſque j'entens les calomnies
Que pluſieurs répandent contre moi,
La frayeur me ſaiſit de toutes parts,
Pendant que mes ennemis
Conſpirent contre moi,
Pendant qu'ils méditent
Les moyens de me perdre.
14. Pour moi, Eternel, plein de confiance en vous
Je m'écrie: Vous ſeul êtes mon Dieu.

III.

15. Les événemens de ma vie
Sont entre vos mains:
Enlevez-moi au pouvoir de mes ennemis,
Au pouvoir de ceux qui me perſécutent.
16. Faites éclater au plutôt vos bontés
En faveur de votre ſerviteur:
Délivrez-moi, ſelon votre miſéricorde.
17. Ne permettez pas, Eternel,
Que je ſois toujours dans la confuſion;
Puiſque je vous invoque.
Que les impies ſoient couverts de honte;
Qu'ils ſoient anéantis
Et précipités dans l'enfer.
18. Qu'elles deviennent muettes
Ces langues pleines de menſonges,

Quæ proferunt adversùs juſtum dura
Cum ſuperbiâ & contemptu.

19. Quantum eſt bonum tuum
Quod reſervas timentibus te!
Quod operaberis in gratiam eorum
Qui confugiunt ad te,
Cernentibus filiis hominum.

20. Abſcondes eos in ſeceſſu miſericordiæ tuæ,
A vexationibus viri:
Occultabis eos in penetrali tuo
A contentioſis linguis.

IV.

21. Perpetuis laudibus cumulandus eſt Æternus,
Eò quòd exhibiturus ſit miracula
Miſericordiæ ſuæ in gratiam meî,
Adversùs urbem inexpugnabilem.

22. Licèt triſtis dixerim
In exceſſu doloris mei:
Rejectus ſum à conſpectu
Oculorum tuorum;
Attamen exaudis
Vocem deprecationum mearum,
Dùm validos ad te edo clamores.

V.

23. Diligite Æternum,
Omnes dilecti ejus.

Qui parlent contre le juſte
Avec dureté, hauteur, & mépris.
19. Qu'il eſt grand le bien
Que vous réſervez à ceux qui vous craignent!
Vous l'accorderez à ceux
Qui mettent leur reſſource en vous:
Les enfans des hommes le verront.
20. Pour les mettre à couvert
Des vexations de l'homme puiſſant:
Vous les placerez dans le ſein
De votre miſéricorde,
Dans un lieu inacceſſible
Aux injuſtes accuſations.

IV.

21. Que l'on célèbre ſans ceſſe
Les louanges de l'Eternel;
Parce qu'il fera éclater en ma faveur
Les merveilles de ſa miſéricorde
Contre la ville imprenable.
22. Quoique plongé dans la triſteſſe,
Et dans l'excès de ma douleur
Je me ſois écrié:
Je ſuis banni de votre préſence,
Vos yeux ne me regardent plus;
Cependant vous exaucez
Les accens de mes inſtantes prières,
Lorſque je pouſſe vers vous
Les cris les plus perçans.

V.

23. Aimez l'Eternel,
Vous tous qui lui êtes chers.

Fideles tuetur Æternus;
At rependet ſeveriſſimè
Superbè ſe gerentibus.
14. Eſtote fortes:
Roboretur cor veſtrum,
Quicumque ſperatis in Æterno.

REMARQUES.

Verſ. I. NE PERMETTEZ POINT QU'A JAMAIS,
JE SOIS COUVERT DE CONFUSION.

C'eſt-à-dire, *ne permettez pas que je reſte toujours en captivité*; parce que cet état eſt pour moi un ſujet de honte & d'humiliation. Les captifs font le même aveu dans le Verſ. 25. du IIIe Chap. de Jérémie. Nous avons rapporté ce Texte à la pag. 29. de notre IIIe Volume.

Ibid. PAR VOTRE JUSTICE.

Cette *juſtice* du Tout-puiſſant déſigne les *Perſes* & les *Mèdes*, comme nous en avons averti à la pag. 465. du ſecond Tome de cet Ouvrage.

Ibid. D'ENTRE LES MAINS DE MES ENNEMIS.

C'eſt-à-dire, des Chaldéens. Ce

Il conſerve ceux qui lui ſont fidèles ;
Mais il punira le ſuperbe
Avec la dernière ſévérité.
24. Armez-vous de force,
Ranimez votre courage,
Vous tous qui mettez
Votre eſpérance dans l'Eternel.

Supplément eſt exigé par le Verbe qui précède, dont il faut néceſſairement exprimer en François le régime ſous-entendu dans le Latin.

Verſ. II. DU DANGER.

Suppléez, que je cours dans l'Empire de Babylone, où je périrai, ſi vous ne me délivrez.

Ibid. TENEZ-MOI LIEU D'UNE PLACE FORTE

Où je puiſſe me mettre à l'abri des coups que mes ennemis voudroient me porter.

Ibid. SOYEZ POUR MOI UN ASYLE ASSURÉ.

Contre les attaques des Chaldéens & des Apoſtats.

Ibid. JUSQU'AU TEMS.

En Latin *donec* : c'eſt auſſi de cette manière que S. Jérôme exprime le *lâméd* devant un Infinitif, Gen. XI, 6.

Ibid. DE MA DÉLIVRANCE.

Qui me ſera accordée par Cyrus.

Verſ. III. POUR FAIRE ÉCLATER VOTRE PUISSANCE,
VOUS M'AVEZ AMENÉ DANS CES LIEUX
ET VOUS M'EN RAMENEREZ.

C'eſt-à-dire, vous m'avez fait conduire dans la Chaldée pour y faire connoître votre puiſſance, en m'en faiſant ſortir pour me ramener dans ma patrie. Nous avons prouvé la vérité du ſens que nous donnons aux trois derniers Stiques de ce Verſet, à la pag. 466. de notre II. Vol. où nous le développons par un Texte de Tobie, ſur lequel Mr de Sacy fait cette judicieuſe réfléxion. » Mais comment » les Juifs diſperſés au milieu des in- » fidèles à cauſe de leurs péchés, pou- » voient-ils leur faire connoître la » puiſſance de leur Dieu, puiſqu'il » ſembloit que rien n'étoit plus ca- » pable de les convaincre du con- » traire, que de voir ces peuples qui » ſe vantoient d'avoir Dieu pour Pro- » tecteur, abandonnés entre leurs » mains, & devenus leurs eſclaves? » Cependant il eſt très-vrai, comme-

» dit Tobie, que c'étoit pour faire
» connoître aux Payens le Dieu des
» Iſraëlites, que ces mêmes Iſraëlites
» avoient été diſperſés au milieu d'eux.
» Premièrement, parce que Dieu les diſ-
» perſant ainſi à cauſe de leurs iniquités,
» avoit accompli les prédictions qu'il
» leur avoit faites par la bouche de ſes
» Prophètes. En ſecond lieu, parce que
» ce Peuple ainſi diſperſé parmi les
» Nations étoit obligé, en ſe conver-
» tiſſant au Seigneur, de leur faire con-
» noître & par ſa conduite & par ſes
» paroles la ſainteté & la grandeur de
» ſon Dieu, ſelon ce qu'a dit depuis
» S. Paul *aux Philip. Chap. II. 15.*
lorſqu'il exhortoit les fidèles à ſe con-
duire d'une manière irrépréhenſible,
& comme des enfans de Dieu au mi-
lieu d'une Nation dépravée; afin qu'ils
brillaſſent parmi elle comme des aſtres
dans le monde. » Et en dernier lieu,
» parce que ce changement de leurs
» mœurs, & ce repentir de leurs cri-
» mes pouvoit faire enfin éclater la
» miſéricorde & la puiſſance du même
» Dieu, en ce qu'il les délivreroit de
» la main de leurs ennemis, s'ils re-
» venoient ſincèrement & de tout leur

» cœur à lui. Car c'eſt ainſi véritable-
» ment qu'il paroît grand & tout-
» puiſſant, lorſqu'il a châtié ſon Peu-
» ple, ſelon qu'il eſt dit enſuite, à
» cauſe de ſes iniquités ; il le ſauve
» enfin pour ſignaler ſa miſéricorde. Il
» le châtie donc, parce qu'il l'a méri-
» té ; & il le ſauve, parce qu'il veut
» lui faire grace, & ſignaler ſa bonté
» miſéricordieuſe en ſa perſonne.

Mais remarquez que la lettre *ouâou* étant ici Adverbe de lieu, nous le rendons en Latin par *hûc*, que nous traduiſons en François par *dans ces lieux*. Par cette manière d'exprimer cette Particule, nous ſuivons l'exemple de S. Jérôme qui la traduit également par un Adverbe de lieu Joſ. X, 38. où l'Auteur dit : » D'Hébron il vint à
» Dabir : » indè *reverſus eſt in Dabir*. Voyez encore le Verſ. 4. du XVe Ch. de ce même Livre.

Verſ. IV. DES PIÉGES.

Par cette expreſſion le Pſalmiſte veut caractériſer les moyens criminels que les Apoſtats & les Chaldéens employoient pour perdre les captifs d'Iſraël.

A l'exemple de Noldius, nous ren-

dons le Pronom démonſtratif זו zoû par le Pronom relatif *qui, quæ, quod.*

Verſ. V. J'ABANDONNE MA VIE ENTRE VOS MAINS, &c.

Comme ſi l'Epouſe du Verbe diſoit: » Vous êtes le ſeul, ô Eternel, qui puiſ-» ſiez m'empêcher de mourir dans mon » eſclavage; c'eſt pourquoi je me jette » entre vos bras, & je vous abandonne » le ſoin de ma vie: rachetez-moi » d'entre les mains des Babyloniens.

Verſ. VI. AUX FAUX CULTES.

On appelloit ainſi *les cultes idolâtres*, parce qu'ils étoient adreſſés à des objets impuiſſans.

Verſ. VII. MON AME.

Mes fidèles enfans par leſquels j'exiſte & je vis.

Ibid. DES TRIBULATIONS DE MON AME.

Des maux auxquels mes fidèles enfans ſont expoſés dans leur eſclavage.

Verſ. VIII. VOUS NE ME RETIENDREZ PLUS, SOUS LA PUISSANCE DE MES ENNEMIS.

On a vu ailleurs que par ces expreſſions on devoit entendre l'impoſſibilité où étoient les Iſraëlites de s'échaper des mains de leurs Tyrans.

Ibid. VOUS ME METTREZ AU LARGE.

C'eſt-à-dire, vous me rendrez la liberté.

Ibid. ET VOUS AFFERMIREZ MES PAS.

C'eſt-à-dire, que ſoutenus par votre miſéricorde, mes enfans marcheront d'un pas aſſuré, ſans craindre de retomber dans l'Idolâtrie.

Verſ. IX. MES YEUX, MON AME, ET MES ENTRAILLES, &c.

Quelques Commentateurs imaginent qu'il s'agit dans ce paſſage, du dépériſſement des corps phyſiques des Iſraëlites captifs à Babylone; mais nous nous gardons bien de ſuppoſer qu'il y ſoit queſtion d'un malade attaqué dans toutes les parties affligées dont le Prophète parle dans ce Verſet, puiſqu'il y eſt queſtion du corps moral de l'Egliſe.

Ainſi les termes, l'*œil*, l'*ame*, les *entrailles*, la *force* & les *os* ſont autant d'expreſſions énigmatiques qui caractériſent les différens membres de l'Egliſe d'Iſraël.

L'*œil* ou les *yeux* déſignent *ceux qui connoiſſoient les deſſeins* que Dieu

avoit ſur ſon Egliſe, les *Prêtres*, les *Prophètes.*

L'*ame* indique les *juſtes* de cette Epouſe du Verbe, qui ſont les membres animés de ſon corps moral.

Les *entrailles*, en Hébreu בִּטְנִי bítenî *venter meus.* Les *entrailles* de l'Egliſe d'Iſraël ſont *ceux d'entre ſes enfans* qu'elle aime le plus tendrement, & qui par retour s'attendriſſent ſur les intérêts de leur mère.

Verſ. X. MES FORCES.

Ce terme repréſente ceux qui donnoient leurs ſoins à ſoutenir & à fortifier les captifs abbattus par les maux de leur eſclavage.

Ibid. MES OS MÊME.

Ces *os* caractériſent *ceux du premier ordre*, qui étoient chargés de gouverner le Peuple, tant pour le ſpirituel, que pour le temporel. Ils faiſoient donc dans ce corps moral les mêmes fonctions que les *os* dans le corps humain : ils lui donnoient de la *force* & de la *conſiſtence.* Faites attention que nous rendons la Conjonction *ouâou* par *quin* &. Nous ſommes autoriſés par Noldius à lui donner cette

ſignification. Voyez l'Art. XXVIII. de ſa Concordance.

Verſ. XI. MES VOISINS ET CEUX QUI ME CONNOISSENT.

Nous avons prouvé à la pag. 15. & aux ſuivantes de notre IIIe Vol. que ces termes déſignent les anciens alliés des Iſraëlites, & leurs frères Apoſtats. Nous exprimons la Conjonction וגם *ouâou* par *quoque*, comme l'a rendue S. Jérôme au Verſ. 49. du IXe Chap. des Juges.

Verſ. XII. ON ME REGARDE COMME UN VASE BRISÉ.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que l'Ecrivain ſacré fait ainſi parler l'Iſraëlite eſclave dans la Chaldée. Cet état a été prédit par Jérémie aux Verſ. 10 & 11. de ſon Chap. XIX. *

Vous romprez ce vaſe de terre
En préſence des témoins
Qui vous auront accompagné.
Vous leur direz enſuite:
Voici ce que déclare l'Eternel,
Le Dieu des armées:

---

* Comminues vas fictile
Coram viris illis qui ibunt tecum.
Quo facto, dices ad eos:
Hæc declarat Æternus, Deus exercituum:

Je briſerai ce Peuple & cette ville,
Comme ce vaſe de terre eſt briſé,
Et ne peut plus être rétabli.

Verſ. XIII. LORSQUE.

C'eſt ainſi que l'Auteur de la Vulgate rend la Particule כִּי khî au Verſ. 21. du IIIe Chap. de l'Exode.

Ibid. PENDANT QUE MES ENNEMIS.

Les Chaldéens & les Apoſtats, comme nous l'avons déja répété pluſieurs fois. Mais nous rendons le ב qui précède le Verbe הִוָּסְדָם hioûâsedâme *in conſultando eos*, par *dùm*, pendant que; parce que, comme l'a très-bien remarqué Breitinger dans ſes Idiotiſmes des Particules Hébraïques, cette Prépoſition devant les Infinitifs marque le tems que la ſuite du diſcours éxige. Il faut donc alors la traduire par *dùm*, lorſque. Il en apporte pour exemple le Verſ. 3. du Pſaume XLV. Hébr. XLVI. où l'Auteur de la Verſion Latine dont l'Egliſe fait uſage dans ſes Offices, traduit ces termes בְּהָמִיר אֶרֶץ behâmîr -âréts, par *dùm turbabitur terra*, lorſ-

Sic comminuam populum hunc & urbem iſtam,
Sicut comminutum eſt vas figuli,
Quod non poteſt ultrà inſtaurari

que, ou pendant que la terre ſera ébranlée.

Verſ. XV. LES ÉVÉNEMENS DE MA VIE.

C'eſt-à-dire, *vous êtes entièrement le maître de mon ſort.* Vous m'avez fait conduire en captivité, vous m'en ferez ſortir quand il vous plaira.

Verſ. XVII. QUE JE SOIS TOUJOURS DANS LA CONFUSION.

Que je reſte toujours dans l'eſclavage.

Ibid. PUISQUE.

En Hebreu כִּי khî. De tems en tems ce terme doit avoir la ſignification que nous lui donnons ici. Voyez Nold. Art. XVI.

Ibid. LES IMPIES SERONT COUVERTS DE HONTE.

Les Chaldéens & les Apoſtats, après la ruine de l'Empire de Babylone, dont l'aſſujetiſſement les couvrira de honte, éprouveront les maux dont ils m'accablent.

Ibid. DANS L'ENFER.

Dans l'eſclavage. Voyez la p. 77. & les ſuivantes de notre IIe Vol. où

l'on fait voir que l'*eſclavage* & la *captivité* ſont déſignés par le terme d'*enfer.*

Verſ. XVIII. CES LANGUES PLEINES DE MENSONGES.

Nous avons fait obſerver dans pluſieurs endroits, que par ces expreſſions on doit entendre les *Babyloniens* ou les *Iſraëlites Apoſtats;* de même que par celle de *juſte* le Prophète déſigne le *fidèle Iſraëlite.*

Verſ. XIX. QU'IL EST GRAND.

C'eſt par ces termes que nous exprimons le mot Hébr. מָה mâh. Voyez Noldius, Art. VII. où il marque qu'il ſignifie quelquefois *quantus, quanta, quantum.*

Ibid. LE BONHEUR, OU LE BIEN.

C'eſt-à-dire, la liberté. On peut en lire les preuves à la pag. 460. de notre IIe Vol.

Ibid. LES ENFANS DES HOMMES.

L'on a dû remarquer dans l'Obſervation ſur le Verſ. 8. du Pſ. CVI, Hébr. CVII. que par ces expreſſions il faut reconnoître les différentes Nations qui compoſoient l'Empire de Babylone.

Verſ. XX. DE L'HOMME PUISSANT.

A ce terme peut-on méconnoître les Chaldéens Tyrans des Iſraëlites?

Ibid. AUX INJUSTES ACCUSATIONS.

On a déja vu pluſieurs fois que les *langues calomnieuſes, médiſantes*, dont parlent ſi ſouvent les Pſaumes, caractériſent les *Chaldéens* & les *Apoſtats*. Ce principe rappellé, on conçoit aiſément que tel eſt le ſens des deux derniers Stiques du Verſet que nous éxaminons.

» Vous mettrez les captifs dans un » état où ils n'auront rien à craindre » des calomnies qu'on répandra contre » eux, lorſque Cyrus ſera le maître » de la Chaldée. «

Verſ. XXI. LES MERVEILLES DE SA MISÉRICORDE.

Ces prodiges ſont tout ce qui eſt arrivé d'extraordinaire à la priſe de Babylone. On peut voir à ce ſujet la Cyropédie de Xénophon.

Ibid. CONTRE.

Par la Verſion que donne S. Jérôme du Verſet 30. du XXe Chapitre du premier Livre des Rois, il eſt aiſé de ſe convaincre que la Prépoſition ב bêth

doit être quelquefois rendue par le terme Latin *adversùs*.

Ibid. LA VILLE IMPRENABLE.

C'eſt-à-dire, la Capitale de la Chaldée. Pour être perſuadé que cette épithete convient à Babylone, il ſuffit de lire la Verſion Françoiſe de l'Hiſtoire de Cyrus donnée par M. Charpentier. On y voit que les Babyloniens regardoient leur Capitale comme imprenable, non ſeulement à cauſe de l'épaiſſeur & de la hauteur de ſes murailles & de ſes tours, mais parce qu'on y avoit fait des proviſions de vivres pour vingt ans. Voyez encore les pages 78 & 82. de l'Incrédulité convaincue par les Prophéties. *

Verſ. XXII. QUOIQUE.

Noldius rend auſſi la Conjonction *ouâou* par *quamvis*, à l'Article XLVI. de ſa Concordance des Particules.

Ibid. JE SUIS BANNI DE VOTRE PRÉSENCE, &c.

Cet état de triſteſſe & d'abbattement

* On trouve ce nouvel Ouvrage de Mgr l'Evêque du Puy, chez Claude Hériſſant, Libraire Imprimeur à la Croix d'or, rue Neuve Notre-Dame à Paris.

des captifs a auſſi été annoncé par les Prophètes, comme il eſt aiſé de ſe le perſuader par ces paroles du 14e Verſ. du Chap. XLIX. d'Iſaïe.

Sion s'écrioit :
Je ſuis abandonnée de l'Eternel :
Mon ſouverain Maître
Ne ſe ſouvient plus de moi.

Ibid. LORSQUE.

L'Adverbe Latin *dùm* rend la Préposition ב bêith, qui eſt devant l'Infinitif שׁוֹעַ sháoûeⁿghî, *in vociferari me*; parce que, ſelon M. l'Abbé Lavocat*, cette lettre avant le Verbe ſe peut traduire par *lorſque*.

Verſ. XXIII. LE SUPERBE.

Le Chaldéen & l'Apoſtat qui s'imaginoient que leur Empire étoit inébranlable. De-là ce reproche que leur fait Iſaïe. Ch. XLVII, 7 & 8.

Tu dis en toi-même :
Je ſerai toujours la maîtreſſe.
Tu ne réfléchis jamais
Ni ſur ta conduite, ni ſur tes diſcours.
Jamais tu ne fais attention
Quelle doit en être la fin.
Ecoute donc maintenant ceci,
Toi qui vis dans les délices ;

* Pag. 170. de ſa Grammaire Hébraïque.

Toi

Toi qui demeures pleine d'aſſurance,
Qui dis intérieurement :
Je ſuis ſouveraine,
Jamais il n'y en aura d'autre que moi :
Je ne ſerai point réduite au veuvage,
J'ignorerai le malheur d'être ſans enfans.

Au Verſ. 50. du premier Chapitre des Nombres, S. Jérôme nous apprend que l'*ouâou* chez les Hébreux ſignifie quelquefois *ſed*, mais ; & c'eſt ce qui nous a autoriſé à traduire celui qui commence le troiſième Stique de ce Verſet par *At*.

Ibid. AVEC LA DERNIERE SÉVÉRITÉ.

Tous les Prophètes parlent des châtimens qui devoient fondre ſur les Tyrans de la Nation d'Iſraël. Voyez ſur-tout le Chap. XIV. d'Iſaïe à la pag. 147. du ſecond Volume des Lettres de M. l'Abbé de *** à ſes Elèves.

PSAUME XXXVIII. Hébr. XXXIX.

Dixi : Cuſtodiam vias meas, &c.

TITULUS.

Poſteritati. Ad îdîthoûne. Pſalmus Davidis.

TITRE.

A la poſtérité. A îdîthoûne. Pſaume de David.

AVERTISSEMENT.

LE plus grand nombre des Commentateurs regarde ce Pſaume

ARGUMENT.

Sens littéral de l'ancien Iſraël.

I. L'Epouſe du Verbe, avant ſon incarnation, qui avoit promis de ne point ſe plaindre de l'état où elle ſe trouve en captivité, déclare que l'excès de ſes ſouffrances l'oblige à rompre le ſilence.

II. Elle demande au Très-haut combien doit encore durer cette épreuve qui la réduit aux dernières extrémités. Elle expoſe enſuite l'inquiétude où ſont ſes enfans ſur le moment de leur délivrance.

III. Elle met en Dieu toute ſa confiance. Elle le conjure de la faire ſortir de la Chaldée, avant que tous ſes enfans y périſſent.

comme une Poëſie que David a compoſée dans une maladie, I°. pour nous apprendre qu'il s'impoſoit ſilence devant ſes ennemis, de peur qu'ils n'interprétaſſent mal ſes paroles. II°. Pour ſe plaindre de ſes maux & de ſes douleurs. III°. Pour conjurer le Seigneur de le délivrer de ſon infirmité. Notre plan eſt bien différent. Le voici.

ARGUMENT.

Sens littéral du nouvel Iſraël.

I. Les peines de l'Egliſe Chrétienne, perſécutée au dehors, déchirée au dedans, ſont ſi grandes qu'elle ne peut plus garder le ſilence.

II. Elle ſouhaite ardemment d'apprendre le moment où ſes malheurs finiront, & elle fait connoître l'inquiétude de ſes enfans à ce ſujet.

III. Elle n'a eſpérance que dans le ſouverain Maître, qu'elle prie de la tirer de l'état d'oppreſſion où elle eſt, de peur que le plus grand nombre de ſes enfans ne périſſe.

I.

1. DIxeram :
Obſervabo vias meas,
Ut non peccem linguâ meâ.
Coërcebo fræno os meum,
Quamdiù impius mihi obverſabitur.
2. Silens obmuteſcam,
Tacebo de bono ;
Verùm dolor meus incrudeſcit.

3. Æſtuat cor meum,
Intrà me meditatione meâ exardeſcit ignis ;
Erumpens loquar.

II.

4. Notum fac mihi, Æterne, finem meum,
Et quiſnam ſit numerus dierum meorum ;
Pernoſco quòd deficiam.

5. Jam ad menſuram palmi
Redegiſti dies meos ;
Et ævum meum nihili inſtar eſt coram te :
Sanè nihil eſt homo
Quilibet bene conſtitutus.

Pauſa.

6. Utique in tenebris oberrat vir ;
Verè exinanitur, &c. conturbatur.
Expectat ignorans
Quis collecturus ſit eos.

I.

1. JE l'avois dit : Je veillerai
Sur les mouvemens de ma langue,
De peur qu'elle ne s'échappe.
Je contiendrai ma bouche par un frein,
Tant que l'impie s'élevera contre moi.
2. Renfermé dans moi-même,
Je me tairai (ſur les maux que j'endure :)
Je garderai le ſilence
Sur le bien (que j'eſpère ;)
Mais ma douleur s'aigrit de plus en plus.
3. Mon cœur s'enflamme,
Et mes réfléxions ſont un feu
Qui s'embraſe au dedans de moi ;
Je vais donner un libre cours à mes paroles.

II.

4. Eternel, faites-moi connoître
La fin de mes malheurs,
Et le nombre des jours que vous m'avez marqués ;
Car je ſens que je touche à ma fin.
5. Vous avez reſtreint ma carriére
A l'eſpace le plus court ;
Ma vie n'eſt rien devant vous :
L'homme même le mieux affermi
N'eſt qu'un pur néant.

Pauſe.

6. Oui, les hommes errans dans les ténèbres,
Conſumés par de vives inquiétudes,
Attendent, & ne ſavent pas
Quel eſt celui qui les raſſemblera.

III.

7. Jam verò quid expecto, Domine? Spes mea in te est.

8. Ab omnibus prævaricationem mearum
pœnis
Eripe me:
Opprobrio insipientium
Desinas exponere me.

9. Silui, non aperui os meum;
Quoniam solus fecisti.

10. Amove à me plagam tuam:
Præ percussione manûs tuæ
Totus deficio.

11. Per castigationes in vindictam iniquitatis
Erudis virum;
Imò consumis instar tineæ
Quidquid carum est ei:
Verè nihil est quilibet homo.

Pausa.

12. Æterne, benignus audi
Supplicationem meam;
Et vociferationem meam
Pronis auribus excipe.
Lacrymis meis ne obsurdescas;
Nam peregrinus sum ego apud te,
Advena sicut omnes patres mei.

III.

7. Quelle eſt donc maintenant mon attente,
O mon ſouverain Maître ?
N'êtes-vous pas mon unique eſpérance ?
8. Délivrez-moi de toutes les peines
Dues à mes prévarications :
Ne m'abandonnez plus
Aux inſultes des inſenſés.

9. Juſqu'à préſent j'ai gardé le ſilence,
Je n'ai pas même ouvert la bouche ;
Parce que vous êtes ſeul l'auteur de mes maux.
10. Détournez de deſſus ma tête
Les fléaux dont vous m'accablez :
Sous les coups redoublés de votre main
Je tombe en défaillance.
11. Vous inſtruiſez l'homme
En le puniſſant de ſes iniquités :
Vous détruiſez comme de vils inſectes
L'objet de ſes deſirs :
Oui, tout l'homme n'eſt qu'un pur néant.

Pauſe.

12. Eternel, daignez écouter
Mon humble prière ;
Prêtez à mes cris
Une oreille attentive.
Ne ſoyez pas inſenſible à mes larmes ;
Car je ſuis en votre préſence
Comme un étranger
Et comme un voyageur,
Ainſi que l'ont été tous mes pères.

13. Amove à me (flagella tua),
Et amiſſas vires recuperabo,
Ut tranſeam
Et non remaneam ampliùs.

REMARQUES.

Verſ. I. SUR LES MOUVEMENS DE MA LANGUE.

L'Hébreu porte דְּרָכַי derâkhâi^e, *vias meas*, mes voies. On peut dire en quelque ſorte que la langue marche, quand elle forme ſes mouvemens, comme un voyageur avance ſon chemin par le mouvement alternatif de ſes pieds. C'eſt pourquoi nous rendons le mot Latin *vias*, les *voies*, par le terme, le *mouvement*; & nous plaçons enſuite le nom *lingua*, langue, que nous empruntons du Stique ſuivant, & nous traduiſons de la manière qu'on l'a vu plus haut. Remarquez qu'ici la *langue* de l'Egliſe eſt *celle* de ſes fidèles enfans, qui, après avoir gardé long-tems le ſilence, le rompent enfin pour répandre leurs plaintes dans le ſein de l'Eternel.

Ibid. DE PEUR.

C'eſt la Particule מִן *même* que nous traduiſons ainſi, après l'Auteur de la Verſion dont l'Egliſe fait uſage.

13. Retirez vos fléaux de deſſus moi,
Et laiſſez-moi reprendre des forces;
Afin que je retourne (dans ma patrie,)
Et que je ne reſte plus (dans ce ſéjour.)

Ibid. TANT QUE, *quamdiù.*

Ainſi voyons-nous rendu l'Adverbe בְּעוֹד *benghôd*, au Verſ. 33. du Pſaume CIII. Hébr. CIV.

Ibid. L'IMPIE.

Le *Chaldéen*, l'*Apoſtat* d'Iſraël, & les autres *nations idolâtres*. Jettez les yeux ſur le Paragraphe IIIe des termes généraux, pag. 171. du Tome IX. de cet Ouvrage.

Verſ. II. SUR LES MAUX QUE J'ENDURE.

Le mot de *bien* qui eſt dans le pénultième Stique de ce Verſet, éxige que dans celui-ci l'on faſſe mention du *mal* que les Iſraëlites captifs éprouvoient dans l'Empire de Babylone.

Ibid. SUR LE BIEN QUE J'ESPERE.

Ce *bien* eſt la *liberté* & ſes ſuites. Nous l'avons prouvé à la pag. 460. de notre II. Vol.

Ibid. MAIS MA DOULEUR S'AIGRIT DE PLUS EN PLUS.

Parce que mes maux augmentent de jour en jour.

Verſ. III. MON COEUR.

L'Elu qui brûle d'amour pour le Très-haut.

Verſ. IV. LA FIN DE MES MALHEURS.

C'eſt-à-dire, des calamités que j'éprouve dans mon eſclavage. C'eſt ce malheur dont ſe plaint l'Epouſe du Verbe, Job VI, 11. lorſquelle s'énonce en ces termes:

Car enfin quelle eſt ma force,
Pour que je puiſſe compter ſur elle?
Sai-je quand arrivera
La fin de mes malheurs,
Pour que mon courage ne s'abbatte pas?

Ibid. ET LE NOMBRE DES JOURS QUE VOUS M'AVEZ MARQUÉS.

Suppléez, pour reſter dans l'Empire de Babylone.

Ibid. QUE JE TOUCHE A MA FIN.

C'eſt-à-dire, que je ſuis ſur le point de périr dans la Chaldée, ſi vous ne m'en faites ſortir. Mais remarquez que c'eſt la Particule מִן méh, que nous exprimons par *quod*, que.

Verſ. V. VOUS AVEZ RESTREINT MA CARRIERE
A L'ESPACE LE PLUS COURT.

En permettant que je ſois expoſé dans mon eſclavage à des calamités qui me mettent à deux doigts du tombeau. De-là les plaintes de cette tendre mère ſur cet eſpace ſi court de la vie humaine, Job VII, 6, 7, 9 & 10.

La navette paſſe moins vîte
A travers les fils de la toile,
Que mes jours ne s'écoulent : ils finiſſent,
Sans que mes eſpérances ſoient remplies.
Souvenez-vous que ma vie n'eſt qu'un ſouffle,
Et que mes yeux ne reverront point la lumière
Pour voir vos bienfaits ſe répandre ſur moi.

. . . . . .

De même qu'un nuage ſe diſſipe, & diſparoît,
Ainſi celui qui deſcend dans le tombeau
N'en reviendra point.
Il ne reviendra point occuper ſa maiſon,
Et l'on ne découvrira point
La place qu'il occupoit.

Et celles-ci des Verſets 25 & 26. du IXe Chapitre du même Prophète.

Mes jours paſſent plus rapidement qu'un coureur ;
Une fuite précipitée les enlève
Au bien que j'eſpérois.
Ils fuient avec une vîteſſe pareille
A celle des vaiſſeaux

Pouſſés par un vent favorable ;
Et comme une aigle qui fond ſur ſa proie.

C'eſt dans le même eſprit que l'Auteur du Pſaume CII. Hébr. CIII. profère ces paroles au Verſ. 15.

Les jours de l'homme paſſent
Comme l'herbe qui ſe flétrit :
Sa fleur n'eſt pas plus durable
Que celle des campagnes.
Le vent ſoufle ; elle diſparoît.

Ibid. L'HOMME MÊME LE MIEUX AFFERMI.

C'eſt-à-dire, le Chaldéen dont l'Empire paroît ſi ſolide, & la gloire ſi affermie. Dieu les diſſipera en un inſtant, & les fera diſparoître.

Nous avons ſupprimé le mot הִנֵּה *hinnêh*, *ecce*, qui eſt au commencement de ce Verſet ; parce qu'il ne feroit pas un bon effet dans notre Langue.

Verſ. VI. LES HOMMES.

Les Iſraëlites captifs.

Ibid. DANS LES TÉNÉBRES.

Dans l'Empire de Babylone où ils ſont eſclaves.

Ibid. OUI.

S. Jérôme donne auſſi ce ſens à la Particule אַךְ -ákhe, au Verſ. 21. du Ch. XXV. du premier Livre des Rois.

Ibid. QUEL EST CELUI QUI LES RASSEMBLERA.

Sous-entendez, des différentes Nations parmi leſquelles ils ſont diſperſés. Cet endroit fait voir que ce Pſaume a été compoſé avant la prophétie d'Iſaïe, puiſque ce Prophète a annoncé que Cyrus ſeroit le libérateur d'Iſraël : on ne pouvoit donc pas l'ignorer dans les tems poſtérieurs.

Verſ. VIII. DES INSENSÉS.

Des Chaldéens & des Apoſtats. » Les » Babyloniens, dit Dom Calmet ſur le » premier Verſ. du Pſ. XIII. Hébr. » XIV. adoroient de faux Dieux. Ils » ſuivoient une certaine Religion au » dehors ; mais au dedans de leur » cœur ils diſoient : Il n'y a point de » Dieu. Ils blaſphémoient le Dieu d'Iſ» raël, comme un Dieu impuiſſant, » qui n'avoit pu garantir ſon Peuple » de la captivité, & de la main de ſes » ennemis. En un mot, ils n'avoient » ni crainte de Dieu, ni véritable Re» ligion. « Cet Auteur reconnoît donc que le terme Hébr. נָבָל nâbâl déſigne aſſez ſouvent dans les Pſaumes ces

tyrans d'Iſraël. Il eſt encore plus évident qu'il caractériſe quelquefois ceux des Iſraëlites qui avoient abandonné le culte du vrai Dieu pour ſuivre celui des Idoles. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que nous le rapportons à l'un & à l'autre de ces deux peuples.

Verſ. IX. CAR VOUS SEUL ÊTES L'AUTEUR DE MES MAUX.

C'eſt-à-dire, vous m'avez livré aux Chaldéens qui m'accablent par les maux qu'ils me font ſouffrir. On trouvera la preuve de ce que nous avançons, dans le IIIe Chapitre de Daniel depuis le Verſ. 27 juſqu'au 33.

Verſ. X. LES FLÉAUX DONT VOUS M'ACCABLEZ.

Le Texte Hébreu porte : נִגְעֲךָ nígheⁿghékhâ, *plagam tuam*, votre plaie. Mais nous avons prouvé à la pag. 115. de notre IIIe Vol. que quelquefois les Pronoms affixes doivent être pris paſſivement dans l'Ecriture Sainte : on en trouve auſſi pluſieurs exemples dans nos Langues d'Occident. Le célèbre Abbé Métaſtaſio, Poëte de ſa Majeſté Impériale, dit dans ſa Pièce intitulée, *Artaxersès*, Scène II. de l'Acte

premier, pag. 14. du IVe Vol. de l'Edition de Paris 1755.

L'*ingiuria tua* mi punſe :
L'*affront que vous avez reçu*,
Me perce le cœur.

Et dans celle qui a pour titre, *Ezio*, Scène XI. du IIIe Acte, pag. 299. du Tome II. il s'exprime ainſi :

Di radolcirti io ſpero
Queſto penoſo affanno
Col dono dun impero,
Col ſangue d'un tiranno,
Che delle *noſtre ingiurie*
Punito ancor non è.

» J'eſpère de vous faire oublier ce qui » vous cauſe tant de chagrin, en vous » faiſant préſent d'un Empire, & en » verſant le ſang d'un tyran qui n'eſt » point encore puni des *affronts qu'il* » *nous a faits*. «

Faute de faire attention à cette règle, peu de perſonnes ont préſenté le véritable ſens des Verſets 23 & 24. du IVe Chapitre de la Géneſe. Le voici : *Dixit Lamech uxoribus ſuis Adæ & Sellæ : Audite vocem meam, uxores Lamech ; aurem prebete ſermoni meo. Quoniam occidi virum* ob vulnus meum, *& adoleſcentulum* ob plagam meam,

ideò ſeptuplum dabitur ultio de Caïn, de Lamech verò ſeptuagies ſepties.
» Lamech dit à ſes femmes Ada & » Sella : Epouſes de Lamech, écoutez » ce que je vais dire ; prêtez l'oreille » à mes paroles. Parce que j'ai tué un » homme *à mon corps défendant*, & » que j'ai mis à mort un jeune homme » *qui vouloit me percer* ; c'eſt pour- » quoi celui qui tuera Caïn ſera puni » ſept fois ; mais celui qui fera mourir » Lamech, ſera puni ſeptante fois ſept » fois. « La différence du châtiment vient de la différence des diſpoſitions de Lamech & de Caïn. Celui-ci avoit tué ſon frere de propos délibéré, tandis que celui-là ne donne la mort que pour parer à celle qu'on vouloit lui donner à lui-même.

Ibid. A me, de deſſus moi, מֵעָלַי mêⁿghâláïᵉ.

Cette façon de traduire cette Particule avec ſon Affixe eſt conforme à celle du Chaldéen, du Syriaque, & de la Vulgate.

Ibid. Præ percuſſione manûs tuæ, מִתַּגֶּרֶת יָדֶךָ míththígheráth ïâdekhâ, ſous les coups redoublés de votre main.

Nous rendons ainſi le מ *mêmᵉ* qui

eſt devant le mot *thigherâth*, fondés ſur l'autorité de S. Jérôme, qui lui donne le même ſens dans le Verſ. 10. du XVIe Chapitre de la Génèſe.

Verſ. XI. Per caſtigationes בְּתוֹכָחוֹת bethôkhâhkhôth, en le puniſſant.

Par la Verſion du premier Verſ. du XVIIe Ch. de l'Exode donné par S. Jérôme, nous voyons que le ב bêith doit quelquefois être traduit par le *per* des Latins.

Ibid. DE SES INIQUITÉS.

De ſes différentes idolatries.

Ibid. L'OBJET DE SES DÉSIRS.

La jeuneſſe, la force, les richeſſes, & tout ce qui pouvoit rendre l'Iſraëlite recommandable aux Nations.

Ibid. TOUT L'HOMME.

Tous les Iſraëlites périſſent dans leur eſclavage.

Verſ. XII. CAR.

כִּי khî. Voyez Nold. Art. X.

Ibid. EN VOTRE PRÉSENCE.

Apud te, עִמָּךְ nghimmâkh^e^. Vous trouverez des exemples de notre Verſion de la Particule עִם nghîm^e^, au Verſ. 23. du IXe Chapitre du I. Livre

des Rois, & au Verſ. 17. du IIIe Chap. du IIIe Livre.

Ibid. TOUS MES PERES.

Tous ces pères ſont Abraham, Iſaac, Jacob & leur poſtérité juſqu'à ſon entrée dans la terre promiſe.

Verſ. XIII. Ut. בְּתֹרֶם bothéréme. Voyez Nold. Art. II.

Ibid. DANS MA PATRIE.

L'Addition de ces mots, & le ſupplément des termes *dans ce ſéjour* eſt abſolument néceſſaire, ſi l'on veut ſaiſir le ſens de ce Texte. C'eſt ainſi qu'au dernier Verſet du Pſ. CXL. Hébr. CXLI. il faut ſuppléer les mots *in terram Iſraëlis* après le Verbe אֶעְבְּרָה -éghèbôr, *tranſeam*. En effet dans ces deux Pſaumes l'Egliſe d'Iſraël épuiſée par les maux dont elle eſt accablée dans l'Empire de Babylone où elle eſt captive, finit ces deux prières en demandant ſon retour dans ſa patrie.

Quant au mot אֵינֶנִּי oüe-êinénnî, que la Vulgate rend par *& amplius non ero*, nous le traduiſons par *& non remaneam amplius*, afin que je ne reſte plus. Il eſt aiſé de ſentir qu'il faut ſuppléer les termes *in hoc loco*, dans

ce séjour ; parce que l'Eglise d'Israël demande à ne point perir dans la Chaldée, & prie l'Eternel de lui rendre les forces pour en sortir & retourner dans la terre d'où les Chaldéens l'avoient arrachée.

PSAUME LXXXIII. Hébr. LXXXIV.

Quàm dilecta, &c.

TITULUS.

Posteritati. Super Hâghghîthîth. Filiis Qorè. Psalmus.

TITRE.

A la postérité. Sur les Hâghghîthîth. Aux enfans de Qoré. Psaume.

AVERTISSEMENT.

THéodore d'Héraclée & Théodoret appliquent cette divine Poësie aux Israëlites captifs à Babylone, qui désirent ardemment de retourner dans leur patrie. Mais Ferrand prétend que ce sentiment n'est pas soutenable. Pourquoi ? Parce que, selon ce célèbre Avo-

cat, le neuvième Verſet lui eſt contraire. *Nonus Verſus opinioni Heracleotæ non favet.* Comme cet Auteur n'apporte point les raiſons qui l'engagent à penſer de la ſorte, nous préſumons que c'eſt parce qu'on y lit les termes de *votre Chriſt*. Dans cette hypothèſe nous croyons que ſa conſé-

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien d'Iſraël.

I. Les *Iſraëlites* captifs caractériſés par les termes de *paſſereau* & de *tourterelle* ſoupirent après le bonheur de revoir les parvis de leur Dieu, & de fixer de nouveau leur ſéjour auprès de ſes autels.

II. Le Pſalmiſte dépeint le bonheur dont jouiront ceux qui retourneront à Jéruſalem.

III. L'Egliſe conjure l'Etre ſuprême d'avoir pitié de *ſes enfans* qu'elle déſigne par le nom de *votre Chriſt*.

IV. Elle déclare qu'elle aime mieux demeurer à la porte du Temple de l'Eternel, que ſous les tentes des *impies*, c'eſt-à-dire, des *Chaldéens*.

I.

1. QUàm diligenda ſunt tabernacula tua,
Æterne (Deus) exercituum!
2. Concupiſcit, quin & deperit anima mea

quence n'eſt pas juſte ; puiſque, ſelon S. Athanaſe & S. Jérôme, ce Subſtantif s'entend aſſez ſouvent du peuple de Dieu. Nous embraſſons donc le ſentiment des deux premiers Pères, comme le plus analogue aux expreſſions & aux penſées de ce Cantique, & nous le développons de la manière ſuivante.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

I. Les premiers Chrétiens accablés par les mauvais traitemens des Juifs & des Gentils forment des vœux ardens pour célébrer en paix les redoutables Myſtères.

II. Bienfaits dont ſeront comblés ceux qui auront ce bonheur.

III. Prière pour en accélérer le moment.

IV. Motif qui les engage à préférer une place ſur le ſeuil de la maiſon du Très-haut à celle qu'ils pourroient avoir dans les tentes des impies, *c'eſt-à-dire,* des Phariſiens & des Idolâtres.

I.

1. QUe vos tabernacles me ſont chers,
Eternel, Dieu des armées !

2. Mon ame brule & ſe conſume du déſir

Deſiderio videndi atria Æterni;
Cor meum & caro mea
Feſtivos edendi cantus
Ad Omnipotentem,
Qui mihi vitam reſtituet.

3. Profectò paſſer inveniet domum,
Et turtur nidum ſibi,
Ubi deponat pullos ſuos,
(Circa) altaria tua, Æterne (Deus) exercituum,
Rex mî & Deus mî.

II.

4. Feliciſſimi qui habitabunt in domo tuâ,
Rursùs te laudibus celebraturi.

Pauſa.

5. Feliciſſimi homines
Quibus robur indideris.
Sternentur viæ ſecundùm cor eorum.

6. Permeabunt (loca ſita) in vallibus,
Quas lacrymæ (telluris)
Fontibus irriguas facient;
Quin & ciſternas
Exundare faciet pluvia.

7. Incedent ex agmine in agmen.
Apparebit omnipotens Deus in Sion.

III.

8. Æterne (Deus) exercituum,
Exaudi ſupplicationem meam;

De revoir les parvis de l'Eternel;
Mon cœur & ma chair
De chanter avec allégreſſe
Le Tout-puiſſant qui me rendra la vie.

3. Oui, le paſſereau trouvera une retraite,
Et la tourterelle ſon nid
Pour y dépoſer ſes petits,
(Autour) de vos autels,
Seigneur (Dieu) des armées,
Qui êtes mon Roi & mon Dieu.

II.

4. Mille & mille fois heureux
Ceux qui demeureront dans votre maiſon,
Pour y chanter de nouveau vos louanges.

Pauſe.

5. Mille & mille fois heureux
Ceux dont vous ſerez le ſoutien.
On conſtruira des levées
Au gré de leurs déſirs.
6. Ils paſſeront (par des pays
Situés) dans des vallées,
Arroſés par des fontaines
Que formeront les larmes (de la terre;)
Et des pluies abondantes
Feront auſſi déborder les citernes.
7. Ils marcheront en différens corps
Qui ſe ſuivront les uns les autres.
Le Dieu tout-puiſſant reparoîtra dans Sion.

III.

8. Eternel, Dieu des armées,
Daignez écouter mon humble prière:

Pronis auribus excipe, Deus Jacob.

Pauſa.

9. Clypeus noſter, reſpice, Deus;
Et conſidera vultum Chriſti tui.

IV.

10. Sanè præſtat (unus) dies in atriis tuis
Quàm mille alibi.
Malo manere ad limen domûs Dei mei
Quàm commorari
In tabernaculis impietatis.

11. Certè ſol & clypeus Æternus.
Deus gratiam & gloriam conferet:
Æternus non denegabit bonum
Innocenter ſe gerentibus.

12. Æterne (Deus) exercituum,
Feliciſſimus homo in te confidens.

REMARQUES.

A LA POSTÉRITÉ.

Voyez ce que nous avons dit ſur ce mot à la pag. 90. de notre VIIIe Vol.

Recevez

Recevez-la, Dieu de Jacob,
Avec une oreille favorable.

Pauſe.

9. Dieu, qui êtes notre Protecteur,
Regardez & conſidérez
L'état de votre Chriſt.

IV.

10. Oui, un jour paſſé dans vos parvis
M'eſt plus précieux qu'un ſiècle
En tout autre lieu.
Je préfère une place
Sur le ſeüil de la maiſon de mon Dieu,
Au ſéjour que je ferois
Dans les tentes des impies.
11. Oui, l'Eternel mon Dieu ſera ma lumière;
Il ſera mon Protecteur:
Il répandra ſur moi ſa grace,
Et me comblera de gloire.
Il ne privera point du bien (qu'il a promis)
Ceux qui marchent dans les voies de l'innocence.
12. Eternel, Dieu des armées, qu'heureux eſt l'homme
Qui met en vous ſa confiance!

SUR LES HAGHGHÎTTÎTH.

On trouvera ce qu'il faut penſer de ce terme à la pag. 431. du I. Tome des Lettres de M. l'Abbé de *** à ſes Élèves.

Verſ. I. VOS TABERNACLES.

Les Iſraëlites n'avoient qu'un tabernacle. Pourquoi donc le Pſalmiſte fait-il uſage du pluriel dans ce Texte ? C'eſt, répond Demuis, qu'il fait alluſion aux différentes parties dont il étoit compoſé. *Ob plures partes unius tabernaculi.*

Verſ. II. MON AME.

Les juſtes de l'Egliſe d'Iſraël.

Ibid. MON COEUR.

L'élu qui brûle d'amour pour le Très-haut.

Ibid. MA CHAIR.

Les Iſraëlites dont la ſainteté, ſoit intérieure, ſoit extérieure, fait la gloire & l'honneur de l'Egliſe.

Ibid. QUI ME RENDRA LA VIE.

C'eſt-à-dire, la liberté, comme nous l'avons fait remarquer à la p. 98. du I. Vol. de cet Ouvrage.

Verſ. III. OUI.

Noldius donne auſſi cette ſignification à la Particule כי ghámc, Art. II.

Ibid. LE PASSEREAU.

Remarquez que le Prophète ne com-

pare point ſans raiſon le peuple d'Iſraël au paſſereau qui revole vers ſon nid, lorſqu'il eſt échappé du filet.

On ſentira l'alluſion que fait ici le Pſalmiſte, ſi l'on ſe ſouvient 1°. qu'au Verſ. 1. du Pſaume X. Hébr. XI. *L'Iſraëlite* eſt caractériſé par le terme de *paſſereau*; & 2°. ſi, en liſant le Chapitre XIV. du Lévitique, on fait attention à l'uſage que l'on fait des deux paſſereaux dans le rit preſcrit pour la guériſon de la lèpre.

L'un étoit immolé par le Prêtre; & le ſecond, trempé dans le ſang du premier, étoit renvoyé dans les airs.

Le peuple d'Iſraël repréſentoit lui ſeul ces deux oiſeaux. La *partie* qui mourut en captivité, étoit le *paſſereau* immolé; & celle qui fut *délivrée*, étoit le *paſſereau* mis en liberté.

Cependant, quelle étoit la lèpre que le Verbe vouloit guérir par le ſacrifice de ce *paſſereau* immolé en captivité? N'étoit-ce pas l'idolatrie, lèpre invétérée dans Iſraël depuis le ſchiſme des dix Tribus? C'étoit donc dans toute la nation envoyée en captivité que ſe trouvoit le lépreux, le *paſſereau* immolé, & le *paſſereau* mis en liberté.

Ibid. LA TOURTERELLE.

Nous donnons cette ſignification au mot דְּרוֹר derôr, que l'original Hébreu emploie dans ce Texte. Les Interprètes varient ſur la ſignification de ce terme. Les uns le traduiſent par l'*hirondelle*, les autres par le *pigeon ramier*. Ceux-ci par un *moineau*, & ceux-là par *une colombe ſauvage*. Voici ce qu'on lit ſur ce mot Hébreu dans le Dictionnaire de Reckenberger. *In lege Dei non nominatur inter aves impuras; adeòque* Hirundo *eſſe nequit, quæ ex impuris eſt.* » Cet oiſeau ne ſe trouve » point dans la Loi de Dieu au nombre » des volatiles immondes; ainſi l'on » ne peut point le prendre pour l'*Hi*» *rondelle*, qui eſt comptée parmi les » oiſeaux impurs. «

De-là ſe tire aiſément la conſéquence que l'Iſraëlite délivré, cherchant un aſyle aux environs des autels du Seigneur, ne peut être caractériſé que par des *oiſeaux dignes d'en approcher*, tels que la *tourterelle*, ou la *colombe*, ou le *paſſereau*, que l'on avoit coûtume d'offrir en ſacrifice ſur l'autel; & par conſéquent que l'*oiſeau* appellé ici *derôr* ne peut être pris pour l'*Hirondelle*.

Cette réflexion n'a point été ſaiſie par ceux qui ont pris ici le terme de *paſſereau* dans ſon ſens naturel, au lieu de le regarder comme un terme énigmatique, qui déſigne *Iſraël délivré* retournant à Jéruſalem pour y fixer ſa demeure autour du temple qu'il devoit rebâtir, pour y placer les autels du Seigneur.

Ce défaut d'attention a rendu les Traducteurs indifférens ſur la ſignification du mot *derôr*, qu'ils ont pris volontiers pour une *Hirondelle*, ſans en ſentir la conſéquence. De-là vient qu'ils ont partagé le Verſet 4. ſelon l'Hébreu en deux parties, telles que les voici tirées de la Verſion de Mr le Gros.

Verſ. 4. » Le paſſereau trouve une » demeure, & l'hirondelle un nid où » elle met ſes petits;

» Pour moi, je cherche vos autels, » Seigneur des armées, mon Dieu & » mon Roi. «

Voici maintenant le Texte Hébreu de ce Verſ. 4.

Profectò paſſer inveniet domum,
Et turtur nidum ſibi,
Ubi deponat pullos ſuos

Altaria tua, Æterne (Deus) exercituum, Rex mî, & Deus mî.

On trouve, à la vérité, quelque choſe d'obſcur dans ce Texte ; mais qui ſe diſſipe bientôt en ſuppléant la prépoſition *circà* autour de, avant les mots *altaria tua*, vos autels. Alors on lit avec plaiſir la Traduction Françoiſe que voici :

Oui, le paſſereau trouvera une retraite,
Et la tourterelle ſon propre nid,
Pour y dépoſer ſes petits,
(Autour de) vos autels,
Eternel, Dieu des armées,
Qui êtes mon Roi & mon Dieu.

On ne doit point être étonné de ce que nous changeons dans les Futurs *inveniet* & *ponet*, les prétérits *invenit* & *poſuit*, il a *trouvé* & *il a poſé*, que les Traducteurs François rendent par les préſens, *trouve* & *met* ; nous y ſommes obligés par la Prophétie contenue dans ce Cantique, comme on l'a vu dans l'Argument.

Nous avertiſſons enfin que la *retraite* & le *nid* de ce *paſſereau*, & de cette *tourterelle* énigmatiques ne peuvent être que *Jéruſalem*, qui ſera rebâtie par les Iſraëlites au retour de Babylone.

Alors on ſent que ce Verſet n'intéreſſe que très-peu, lorſqu'on introduit ici l'*hirondelle*, oiſeau immonde, qui ne peut être mis en aucun rapport avec les autels du Seigneur.

Ibid. SON PROPRE NID.

Le Prophète fait uſage dans cet endroit du Pronom לה *Lâh*, formé avec la prépoſition ל *Lâmed*, pour faire entendre que l'*Egliſe d'Iſraël* déſignée par le terme de *tourterelle*, retournera dans ſon propre pays, dès qu'elle ſera délivrée de captivité; & qu'elle reconduira ſes enfans dans les habitations qu'ils avoient avant qu'on les enlevât pour les tranſporter à Babylone.

Ibid. VOS AUTELS.

C'eſt-à-dire, celui des victimes & celui des parfums.

Remarques ſur le Verſet 5.

Verſ. V. CEUX.

Hébr. l'*homme*, c'eſt-à-dire, les Iſraëlites mis en liberté. Les Prophètes les déſignent ſouvent par ce terme, comme on le verra dans la ſuite.

Ibid. ON CONSTRUIRA DES LEVÉES, AU GRÉ DE LEURS DÉSIRS.

1°. Le terme מְסִלּוֹת mesíllôth, *viæ ſtratæ*, auquel il faut ſuppléer יֵשׁ îsheïoû *erunt*, ſignifie proprement des *levées*, des *chemins* dreſſés pour la commodité des voyageurs. Ce mot eſt employé au ſingulier מְסִלָּה mesíllâh, dans Iſaïe LXII. où ce Prophète annonçant la gloire dont jouira l'Egliſe d'Iſraël par ſa délivrance, s'exprime ainſi dans le Verſet 10. en s'adreſſant aux Mèdes & aux Perſes :

Tranſite, tranſite per civitates:
Proſpicite iter populo meo:
Sternite, planos ſternite aggeres.
Paſſez, paſſez par les villes :
Préparez d'avance
Des routes pour mon peuple :
Faites conſtruire des levées
Qui rendent les chemins unis.

Or, pour que l'on ne doute point qu'il s'agit ici du retour d'Iſraël délivré; ce Prophète ajoûte ces mots au Verſet 11.

Dicite filiæ Sion:
Ecce liberator tuus venit.
Dites à la fille de Sion :
Voici que votre libérateur arrive.

Iſaïe emploie auſſi le Pluriel *mesíllôth*, *vias ſtratas*, au Verſ. 11. du Cha-

pitre XLIX. lorſqu'il fait ainſi parler le Souverain arbitre de l'univers.

> Ponam montes meos in viam ;
> Et *aggeres mei* exaltabuntur.
> Je formerai un chemin
> Sur toutes mes montagnes :
> Et l'on conſtruira *mes levées* מְסִלֹּתַי meſillóthâïe.

Ces mots, *mes montagnes & mes levées* ſignifient celles par où le Tout-puiſſant doit paſſer à la tête de ſon Peuple pour retourner à Jéruſalem, Mich. II, 18. Aucun Interprète ne conteſte que ce XLIXe Chap. d'Iſaïe, ne regarde le retour d'Iſraël dans ſa patrie au ſortir de l'Empire de Babylone. Or, comme dans le Pſaume LXXXIV. on ne peut révoquer en doute qu'il ne s'agiſſe de ce retour, il eſt évident que le terme *meſillôth* doit y être pris au même ſens que dans le Prophète Iſaïe.

2°. Le terme בִּלְבָבָם bilebâbâm^e^ ſe rend ordinairement par *in corde ſuo*, dans ſon cœur. Mais, quoique cette manière de traduire concourre à former une Verſion très-édifiante, elle n'a nul rapport avec le ſens litéral hiſtorique de cette Prophétie. Au lieu qu'en rendant la prépoſition ב bêth par

ſecundùm, ſelon, comme a fait Noldius Art. XXVII. on traduit ainſi le dernier Stique du Verſ. 5.

Sternentur viæ
Secundùm cor eorum.
On conſtruira des levées
Au gré de leurs déſirs.

On ſent bien que ces *levées* ſont énigmatiques; & ne ſont autre choſe que les *facilités* que les Iſraélites trouvent pour leur retour, ſelon les ordres que les Gouverneurs des Provinces & des villes en avoient reçus de Cyrus.

Remarques ſur les Verſets 6 & 7.

Verſ. VI. Hébr. VII. PERMEABUNT.

Ce Texte eſt extrêmement difficile, puiſqu'il eſt obſcur dans les Verſions tant anciennes que modernes. C'eſt pourquoi nous allons examiner chacun des termes qui le compoſent.

1°. עֹבְרֵי בָעֵמֶק ngh*ó*berêi beⁿgh*ê*mék *tranſeuntes in valle*, ils paſſeront dans la vallée.

On demande pourquoi le participe Pluriel ngh*ó*berêi eſt mis ici comme s'il devoit être ſuivi d'un Génitif?

Nous répondons qu'à la vérité, le

Génitif n'y eſt pas, mais qu'il doit être ſuppléé en ajoûtant le mot *locorum*; & qu'avant les mots *in valle*, on eſt en droit de ſuppléer *que ſunt*. Alors on traduira,

Pertranſibunt (loca ſita) *in valle.*
Ils paſſeront *par des lieux*
Situés dans les vallées.

2°. Les termes ſuivans מְקֹם בָּכָא hábbâkhâ-máqhoûm, nous paroiſſent devoir être ainſi rendus mot à mot:

Ubi lacryma terræ.
Fontem efficient eam.
Où les larmes (de la terre)
Formeront des fontaines.

Il faut remarquer que les trois noms Subſtantifs, & le Pronom du Texte que nous venons de traduire, ſont au ſingulier dans l'Hébreu, comme nous les rendons ici en Latin *in valle, lacryma, fontem*, & le Pronom *eam*; cependant nous les mettons au Pluriel dans nos Verſions, parce que la raiſon ſuivante nous y détermine.

Ce Pſaume eſt, comme nous l'avons déja dit, une Prophétie du retour d'Iſraël dans ſa patrie. On promet de lui donner les ſecours néceſſaires pour le ſoutenir dans ſon voyage, ainſi que

l'annonce la fin du Verſ. 5. Hébr. 6. en ces termes:

On conſtruira des levées
Au gré de ſes déſirs.

Et dans le Verſet 6. Hébr. 7. on leur promet des eaux pour les déſaltérer. On demande maintenant ſi dans le trajet, depuis les frontières de la Chaldée juſqu'à Jéruſalem, les Iſraélites n'avoient qu'une unique vallée à paſſer, & s'ils ne devoient trouver qu'une ſeule fontaine dans une route de quatre mois. Tout homme ſenſé n'ignore pas que cette étenduë de chemin offroit pluſieurs vallées à traverſer, & qu'ils avoient beſoin de plus d'une fontaine dans le cours de leur voyage. Ce raiſonnement ſi ſimple nous a déterminés ſans peine à changer les ſinguliers en pluriels de la manière ſuivante.

Permeabunt (loca ſitu) in vallibus;
Lacryma terræ fontes efficient eas.
Ils paſſeront (par des pays
Situés) dans les vallées;
Où les pleurs de la terre
Formeront des fontaines.

Nous ne rendons point ici בָּכָא *bákhà* par *morus* mûrier: mais nous ſuivons Aquila & S. Jérôme qui le rendent

par *fletus*, comme le Grec & la Vulgate l'ont traduit par *lacrymarum*, en faiſant venir ce mot de בָּכָה bâkhâh *flevit*, il a pleuré. On peut voir dans le Dictionnaire de Trévoux, ce que c'eſt que les *pleurs* de la terre. Les Juifs & leurs Diſciples qui traduiſent les mots *beghêmêk hábbâkhâh* par *la vallée du mûrier*, ſeroient bien embarraſſés d'aſſigner l'emplacement de cette vallée dans l'eſpace qui ſe trouve depuis Babylone juſqu'à Jéruſalem.

Nous avons vu plus haut qu'Iſaïe XLIX & LXII. avoit prédit les *levées* qui devoient faciliter le retour d'Iſraël dans ſa patrie ; nous allons entendre le même Prophète annoncer les *eaux* & les *fontaines* qu'ils trouveront ſur leur route, & dans leur pays même. Ce Prophète XXXV, 6. après avoir déſigné les *captifs d'Iſraël* par les noms énigmatiques d'*aveugles*, de *ſourds*, de *boiteux* & de *muets*, prédit que leurs yeux verront, que leurs oreilles ſeront ouvertes, qu'ils ſeront *legers à la courſe* comme des cerfs, & que leur langue ſaura s'énoncer ; il dit, au même Verſet & dans le ſuivant, que l'*eau* formera des *ruiſſeaux*

dans les déſerts, & des *torrens* dans les lieux inhabités; que la *terre aride* ſera fertiliſée par des *étangs*, & que les *fontaines* couleront dans les *terres altérées* par la ſéchereſſe: & il ajoute au Verſet 8. que ce Peuple trouvera une *levée* & une *route* que l'on appellera la *voie*.

Le Pſaume met les *levées* en premier lieu, & les *eaux* après; Iſaïe place les *eaux* d'abord, & les *levées* enſuite; mais ces deux Prophètes ont le même objet en vuë.

Iſaïe Chap. XLI. prédit au Verſet 1. qu'il anéantira les Perſécuteurs de ſon Peuple, c'eſt-à-dire, les Chaldéens, Verſets 14 & 17.

Je vous aiderai, dit l'Eternel . . . .
. . . . . .
Et le Saint d'Iſraël vous rachetera.
Ego adjuvabo te . . . . . .
. . . . . .
Et redimet te Sanctus Iſrael.
Mon peuple pauvre & indigent,
Cherchera des eaux, ſans en trouver;
Mais moi, qui ſuis l'Eternel,
Je l'exaucerai;
Moi, qui ſuis le Dieu d'Iſraël,
Je ne l'abandonnerai pas.
J'ouvrirai un paſſage aux rivières
Dans les plaines qui ſont
Sur le haut des montagnes;

Je ferai couler des fontaines
Au milieu des vallées.
Je fertiliſerai les terres déſertes
Par des étangs,
Et la terre aride par des courans d'eaux.

Le même Prophète XLIX, 10 & 11. s'exprime ainſi touchant les Iſraëlites que Cyrus aura délivrés.

Ils ne ſouffriront ni la faim, ni la ſoif;
Les chaleurs extrêmes, & l'ardeur du
ſoleil
Ne les incommoderont point;
Parce que celui qui aura eu pitié d'eux,
Les guidera, & les déſaltérera
Par les eaux des fontaines.
Je pratiquerai des chemins
Sur toutes les montagnes,
Et l'on conſtruira des levées
Par où je dois paſſer
(A la tête de mon peuple.)

Il eſt maintenant aiſé de voir que ſans le ſecours de ces paſſages d'Iſaïe ce Texte ſeroit inexplicable, quant au premier ſens littéral que le Pſalmiſte avoit en vuë.

3°. Le terme יַשִּׁמוּהוּ yashimûhoû pour יַשִּׁמוּהוּ yashîmûhoû, veut dire *ponent eum.* Nous traduiſons ce Pronom par *eum*, parce qu'il ſe rapporte au nom féminin *in valle*; mais comme nous avons changé, par la raiſon que nous

avons dite plus haut, le Singulier *in valle* dans le Pluriel *in vallibus*, nous ſommes obligés de rendre le mot *ïâshîthoûhoû*, par *ponent*, ou *efficient eas.*

Enfin, ſi l'on met après le mot *in vallibus*, le Pronom relatif *quas*, en place du Pronom *eas*, qui termine le Verſet, & ſi l'on change *fontes* dans les mots *fontibus irriguas*, on verra l'obſcurité de ce Texte entierement diſſipée en le rendant ainſi :

Permeabant (loca ſita) *in vallibus*,
Quas lacryma (telluris),
Fontibus irriguas efficient.

4°. Les quatre mots Hébreux גַּם בְּרָכוֹת יַעְטֶה מוֹרֶה ghâme berâkhôth ïá-ghetéh môréh, ſignifient, *quin & ciſternas exundare faciet pluvia.*

Et même les pluies abondantes
Feront déborder les citernes.

Nous ajoutons l'épithète *abondantes*, parce que de telles pluies avoient été promiſes aux Iſraëlites après leur retour de Babylone, Ezech. XXXIV. 26.

Les citernes deſtinées à recevoir les pluies dans la terre d'Iſraël avoient été conſtruites par les Cananéens, Deuter. VI, 11. Elles ſubſiſtoient du tems

d'Ezéchias, Iſaïe XXXVI, 16. & le Prophète Jérémie prédit au Verſet 10. du Chap. XXXIX. que les Iſraëlites à leur retour de Babylone en reprendront poſſeſſion.

Nous avons rendu le Verbe *ïâvgheteh* futur kal de *ngâtâh*, par *exundare faciet*, en François *feront déborder*. En effet lorſqu'un vaſe déborde, l'extérieur du vaſe eſt environné de la liqueur qu'il ne peut contenir. Cette image rend au vrai la ſignification de *ngâtâh*, qui veut dire *veſtivit ſe, amicivit ſe, &c.* ſe revêtir, *mettre autour de ſoi.* Voici les Verſets 5 & 6. Hébr. 6 & 7.

Feliciſſimi homines,
Quibus robur indideris:
Sternentur via
Secundùm cor eorum.
Permeabunt (loca ſita) *in vallibus,*
Quas lacryma (telluris,)
Fontibus irriguas efficient;
Quin & ciſternas,
Exundare faciet pluvia.

Mille & mille fois heureux
Ceux dont vous ſerez le ſoutien;
On conſtruira des levées
Au gré de leurs déſirs.
Ils paſſeront (*par des pays*
Situés) dans des vallées,
Arroſés par des fontaines,
Que formeront les larmes (*de la terre:*)

Et des pluies abondantes
Feront auſſi déborder les citernes.

Remarques ſur le reſte du Pſaume.

Nous avons vu dans les deux Verſets précédens les deux ſecours eſſentiels que l'Etre ſuprême accorde à ſon Peuple pour lui faciliter le retour dans ſa patrie. Maintenant deux Stiques exprimeront ſa marche, & ſon arrivée dans Sion.

Le terme חיל ḫkhaïl forme toute la difficulté du Verſet 7. Hébr. 8.

Si l'on prend ce mot dans la ſignification de *virtus*, vertu, l'on verra naître un ſens moral & très édifiant, mais qui ne peut avoir qu'un rapport très vague avec le retour d'Iſraël à Jéruſalem.

Si l'on rend ce mot par *robur*, force, on ne réuſſira pas davantage; parce que les forces du corps peuvent ſe ſoutenir, mais elle n'augmentent point pendant un voyage de quatre mois, à moins qu'on ne ſuppoſe un miracle dont l'Ecriture ne dit rien à ce ſujet.

Enfin, ſi on croit que le mot *opes*, richeſſes, eſt la vraie ſignification du mot *ḫkhaïl*, on aura peine à concevoir quelles richeſſes les Iſraëlites ont

pu amaſſer dans un voyage de quatre mois, pendant lequel ils n'étoient occupés que des moyens d'accélérer leur retour.

Mais ſi l'on donne au mot *khdïl* la ſignification *d'agmen, exercitus,* ou de *turma*, qui veulent dire des *compagnies*, un *corps de troupes* qui marchent par diviſion ou par bandes ſéparées, dont les unes précèdent & ſont ſuivies par les autres ; alors le premier Stique ſe trouvera traduit mot à mot de la manière ſuivante :

Incedent ex agmine in agmen.
Ils marcheront en différens corps,
Qui ſe ſuivront les uns les autres.

Outre cette marche dont il eſt parlé dans le Pſ. LXVII. *Exurgat Deus, &c.* il faut ſe ſouvenir que la Nation eſt revenue à Jéruſalem en deux corps différens. Le plus conſidérable étoit commandé par Zorobabel ; & le ſecond, beaucoup moins nombreux, fut conduit par Eſdras ſous le règne d'Artaxersès, I. Liv. d'Eſdras Chap. VII.

Le ſecond Stique de ce Verſet a ſans doute quelque obſcurité ; mais elle ſe diſſipe aiſément, lorſqu'on fait attention que le ſouverain Maître eſt à la

tête de ſon Peuple quand Iſraël entre dans Sion. L'Eternel s'étoit mis à ſa tête pour le faire ſortir de la Chaldée après l'avoir raſſemblé de différens endroits.

Non, vous ne ſortirez point en déſordre,
eſt-il dit dans Iſaïe Chap. LII, 12.

Ni par une fuite précipitée;
Mais l'Eternel marchera devant vous,
Lorſque le Dieu d'Iſraël
Vous aura raſſemblés.

On peut lire le Prophète Michée, Chap. II. Verſ. 12 & 13. On y verra que le Très-haut raſſemblera ſon Peuple en un corps, qu'il ramenera les reſtes d'Iſraël . . . qu'il montera devant eux pour leur frayer le chemin. Ils marcheront par diviſions, ils arriveront à la ville, ils y entreront, leur Roi les précédera, & le Seigneur ſera à leur tête.

Il eſt maintenant aiſé d'entendre comment le Tout-puiſſant, le Dieu d'Iſraël reparoîtra dans Sion.

Verſ. IX. L'ÉTAT DE VOTRE CHRIST.

C'eſt-à-dire, de votre Peuple, ſelon Théodoret. Nous avons averti à la pag. 109. de notre premier Vol. que

le terme *phânîm* déſignoit quelquefois l'*état malheureux* dans lequel ſe trouvoient à Babylone les captifs d'Iſraël.

Verſ. X. DANS LES TENTES DES IMPIES.

Dans les Provinces de la Chaldée.

Verſ. XI. OUI, L'ETERNEL EST MA LUMIERE.

Selon l'Hébreu l'*Eternel eſt notre ſoleil.* » Dans l'état de ténèbres & d'ob» ſcurité où nous ſommes réduits, dit » Dom Calmet ſur cet endroit, dans » la captivité & dans l'éxil, de qui pou» vons-nous eſpérer notre délivrance » que de vous, ſoleil de juſtice & de » vérité, lumière de ceux qui gémiſſent » dans l'horreur de la mort, & dans » les ténèbres du tombeau?

Ibid. SA GRACE.

C'eſt-à-dire, la liberté qu'il m'accordera.

Ibid. DE GLOIRE.

Par ce terme le Prophète déſigne le retour triomphant d'Iſraël dans ſa patrie.

Ibid. DU BIEN.

On a prouvé ailleurs que ce bien eſt la délivrance de la captivité. Voyez la pag. 460. du II. Vol. de cet Ouvrage.

PSAUME LXXXVI. Hébr. LXXXVII.

Fundamenta ejus in montibus ſanctis, &c.

TITULUS.

Filiis kórâhkh. Pſalmus. Canticum.

TITRE.

*Aux enfans de Qoré *. Pſaume. Cantique.*

AVERTISSEMENT.

IL faudroit s'aveugler volontairement pour ne pas appercevoir dans cette élégante Poëſie la prédiction qui annonce combien Iſraël ſera multiplié,

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

I. Le Prophète déclare que le Très-haut, qui a fixé ſon ſéjour à Sion, chérit davantage cette ſainte cité que les pavillons de Jacob.

II. Le Tout-puiſſant annonce la multiplication des Iſraëlites & des Proſélytes dans les terres étrangères.

* On peut voir ce que nous avons dit ſur les mots *filiis kórâhkh* à la pag. 73. de notre I. Vol. de même que ſur les termes *Pſaume*,

même ſelon la chair, depuis ſon retour de Babylone juſqu'à la naiſſance du Meſſie.

Cette multiplication eſt également prédite dans les Prophètes dont nous avons cité pluſieurs Textes à ce ſujet dans le cours de cet Ouvrage, & ſur-tout aux pag. 496. & ſuivantes de notre I. Vol. Maintenant nous nous contentons de renvoyer au ſeul Chapitre XLIX. d'Iſaïe, depuis le Verſet 18. juſqu'au 23. Texte qui a, comme la Prophétie que nous expliquons, un double ſens litéral. Le premier, accompli depuis le retour de la captivité de Babylone juſqu'à la venue du Meſſie; & le ſecond, parfaitement rempli dans l'Egliſe Chrétienne.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

I. L'Egliſe Chrétienne eſt la nouvelle Sion que l'Eternel aime préférablement à toutes les familles qui compoſoient l'ancien Iſraël.

II. La multiplication des Chrétiens, ſoit ſelon la chair, ſoit ſelon l'eſprit, ſera remarquable parmi les Nations étrangères à l'Egliſe.

Cantique, unis enſemble aux pag. 102 & 103. du VIIIe Vol.

III. Le Pſalmiſte aſſure que le nombre en ſera petit en comparaiſon de ceux qui naîtront dans la cité ſainte, c'eſt-à-dire, dans la terre, qui en dépend.

IV. Enfin l'Egliſe d'Iſraël promet que les *chefs des familles*, deſignés par le terme de *ſources*, feront éclater leur allégreſſe au ſon des voix & des inſtrumens. On doit ſentir que les mariages & la naiſſance occaſioneront les tranſports de joie.

I.

Propheta.

1. CUjus fundamentum eſt
In montibus ſanctiſſimis,
Sionis portas diligit Æternus
Pluſquàm omnia tabernacula Jacob.

2. Præclara narrabuntur de te,
Urbs Dei!

Pauſa.

II.

Dominus.

3. Faciam ut mares progenerent
Ægyptus & Babylon
Noſcentibus me.
Philiſtæi,
Tyrii cum Æthiopibus dicent:
Iſte hìc natus eſt.

III.

Propheta.

4. At de Sione dicetur:

III. Mais

III. Mais dans Sion, c'eſt-à-dire, dans les pays où elle ſera déja établie, cette multiplication ſera plus abondante.

IV. Enfin les chefs de familles Chrétiennes feront éclater leur allégreſſe ſpirituelle par des Cantiques de joie, lorſque Dieu bénira leurs alliances par le grand nombre d'enfans qu'elles produiront.

I.

Le Prophète.

1. L'Eternel a moins d'amour
Pour tous les pavillons de Jacob,
Que pour les portes de Sion
Qu'il a fondée ſur les plus ſaintes montagnes.
2. Cité de Dieu, que de merveilles
Ne publiera-t-on point de vous!

Pauſe.

II.

Le Seigneur.

3. Je rendrai fécondes
L'Egypte & Babylone,
Elles donneront des enfans
A ceux qui me connoiſſent.
Alors les Philiſtins,
Les peuples de Tyr & d'Ethiopie diront:
Celui-ci eſt né parmi nous.

III.

Le Prophète.

4. Mais on dira de Sion,

Viri permulti nati ſunt in eâ,
Cùm ipſe reſtauraverit eam Altiſſimus.

5. Æternus accenſebit
In genealogicis Tribuum ſcriptis:
Iſte hìc natus eſt.

Pauſa.

IV.

Eccleſia Iſraëlis.

6. Cantores erùnt ſimul ac tibicines,
Omnes fontes mei in te.

REMARQUES.

Verſ. I. CUJUS FUNDAMENTUM EST.

Il paroît que les Rabbins ont joint enſemble le titre & le premier Stique du premier Verſet de cette divine Poëſie, uniquement pour faire un ſeul Verſet de l'un & de l'autre.

Sans doute que la jonction du Stique,

Fundamentum ejus in montibus ſanctis,

avec les deux ſuivans, leur a cauſé beaucoup d'embarras. Ils ont tâché de l'éviter en formant un Verſet dont la première partie eſt incompatible avec la ſeconde. Que veut dire en effet ce

Quand le Très-haut lui-même
L'aura réédifiée,
Des hommes ſans nombre,
Ont pris naiſſance dans ſon ſein.
5. L'Eternel fera inſcrire
Dans les généalogies des Tribus :
Celui-ci eſt né parmi nous.

Pauſe.

IV.

L'Egliſe d'Iſraël.

6. Toutes mes familles qui ſeront en vous,
Feront retentir leurs voix & leurs inſtrumens.

---

double Stique dont ils n'ont fait qu'un ſeul titre ?

Filiis Kórâh. Pſalmus. Canticum.
Fundamentum ejus in montibus ſanctis.
Aux enfans de Qóré. Pſaume. Cantique.
Ses fondemens ſont ſur les montagnes ſaintes.

Il falloit laiſſer le titre tel qu'il étoit, & former enſuite le premier Verſet tel qu'on le trouve de ſuite dans les anciennes Verſions, & traduire mot à mot ſur l'Hébreu :

Fundamentum ejus
In montibus ſanctiſſimis,
Diligit Æternus portas Sionis
Pluſquàm omnia tabernacula Jacob.

La conſtruction de ce Verſet ne paroît point facile à faire ; mais cette difficulté diſparoît lorſque l'on change le Pronom *ejus*, dans le relatif *cujus*, de la manière ſuivante.

Cujus fundamentum eſt
In montibus ſanctiſſimis,
Diligit Æternus portas Sionis
Pluſquàm omnia tabernacula Jacob.

Et pour rendre le Texte ſans aucune ambiguité, traduiſez-le ainſi :

Diligit Æternus portas Sionis,
Cujus fundamentum eſt
In montibus ſanctiſſimis,
Pluſquàm omnia tabernacula Jacob.

Alors on voit que *cujus* ſe rapporte à *Sionis*, & la Traduction Françoiſe ſe préſente ſans aucun nuage.

L'Eternel a moins d'amour
Pour tous les pavillons de Jacob,
Que pour les portes de Sion,
Dont les fondemens ſont poſés
Sur les plus ſaintes montagnes.

On ne doit point douter que *Sion* ne ſoit miſe ici pour *Jéruſalem*, puiſqu'au Verſet ſuivant on lui donne le nom de עִיר הָאֱלֹהִים ngh'îr hâ-ĕlôbîme ville de Dieu, *civitas Dei*. Or, comme le nom Hébreu ngh'îr *ville*, eſt indiffé-

remment Féminin ou Maſculin, le Pronom *ejus* ou *cujus*, qui eſt au Maſculin dans l'original, ſe rapporte à ngh*îr* pris comme Maſculin. Voyez la nouvelle Edition de Vatable ſur cet endroit, où l'Editeur dit que *Sion* eſt priſe pour *Jéruſalem*, & que le Pronom *ejus* ou *cujus* ſe rapporte à ngh*îr* ville. Mais on ne doit pas rendre comme lui le Subſtantif יסודתו ieſoûdâthô *cujus fundamentum* par *quam fundavit*, & joindre ce mot & le ſuivant avec le titre; car plus on examine de près ce Pſaume, plus on ſent que cette explication n'eſt pas éxacte.

Ibid. POUR TOUS LES PAVILLONS DE JACOB.

C'eſt-à-dire, *pour toutes les villes d'Iſraël.* En effet le ſouverain Maître fixa ſon ſéjour dans Sion lorſqu'il eut rappellé le Tabernacle de Silo, ſelon les paroles du Pſaume LXXVII. Hébr. LXXVIII, 67 & 68.

Mais il rejettera
Le tabernacle de Joſeph,
Qu'il a placé dans l'enceinte de Silo.
Il n'aura plus de prédilection
Pour la Tribu d'Ephraïm.
Alors il fera choix de la Tribu de Juda;
Et la montagne de Sion
Deviendra l'objet de ſon amour.

Ibid. LES PORTES DE SION.

La partie eſt miſe ici pour le tout, les portes pour tout ce qui formoit la ville de Jéruſalem ; » manière de parler » poëtique & figurée, dit Dom Calmet, commune chez les Hébreux.

Ibid. QU'IL A FONDÉE SUR LES PLUS SAINTES MONTAGNES.

» Ces montagnes ſaintes, remarque » l'Auteur que nous venons de citer, » ſont principalement *Sion & Moria*, » ſur leſquelles étoit bâti le temple de » Jéruſalem, dont la ſainteté faiſoit » donner à toute la ville, & même à » tous ſes environs, le nom de ville » ſainte, & de terre ſainte. «

L'Hébreu porte behárerê kódêsh בְּהָרְרֵי קֹדֶשׁ *in montibus ſanctitatis.*

Nous avons remarqué pluſieurs fois que deux Subſtantifs dont le premier eſt en conſtruction, ont plus de force que le même nom Subſtantif mis ſans conſtruction avant ſon Adjectif. De-là nous concluons que *hàrârîm kedóshîm* הָרִים קְדֹשִׁים doit ſe rendre ſimplement par *montes ſancti ;* au lieu que *hárerê kódêsh* doit être traduit par *montes ſanctiſſimi.*

Verſ. II. QUE DE MERVEILLES.

Ces merveilles ſont tout ce que le Tout-puiſſant a fait en faveur de ſon Peuple, ſoit pour le faire ſortir de l'eſclavage, ſoit pour le maintenir dans la terre dont il l'avoit remis en poſſeſſion.

Verſ. III. L'EGYPTE.

Mot à mot *Rahab.* » On donne cette » dénomination à ce pays, dit M. Huré *, » à cauſe de ſa force & de ſon orgueil. «

Ibid. BABYLONE.

Cette ville étoit ſituée dans la terre de Sennaar, Geneſ. X, 10. Pendant que les Iſraëlites y furent en captivité, ils amenèrent beaucoup de perſonnes au culte du vrai Dieu, Eſther. VIII, 17. C'eſt pourquoi il eſt dit ici que le Seigneur mettra au nombre de ceux qui le connoiſſent les Proſélytes faits dans les provinces de cet Empire.

Ibid. ALORS LES PHILISTINS, ET LES PEUPLES DE TYR.

» On verra de tous les Peuples, dit » encore Dom Calmet, demeurant à » Jéruſalem, y ayant leurs familles, &

* Dans ſon Dictionnaire univerſel de l'Ecriture ſainte, au mot *Rahab.*

» jouiſſant des mêmes privilèges que » les Juifs naturels. « ».

Ibid. LES ETHIOPIENS.

Ce n'eſt pas aux ſeuls Ethiopiens d'Afrique qu'il faut rapporter ce terme, mais auſſi à ceux qui étoient à l'Orient de la terre d'Iſraël.

Ibid. CELUI-CI EST NÉ PARMI NOUS.

Soit ſelon la chair, ſoit ſelon la foi en embraſſant le culte du vrai Dieu.

Verſ. IV. DES HOMMES SANS NOMBRE ONT PRIS NAISSANCE DANS SON SEIN.

Iſaïe XLIX, 18, 19 & 20. donne l'idée de l'Egliſe d'Iſraël compoſée de

PSAUME XCVI. Hébr. XCVII.

Dominus regnavit exultet terra, &c.

AVERTISSEMENT.

LES Commentateurs, indécis ſur l'objet de ce Cantique, ne nous

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

I. Le Prophète exhorte les Iſraëlites à ſe livrer à la joie, parce que le Très-haut va rétablir ſon règne.

Juifs & de Gentils convertis, ſous le nom de Jéruſalem repeuplée par diverſes Nations après la captivité de Babylone.

Verſ. VI. TOUTES MES FAMILLES QUI SERONT EN VOUS.

Mot à mot, *toutes mes fontaines*; mais ces expreſſions ſont énigmatiques. Elles caractériſent à l'égard d'Iſraël les *pères* dont les enfans tireront leur origine, comme les rivières tirent leurs ſources des fontaines. Ce ſont les pères, qui, lors de leurs mariages, feront retentir les airs de leurs voix & de leurs inſtrumens.

---

préſentent dans leurs notes que des idées vagues, qui ne répandent aucune lumière ſur cette Pièce énigmatique. Tâchons de la dévoiler.

ARGUMENT.

Sens littéral du nouvel Iſraël.

I. Le Pſalmiſte anime les fidèles à faire éclater leurs tranſports d'allégreſſe, de ce que Jéſus-Chriſt va étendre ſon règne.

II. Il peint l'appareil formidable avec lequel le Tout-puiſſant viendra juger les Chaldéens pour délivrer ſon Peuple de captivité. Terreur répandue dans la Monarchie de Babylone.

III. Les *cieux*, c'eſt-à-dire, les *Prêtres* & les *Lévites* publieront la juſtice qu'il aura exercée contre les tyrans d'Iſraël, & la miſéricorde qu'il aura eue pour ſon Peuple. Alors Sion ſera tranſportée d'allégreſſe.

IV. Le Prophète anime les adorateurs du vrai Dieu à lui être toujours fidèles, & à lui rendre leurs actions de graces des bienfaits qu'ils en auront reçus.

I.

1. ÆTernus regnabit,
Exſultabit terra;
Lætabuntur regiones multæ.

II.

2. Nubes & caligo
Circumdabunt eum;
Juſtitiâ & judicio
Firmabitur thronus ejus.
3. Ignis præcedet eum;
Exuret undequaque
Auguſtiâ eum prementes.

4. Micabunt fulgura ejus per orbem:
Videbit terra,
Et dolores partûs experietur.

5. Montes ſicut cera liquefcent,
Non ſuſtinentes conſpectum Æterni;

II. Il donne une idée de l'appareil redoutable avec lequel il viendra détruire Jéruſalem, pour la punir de ce qu'elle aura perſécuté ſes Apôtres & ſes Diſciples.

III. L'Egliſe & ſes Miniſtres annoncent la ſévérité avec laquelle il jugera ſes ennemis, & la miſéricorde qu'il exercera en faveur de ceux qui lui ſeront attachés. Alors la nouvelle Sion ſera éclater ſes tranſports de joie.

IV. Elle exhorte ſes enfans à perſévérer dans la juſtice, & à lui témoigner la plus vive reconnoiſſance de ce qu'il aura fait en leur faveur.

I.

1. L'Eternel rétablira ſon règne ;
La terre en treſſaillira de joie,
Pluſieurs régions, ſeront dans l'allégreſſe.

II.

2. Il ſera environné
De nuages & de ténèbres ;
La juſtice & la miſéricorde
Seront la baſe de ſon thrône.
3. Le feu précédera ſes pas ;
Il conſumera de toutes parts
Ceux qui tiennent ſon Peuple dans la détreſſe.
4. Ses éclairs brilleront dans l'univers :
La terre en ſera éblouie ;
Elle ſera tourmentée
Par les douleurs de l'enfantement.
5. Etonnées à l'aſpect de l'Eternel,
Effrayées par la préſence

Non ſuſtinentes præſentiam
Dominatoris totius terræ.

III.

6. Annuntiabunt cœli juſtitiam ejus;
Et videbunt omnes populi
Gloriam ejus.
7. Pudore afficientur
Omnes adorantes ſculptilia,
Gloriantes in vanis idolis:
Proni adorate eum,
Omnes angeli ejus.

8. Audiet Sion,
Hinc lætitiâ afficietur:
Et exſultabunt filiæ Judæ
Propter judicia tua, Æterne.
9. Solus enim, Æterne,
Excelſior es omni terrâ,
Sublimior es omnibus Diis.

IV.

10. Qui diligitis Æternum,
Odio habete malum.
Tuetur animas eorum
Qui ipſi ſunt addicti;
De manu impiorum eripiet eos.
11. Lux orietur juſto,
Et rectis corde lætitia.

12. Lætamini, juſti, in Æterno:
Celebrate memoriam
Sanctitatis ejus.

Du ſouverain Maître de l'univers,
Les montagnes fondront comme la cire.

III.

6. Les cieux annonceront ſa juſtice :
Tous les Peuples ſeront témoins
De l'éclat de ſa gloire.
7. Tous les adorateurs
Des vains ouvrages de leurs mains,
Ceux qui mettent leur gloire
Dans leurs impuiſſantes idoles
Seront couverts de confuſion :
Anges de l'Eternel,
Proſternez-vous tous devant lui.
8. Sion inſtruite de vos jugemens,
En ſera comblée de joie :
Les filles de Juda
En treſſailliront d'allégreſſe.
9. Car vous ſeul Eternel,
Vous dominez ſur toute la terre ;
Vous êtes infiniment élevé
Au-deſſus de tous les Dieux.

IV.

10. Vous qui aimez l'Eternel
Ayez le crime en horreur.
Il conſerve la vie
De ceux qui lui ſont fidèles ;
Il les arrachera au pouvoir des impies.
11. La lumière brillera
Pour ſe répandre ſur le juſte ;
Les cœurs droits ſeront comblés d'allégreſſe.
12. Juſtes, dépoſez votre joie
Dans le ſein de l'Eternel ;
Célébrez la mémoire
De ſa ſainteté redoutable.

REMARQUES.

Verſ. I. RÉTABLIRA SON REGNE.

C'eſt-à-dire, le ſouverain Maître reprendra l'empire qu'il exerçoit autrefois ſur la terre d'Iſraël, qu'il ſembloit avoir abandonnée pendant la captivité. Voyez à ce ſujet la page 458. de notre VIIIe Vol.

Ibid. LA TERRE.

Suppléez, d'Iſraël.

Ibid. PLUSIEURS RÉGIONS.

C'eſt-à-dire, les Iſraëlites & les Proſélytes répandus en différentes Provinces, que le Verbe devoit délivrer par le miniſtère de Cyrus. Le terme Hébreu אִי, ſignifie, ſelon Buxtorf, *inſula*, *regio*, *provincia*, des *iſles*, une *région*, une *province*. Nous n'employons pas ici le termes d'*Iſle*, parce que nous ne liſons nulle part que les Chaldéens ayent jamais transféré dans des *Iſles* aucun des Iſraëlites à qui le Prophète ordonne de treſſaillir d'allégreſſe, à cauſe du recouvrement de la liberté.

Verſ. II. IL SERA ENVIRONNÉ. DE NUAGES ET DE TÉNEBRES.

Les armées de Cyrus qui éxécuteront les deſſeins du Tout-puiſſant contre les tyrans de ſon Peuple, voileront ſa préſence, & cacheront ſes opérations aux Chaldéens, qui les attribueront à la valeur des Mèdes & des Perſes. C'eſt ainſi que ces *armées* répandront des *ténèbres* ſur l'œuvre de l'Eternel. Voyez la pag. 405. de notre IIIe Vol.

Ibid. LA JUSTICE ET LA MISÉRICORDE SERONT LA BASE DE SON THRONE.

C'eſt-à-dire, les deux objets que l'Etre ſuprême avoit en vuë, l'un de détruire l'Empire de Babylone, & l'autre de rendre la liberté aux deſcendans de Jacob, le détermineront à monter ſur ſon thrône.

Verſ. III. LE FEU PRÉCÉDERA SES PAS.

Il eſt aiſé de reconnoître à ces termes les *troupes* de Cyrus, qui ravagent par le fer & par le feu la vaſte Monarchie des Chaldéens, avant que d'arriver à la Capitale.

Ibid. CEUX QUI TIENNENT SON PEUPLE DANS LA DÉTRESSE.

C'eſt-à-dire, les Chaldéens & les

Apoſtats, qui tiennent Iſraël dans l'eſclavage, comme nous l'avons prouvé à la pag. 50 de notre IXe Vol.

Verſ. IV. SES ÉCLAIRS BRILLERONT DANS L'UNIVERS.

Les armes des Mèdes, & les traits enflammés des Perſes qui volent de toutes parts dans la Chaldée. Voyez les pag. 412 & 413. de notre IIIe Vol.

Ibid. LA TERRE.

Sous-entendez, de Babylone.

Verſ. V. LES MONTAGNES.

Les Grands & les Princes de la Chaldée. On en trouvera les preuves à la pag. 259. de notre VIIIe Vol.

Ibid. ETONNÉES A L'ASPECT DE L'ETERNEL.

C'eſt-à-dire, lorſqu'il paroîtra à la tête des Mèdes & des Perſes dans la Monarchie de Babylone.

Verſ. VI. LES CIEUX.

Les Miniſtres du Sanctuaire, comme nous l'avons fait voir à la pag. 381. de notre IIIe Vol.

Ibid. SA JUSTICE.

C'eſt-à-dire, la vengeance qu'il aura tirée des Chaldéens & des Apoſtats.

Ibid. DE L'ÉCLAT DE SA GLOIRE.

Qu'il acquerra par le renverſement des Etats de Balthaſar.

Verſ. VII. TOUS LES ADORATEURS DES OUVRAGES DE LEURS MAINS.

Tous les Peuples qui forment le vaſte Empire de Babylone, adorateurs des fauſſes divinités.

Ibid. ANGES DE L'ETERNEL.

C'eſt-à-dire, *Miniſtres du vrai Dieu.*

Verſ. VIII. DE VOS JUGEMENS.

Que vous aurez portés contre Babylone en faveur de votre Peuple.

Verſ. IX. SUR TOUTE LA TERRE.

C'eſt-à-dire, ſur tous ceux qui l'habitent.

Ibid. DE TOUS LES DIEUX.

Perſonne n'ignore que le terme אֱלֹהִים -Elôhîme, s'entend quelquefois des Princes & des Monarques dans l'Ecriture; & c'eſt le ſens qu'on doit lui donner ici.

Verſ. X. VOUS QUI AIMEZ L'ETERNEL.

C'eſt-à-dire, vous fidèles Iſraëlites.

Ibid. LE CRIME.

L'Idolatrie.

Ibid. DES IMPIES.

Des Babyloniens & des Apoſtats. Nous l'avons prouvé à la page 172. de notre IXe Vol.

Verſ. XI. LA LUMIERE.

La liberté. On en a les preuves à la page 210. du Volume que nous venons de citer.

PSAUME XCVII. Hébr. XCVIII.

Cantate Domino canticum novum.

TITULUS.

Pſalmus.

TITRE.

Pſaume.

AVERTISSEMENT.

LEs notes de Vatable paroiſſent donner les deux premiers Verſets de

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

I. Le Prophète engage les Iſraëlites, de retour dans leur patrie, à chanter les louanges du Tout-puiſſant, de ce qu'il les aura délivrés de la captivité de Babylone.

II. Il peint l'effroi dont ſeront ſaiſis les Chaldéens, & la joie que reſſentiront les

Ibid. DU JUSTE.

De l'Iſraëlite. Cette application eſt prouvée dans les Vol. précédens.

Verſ. XII. LA MÉMOIRE DE SA SAINTETÉ REDOUTABLE.

C'eſt-à-dire, rendez graces au Seigneur, dont la ſainteté s'eſt ſouvenu de nous en opérant les merveilles qui ont frappé de terreur tous les Peuples de la terre.

---

ce Pſaume à Jéſus-Chriſt, laiſſent le reſte aux conjectures, & renvoient à la proſopopée les termes de *fleuves* & de *montagnes*. Eſſayons de fixer le Lecteur par des idées plus certaines.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

I. L'Auteur de ce Cantique exhorte les premiers fidèles à témoigner leur reconnoiſſance au Meſſie de ce qu'il les aura affranchis du joug des Phariſiens & des Idolâtres.

II. Il prédit l'épouvante dont les impies ſeront frappés, tandis que ceux qui s'attacheront

deſcendans de Jacob à la vuë des malheurs dont leurs tyrans ſeront accablés.

I.

1. CAntate in honorem Æterni
Canticum novum;
Eò quòd mirabilia operatus fuerit,
Liberaverit pòpulum ſuum,
Dextrâ ſuâ & brachio ſancto ſuo.

2. Notam faciet Æternus
Libertatem quam præſtiterit.
In oculis gentium
Notam faciet juſtitiam ſuam.

3. Memor erit miſericordiæ ſuæ,
Et veritatis ſuæ domui Iſraël.
Videbunt omnes fines terræ
Libertatem à Deo noſtro datam.

4. Clangite in honorem Æterni,
Omnis terra, pandite vocem;
Feſtivos edite cantus
Et pſallite.

5. Pſallite in honorem Æterni
In cytharâ.
Cytharæ ſonum pſalterio jungite.

6. Jungite tubis clangorem buccinæ;
Clangite coram Rege Æterno.

à Jéſus-Chriſt, ſeront tranſportés d'allégreſſe, lorſque le Seigneur détruira l'empire du Judaïſme & du Paganiſme.

I.

1. CHantez un Cantique nouveau
En l'honneur de l'Eternel;
Parce qu'il aura opéré des prodiges,
Parce que ſa droite & ſon bras redoutable
Auront délivré ſon Peuple.
2. L'Eternel fera publier
La liberté qu'il aura rendue.
Il fera éclater ſa juſtice
Aux yeux des Nations.
3. Il ſe rappellera ſa miſéricorde,
Et les promeſſes qu'il a faites
A la maiſon d'Iſraël.
Les extrémités de toute la terre
Seront témoins de la liberté
Que notre Dieu nous accordera.
3. Publiez à haute voix
Les louanges de l'Eternel,
Habitans de toute la terre.
Faites entendre au loin votre voix;
Pouſſez des cris d'allégreſſe,
Et faites retentir vos inſtrumens.
5. Faites retentir ſur la harpe
Des Pſaumes en l'honneur de l'Eternel:
Accordez avec elle
Les airs du pſaltérion.
6. Uniſſez le ſon de la trompette
A celui du clairon;
Elevez votre voix
En préſence de l'Eternel notre Roi.

II.

7. Infremet mare,
Et quidquid continet ;
Orbis & habitantes in eo.
8. Flumina plaudent manu,
Pariter montes feſtivos edent Cantus,
Ad præſentiam Æterni.

9. Eò quòd venerit judicare terram,
Judicaverit orbem in juſtitiâ,
Et populos in omnimodâ æquitate.

REMARQUES.

Verſ. I. PARCE QU'IL AURA OPÉRÉ DES PRODIGES.

En vous délivrant de la captivité de Babylone par des moyens imprévus, & par une miſéricorde dont vous n'auriez oſé vous flatter. Tant de merveilles de ſa part méritent bien de la vôtre de nouvelles actions de graces. Nous avons fait l'énumeration des prodiges que le Tout-puiſſant fit alors éclater. Voyez la pag. 116. du IXe Tome de cet Ouvrage.

Ibid. SA DROITE ET SON BRAS REDOUTABLE.

Les Perſes & les Mèdes ſont déſignés par ces mots, comme en avertit

II.

7. La mer & tout ce qu'elle contient,
L'univers & tous ſes habitans
Seront ſaiſis d'effroi.
8. Les fleuves battront des mains ;
Les montagnes feront également
Retentir leurs chants d'allégreſſe,
A l'arrivée de l'Eternel ;
9. Parce qu'il ſera venu juger la terre.
Qu'il aura jugé l'univers avec ſévérité,
Et les peuples
Avec la plus parfaite équité.

M. l'Abbé de *** à la pag. 316. du premier Vol. des Lettres à ſes Elèves. Ces Peuples ont renverſé le grand Empire des Chaldéens, & ont arraché les Iſraëlites à leurs tyrans impitoyables.

Ibid. AURONT DÉLIVRÉ SON PEUPLE.

Suppléez, de la captivité de Babylone. Nous rendons le pronom לו, par ce terme *populum ſuum*, ſon Peuple, parce que ce mot eſt mis ici à la place du nom ; uſage aſſez fréquent dans la Langue ſainte, comme tous les Grammairiens en conviennent, & ſur-tout Glaſſius dans ſa Philologie ſacrée *Tract. de Pronomine.*

Verſ. II. DES NATIONS.

Tant de celles qui ſont captives, que

de celles qui les tiennent dans l'eſclavage.

Ibid. SA JUSTICE.

Cette juſtice, ſelon Dom Calmet, eſt la vengeance que l'Etre ſuprême a fait éclater aux yeux de toute la terre contre Babylone, & contre ſes habitans perſécuteurs des Iſraëlites.

Verſ. III. SA MISÉRICORDE.

Qu'il a autrefois éxercée envers ſon Peuple, ſoit en le faiſant ſortir de l'Egypte, ſoit en le protégeant dans la fuite contre ſes ennemis.

Ibid. SES PROMESSES.

Ces promeſſes conſiſtoient à tirer de la détreſſe les Iſraëlites captifs à Babylone, dès qu'ils reviendroient ſinéèrement à lui, & à les combler de biens après leur retour.

Ibid. LES EXTRÉMITÉS DE TOUTE LA TERRE.

C'eſt-à-dire, tous ceux qui ſont relégués dans les Provinces les plus éloignées de la Monarchie des Chaldéens.

Verſ. IV. HABITANS DE TOUTE LA TERRE.

Suppléez, d'Iſraël.

Verſ. VI. EN PRÉSENCE DE L'ETERNEL NOTRE ROI.

C'eſt-

C'eſt-à-dire, dans le Temple. Mais il faut bien faire attention que ce n'eſt point ſans ſujet que les Iſraëlites de retour dans leur patrie, diſent que Dieu eſt leur Roi. Ils veulent nous faire connoître, par cet aveu, qu'après qu'ils furent affranchis du joug des Babyloniens, l'Eternel ſeul les gouverna, même pour le temporel, par le miniſtère de l'Egliſe. Ainſi nous ne devons point être ſurpris de voir que les Prophètes donnent de tems en tems à l'Epouſe du Verbe la dénomination de Roi, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs.

Verſ. VII. LA MER.

La Chaldée, on en a vu les preuves aux pag. 305. & ſuivantes de notre VIIIe Vol.

Ibid. L'UNIVERS.

L'Empire de Babylone, comme nous l'avons démontré aux pag. 166 & 167. de notre IXe Vol.

Verſ. VIII. LES FLEUVES.

Tous les Peuples délivrés de la captivité. Preſque tous les Interprètes conviennent que ce terme déſigne ici des êtres *intelligens*; il eſt aiſé de s'en

convaincre par la Lecture des ouvrages du Cardinal Hugues, &c.

Ibid. LES MONTAGNES.

Les Princes & les Grands de ces Nations rendues à la liberté.

Verſ. IX. LA TERRE.

Suppléez, de la Chaldée.

Ibid. L'UNIVERS.

Babylone, comme on l'a vu à l'article des termes généraux, Tome IX. pag. 166.

Ibid. LES PEUPLES,

Les captifs.

SECONDE SECTION.

Des Prépoſitions.

LEs Prépoſitions ſont des mots indéclinables qui ſervent à marquer les différens rapports que les idées ont les unes avec les autres ; c'eſt-à-dire, que ces mots expriment le tems, le lieu, ou la fin pour laquelle les choſes ſe font. Elles ont cette dénomination, dit Dom Guarin*, » parce que commu-

* Cap. XII. Libr. I. de Etym. Gram. Hebr. & Chald.

» nément elles ſe mettent devant les » mots, qu'on appelle leur régime « & ſans lequel elles ne peuvent avoir un ſens complet.

La Prépoſition ſimple n'eſt que d'un ſeul mot, comme אֵל -êl, *ad*, à; מִן mîn, *à*, de; עַל nghál, *ſuper*, deſſus. Les compoſées ſe forment de pluſieurs termes, comme אֵל־עֵבֶר -él ngbêbér, *contrà*, contre; מִלִּפְנֵי míllíphenêï, *de ad faciem*, de devant la face. Or ces dernières ſont de deux ſortes. Les unes ſont jointes enſemble de manière qu'on peut les ſéparer, comme עַל־עֵבֶר ngbál ngbêbér, *è regione*, vis-à-vis; les autres ſont inſéparables du Nom, du Pronom, du Verbe, de la Prépoſition ou de l'Adverbe auxquels elles ſont uniés. Comme בַּלַּיְלָה bálaïlâh, *per noctem*, pendant la nuit; אֵלַיִךְ -êléïkhâ, *propter te*, à cauſe de vous; לִשְׁמֹר líshemôr *ad cuſtodiendum*, pour garder; מִבַּלְעָדַי míbbáleghàdêï, *ſine*, ſans; מִמַּעַל mímmêghál *deſuper*, de deſſus.

En les enviſageant du côté de la ſignification, on peut les diviſer en autant de ſortes, qu'il y a d'eſpèces de rapports. Mais, comme il y a une infinité de manières de conſidérer les choſes les

unes à l'égard des autres ; que d'ailleurs un même rapport eſt ſouvent ſignifié par pluſieurs Prépoſitions, & qu'une même Prépoſition marque divers rapports ; il ſeroit trop long d'en faire ici une diviſion exacte & détaillée. Ainſi nous nous contentons de renvoyer le Lecteur aux Ouvrages des Auteurs qui ſe ſont le plus étendus ſur cette matière ; comme à la Philologie ſacrée de Glaſſius, à la Grammaire Hébraïque & Chaldaïque de Dom Guarin, & à la Concordance Hébréo-Chaldaïque de Noldius. Ce qu'on ne doit donc jamais perdre de vuë pour les rendre avec ſuccès, c'eſt que leurs ſignifications ne ſont point invariables, & qu'elles ne peuvent être fixées que relativement à ce qui précède & à ce qui ſuit. Il y a de plus des règles particulières qu'on ne doit point négliger, par exemple, quand pluſieurs ſont jointes enſemble, comme dans le mot *millíphenêï*.

Les Grammairiens & les Interprètes, en traduiſant ce terme, ſuppriment tantôt le ל *lâméd*, & tantôt le מ *même*. L'exactitude éxigée par la Grammaire ne s'accommode pas d'une telle liberté,

non plus que de la traduction qu'Arias Montanus & le père Debiel * font de ces mots dans leurs Verſions interlinaires.

Il auroit cependant été facile de ſe tirer de la difficulté que préſente l'union de ces deux Particules, ſi l'on eût fait une étude plus profonde de cette partie de Grammaire que nous appellons la ſcience des *réticences*. On ſe ſeroit certainement apperçu que le *même* du mot *millephânim*[e] ou *milliphenêï* ne pouvant ſe rapporter à rien, éxigeoit un ſupplément, puiſqu'il laiſſe au *lâméd* le ſoin de régir פָּנִים phânîm[e] ou פְּנֵי phenêï, & qu'il ſe trouve ſeul, par conſéquent inutile, & dénué de toute fonction. Or, comme chez les Hébreux, toute lettre a ſa valeur, celle-ci n'eſt pas oiſive. Il faut donc, pour la faire valoir, lui ſuppléer un mot que le ſens du Texte paroiſſe déſirer; alors on ſatisfait pleinement à la Grammaire. Mais, avant d'entrer dans l'explication de cette Particule compoſée, il faut dire

* Auteur d'une Verſion interlinaire de la Bible, imprimée à Vienne en Autriche en 1743.

un mot du *mêm*ᵉ & du *lâméd* qui ſe trouvent joints avant *phânîm*ᵉ ou *phenê*ᵢ.

I°. ם *mêm*ᵉ avec un *dâghèsh* dans le *lâméd* qui le ſuit, eſt, ou une *Prépoſition*, qui veut qu'on lui ſupplée un *nom Subſtantif*; ou bien elle eſt une *négation*: alors elle éxige qu'on lui ſupplée un *Verbe*.

En qualité de *Prépoſition*, elle ſignifiera *de*, *ex*, *è*, *ob*, ou *propter*, avec le *nom Subſtantif* ſuppléé, ſelon que le ſens du Texte le demandera.

En qualité de *partieule négative mêm*ᵉ ſe rendra par *ne*, *necnon*, *ut non*, ou *ita ut non*, avec un Verbe qu'on lui ſuppléera, ſelon le ſens éxigé par le Texte.

Ces neuf ſignifications ſont tirées de Noldius, qui en donne 42. à la Particule *mêm*ᵉ. Nous nous contenterons de celles que nous venons de rapporter pour éxécuter notre opération.

II°. Le *lâméd* a auſſi 42 ſignifications dans l'Auteur que nous venons de citer. Nous nous bornons à l'exprimer avant *phânîm*ᵉ ou *phenê*ᵢ par le Génitif du nom auquel il donne la loi, parce qu'il y eſt joint. Ainſi *phânîm*ᵉ doit être mis au Génitif ou au Datif lorſque

lâmed déſigne l'un ou l'autre de ces deux cas. On verra dans les exemples ſuivans les ſignifications que nous donnons à cette Particule, lorſqu'elle n'eſt point la marque du Génitif, ou du Datif.

III°. *Phânîm* ou *pheni* ayant beaucoup de ſignifications, un petit nombre d'entr'elles ſuffira pour éclaircir la phraſe où l'un de ces deux mots ſe trouve. Ces ſignifications ſont *preſentia, perſona, majeſtas, facies, apparitio, aſpectus, conſpectus, vultus, impetus, ira, habitatio, ſedes.*

ARTICLE I.

Texte où le même de millephânîme ſe rend par la Prépoſition à, en lui ſuppléant un Verbe.

LE Seigneur, dans le 26e Verſ. du XLIe Ch. d'Iſaïe, adreſſe aux Nations Idolâtres les paroles ſuivantes. *Quis annuntiavit ab initio? Nunc agnoſceremus:* Quis à (ſeculis) ad ante, *id eſt*, anteactis ſeculis, oûmillephânîme? *Nunc diceremus rectè vaticinatus eſt: ſed nullus annuntiavit; ſed nullus audire fecit; imò nemo audivit verba veſtra:*

» Qui de vous a prédit ces choſes dès
» le commencement? Nous le recon-
» noîtrions maintenant pour Prophète.
» Qui les a annoncées *dans les tems an-*
» *térieurs?* Nous avouerions aujour-
» d'hui que ſes prédictions ſont vérita-
» bles. Mais perſonne ne les a ni pré-
» dites, ni annoncées : on n'a pas même
» entendu une ſeule de vos paroles. «

ARTICLE II.

Texte où le mêm^e *de* mîlliphenîm^e *ſe rend par la prépoſition Latine* è, *en lui ſuppléant un nom.*

DAns le 29e Verſ. du Chap. VIe du IIIe Livre des Rois, l'Hiſtorien ſacré s'énonce en ces termes. *Et omnes parietes Templi per circuitum ſculpſit celaturis; in quibus incidit Cherubim & palmas, & celaturas florum patulas,* è latere quod aſpectui objiciebatur, *mîlliphenîm^e*, & è latere quod erat *extrà aſpectum.* » Salomon fit orner toutes
» les murailles du Temple tout à l'en-
» tour de moulure & de ſculpture, où
» l'on fit des Chérubins, des palmes en
» bas relief, & des fleurs gravées à

» jour, *tant du côté qui étoit en vuë que* » *de celui qui étoit* hors *de la vuë.* «

Le mot *mílliphenîm*[e] étant dans ce Verſet en oppoſition avec le terme מִחוּץ oûlâ[h]khîtsoûn[e], il nous paroît qu'on ne peut mieux rendre ce Texte que de la manière que nous venons de le préſenter.

ARTICLE III.

Textes où le mêm[e] *de* míllíphenâï[e] *ou de* míllephânâï[e] *ſe prend dans une ſignification négative, & demande qu'on ſupplée un Verbe après ce* mêm[e] D.

I°. GEnèſ. XXIII, 8. Abraham dit aux enfans de Heth : *Si ſit penes voluntatem ut ſepeliam mortuam meam,* ne (fœteat) in conſpectu *meo*, míllephânâï[e], *audite me, & intercedite pro me ad Hebron filium Sehor.* » Si vous voulez » bien m'accorder la grace d'enterrer » mon épouſe qui vient de mourir, *de* » *peur que ſon cadavre* (n'exhale) *une* » *mauvaiſe odeur en ma préſence,* » écoutez-moi, & intéreſſez en ma » faveur Hébron fils de Séhor. «

II°. Exod. XXIII, 28. Le Seigneur fait cette promeſſe aux Iſraëlites ; mot à mot. *Et emittam crabronem ad faciem tuam, qui expellet Hevæum, & Cananæum & Hethæum* de ante faciem tuam, *millephânékhâ :* traduiſez, *ne conſiſtant coram te.*

D'abord nous rendons *même* par *ne* ou *ut non.* Enſuite nous lui ſuppléons le Verbe *conſiſtant*, exigé par le ſens que préſente l'hiſtoire. Enfin nous traduiſons *lephânékhâ* par *coram te.* » J'enverrai devant vous un frélon ; * Il » chaſſera les Hévéens, les Cananéens » & les Héthéens, *enſorte qu'ils ne* » (pourront tenir) *en votre préſence.* «

III°. Lévit. XXII, 3. L'Eternel ordonne à Moyſe d'adreſſer ces paroles à ſon Peuple. *In generationibus veſtris quivis homo qui acceſſerit de ſtirpe veſtrâ ad ſancta quæ conſecraverunt filii Iſraël Æterno, in quo eſt immunditia, ſanè exſtindetur anima ejus*, nec (vivet) coram me ; *millephândî.* » Quiconque de votre race dans la ſuite de

* Ce Frélon, ſelon la Verſion Arabe du Chap. XXIV. de Joſué Verſ. 10. veut dire, la frayeur, *terror*, que nous appellons *terreur panique.*

» vos générations, étant ſouillé, tou-
» chera aux choſes ſaintes que les en-
» fans d'Iſraël auront conſacrées à
» l'Eternel, ſon ame ſera ſûrement ex-
» terminée, *& il ne (vivra) pas en*
» *ma préſence.*«

IV°. Deuter. IX, 4. Moyſe réprime en ces termes l'orgueil de ſes frères. *Ne proferas in corde tuo, cùm deleverit eas Æternus Deus tuus, ita* ut non (conſiſtant) coram *te*, míllephânéïkhâ *hæc verba: Propter juſtitiam meam introduxit me Æternus ad poſſidendam terram hanc in hæreditatem, cùm propter impietates deleverit Æternus nationes iſtas coram te.* » Après
» que l'Eternel votre Dieu aura détruit
» ces nations, *en ſorte quelles ne (puiſ-*
» *ſent plus tenir) en votre préſence*,
» ne dites point ceci dans votre cœur:
» C'eſt en récompenſe de ma juſtice
» que l'Eternel ma fait entrer dans
» cette terre, pour la poſſéder en hé-
» ritage, puiſque c'eſt en punition de
» leurs impiétés qu'il les a exterminées.«

V°. Ibid. XI, 23. On préſente ce motif d'eſpérance aux enfans d'Iſraël. *Diſperdet Æternus omnes gentes iſtas*, ita ut non (conſiſtant) ad conſpectum

veſtrum, millíphenêikhém^e, *& poſſidebitis gentes magnas, licet ſint vobis fortiores.* » L'Eternel exterminera toutes » ces nations, au point qu'elles ne » *pourront plus (tenir) en votre pré-* » *ſence*; vous vous en rendrez les Maî- » tres, quoiqu'elles ſoient plus puiſ- » ſantes que vous. «

VI°. Ibid. XXXI, 3. *Æternus Deus tuus tranſibit ante te, ipſe diſperdet gentes iſtas*, ita ut non (conſiſtant) coram te, míllephânéikhâ, *& poſſidebis eas. Joſue verò tranſibit ante te, ſicut juſſit Æternus.* » L'Eternel votre » Dieu précédera vos pas. Il exterми- » nera lui-même ces nations, *en ſorte* » *qu'elles ne (puiſſent plus tenir) en* » *votre préſence*; & Joſué marchera » à votre tête, comme l'Eternel l'a or- » donné. «

VII°. Joſué XXIII, 5. *Æternus Deus veſter iratus deturbabit eas vobis cernentibus, & expellet eas*; nec ſubſiſtent ad conſpectum *veſtrum*, míllíphenêikhém^e; *& poſſidebitis terram earum, ſicut pollicitus eſt vobis Æternus Deus veſter.* » L'Eternel votre » Dieu exterminera ces nations dans » ſa colère, & il les diſperſera ſous

» vos yeux, *ſans (qu'elles puiſſent te-*
» *nir) en votre préſence* ; & vous poſ-
» ſéderez leur pays en héritage, comme
» l'Eternel votre Dieu vous l'a promis
» avec ſerment. «

VIII°. Ibid. 13. *Scitote igitur quòd non perget Æternus Deus veſter expellere gentes iſtas*, ita ut non conſiſtant ad conſpectum *veſtrum*, míllíphenêï-khém[e], *ſed erunt vobis in laqueum, in offendiculum, & in ſpinam in latere veſtro, & aculeum in oculis veſtris, donec expellat vos de terrâ hâc optimâ, quam dedit vobis Æternus Deus veſter.* » Tenez donc pour très-certain que
» l'Eternel votre Dieu n'exterminera
» point ces nations, *de telle ſorte qu'elles ne (puiſſent plus s'oppoſer) à*
» *vous* ; mais elles ſeront pour vous un
» piège où vous ſerez pris, une pierre
» qui vous fera tomber, des pointes
» qui vous perceront le côté, & des
» épines qui vous piqueront les yeux,
» juſqu'à ce qu'il vous enlève de cette
» terre excellente, qu'il vous a donnée. «

IX°. Livre I. des Rois XVIII, 12. L'Ecrivain ſacré s'exprime ainſi : *Timebat ergo Saül* ne (ſuſtineret) aſpectum *Davidis*, míllíphenâï[e] Dâoûíd, *eò*

quòd eſſet Æternus cum eo, & à ſe receſſiſſet. » Saül s'appercevant que l'E-
» ternel s'étoit retiré de lui pour s'at-
» tacher à David, craignoit de *s'expo-*
» *ſer à ſes regards.* «

La preuve de cette Traduction ſe trouve au commencement du Verſ. 13. dans ces mots : *& amovit eum à ſe ;* » il éloigna David d'auprès de lui. «

Il ſeroit difficile de rendre en François le mot *millíphenêi* de ce Texte par les expreſſions *de devant.* C'eſt pourquoi M. le Gros traduit : » *Saül* » *commença donc à appréhender David.* « Le *même* eſt rendu en qualité de prépoſition dépendante de *timuit*, & qui ſe joint à *David :* Mais le mot Hébreu *líphenêi* n'eſt point du tout exprimé. En liſant cette Verſion Françoiſe on diroit que l'Original porte ſeulement ces expreſſions, וַיִּרְא שָׁאוּל מִדָּוִד oûâïâre- shâoûl mîddâoûîd ; & *timuit Ṣaül à Davide*, ou *Davidem.* » Il faut » donc traduire : *Saül craignoit de* » (*ſoutenir*) *le regard de David.* «

X°. Ibid. Liv. II. Ch. VII. Verſ. 15. Le Texte porte מִלְּפָנֶיךָ míllephânéïkhâ, *de ad faciem tuam*, de devant votre face. Mais toutes les Verſions, excepté

la Chaldaïque, paroiſſent avoir lû מִלְּפָנַי míllephânâï^e *de ad faciem meam.* Ainſi nous traduiſons ces mots qui regardent Saül : אֲשֶׁר הֵסַרְתִּי מִלְּפָנַי -àshér hàsîróthî míllephânâï^e, *quem amovi non* (*regnabit*) *ſub auſpiciis meis.* » Je l'ai » rejetté, il ne (règnera) pas ſous » mes auſpices. « C'eſt pourquoi nous rendons tout ce Verſet de la manière ſuivante. » Je ne retirerai point ma » miſéricorde de David, comme je l'ai » retirée de Saül. Je l'ai rejetté, il ne » (règnera) plus ſous mes auſpices. «

XI°. Ibid. Liv. III. Chap. VIII. Verſ. 25. Salomon adreſſe cette prière au Seigneur. *Nunc igitur, Æterne, Deus Iſraël, cuſtodi ſervo tuo patri meo quæ pollicitus es ei, dicens : Non excidetur de ſemine tuo vir, nec* (deſinet) míllephânâï^e *ſedens ſuper thronum Iſraël; dummodò tamen cuſtodiant filii tui viam ſuam, & ambulent coram me, ſicut ambulaſti in conſpectu meo.* » Conſervez donc maintenant, » Eternel, Dieu d'Iſraël, à David » mon père votre ſerviteur, ce que » vous lui avez promis en ces termes : » Toute votre race ne ſera jamais » éteinte, *& il y aura toujours* de vos

» héritiers qui ſeront aſſis ſur le thrône
» d'Iſraël ; pourvû néanmoins que vos
» enfans veillent ſur leur conduite, &
» qu'ils marchent en ma préſence
» comme vous l'avez fait vous-même.«

XII°. Liv. I. des Paralip. Ch. XVI. Verſ. 30. On trouve ces mots : חִילוּ מִלְּפָנָיו khîloû míllephânâïoû khôl hâ-âréts, *partûs doloribus cruciemini*, de ad faciem ejus, *omnis terra*. On traduit en François *míllephánâïoû* par *devant ſa face*, & l'on ne rend point alors la Prépoſition *même*. Or, pour l'exprimer il faut la regarder comme une Particule négative, qui demande après elle un Verbe qu'on doit ſuppléer. Alors vous traduirez ainſi ce Texte : *Partûs doloribus cruciemini*, non (ſuſtinentes) aſpectum ejus *univerſi habitatores terra. Fundavit enim orbem immobilem.* » Vous tous habitans de la
» terre, ſoyez tourmentés par les dou-
» leurs de l'enfantement, parce que
» vous ne pourrez (ſoutenir) ſes re-
» gards. Car il a lui-même affermi l'uni-
» vers ſur des fondemens inébran-
» lables.«

XIII°. Ibid. XIX, 18. On lit mot à mot : *Fugit Syria* de ad aſpectum *Iſraëlis*,

Traduiſez, *fugit Syria* non (ſuſtinens) aſpectum *Iſraëlis*, míllíphenêï ïíçerâ-êl. *Les Syriens* ne pouvant (ſoutenir) la préſence d'*Iſraël*, *prirent la fuite.*

Ces éxemples ſuffiroient pour faire voir que lorſqu'on prend la Particule מ *même* dans ſa ſignification négative avant le mot *líphenêï*, il faut ſuppléer un Verbe après *même*. Cependant, pour ne rien laiſſer à déſirer ſur cet Article, nous le continuons par les éxemples ſuivans.

XIV°. Liv. II. des Paralip. Ch. VI. Verſ. 16. La prière que Salomon avoit faite dans le Verſ. 25. du Chap. VIII. du III. Liv. des Rois, eſt répétée en ces termes : *Nunc igitur, Æterne, Deus Iſraël, cuſtodi ſervo tuo patri meo quæ pollicitus es ei, dicens : Non excidetur de ſemine tuo vir*, nec (deſinet) míllephânâïe ſedens *ſuper thronum Iſrael, &c.* » Conſervez donc maintenant, Eter-» nel, Dieu d'Iſraël, à David mon » père votre ſerviteur, ce que vous lui » avez promis en ces termes : Toute » votre race ne ſera jamais éteinte, & » *il y aura toujours* de vos héritiers » qui ſeront aſſis ſur le thrône d'Iſraël.«

XV°. Ibid. XXXII, 7. On encou-

rage ainſi la nation ſainte. *Confortémini & roboremini ; ne timeatis neque paveatis præſentiam Regis Aſſyriorum*, neque (reformidetis) præſentiam, míllíphenêi, *iſtius multitudinis totius ; multò enim plures ſunt nobiſcum, quàm cum illo.* »Armez-vous de force, & conduiſez-vous en gens de cœur ; ne craignez, ni n'appréhendez la préſence » du Roi des Aſſyriens, *ne ſoyez pas » même (frappés de frayeur) à la vuë* » de toute cette multitude qui l'accompagne, parce que nous avons » plus de combattans que lui. «

XVI°. Ibid. XXXIV, 17. La Prophéteſſe Holda parle ainſi aux Envoyés de Joſias. *Eò quòd emollitum ſit cor tuum, & te humiliaveris*, nec (concitaveris) iram *Domini, cùm audiſti minas ejus adversùs locum hunc, & adversùs habitatores ejus, ſed depreſſus ſis ad faciem meam, ſcideris veſtimenta tua, & fleveris coram me, tactus animo tuo pariter exaudiam te, aſſerit Æternus.* » Parce que votre cœur s'eſt attendri, que vous vous êtes humilié, » *& que vous n'ayez pas (aigri) la colère du Seigneur*, míllíphenêi Elóhîm, » lorſque vous avez entendu les me-

» naces qu'il faiſoit contre cette ville, » & contre ſes habitans ; mais que » proſterné en ma préſence, vous avez » déchiré vos vêtemens, vous avez » verſé des larmes ; touché de ces diſ- » poſitions, je vous ai auſſi éxaucé ; l'E- » ternel vous en aſſure. « Dans ce Texte *lâméd* eſt la marque de l'accuſatif, & *phânîm*[e] ſe prend pour *ira*, colère.

XVII°. Ibid. XXXVI, 12. Il eſt dit d'un des derniers Rois de Juda: *Fecit malum (Sedecias,) dùm oculis eum fovebat Æternus Deus ejus*, neque (reveritus eſt ſuſtinere) præſentiam, millíphenê[i], *Jeremiæ Prophetæ eum alloquentis ex ore Æterni.* » Sédécias a com- » mis le mal dans le tems même que » l'Eternel ſon Dieu le favoriſoit de ſes » regards, *& il a eu l'audace de ſoute- » nir la préſence* du Prophète Jérémie, » qui lui répétoit les paroles qu'il avoit » reçues de l'Eternel. «

XVIII°. Nous liſons dans le Verſ. 8. du IV. Chap. du Liv. d'Eſther. *Et exemplaris deſcriptionem edicti quod datum fuerat in Suſan de diſperdendis eis dedit ei ad oſtendendum Eſther, ad exponendum ei, eique juberet ut intraret ad regem*, & deprecaretur eum,

& quæreret (ne executioni mandaretur edictum) Majeſtatis ejus *adversùs populum ſuum.* »Mardochée donna à Athach » une copie de l'original de l'Edit qui » étoit affiché dans Suſe pour la perte » des Juifs, afin qu'il le fit voir à la » Reine, qu'il lui en expliquât le con- » tenu, & qu'il l'avertît d'aller trou- » ver le Roi, pour le ſupplier & le » conjurer *de ne point laiſſer éxécuter* » *l'Edit que Sa Majeſté*, millephânâïoû, » *avoit porté* contre ſon Peuple. « Il s'agit ici d'Eſther qui va prier Aſſué- rus que ſon Edit contre les Juifs ne ſoit pas éxécuté. *Lâméd* eſt la *marque* du Génitif, & *phânîm*ᵉ ſe prend pour *Majeſtas ;* & le mot à mot eſt, *& deprecaretur eum de ad faciem ejus.*

XIX. Ibid. VII, 6. La Reine parle ainſi à Aſſuérus. *Cui reſpondit Eſther: Anguſtia premens & inimicus Aman peſſimus iſte. Quibus auditis Aman, territus eſt*, vultum *Regis & Reginæ* ferre non (ſuſtinens) *millîphenêï*. Eſther répondit à Aſſuerus : » C'eſt cet homme » qui eſt notre perſécuteur ; c'eſt cet » Aman notre ennemi mortel. A ces » mots Aman fut ſaiſi de crainte, *ne* » (*pouvant ſoutenir*) *les regards* du

» Roi ni de la Reine. « C'eſt auſſi de cette manière que l'Auteur de la Vulgate a rendu ces dernières expreſſions, très-bien ſaiſies par M. le Gros.

XX°. Dans le Verſet 14. du IIIe Ch. de l'Eccléſiaſte Salomon dit : *Novi quòd omne quod fecit Deus, illud ſit immutabile, illi nihil addendum, ab eoque nihil eſſe detrahendum ; Deus enim ſic egit, ut timore percuſſi* non peccent adversùs majeſtatem ipſius, *millephânâïoû.* » J'ai reconnu qu'on » ne peut rien changer à tout ce que » Dieu a fait ; qu'on ne peut en rien » ôter, ni rien y ajoûter : & par cette » conduite, Dieu inſpire aux hommes » une crainte pleine de reſpect, *afin* » *qu'ils ne péchent point contre ſa ma-* » *jeſté.* « *Lâméd* veut dire *contrà*, Nol. Art. VII.

XXI°. Ibid. VIII, 12 & 13. On établit en ces termes la différence du bonheur du juſte & de l'impie. *Licèt peccator perpetraverit malum centies, & prolonget Deus dies ejus, nihilominùs certus ſum quod melius erit timentibus eum, timentibus* ne (peccent) adversùs majeſtatem ejus, *millephânâïoû : è contrà non benè erit impio, & non pro-*

longabit dies ejus ; ſed evaneſcent ſicut umbra quicumque non timent ne (peccent adversùs majeſtatem ejus, *millíphenêï-Elóhîm*. » Quoique l'impie ait » cent fois commis le crime, & que » Dieu le tolère, je ne ſuis pas moins » aſſuré que ceux qui le craignent, & » qui redoutent *de (pécher) contre ſa* » *majeſté*, auront un ſort plus heureux : » je ſuis ſûr au contraire qu'il n'y aura » point de bonheur pour l'impie, que » ſa proſpérité ne durera point, & » que les jours de ceux qui ne crai- » gnent point *d'offenſer la majeſté du* » *Seigneur paſſeront* comme l'ombre.«

XXII°. Ibid. X, 5. En décrivant les effets funeſtes que produit le mauvais choix de ceux que l'on deſtine à remplir les places, Salomon s'énonce ainſi : *Eſt malum quod adverti ſub ſole, ſicut per errorem*, non (advertentis) perſonæ Principis, vel, ob (defectum) attentionis Principis כִּשְׁגָגָה שֶׁיֵּצֵא מִלִּפְנֵי הַשַּׁלִּיט khísheghâghâh shéïïtsâ-míllíphenêï hásháliïts. »C'eſt un malheur que j'ai » remarqué dans ce monde, qui arrive » par la faute du Prince, & qui tourne » à ſa confuſion. «

XXIII°. Voyez l'explication du

Verſ. 13. du Pſ. L. Hébr. LI. num. 8. de l'Article des Prépoſitions, Obſervation X. à la fin du Vol. ſuivant.

XXIV°. Pſaume XCVI. Hébr. XCVII. 5.

מִלִּפְנֵי אָדוֹן *millíphenêï -àdóne*
מִלִּפְנֵי יְהוָה *millíphenêï ïehôhâh*
Non (ſuſtinentes) aſpectum Dominatoris,
Non (ſuſtinentes) aſpectum Æterni.

On a vu comment nous rendons ce Verſet en François à la pag. 107. de ce Volume.

XXV. Pſ. CXIII. Hébr. CXIV, 7. Le Prophète s'exprime en ces termes au ſujet des habitans du pays de Canaan, qu'il déſigne par le nom général de *terre.*

Míllíphenêï -àdône
hoûlî -âréts
Míllíphenêï -Elôâh ïá^{n}ghàkób.
Non (ſuſtinens) *aſpectum Dominatoris,*
Non (ſuſtinens) *aſpectum Dei Jacob,*
Affecta eſt terra
Ingentibus torminibus parturientis.
La terre ne pouvant *ſupporter*
Les regards du ſouverain Maître,
Ni ceux du Dieu de Jacob,
Éprouva les cruelles douleurs
De l'enfantement.

XXVI°. On trouvera le Verſ. 19.

du XLVIIIe Chap. d'Iſaïe développé dans le num. 8. de l'Article des Prépoſitions du Pſ. L. Hébr. LI. à la fin du Vol. XIIe.

XXVII°. Jérémie XVI, 17. Le ſouverain Maître dit des Iſraëlites:

Oculi mei in omnes vias eorum;
Non ſunt abſcondita,
Millephânâïe
Ita ut nullatenùs (ſint) ſub conſpectu meo,
Neque fugit iniquitas eorum
Conſpectum oculorum meorum.
J'ai les yeux fixés
Sur toutes leurs démarches,
Elles ne ſont point cachées
Au point que je ne puiſſe les voir,
Et leur iniquité
Ne peut ſe dérober à mes regards.

XXVIII°. Id. XXXI, 36. Le Seigneur donne cette aſſurance.

Si diſceſſerint leges illæ,
Ita ut non (exiſtant) coram me,
Millephânâïe
Pariter ſemen Iſraël
Deſinet eſſe gens ſub aſpectibus meis:
Declarat Æternus.
Si les loix établies par l'auteur de la nature
Peuvent ceſſer *au point*
De ne plus (éxiſter) en ma préſence,
De même la nation d'Iſraël ceſſera
De former une Nation à mes yeux:
C'eſt l'Eternel qui le déclare.

XXIX°. Id.

XXIX°. Id. XXXIII, 18. On lit cette conſolante promeſſe.

E Sacerdotibus Levitis
Non excidetur vir;
Ita ut non (ſit) in conſpectu meo,
Míllephânâïe.
Qui aſcendere faciat oblationem,
Et thure munus adoleat,
Et offerat ſacrificium cunctis diebus.
La race des Prêtres deſcendus de Lévi,
Ne manquera jamais *au point*
Qu'il n'y (ait) perſonne
Qui préſente l'oblation,
Qui encenſe le préſent,
Et qui offre tous les jours le ſacrifice
En ma préſence.

XXX°. Daniel prédit en ces termes la défaite des troupes qui combattront en faveur de Démétrius. Verſ. 22. de ſon Chap. XI.

Et brachia inundationis inundabuntur,
Ita ut non poſſint (reſiſtere) conſpectui ejus,
Míllephânâïoû.
Les bras qui ſe répandront ſeront ſubmergés,
Au point qu'ils ne pourront (ſoutenir) ſes regards.

C'eſt-à-dire, ſelon Cornélius à Lapide. » Les troupes, qui viendront au » ſecours de Démétrius, qui ſe ré» pandront de toutes parts comme des » ruiſſeaux, ſeront ſubmergées par celles

» d'Antiochus, qui, ſemblables à un » fleuve d'un plus gros volume d'eau, » couleront avec plus de rapidité. « *Auxilia Demetrii, quæ tanquam rivuli undique confluent, ab Antiocho, tanquam majore quodam fluvio, obruentur.*

Nous devrions encore rapporter ici les Verſets 3 & 10. du IVe. Chap. de Jonas ; mais, comme nous l'expliquons dans le num. 8. de l'Article des Prépoſitions de la Xe Obſervation ſur le Pſ. L. nous nous contentons maintenant d'y renvoyer le Lecteur.

Tels ſont les *millíphenêï*, ou *millephânâïoû* de l'Ecriture ſainte dont le *mêm^e* ſe prend négativement, & demande qu'on lui ſupplée un Verbe.

ARTICLE IV.

Textes où le mêm^e *de* míllíphenêï *ſe prend pour une Prépoſition qui demande qu'on ſupplée un nom Subſtantif entr'elle & le* lâméd *qui la ſuit.*

I°. GEnèſ. IV, 16. l'Hiſtorien ſacré s'énonce ainſi : *Et egreſſus eſt Caïn* è (loco) præſentiæ míllíphenêï *Æterni*, id eſt, ubi apparuerat Æternus Caïn, *& ſedit in terra Nod antè Eden.* » Caïn

» s'étant retiré de l'*endroit où l'Eter-*
» *nel lui avoit apparu*, fixa ſon ſéjour
» dans le pays de Nod vers l'orient
» d'Eden. «

II°. Ibid. XLI, 45. Nous liſons ces paroles. *Joſeph diſceſſit* è (loco) præſentiæ *Pharaonis*, יֵצֵא מִלִּפְנֵי פַרְעֹה iâtsâ-mílliphenêi Phâre^{n}ghóh, id eſt, *ex urbe in quâ reſidebat Pharao.* » Joſeph ſortit
» de la ville où Pharaon demeuroit,
» pour parcourir toutes les Provinces
» d'Egypte. «

III°. Ibid. XLVII, 10. On peint ainſi la manière dont Jacob quitta Pharaon. *Poſtquàm fauſta precatus eſſet Pharaoni Jacob, diſceſſit* è (loco) præſentiæ *Pharaonis* míllíphenêi, *id eſt*, ex ædibus quas habitabat *Pharao.* » Jacob, après avoir ſouhaité toutes ſor-
» tes de bonheur à Pharaon, ſe retira
» *(du Palais) habité par ce Prince.*«

IV°. Exode XXXV, 20. Il eſt dit des deſcendans de Jacob : *Tunc egreſſus eſt omnis cœtus filiorum Iſraël* de (loco) præſentiæ Moyſis, *míllíphenéi môshéh*, id eſt, *de* loco ubi aderat *Moyſes diſceſſerunt omnes filii Iſraël.* » Alors tous les enfans d'Iſraël aſſem-

» blés ſe retirèrent de *l'endroit où étoit* » Moyſe. «

V°. Ibid. XXXVI, 3. On trouve : *Et ſumpſerunt* in (loco) míllíphenêï, præſentiæ *Moyſis quamcumque oblationem quam attulerant filii Iſraël, ad opus miniſterii ſanctitatis, ad faciendum illud ; itaque illi adduxerunt ad eum munera voluntaria ſingulis matutinis.* » Les ouvriers ayant pris dans *(le* » *lieu) où étoit* Moyſe tous les dons » qu'avoient offert les enfans d'Iſraël, » pour faire tout ce qui devoit ſervir » dans le lieu ſaint, les mirent en » œuvre ; ce qui engagea le peuple à » apporter à Moyſe tous les matins » des préſens, qu'il faiſoit volontai- » rement. «

VI°. Lévit. IX, 24. On voit les effets que produiſit ſur le peuple d'Iſraël la préſence du Seigneur. *Nam erupit ignis* de (loco) præſentiæ Æterni, *míllíphenêï ïehôâh*, id eſt, *ubi apparebat Æternus, & conſumpſit ſuper altare holocauſtum & adipes. Quod videns omnis populus, feſtivos edidit cantus, & cecidit in faciem ſuam.* » Car » un feu ſorti *de l'endroit où* l'Eternel » avoit apparu, conſuma l'holocauſte

» & les graiſſes, qui étoient ſur l'autel.
» Tout le peuple témoin de ce prodige
» fit retentir des cantiques d'allégreſſe,
» & ſe proſterna le viſage contre
» terre. «

VII°. Ibid. X, 2. On décrit le châtiment d'Abiron & de ſes complices, de la manière ſuivante : *Et erupit ignis* de (loco) præſentiæ Æterni *millîphenêi ïehôâh*, id eſt, *ubi erat Æternus*, qui *devoravit eos, & mortui ſunt in præſentiâ Æterni.* » Un feu ſorti *du* » (*lieu*) *où étoit l'Eternel*, les dé-» vora, & ils moururent en ſa pré-» ſence. «

VIII°. Ibid. XVI, 12. On apprend en ces termes ce que le Grand-Prêtre doit faire : *Aſſumet deinde thuribulum plenum prunis ignitis ſuper altare, quod eſt* in (loco) præſentiæ Æterni, *millîphenêi ïehôâh*, id eſt, *de loco ubi ſedet* Æternus *ſuper Cherubim, & plenum manibus ſuis aromatum in pulverem redactorum ; & adducet è domo ad velum.* » Il prendra enſuite l'encenſoir » plein de charbons allumés qu'il aura » tirés de deſſus l'autel, qui eſt dans » (*l'endroit*) *où l'Eternel* repoſe ſur les » Chérubins, & plein ſes deux mains

» de parfums aromatiques pulvériſés ;
» & il les tranſportera du Temple der-
» rière le voile. «

IX°. Nombres XVI, 46 ; mais XVI, 11. ſelon l'Hébreu : Moyſe donne cet ordre à Aaron. *Sume thuribulum, & pone in illud ignem de ſuper altare, pone etiam ſuffitum ; & abi citiùs ad cœtum, & expia ſuper eos, quia egreſſa eſt ira deſeviens* è (loco) præſentiæ Æterni, *millîphenêi iehôâh*, id eſt, *è (loco) ubi apparebat gloria Æterni ;* ſcilicet, *ſuper tecto fœderis*, (*ut notatur Num. XIV. 10.*) » Prenez votre encenſoir ;
» mettez y du feu (tiré) de deſſus l'au-
» tel ; mettez ſur ce feu des parfums ;
» & allez promptement vers le Peuple,
» pour le purifier, car la colère & l'in-
» dignation de l'Eternel éclatent déja
» *du (lieu) où brilloit ſa gloire.* «

X°. Ibid. XVII, 9. ſelon la Vulgate & la Polyglotte d'Angleterre ; mais XVII, 24. ſelon l'Hébreu. *Eduxit igitur Moyſes omnes virgas* de (loco) præſentiæ Æterni *millîphenêi iehôâh ;* oſtendit *omnibus filiis Iſraël ; ut agnoverunt, ſumpſit unuſquiſque virgam ſuam.* » Moyſe tira donc toutes
» les verges *du (lieu) où l'Eternel ap-*

» *paroiſſoit*, pour les faire voir à tous » les enfans d'Iſraël; & chacun re» connut & reprit la ſienne. «

XI°. Ibid. XX, 9. *Sumpſit igitur Moyſes virgam* de (loco) præſentiæ Æterni *millíphenê ïehôâh*, id eſt, *ubi ſedebat Æternus*, ſcilicet, *de arcâ*, ſicut *præceperat ei.* » Moyſe prit donc » la verge *dans le (lieu) où l'Eternel* » *avoit fixé ſon ſéjour*, comme il le » lui avoit ordonné. «

XII°. Deuter. XVII, 18. On apprend ce que doit faire le Roi lorſqu'il ſera parvenu à la couronne. *Cùm autem ſederit in ſolio regni tui, tranſcribet ſibi duplum legis hujus ex volúmine quod eſt* in (loco) præſentiæ ſacerdotum *millíphenê hákhóhànîm*, id eſt, *de (loco) ubi reſident Sacerdotes*, ſcilicet *ſummi*; habebitque *ſecùm ut legat in eo omnibus diebus vitæ ſuæ.* » Après » qu'il ſera monté ſur le thrône, il » fera tirer pour ſon uſage une copie » de l'exemplaire de cette loi, *qui eſt* » *dans le (lieu) où reſtent les Grands-* » *Prêtres de la famille de Lévi.* Il la » gardera pour en lire tous les jours » de ſa vie. « Il s'agit ici de l'exemplaire de la loi dont les Rois devoient

avoir chacun une copie. Cet exemplaire devoit être emprunté du lieu où reſidoient les Grands-Prêtres, qui ne quittoient jamais l'endroit où l'Arche faiſoit ſon ſéjour.

XIII°. Liv. I. des Rois VIII, 18. L'Auteur inſpiré prédit en ces termes les plaintes que les Iſraëlites formeront un jour contre leurs Souverains. *Clamabitis die illâ* (ob jura debita) perſonæ, ſeu Majeſtati Regis veſtri, *millíphenê malekhekhém*, quem *elegeritis ; at non exaudiet vos Æternus die illâ.* » Vous crierez alors contre » (les droits que vous ſerez obligés de » payer) à *la Majeſté Royale ;* mais » l'Eternel n'écoutera point vos plaintes, parce que vous aurez vous-mêmes demandé un Roi. «

Nous ſuppléons *jura debita ;* car c'eſt contre ces *droits* dont il eſt ici parlé, que les Iſraëlites ſe récrient dans ce Verſet. Nous rendons *mêm* par *ob*, ou *propter*, ſelon Nold. Art. XXIX. & nous traduiſons *phânîm* par *Majeſtas*, parce qu'il eſt ici queſtion de Rois.

XIV°. Ibid. XXI, 6. On raconte de quelle manière Achimélech pourvoit aux beſoins preſſans de David. *Dedit*

ergò ei ſanctificatum panem, quia non erat ibi panis, niſi panis propoſitionis remotus de (loco) qui erat ad conſpectum Æterni, *millíphenêi ïehôâh, id eſt*, de *menſa panum propoſitionis*, ut *poneretur panis calidus eodem die aſſumptus.* » Le Grand-Prêtre lui donna » donc du pain ſanctifié, parce qu'il » n'en avoit point d'autres que les » pains que l'on avoit ôtés *du lieu qui* » *étoit en la préſence de l'Eternel*, » pour y en mettre de chauds, en la » place de ceux qu'on avoit retirés le » même jour. «

XV°. III. Liv. des Rois VIII, 54. il eſt dit. *Factum eſt autem cùm compleſſet Salomon deprecare Æternum totâ hac deprecatione & ſupplicatione, ſurrexit* è (loco) *millíphenêi*, qui erat coram altari Æterni; *utrumque enim genu in terram fixerat, & manus expanderat in cœlum.* » Salomon ayant » achevé d'offrir à l'Eternel cette inſ- » tante & humble prière, il ſe leva » *du (lieu) qui étoit devant l'autel de* » *l'Eternel;* car il avoit mis les deux » genoux en terre, & tenoit les bras » étendus vers le ciel. «

XVI°. Dans le Verſ. 33. du XVIe Ch.

du I. Liv. des Paralip. on préſente cette peinture de la joie que les Iſraëlites reſſentirent après leur délivrance.

Tunc arbores ſaltûs *feſtivos edent cantus*
Ob (gaudium) de præſentiâ Æterni,
Millíphenêï ïehôâh,
Eò quòd venerit judicare terram.
Alors les arbres de la forêt,
Tranſportés de la (joie)
Que leur cauſera la préſence de l'Eternel,
Feront retentir des cantiques d'allégreſſe,
Parce qu'il ſera venu juger la terre.

XVII°. Liv. II. des Paral. Chap. I. La Vulgate rend ainſi le Verſ. 13. *Venit ergò Salomon ab excelſo Gabaon in Jeruſalem* coram tabernaculo Fœderis מִלִּפְנֵי אֹהֶל מוֹעֵד millíphenêï -óhél môⁿghêd, *& regnavit ſuper Iſraël.*

Remarquez que dans ce Texte il faut répéter le Verbe *venit* avant les mots millíphenêï-óhél môⁿghêd, & traduire ainſi tout le Verſet. *Venit ergò Salomon ab excelſo Gabaon in Jeruſalem*, (venit) de (loco) ubi reſidebat tabernaculum Fœderis, *& regnavit ſuper Iſraël.* »Salomon revint donc de ce lieu » élevé de Gabaon à Jéruſalem, *(il re-* » *vint) de (l'endroit) où étoit le taber-* » *nacle de l'Alliance*, & il règna ſur » Iſraël. «

Nous traduiſons de cette ſorte ; parce que le Tabernacle où Salomon venoit d'offrir mille victimes étant encore à Gabaon, ce Monarque venoit néceſſairement de l'endroit où étoit ce Tabernacle pour ſe rendre à Jéruſalem. Car il faut diſtinguer la tente que David avoit dreſſée à Jéruſalem pour y placer l'Arche, d'avec le Tabernacle de l'Alliance, qui étoit reſté à Gabaon, & devant lequel le Roi & tout le peuple d'Iſraël venoit de ſacrifier, avant de retourner à Jéruſalem. Liſez attentivement les treize premiers Verſets de ce Chapitre.

XVIII°. Ibid. Chap. XIX, 2. Le Prophète Jéhu adreſſe ces paroles à Joſaphat, qui revenoit de ſecourir le Roi d'Iſraël contre ceux qui l'attaquoient. *Videns ſtatim dixit ad regem Joſaphat: Cur impio prabes auxilium, & cum his qui odio habent Æternum amicitiâ jungeris? Et ob hæc iram de* (*loco*) *præſentiæ Æterni, milliphenêi ïehôâh*, id eſt, de cœlo, *merebaris.* » Dès que Jéhu apperçut le Roi Joſa» phat, il lui adreſſa ces paroles : Pour» quoi venez-vous de donner du ſe» cours à un impie, & de faire alliance

» avec ceux qui haïſſent l'Eternel ? » Vous méritiez par cette action que » la colère de l'Eternel éclatât contre » vous *du (lieu) où il reſide.* «

XIX°. Ibid. Chap. XX, 7. Joſaphat fait cette demande au Très - haut : *Nonne iratus, Deus noſter, expuliſti habitatores terræ hujus* de (loco) præſentiæ, *millíphenêi*, populi tui *Iſraël, id eſt*, quam habitat nunc populus tuus, *ût dares eam ſemini Abrahæ amici tui in ſeculum ?* » N'eſt-ce pas vous, » ô mon Dieu, qui dans votre colère » avez exterminé les habitans *de cette* » *terre, où demeure maintenant votre* » *Peuple*, pour la donner pour toujours » à la poſtérité d'Abraham votre ami ? «

XX. Ibid. XXXIV, 27. La Prophéteſſe Holda donne cette réponſe aux Envoyés de Joſias : *Eò quòd emollitum ſit cor tuum, teque depreſſeris* ex (timore) Majeſtatis (millíphenêï) *Dei, cùm audiſti minas ejus adversùs locum iſtum & habitatores ejus, & depreſſeris te coram me, ſcideris veſtimenta tua, & fleveris coram me, viciſſim benignus exaudivi te : declarat Æternus.* » Parce que votre cœur a été at- » tendri, & que, *pénétré de (crainte)*

» *pour la Majeſté* divine, vous vous » êtes humilié en ma préſence, lorſ- » que vous avez entendu les menaces » qu'il faiſoit contre ce lieu & contre » les habitans de Jéruſalem ; parce que » proſterné en ma préſence, vous avez » déchiré vos vêtemens, & verſé des » larmes devant moi, par un effet de » ma bonté je vous ai auſſi éxaucé : » c'eſt l'Eternel qui le déclare. «

XXI°. Chap. XXXIII, 12. On peint ainſi les marques de pénitence que donna Manaſſé. *Qui cùm in anguſtiâ foret, deprecatus eſt miſericordiam Æterni Domini ſui, & depreſſit ſe valde* ex (timore) Majeſtatis, *millíphenéï*, Dei *patrum ſuorum.* » Le Roi de » Juda, réduit à cette grande extrémité, » implóra la miſéricorde de l'Eternel » ſon Dieu, & *pénétré de* (*reſpect*) » *pour la Majeſté* du Dieu de ſes pè- » res, il donna des marques de la » plus grande humilité. «

XXIII. Verſ. 6. du Chap. X. du I. Liv. D'Eſdras, nous liſons. *Surrexit Eſdras* è (loco) *millíphenéï* qui *reſpicit domum Dei*, id eſt, ex atrio templi, *& abiit ad cubiculum Johanan filii Eliaſib ; & ingreſſus illuc, panem*

non comedit, & aquam non bibit ; lugebat enim prævaricationem eorum qui redierant de captivitate. » Eſdras ſe » leva *du (lieu) qui étoit vis-à-vis la* » maiſon de Dieu, & s'en alla à la » chambre de Johanan fils d'Eliaſib, » où étant entré il ne mangea point » de pain, & ne but point d'eau, parce » qu'il pleuroit les prévarications de » ceux qui étoient revenus de capti- » vité. «

XXIII°. Dans le Verſ. 15. du VIIIe Chap. du Livre d'Eſther, on décrit en ces termes les honneurs qu'on rendit à Mardochée. *Mardochæus autem egreſſus eſt* de (palatio) Majeſtatis Regis ſeu Regiæ *millíphenêi hámmélékh* in *veſte regiâ hyacinthinâ & aureâ, cum diademate magno aureo, & pallio byſſino & purpureo. Tunc civitas Suſan gaudio & lætitiâ perfuſa eſt.* » Dès que » Mardochée revêtu d'une robe de » couleur d'hyacinthe & de bleu cé- » leſte, ayant une couronne d'or » ſur la tête, & portant un man- » teau de ſoie couleur de pourpre, » fut ſorti du palais, *ſéjour de la Ma-* » *jeſté Royale*, la ville de Suſan fit

» éclater ſes tranſports de joie & d'al-
» légreſſe.«

Lâméd eſt ici la marque du Génitif. Vous pouvez auſſi traduire, comme la Vulgate, *de palatio & de conſpectu Regis*, où vous voyez que l'Auteur de cette ancienne Verſion à ſuppléé *palatium* après *même*. Il a ajoûté *&*, & il a donné a *lâméd* la ſignification de *ex*, ou de *de*.

XXIV°. Ezech. XL, 19. on lit : *Et menſus eſt latitudinem* è (loco) qui reſpicit portam inferiorem מִלִּפְנֵי הַשַּׁעַר הַתַּחְתּוֹנָה míllîphenêï háshá^{a}ghár hátháh^{b}khethônâh, *ad fronem atrii interioris extrinſecùs, centum cubitos ad Orientem & ad Aquilonem.* » L'ange
» meſura la largeur *du (lieu) oppoſé*
» *à la porte qui étoit plus baſſe*, juſ-
» qu'au frontiſpice du parvis intérieur
» en dehors, & il trouva cent cou-
» dées d'Orient en Occident. «

Article V.

Textes où le même de míllephânâï^{e} *ſe rend par une Prépoſition après laquelle on ſupplée un nom Subſtantif.*

I°. DAns le Verſ. 29. du Chap. XXI. du IIIe Livre des Rois, Dieu dit : *Nùm*

vidiſti quantùm ſe humiliaverit Achab ob (crimina) in Majeſtatem meam millephânâïe ? *Eò quòd igitur humiliaverit ſe coram me, non inducàm malum diebus ejus, ſed in diebus filii ejus inducam malum ſuper domum ejus.* » Ne » voyez-vous point combien Achab s'eſt » humilié *à cauſe des (crimes) qu'il a* » *commis contre moi ?* Puis donc qu'il » s'eſt humilié pour arrêter les effets » de ma colère, je ne ferai point tom- » ber ſur lui, pendant qu'il vivra, les » maux dont je l'ai menacé, mais je » les ferai fondre ſur ſa famille ſous » le règne de ſon fils. «

II°. Dans Iſaïe LVII, 16. L'Etre ſuprême s'énonce ainſi :

Non enim in perpetuum diſceptabo,
Nec in ſeculum iraſcar :
Nam ventus prodibit
Ex (mandato) majeſtatis meæ,
Millephânâïe ;
Benignus enim animas reficiam.
Non, je ne ferai pas toujours
Le procès à mon Peuple,
Et ma colère ne durera point
Eternellement ;
Car un vent ſouflera,
A (l'ordre) que je lui en donnerai,
Alors par un effet de ma bonté
Je rendrai aux ames une nouvelle vie.

La Vulgate met *egredietur*, le Syriaque *prodibunt*. C'eſt par ces Verbes que les Auteurs de ces anciennes Verſions rendent le Futur יַעַבְרוּ iaⁿghàtôph.

III°. Ezéch. XXX, 9. on lit une Prophétie conçue en ces termes :

Die illâ proficiſcentur nuntii,
Ex (mandato) majeſtatis meæ,
Millephânâï,
In navibus ad terrendos
Æthiopes ſecuros.
Tunc invadet illos tremor,
Ob diem animadverſionis Ægypti :
Imminet etenim.

Dans ce tems-là des couriers
Partiront *par mon ordre* ſur des vaiſſeaux,
Pour jetter la terreur dans l'Ethiopie,
Qui eſt dans la plus grande ſécurité.
A cette nouvelle ſes habitans
Seront ſaiſis d'une crainte ſemblable
A celle qu'ils éprouvèrent
Au jour du déſaſtre de l'Egypte :
Car il eſt ſur le point de tomber ſur eux.

ARTICLE VI.

Texte où le même de míllephânéïkhâ *ſe rend par une négation après laquelle on ſupplée un Verbe.*

VOyez le num. 4. de l'Article III. de cette Section.

ARTICLE VII.

Textes où le même de míllephânéïkhâ *ſe rend par une Prépoſition après laquelle on ſupplée un nom Subſtantif.*

I°. DEuter. XXVIII, 31. On lit cette menace. *Aſinus tuus rapietur* è (loco) ubi reſides, míllephânéïkhâ, *& non reſtituetur tibi.* » On enlevera votre âne » *du (lieu) où vous avez fixé votre de-* » *meure*, & on ne vous le rendra point.«

II°. Liv. I. des Paralip. XXIX, 12. David profère ces paroles. *Divitiæ & gloria* ex (arbitrio) Majeſtatis tuæ, míllephânéïkhâ. *Tu ſolus Dominaris in omnes.* » Les richeſſes & la gloire *(cou-* » *lent de votre Majeſte :* vous ſeul avez » la puiſſance ſouveraine ſur toutes les » créatures. «

III°. Néhem. IV, 5. Les Iſraëlites font cette prière. Ne operias iniquitatem eorum & peccatum eorum *è (con-ſpectu Majeſtatis tuæ*, míllephânéïkhâ, *ne deleatur, quia irritaverunt ex oppoſito ædificantes.* » Ne couvrez point » leur iniquité, & que leur crime ne » ſoit point effacé de *la préſence de*

» *votre Majeſté*, parce qu'ils ont ex-
» cité l'indignation de ceux qui bâtiſ-
» ſoient, en s'oppoſant à leurs travaux. «

IV°. Pſaume XVI. Hébr. XVII, 2. L'Egliſe d'Iſraël captive à Babylone forme ce vœu.

E (ſolio) Majeſtatis tuæ,
Millephânéïkhâ,
Judicium tuum prodeat;
Oculi tui videant quæ recta ſunt.
Du (thrône) où réſide votre Majéſté,
Portez un jugement en ma faveur;
Jettez les yeux ſur ce qui eſt juſte.

V°. Jérémie XVIII, 23. annonce ces châtimens contre ceux qui le perſécutent.

Tu juſtus, Æterne,
Noſti omnia conſilia eorum
Adversùs me in mortem.
Nullomodò parces iniquitati eorum;
Et peccatum eorum è (conſpectu) Majeſtatis tuæ,
Millephânéïkhâ,
Non delebis.
Corruent coram te:
Tempore furoris tui
Suviter ages in eos.
Eternel, qui êtes juſte,
Vous connoiſſez tous les deſſeins de mort,
Qu'ils ont formés contre moi.
Jamais vous ne leur pardonnerez
Leur iniquité,
Et leur péché ne ſera jamais effacé

De la (préſence) de votre Majeſté.
Ils tomberont dès que vous paroîtrez ;
Et au tems de votre fureur,
Vous les traiterez
Avec la dernière ſévérité.

ARTICLE VIII.

Texte où le même de míllephânáïoû *ſe rend par une Prépoſition ſuivie d'un nom Subſtantif ſuppléé.*

I°. AU Verſ. 27. du Chap. V. du IVe Liv. des Rois, Eliſée dit à Giézi. *Quâpropter lepra Naaman adhærebit tibi, & ſemini tuo in ſeculum. Et egreſſus eſt* è (loco) præſentiæ ejus míllephânáïoû, *id eſt*, è (loco) ubi præſens erat Eliſæus, *leproſus ſicut nix.* » En » punition de votre avarice la lèpre » de Naaman s'attachera à vous & à » votre race pour jamais. Giézi ſe re- » tira *du lieu où ſon Maître étoit pré- » ſent*, tout couvert d'une lèpre blanche » comme la neige. «

II°. Ibid. VI, 32. Le même Prophète raconte en ces termes comment Joram avoit ordonné qu'on le traitât. *Eliſæus autem ſedebat in domo ſuâ, & ſenes ſedebant cum eo. Præmiſerat autem*

(*Rex*) *virum* è (loco) ubi reſidebat millephânâïoû, *ſcilicet* Rex Iſraël. *Antequàm veniret nuntius ad eum, futurorum conſcius dixit ad ſenes. Numquid ſcitis quòd filius homicidæ iſtius miſerit ad præcidendum caput meum.* » Cependant Eliſée étoit aſſis dans ſa maiſon » avec pluſieurs vieillards. *Le Roi du* » *lieu où il faiſoit ſon ſéjour*, envoya » un homme pour faire mourir le Pro- » phète. Mais avant que cet homme » fût arrivé, Eliſée inſtruit d'avance » de cet ordre, dit aux vieillards: Sa- » vez-vous que le fils de ce meurtrier » envoye ici un homme pour me cou- » per la tête ?«

III°. Eſther I, 19. Les Conſeillers d'Aſſuérus lui parlent ainſi: *Si Regi bonum videtur, prodeat edictum regium* è loco (ſedis) millephânâïoû, *id eſt*, ubi reſidet, *ſcilicet* Aſſuerus, *& ſcribatur intrà leges Perſarum atque Medorum quod præteriri non erit licitum.* » Si donc » le Roi le juge à propos, qu'il émane » un Edit Royal *du lieu où il* (*réſide*,) » & qu'on l'écrive parmi les Loix des » Perſes & des Mèdes, qu'il n'eſt point » permis de violer.«

ARTICLE IX.

מִלְּפָנָיו *millephânêïoû.*

TRaduiſez ainſi tout le Verſet 10. du I. Chap. de l'Eccléſiaſte. *Eſtne res de qua dicatur : Vide hoc, novum eſt? Jam evenit in ſeculis quæ fuerunt* ab (antiquo) *ante nos.* » Eſt-il une choſe » dont on puiſſe dire : Examinez ceci ; » voilà qui eſt nouveau ? Puiſque cette » choſe eſt arrivée dans les ſiècles qui » nous ont *précédés de beaucoup.* « אֲשֶׁר הָיָה מִלְּפָנֵינוּ -áshér hâïâh míllephânêïnoû.

ARTICLE X.

מִלְּפָנֵיכֶם *millephânêïkhémᵉ.*

VOyez l'Art. III. de cette Section, num. 5, 7, 8.

Tels ſont les míllephânîmᵉ & les míllíphenêï avec leurs affixes, qui ſont au nombre de LXX. dans toute l'Ecriture ſainte. La manière dont nous avons rendu la double Prépoſition qui les forme, peut ſervir de modèle pour traduire celles qui ſe trouvent devant d'autres termes ; ainſi nous n'en cite-

rons point ici d'éxemples. Les Savans auront d'ailleurs aſſez d'occaſions de remarquer comment nous les aurons exprimées dans les Verſions répandues dans nos Volumes.

La petite partie de Grammaire que nous venons de traiter, étoit trop eſſentielle pour ne la point approfondir; d'autant plus volontiers qu'elle a toujours été négligée. Nous allons maintenant continuer notre Traduction des Pſaumes.

PSAUME CXXXV. Hébr. CXXXVI.

Confitemini Domino, &c.

Remarques préliminaires pour l'intelligence de cette divine Poëſie.

IL eſt viſible que ce Cantique d'actions de graces a pour objet la miſéricorde infinie que le Seigneur a éxercée ſur Iſraël depuis l'éxiſtence de ce Peuple; mais le principal point de vuë de cette immenſe bonté ſe trouve dans les Verſets 23 & 24, où les termes,

Lorſqu'il nous humilioit

. . . . . .

Il nous a arrachés d'entre les mains
De ceux qui nous tenoient dans la détreſſe,

prouvent évidemment que ce Pſaume eſt une action de graces compoſée pour célébrer la liberté rendue au Peuple de Dieu qui gémiſſoit ſous la tyrannie des Chaldéens. •

Cette Prophétie, quant aux Verſets 5, 6, 7, 8 & 9. entre néceſſairement dans le genre énigmatique. Comment en effet la création dont il eſt parlé dans ces Verſets pourroit-elle être regardée comme une œuvre ſpéciale de la miſéricorde du Seigneur envers ſon Peuple, ſi l'on entend, par cette opération, la formation de l'univers phyſique. Cette dernière œuvre eſt un effet de la toute-puiſſance de l'Eternel, qui n'intéreſſoit pas moins tous les hommes en général, que les Iſraëlites.

Il faut enviſager ici une création plus ſublime, opérée par la ſeule miſéricorde divine qui ſe choiſit un Peuple parmi toutes les nations du monde, pour en faire ſon héritage perpétuel, & par conſéquent ſon Egliſe. Pour ſaiſir pleinement l'intention du Pſalmiſte, il faut

faut dévoiler le ſens véritable caché ſous les termes de *cieux*, de *terre*, d'*eaux*, de *ſoleil*, de *lune* & d'*étoiles*.

I.

Verſ. V. Le ciel.

Les ſaints Pères, & les Commentateurs ont entendu par cette expreſſion, l'*Egliſe Chrétienne*. Ils expliquent ainſi le mot *cœlos* du Chap. LI. d'Iſaïe Verſ. 16. & pour lors ils l'entendent dans le ſecond ſens litéral. Voyez la p. 197. du VIIe Vol. de cet Ouvrage. Mais ſi l'on veut expliquer ce même paſſage dans le premier ſens litéral, on s'appercevra très-facilement que le terme de *cieux* ſe prend pour l'*Egliſe d'Iſraël*, dont Iſaïe eſt chargé d'annoncer la nouvelle plantation, *ut plantes cœlos*, dans la terre où ils reviendront après leur délivrance de captivité.

D'ailleurs nous avons pris ce terme dans pluſieurs endroits des Pſaumes, pour l'*Egliſe* regardée dans la perſonne de ſes miniſtres qui annoncent, ou qui chantent les merveilles de l'Eternel. Voyez le Verſ. 4. du Pſ. VIII. le 6. du Pſ. LXXXVIII, Hébr. LXXXIX, &c.

II.

Verſ. VI. LA TERRE.

Ce terme dans le même paſſage d'Iſaïe déſigne, quant au ſecond ſens litéral, les *enfans* de l'Egliſe Chrétienne ſelon le ſentiment des Pères & des Interprètes; mais dans le premier ſens litéral cette expreſſion caractériſe les *captifs d'Iſraël*, à qui le Seigneur donnera de nouveau des établiſſemens ſolides dans leur patrie. Ainſi on ne doit pas être étonné de ce que dans le Texte de ce Pſaume les termes *expandit terram*, il a *étendu la terre*, ſignifient *il a étendu la famille*, ou *les deſcendans d'Abraham*. Car cette extenſion ne ſauroit en bonne phyſique s'entendre de la terre qui eſt une maſſe énorme environnée d'eaux.

D'ailleurs il eſt démontré, dans mille endroits de l'Ecriture, que la *terre* eſt priſe pour les *hommes* qui l'habitent. Mais où étoit cette *terre animée?* Elle étoit dans le pays des Cananéens; & c'étoit la *famille* de Jacob compoſée de 70 perſonnes, ſans compter Joſeph que l'on avoit déja tranſporté dans l'Egypte.

Enfin au Verſet d'Iſaïe cité dans l'Article précédent, où il s'agit des *cieux*, qui caractériſent l'*Egliſe d'Iſraël*, on trouve ces mots *& fundes terram*, & pour *que vous fondiez la terre.* Cette derniere expreſſion ne ſauroit ſe prendre pour une *terre* dont Iſaïe prédit la création, puiſque le Prophète annonce ici la délivrance d'Iſraël, par laquelle ce Peuple *ſera fondé* de nouveau, c'eſt-à-dire, *rétabli de nouveau* dans ſa patrie.

III.

Ibid. SUR LES EAUX.

Après l'idée que nous venons de préſenter au ſujet de cette *terre*, il eſt aiſé de comprendre que les *eaux* ſur leſquelles elle eſt étendue déſignent clairement l'*Egypte*, à qui cette image convient d'autant mieux qu'elle étoit arroſée par un grand fleuve partagé en différens canaux, qui, lors de l'inondation du Nil, couvre ce pays. Ce fut dans *cette région* couverte d'eaux, que le Seigneur étendit & multiplia la *terre* dont nous venons de parler; cette *terre animée* qui compoſoit la *famille* d'Abraham.

IV.

Vers. VIII & IX. LE SOLEIL POUR PRÉSIDER AU JOUR,
ET LA LUNE POUR PRÉSIDER A LA NUIT.

Pour entendre ces termes vraiment énigmatiques, 1°. il faut se souvenir que les Prophètes prennent les termes de *lumière* ou de *jour* pour le tems de la *liberté*; que par la *nuit* ou les *ténèbres* ils désignent l'*esclavage* ou la *servitude*.

2°. Faites attention que depuis la vocation d'Abraham en 2083. jusqu'à la délivrance opérée par Moyse en 2413, il se passa 430, & que cette époque se divise en deux parties.

La premiere depuis l'an du monde 2083, jusqu'en 2427. forme un espace de 344 ans, pendant lesquels brilla le *jour*, c'est-à-dire, la *liberté* dont jouirent Abraham & ses enfans, soit dans le pays des Cananéens, soit dans la terre d'Egypte.

La seconde partie de cette époque s'étend depuis l'an du monde 2427, où commença la servitude d'Egypte, jusqu'en 2513, où les Israëlites en furent délivrés par Moyse. Cette partie dure 86 ans.

Tels ſont le *jour* & la *nuit* dont il eſt queſtion dans ce Pſaume ; c'eſt-à-dire, le tems de la *liberté* d'Iſraël, & celui de ſon *eſclavage*.

Quel *ſoleil* pouvoit luire dans ces jours heureux ? c'étoit ſans doute la *foi* d'Abraham, dont la lumière brilla ſur ſes deſcendans, juſqu'à ces tems infortunés où l'Idolâtrie, & la ſervitude qui en fut le châtiment, formèrent la *nuit* pour laquelle Dieu créa la *lune*, dont nous allons parler.

Pendant les *ténèbres* de cette *nuit* cauſées par l'*infidélité d'Iſraël*, un certain *nombre de ſaints* que la miſéricorde du Seigneur avoit conſervés, furent les *étoiles* à la lueur deſquelles marcherent ceux qui n'avoient point abandonné la foi d'Abraham.

L'Eternel ſe laiſſa attendrir ſur les malheurs d'Iſraël ; & vers la fin de cette *nuit*, il fit paroître un ſecond *Aſtre*, qui tiroit ſa lumière d'un *ſoleil* intellectuel que nous appellons la *foi* d'Abraham.

La naiſſance de Moyſe annonça le lever de l'*Aſtre inférieur*, qui venoit éclairer les *ténèbres* d'Iſraël. Ce Prophète fit briller cet *Aſtre* ſous le nom

de *Loi* cérémonielle. Il lui fit jetter ſon premier éclat en Egypte par l'inſtitution de la *Pâque* fixée au 14 de la lune de Mars; & de cette époque prirent leur origine les autres fêtes établies par la *loi* de Moyſe, qui depuis ce tems a toujours été regardée comme l'*Aſtre inférieur* qui ſe préſente ici ſous le nom énigmatique de *lune*, qui devoit éclairer pendant la *nuit*.

Nous allons plus loin, & nous diſons que la *nuit* de l'Idolâtrie & de la ſervitude d'Egypte ſe renouvella, quoique ſous différentes formes, toutes les fois que les *faux cultes* & *le ſchiſme* répandirent leurs *ténèbres* ſur la terre d'Iſraël. Pendant ces obſcurités, la *lune* dont nous venons de parler, c'eſt-à-dire, les *cérémonies & les fêtes de la loi* de Moyſe, dirigées par le cours des *lunes*, répandoit la *lumière* dans Jéruſalem pour ramener pluſieurs de ceux qui s'étoient laiſſé aveugler par l'*Idolâtrie*; & pour voir un effet ſenſible de cette *lumière*, on peut lire tout le Chap. XXX. du IIe Liv. des Paralipomènes. On y appercevra qu'Ezéchias envoya des couriers dans tout Iſraël depuis Dan juſqu'à Berſabée pour

inviter les habitans du pays à venir dans Jéruſalem célébrer la Pâque. Car pluſieurs n'avoient pas encore accompli ce que la loi preſcrivoit à cet égard. Ce ſaint Roi faiſoit entendre à ces Iſraëlites, qui n'avoient pas été conduits en eſclavage, que s'ils revenoient à Dieu, le Seigneur reviendroit à eux, & rendroit la liberté à leurs frères captifs en Aſſyrie. Pluſieurs ſe moquèrent de cette invitation ; mais il ſe trouva des Iſraëlites dans les Tribus d'Aſer, de Manaſſé & de Zabulon qui acquieſcèrent à ce conſeil. Il eſt vrai qu'une grande partie d'Ephraïm, de Manaſſé, d'Iſſachar & de Zabulon mangea la Pâque ſans avoir obſervé tous les rits preſcrits par la loi de Moyſe ; mais Ezéchias pria pour eux, & dit : » Le Seigneur eſt bon : il ſera propice » à l'égard de tous ceux qui recher- » chent de tout leur cœur le Dieu de » leurs pères, & il ne leur imputera » pas ce qui ſe trouve de moins dans » leur préparation à la Pâque. « L'Eternel éxauça ce pieux Prince, & fut favorable à ſon Peuple.

Il eſt évident par ce Texte, que cet Article important de la *loi* de Moyſe

fut l'*Aſtre*, ou la *lune* myſtérieuſe qui répandit la *lumière* ſur Iſraël dans le tems qu'il avoit abandonné ſon Dieu, & que cet *Aſtre* y brilla pendant la *nuit* du ſchiſme pour le rappeller à l'obſervation de ſa loi.

Quant aux *étoiles* qui brilloient pendant la *ſervitude & l'Idolâtrie* d'Egypte, elles furent ſuccédées par d'autres plus lumineuſes dans les ſervitudes ſuivantes. Les *Juges* éclairèrent ce Peuple entraîné par l'Idolâtrie des Cananéens. Enſuite les *Prophètes* éclairèrent les juſtes des dix Tribus pendant leur ſchiſme & la captivité d'Aſſyrie, ainſi que les juſtes de Juda & de Benjamin, qui profitèrent de la lumière de ces *étoiles* pendant les ravages de l'Idolâtrie à Jéruſalem, & pendant les *ténèbres* de la captivité de Babylone.

Nous reprenons en peu de mots la création énigmatique renfermée dans les Verſets 5, 6, 7, 8 & 9; & nous diſons que les *cieux* qui repréſentent l'*Egliſe d'Iſraël*; que la *terre* qui déſigne le *peuple ſoumis à cette Egliſe*; que les *eaux*, ſymbole du *pays* d'Egypte; que le *ſoleil* qui caractériſe la *foi* d'Abraham; que la *lune* qui

eſt l'image des *fêtes* & des *cérémonies de la loi* Moſaïque ; & qu'enfin les *étoiles* qui figurent les Saints & les *Miniſtres* du Seigneur, doivent leur titre à une création d'un ordre plus ſublime que celle dont Moyſe fait le récit dans la Genèſe.

Celle de la Genèſe eſt l'effet de la toute-puiſſance de l'Eternel, qui a opéré ſur la matière en la tirant du néant, avant que ſes bontés euſſent agi ſur le cœur de l'homme ; au-lieu que la création dont parle ce Pſaume, eſt uniquement l'ouvrage de la miſéricorde divine ſur Abraham & ſur ſes deſcendans, dont le Verbe avoit fait ſon Peuple & ſon héritage.

Pourquoi, dans la création énoncée dans ce Pſaume, n'eſt-il fait aucune mention de l'*homme* pour qui toutes choſes ont été créées ?

Pourquoi commencer la création du monde ſans la finir, & la laiſſer dès que l'on a quitté les *étoiles*, pour parler de la mort des premiers-nés des Egyptiens ? Quel rapport peut-on imaginer entre cette mort & la création qui l'a précédée ? On doit ſentir que cet abandon des *étoiles*, pour ſe tranſporter en

Egypte, bleſſe les règles de la narration, qui ne permet pas que l'on joigne enſemble, ſans la moindre tranſition, deux objets d'une nature ſi différente.

Cette interruption dans un récit d'une telle importance nous a fait ſoupçonner que, ſi nous pouvions découvrir le ſens renfermé ſous les termes énigmatiques *cieux*, *terre*, *eau*, *ſoleil*, *lune* & *étoiles*, alors on trouveroit par ce moyen une reſſource qui

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

I. L'Egliſe d'Iſraël emploïe ce Cantique à rendre au Dieu des Dieux, au Seigneur des Seigneurs, des actions de graces en reconnoiſſance des merveilles dont lui ſeul eſt l'auteur par ſa miſéricorde infinie. Ces merveilles ſont de deux ſortes; les ſpirituelles, & les temporelles.

II. Le Prophète exprime en termes énigmatiques les bienfaits ſpirituels dont la miſéricorde infinie du Seigneur a comblé ſon Peuple.

Elles conſiſtent dans une création d'un ordre ſublime.

1. Les *cieux* ſont le ſymbole de ſon *Egliſe*.

2. La *terre* repréſente ſon *Peuple*.

3. Les *eaux* déſignent les *fleuves* & les *inon*;

rétabliroit l'harmonie viſiblement interrompue dans ce Texte. Nous eſpérons avoir réuſſi dans notre deſſein au jugement de ceux qui ont approfondi le génie du ſtyle énigmatique; & l'on pourra juger par l'eſquiſſe ſuivante, ſi ce Cantique entendu ſelon notre explication, préſente une idée ſuivie & liée dans toutes les parties qui le compoſent.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

I. L'Egliſe Chrétienne trouve dans cette Prophétie les objets les plus capables d'exciter ſa reconnoiſſance. Elle déclare que Dieu ſeul eſt l'auteur de ces merveilles, ſoit ſpirituelles, ſoit temporelles, & quelle les doit à ſa miſéricorde infinie.

II. Il eſt aiſé de ſentir que ces bienfaits ſpirituels conſiſtent dans une création *d'un ordre ſupérieur* à celle des êtres matériels.

1. *Les* cieux *déſignent* l'Egliſe Chrétienne.

2. *La* terre, *c'eſt-à-dire*, ſes habitans, *ſont les* diſciples *de la doctrine de Jéſus-Chriſt.*

3. *Les* eaux, *repréſentent* les Peuples nombreux, parmi leſquels *les Chrétiens ſe ſont*

dations de l'Egypte, ſur laquelle Dieu étend & multiplie ſon peuple.

4. Le *ſoleil* caractériſe la *juſtice* d'Abraham, fondée ſur la grace de l'Agneau immolé dès l'origine du monde : grace qui étoit la ſource de la foi, de l'eſpérance & de l'amour qui le déterminerent à ſacrifier ſon fils, ſi l'Ange ne l'eût arrêté.

5. La *lune* qui tire ſa lumière du *ſoleil*, comme la *loi* tiroit la ſienne de la *foi* d'Abraham, peut-elle ſignifier autre choſe que la *loi cérémonielle*, dont les prémices furent établies en Egypte par l'inſtitution de la Pâque le 14 de la lune de Mars ? Cette *lune*, la règle de toutes les autres fêtes, eſt le fondement des principales cérémonies de la loi Moſaïque. Le Pſalmiſte pouvoit-il choiſir pour l'indiquer, un ſymbole plus naturel & plus ſignificatif ?

6. Les *étoiles*, qui dans l'Ecriture figurent perpétuellement les *juſtes* du premier ordre, & les *hommes conſtitués en dignité*, ſont ici l'emblême d'*Iſaac*, de *Jacob*, & des *Saints*, dont la foi excelloit au deſſus de celle des autres juſtes. On doit compter *Aaron* & *Moyſe* au nombre de ces *étoiles* brillantes.

Voici maintenant les bienfaits temporels dont Iſraël eſt redevable à la miſéricorde infinie du Seigneur, & qui ont ſuccédé aux bienfaits ſpirituels.

multipliés par la publication de l'Evangile, & dont la poſtérité s'eſt étendue chez tous les peuples.

4. *Le* ſoleil *qui brille dans le ciel de l'Egliſe Chrétienne, eſt* l'humanité *de Jéſus-Chriſt qui nous a apporté la grace, la foi, l'eſpérance & la charité. Il répand ces vertus dans l'Egliſe Chrétienne d'une manière bien plus étenduë qu'elles ne le furent avant & pendant la loi de Moyſe.*

5. *La* lune, *qui tire ſa ſplendeur du* ſoleil, *eſt le* miniſtre *de la parole, à qui Jéſus-Chriſt communique ſa lumière & ſa force. Cette* lumière, *comme celle de la lune, ceſſe dans des tems & dans des pays, pendant qu'elle brille dans d'autres, ſuivant l'économie ordonnée, ſoit par ſa juſtice ſévère, ſoit par ſa bonté toute gratuite.*

6. *Les* étoiles *ſont dans la nouvelle alliance, comme dans l'ancienne,* les juſtes *du premier ordre, les* ſaints Docteurs *de l'Egliſe, les* ſaints Evêques, *& les* hommes illuſtres *par leur ſcience & leur humble piété.*

Tels ſont les bienfaits ſpirituels dont la miſéricorde infinie du Seigneur nous a comblés. Voici maintenant les avantages dont cette même miſéricorde fait jouir ſon Egliſe dans la ſuite des ſiècles.

Remarquez que ces cinq termes ſont pris énigmatiquement dans d'autres endroits de l'Ecriture. Nous leur donnons ici des explications un peu différentes de celles dont nous nous ſommes ſervis; mais il faut ſe rappeller ici le principe de ſaint Auguſtin, qui dit qu'on „ doit conſidérer ce qui eſt dit par ſimilitude, „ ſelon le lieu qu'occupe la penſée qui eſt en „ queſtion; parce que c'eſt une règle que

III. L'Eternel tire ſon Peuple de la ſervitude d'Egypte, lui fait traverſer la mer rouge, & détruit l'armée de Pharaon.

IV. Iſraël, après la défaite d'Og Roi de Baſan, & de Séhon Roi des Amorrhéens, reçoit, à titre de Peuple du Seigneur, de la bonté du Tout-puiſſant, leur pays en héritage.

V. Dans le Verſet 23. le Prophète après avoir expoſé les bienfaits ſans nombre dont Dieu à comblé Iſraël, conclud qu'il ne laiſſera point ſon Peuple dans l'humiliation où il gémit.

VI. Au Verſet 24. le Futur *avellet nos*, que le Pſalmiſte emploïe ici, déſigne un événement à venir, qui ne peut être autre que la délivrance d'Iſraël d'entre les mains des *Chaldéens*, déſignés dans les Pſaumes & dans les Prophètes par le terme *mistsſârênoû*, ab opreſſoribus noſtris, *de la main de ceux qui nous oppriment.*

VII. Le Verſet 25. renferme la promeſſe de nourrir *toute chair*, c'eſt-à-dire, *tout Iſraëlite*, dans le tems que la Chaldée devoit être ravagée par les Perſes & par les Mèdes.

VIII. Les deux derniers Verſets ſont le refrein des deux premiers de ce Pſaume.

I.

1. GRatias agite Æterno,
Quoniam optimus eſt:
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

„ nous tenons du Seigneur & des Apôtres. “ *In Pſal. VIII. num.* 13.

III. Jéſus-Chriſt tire ſon Peuple de l'eſclavage du Judaïſme & du Paganiſme. Il lui fait ſurmonter les obſtacles que le Démon & les Juifs lui oppoſent. L'Egliſe ſort triomphante de leurs perſécutions, comme les Iſraëlites ſortirent autrefois de la mer rouge. La deſtruction de la puiſſance de la Synagogue eſt l'effet de la ruine de Jéruſalem.

IV. Le Prophète, par la conquête du pays *de Baſan &* de celui *des Amorrhéens par Moyſe, déſigne d'avance les* premières acquiſitions *de l'Egliſe Chrétienne, c'eſt-à-dire,* la Syrie & l'Aſie mineure, *qui devinrent auſſi l'héritage du nouvel Iſraël ſerviteur de Dieu.*

V. Dans le Verſet 23. *le Pſalmiſte, à la veuë des bontés du Seigneur, annonce que, malgré les perſécutions qu'éprouve l'Egliſe de J. C., elle eſt toujours préſente aux yeux du Verbe ſon époux.*

VI. Au Verſ. 24. Iſraël délivré par Cyrus *de la tyrannie des Chaldéens étoit une figure de* la liberté que Jéſus-Chriſt devoit procurer *par Conſtantin à* l'Egliſe perſécutée *par les Empereurs payens.*

VII. Toute chair nourrie par le Seigneur *a toujours été la figure prophétique de tous* les juſtes nourris par l'Euchariſtie.

VIII. Les deux derniers Verſets de ce Pſaume ſont le refrein & la répétition des deux premiers.

I.

1. REndez graces à l'Eternel ;
De ce qu'il eſt plein de bonté,
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

2. Gratias agite Deo deorum :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

3. Gratias agite Domino Dominorum :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

4. Ei qui operatus eſt
Mirabilia magna ſolus :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

II.

5. Ei qui fecit cœlum cum intelligentia :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

6. Ei qui expandit terram ſuper aquas :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

7. Ei qui fecit luminaria magna :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

8. Solem ut præſideret diei :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

9. Lunam & ſtellas
Ut præſiderent nocti :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

III.

10. Ei qui percuſſit Ægyptios
In primogenitis eorum :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

11. Ut educeret Iſraëlem
De medio eorum ;

2. Rendez graces au Dieu des Puiſſances du ciel;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
3. Rendez graces au ſouverain Maître
Des Puiſſances de la terre;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
4. (Rendez graces au Tout-puiſſant)
Qui a opéré ſeul des prodiges éclatans;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

II.

5. (Rendez graces à l'Eternel)
Qui a fait le ciel avec intelligence;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
6. (Rendez graces au Seigneur)
Qui a étendu la terre ſur les eaux;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
7. (Rendez graces au Tout-puiſſant)
Qui a formé de grands corps de lumière;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
8. Le ſoleil pour préſider au jour;
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
9. La lune & les étoiles
Pour préſider à la nuit;
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

III.

10. (Rendez des actions de graces)
A celui qui a frappé
Les premiers-nés d'Egypte;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
11. Il les a frappés pour faire ſortir
Les enfans d'Iſraël
Du milieu de ce peuple:

[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.
12. Per manum fortem & brachium extentum,
[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.
13. Ei qui ſcidit mare rubrum in diviſiones:
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.
14. Ut tranſire faceret Iſraëlem,
Per medium ejus;
[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.
15. Ut præcipitem ageret Pharaonem
Et exercitum ejus in mare rubrum;
[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

IV.

16. Ei qui gradi fecit,
Populum ſuum per deſertum:
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.
17. Ei qui percuſſit reges magnos:
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

18. Occidit reges fortes:
[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

19. Sehon regem Amorrhæorum,
[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

20. Et Og regem Baſan;
[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.
21. Dedit terram eorum in hæreditatem;

(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie,
12. Sa main puiſſante & ſon bras étendu
Les en a fait ſortir:
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
13. (Rendez graces au Seigneur,)
Qui a frayé des routes dans la mer rouge;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
14. Il l'a fait traverſer à ſon peuple:
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

15. Les eaux de la mer ont englouti
Pharaon & ſon armée:
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

IV.

16. (Rendez graces à l'Eternel,)
Qui a conduit ſon Peuple dans le déſert;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
17. (Rendez graces au Tout-puiſſant,)
Qui a frappé de grands Monarques;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
18. Il a fait mourir les Rois les plus puiſſans:
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
19. Il a donné la mort à Séhon
Roi des Amorrhéens:
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
20. Il a exterminé Og, Roi de Baſan:
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.
21. Il a donné leurs pays en héritage.

[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

22. In hæreditatem Iſraëli ſervo ſuo ;
[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

V.

23. Dum opprimimur
Memor eſt noſtrî ;
[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

VI.

24. Et avellet nos ab iis
Qui nos anguſtiâ premunt ;
[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

VII.

25. Dabit eſcam omni carni ;
[Gratias agite illi :]
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

VIII.

26. Gratias agite
Forti Deo cœlorum :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.

27. [Gratias agite Domino Dominorum :
Quoniam immenſa eſt miſericordia ejus.]

(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

22. Il l'a donné en héritage,
A ſon ſerviteur Iſraël :
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

V.

23. Il ſe ſouvient de nous
Tandis qu'il nous humilie :
(Rendez-lui des actions de graces,)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

VI.

24. Et il nous arrachera des mains
De ceux qui nous tiennent dans la détreſſe :
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

VII.

25. Il donnera la nourriture à toute chair
(Rendez-lui des actions de graces;)
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

VIII.

26. Rendez vos actions de graces
Au puiſſant Dieu du ciel;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.

27. (Rendez graces au ſouverain Maître
Des Puiſſances de la terre;
De ce que ſa miſéricorde eſt infinie.)

REMARQUES.

Verſ. I. INFINIE.

En Hébreu, Le^{n}ghôlâme, *in æternum*, à jamais. Cette expreſſion Latine rend la ſignification générale du mot Hébreu. Cependant, comme il eſt ici queſtion, non de la durée, mais de l'étenduë de la miſéricorde du Seigneur à l'occaſion d'événemens qui ſe meſurent par le tems, il ne s'agit pas d'une bonté éternelle, mais d'une bonté dont les effets n'ont point de bornes; c'eſt pourquoi nous rendons l'Adverbe לְעֹלָם Leghôlâme, par *in infinitum*, ou par *infinita eſt* miſericordia ejus.

Verſ. II. DES PUISSANCES DU CIEL.

Nous embraſſons ici le ſentiment de Théodoret, qui dit que ſous le nom de *Dieux*, & de *Seigneurs* ou *Maîtres* employés dans ces deux Verſets, l'on doit entendre les *Prêtres*, les *Juges*, les *Puiſſances* de la terre; & *celles* du ciel. *Vocat igitur* deos eos qui ſacerdotio *prediti ſunt . . . & reges & principes, qui cùm à Deo poteſtatem*

acceperint, ſubditis imperant. Voyez la même vérité reconnue dans la Synopſe des Critiques.

Verſ. IV. DES PRODIGES ÉCLATANS.

Soit par la nouvelle création que nous venons d'expliquer, ſoit en faiſant ſortir ſon Peuple de l'Egypte, & en le conduiſant dans le déſert.

Verſ. V. LE CIEL.

Voyez la p. 195. du VIIe Vol. de cet Ouvrage, où l'on prouve que le terme *ciel* doit ſe prendre en pluſieurs endroits pour l'*Egliſe* de l'ancien Iſraël.

Ibid. AVEC INTELLIGENCE.

On pourroit rapporter le mot Hébreu בִּתְבוּנָה bíthenoûnâh, *cum intelligentiâ*, au terme précédent *cœlos*, & traduire ainſi ce ſtique avec le ſupplément de droit *quod eſt:* ei qui fecit cœlum *quod eſt cum intelligentiâ*, id eſt, *intelligentiâ præditum.* A celui qui a créé des *cieux doués d'intelligence.* Ce trait énigmatique convient parfaitement à l'Egliſe.

Verſ. VI. LA TERRE.

La *terre* ſe prend ici pour ſes *habitans*, c'eſt-à-dire, pour les *petits-fils*

d'Abraham, qui demeuroient dans la terre des Cananéens, d'où le Seigneur les fit paſſer dans un pays célèbre par ſes eaux, où il étendit & multiplia leur poſtérité.

Ibid. SUR LES EAUX.

On peut voir l'Art. III. des Remarques préliminaires. A quoi nous ajoûtons que, ſelon ſaint Auguſtin, *aquæ ſunt populi.* Les eaux déſignent les peuples.

Verſ. VII. DE GRANDS CORPS DE LUMIERE.

Quelle nobleſſe d'expreſſion pour déſigner la *foi* d'Abraham, & la *loi cérémonielle* caractériſée par le *ſoleil* & par la *lune*, dont nous avons parlé dans les Articles IV & V. des Remarques préliminaires!

Verſ. VIII. LE SOLEIL.

Voyez l'Article IV. des Remarques préliminaires.

Verſ. IX. LA LUNE.

Voyez les pages 203 & 204. du VIIe Volume des Principes diſcutés, où nous regardons le *ſoleil* & la *lune* comme des ſymboles de la *loi* de Dieu, qui devoit être infiniment mieux obſervée

ſervée dans la ſuite. Nous aurions dû ajoûter que la *lune* déſignoit la *loi cérémonielle*, dont l'obſervation fut beaucoup plus éxacte après la captivité de Babylone, qu'elle ne l'avoit été auparavant.

Ibid. LES ÉTOILES.

Par ce terme ſont déſignés les *perſonnages les plus éminens*, ſoit par leur dignité, ſoit par leur ſainteté. Voyez le Tome VII. de notre Ouvrage, p. 205 & 207. D'ailleurs n'eſt-ce point par cette expreſſion que Joſeph déſigne ſes frères, lorſqu'il dit, Geneſ. XXXVII, 9. » J'ai vû onze étoiles » proſternées à mes pieds. « Nous pourrions encore rapporter un paſſage déciſif de Daniel, où il donne aux Iſraëlites la même dénomination. On peut le voir aux pag. 21, 22 & 23. de notre Réponſe à Mr. de ***. Mais voici comment Dom Calmet développe le Verſ. 10. du VIIIe Chapitre, du même Prophète. » Les » *étoiles* du ciel abbattues par cette » grande corne ſignifient *ceux* des » Juifs, & même des *Prêtres*, qui » eurent l'impiété de renoncer à leur » Religion, & d'obéir aux ordres

» impies du Tyran. Les *Saints*, les » *Juſtes*, les *Savans*, ſont ſouvent » comparés aux *étoiles* & aux *aſtres* » dans le ſtyle de l'Ecriture. « Ce ſavant Bénédictin n'a fait en cela que ſuivre le ſentiment des ſaints Pères & des Commentateurs. Car voici comment s'exprime Cornelius à lapide ſur ce Verſet du Prophète Daniel.* » Il » appelle *étoiles* les *Juifs célèbres*, ſoit » par leur doctrine, ſoit par leur ſcience, » ſoit par leur piété, qu'Antiochus a détournés par ſes menaces des loix paternelles, ou qu'il a fait mourir, » parce qu'ils y reſtèrent conſtamment » attachés. Par les *étoiles*, dit Vatable » ſur le même endroit, le Prophète » entend les *Juifs les plus éminens en* » *ſainteté*, ou les *Chefs*, ou les Prêtres. *Per* ſtellas *intelligit* ſanctiores, » aut *Duces*, aut *Sacerdotes*. Pluſieurs » du Peuple de Dieu, dit auſſi Théo-

* Il eſt à remarquer que la Verſion Grecque ajoûte le Verſet 27, qui n'eſt ni dans l'Hébreu, ni dans le Chaldéen, ni dans le Syriaque, ni même dans les autres Verſions Grecques. Nous le laiſſons tel qu'on le récite à l'Office, comme le refrein du troiſième Verſet.

» doret, déchurent de l'ordre céleſte » en violant ſa loi ; & ceux qui ſe » perdirent eux-mêmes, furent foulés » aux pieds par ce Tyran. Or le Pro- » phète leur donne le nom d'*étoiles*, à » cauſe de la *grandeur* & de l'*éclat* » de leur ſainteté ... Et il ne ſe con- » tenta point de fouler aux pieds plu- » ſieurs qu'on appelloit *étoiles* .... » mais s'abandonnant à ſa fureur, il » eut la folie d'attaquer le Dieu & le » Roi même, auteur de la force qu'ils » faiſoient paroître, c'eſt-à-dire, le » Dieu du Peuple ſaint. Auſſi M. Boſ- ſuet dit-il ſur le 10. Verſ. du VIIIe Ch. de l'Apocalypſe : » Les *étoiles* dans » les ſaintes Lettres ſignifient les *Doc-* » *teurs.* « Vérité que Cornelius à la- pide avoit déja développée en ces ter- mes. » Enfin les *étoiles* marquent que » les *Docteurs* & les *Paſteurs* ſont les » *yeux* de l'Egliſe, comme un Géné- » ral eſt l'*œil* de l'armée, & une *étoile* » l'*œil* du ciel. «

Verſ. XXIII. LORSQU'IL NOUS HUMILIE.

L'humiliation & la détreſſe des Iſraëlites n'ont jamais été plus grandes que pendant la captivité de Babylone.

Ainſi nous croyons avec Dom Calmet, que c'eſt à cette circonſtance que le Pſalmiſte fait ici attention. On doit lire ce que nous avons dit ſur ce ſujet à la pag. 262. de notre II. Volume. D'ailleurs le mot בשפלנו beshíphelênoû, *in humilitate noſtrâ*, ſe prend ici pour l'*humiliation* attachée à la captivité de Babylone.

Ce terme & le Verbe d'où il eſt dérivé, s'entendent de l'humiliation qu'Iſraël éprouva dans ſa captivité ſous les Chaldéens, ou de celle que les Chaldéens eſſuyèrent de la part de Cyrus leur vainqueur. Iſaïe II, 9, 11, 12, 17. XIII, 11. Pſ. XVII. Hébr. XVIII, 28. Job. XL, 6. Ezéch. XVII, 24. l'entendent ſeulement de la Chaldée.

Verſ. XXIV. DE CEUX QUI NOUS TIENNENT DANS LA DÉTRESSE.

Hébr. tsârêinoû, *anguſtiantium nos.* Le mot *tsâr*, ſe prend dans tous les Pſaumes & dans pluſieurs endroits des Prophètes pour les *Chaldéens* qui tenoient Iſraël en captivité.

Verſ. XXV. IL DONNERA LA NOURRITURE A TOUTE CHAIR.

Cette expreſſion *toute chair* ſe prend

pour tout *Iſraël délivré*, lorſqu'au Pſ. LXIV. Hébr. LXV, 3. Le Prophète annonce que ſon Peuple ira à Jéruſalem ſe raſſaſſier des biens de la maiſon du Seigneur.

Le Pſ. CXLIV. Hébr. CXLV. eſt une action de graces de ce qu'Iſraël étoit délivré de la captivité. Iſraël ſeul connoiſſoit que le vrai Dieu étoit ſon Libérateur. Ainſi le ſeul Iſraël pouvoit lui en témoigner ſa reconnoiſſance: L'on eſt donc forcé d'avouer que dans le Verſ. 21. Iſraël eſt le ſeul Peuple dont le Pſalmiſte veut parler, lorſqu'il dit :

Et benedicat omnis caro
Potentiæ ſanctæ ejus.
Que *toute chair* rende hommage
A ſa puiſſance redoutable.

Au Chap. XL. d'Iſaïe, Verſ. 5. ces deux mots regardent Iſraël ſeul, puiſque lui ſeul ſavoit ce que le Seigneur avoit promis :

Et videbit omnis caro *pariter*
Quòd os Domini locutum eſt.

Mais au Verſet ſuivant ces deux termes déſignent les Chaldéens.

Quant à la nourriture promiſe ici à ſon Peuple, elle eſt prédite dans le

Pſ. XXXVI. Hébr. XXXVII, Verſ. 19. par ces mots :

Diebus famis ſaturabuntur.
Ils ſeront raſſaſiés au tems de la famine.

Et dans le Verſ. 19. du Pſ. XXXII. Hébr. XXXIII.

Ut alat eos in famè.
Pour les nourrir dans leur faim.

Le Pſaume CVI. Hébr. CVII, 9. s'exprime ainſi :

Animam eſurientem
Satiabit bonis.
Il raſſaſiera de ſes biens l'ame affamée.

L'*ame*, c'eſt-à-dire, *Iſraël*, lorſquelle endurera la faim. Le Pſ. CX. Héb. CXI, 4. promet que le Seigneur donnera de la nourriture à ceux qui le craignent. Enfin le Pſ. CXLIV. qui regarde la captivité, prédit au Verſ. 15. que cette nourriture ſera donnée dans un tems convenable. Mais quel eſt ce tems ? ſi ce n'eſt celui de la famine prédite par Habacuc à la fin de ſon Chap. III. famine cauſée par la dévaſtation que firent les Mèdes & les Perſes dans tout l'Empire des Chaldéens qui périſſoient de misère & de faim, pendant que les Iſraëlites poſſédoient tout en abon-

dance, comme Iſaïe l'avoit annoncé dans le 13 Verſ. de ſon LXVe Chap. Voyez ce paſſage aux pag. 414 & 415. de notre II. Vol. & aux pages 408 & 409. du VIe.

TROISIEME SECTION.

Des autres Particules.

SOus ce terme nous comprenons, après Noldius, les Adverbes, les Pronoms primitifs, & leurs dérivés; les Particules d'admiration, de douleur, de joie, de ſurpriſe, de menace, de plaintes, de malédictions, de mépris, d'inſulte, d'exclamation, de ſouhaits, d'exhortation, &c. Comme ces ſortes d'expreſſions n'ont rien de particulier dans leurs ſignifications, il ſuffit de préſenter ici leur définition générale, & de renvoyer, pour le reſte, à l'Auteur que nous venons de citer. Or ces Particules, ſont des mots, dont l'emploi ſignificatif conſiſte à énoncer une affection dans la perſonne qui parle; comme on pourra s'en convaincre par les éxemples que nous préſentons dans les Verſions répandues dans cet Ouvrage.

PSAUME LXXVII. Hébr. LXXVIII.

Attendite, populе meus legem meam, &c.

TITULUS.

Máçekhîl Aſaph.

TITRE.

Excellente Poëſie d'Aſaph.

AVERTISSEMENT.

DE toutes les Poëſies de l'Ecriture, il n'en eſt peut-être point ſur laquelle on ait plus pris le change que ſur celle-ci; parce que ce Pſaume étant en partie prophétique, & le dénouement ne ſe trouvant qu'à la fin de la pièce, bien-loin de chercher la prédiction contenue dans cet oracle, on a cru que ce Pſaume ne contenoit qu'une ancienne Hiſtoire. Voyez Vatable ſur le Verſ. 10. de ce Cantique.

1°. Les uns le rapportent à l'expédition des fils d'Ephraïm, qui, du vivant de leur père, avoient eſſayé d'enlever des troupeaux qui appartenoient à des habitans de Geth. Ces der-

niers tuèrent tous les enfans d'Ephraïm au nombre de neuf. Ce père infortuné répara cette perte par la naiſſance de Beria, par qui ſa poſtérité fut continuée, I. Liv. des Paralip. VII. 23. Mais quelle preuve a-t-on que cette mort des enfans d'Ephraïm ſoit arrivée en punition de ce qu'ils avoient violé l'alliance contractée avec le Seigneur, & de ce qu'ils n'avoient point obéi à ſa Loi, puiſque du tems d'Ephraïm la Loi de Moyſe n'exiſtoit point encore? Car c'eſt d'elle qu'il eſt ici queſtion, ſelon tous les autres Interprètes. D'ailleurs quelle apparence y a-t-il que les fils du fils de Jacob ſe fuſſent livrés à l'Idolâtrie?

2°. D'autres appliquent ce Pſaume à la priſe de l'Arche par les Philiſtins, lors de la bataille d'Aphec; mais cette perte ne regardoit pas la ſeule Tribu d'Ephraïm. Elle étoit commune à toutes les Tribus. Il y eut, à la vérité, trente mille hommes qui reſterent ſur la place; mais les Philiſtins n'emmenèrent aucune des Tribus en captivité. D'ailleurs le terme d'*Arche* n'eſt exprimé dans aucun Verſet de cette divine Poëſie. De plus, Ephraïm ne fut point rejetté

dans ce tems-là, puiſqu'il avoit été auſſi conſtant juſqu'alors dans le ſervice du Seigneur que la Tribu de Juda. Sa réprobation n'arriva qu'après la mort de Salomon, à l'occaſion des veaux d'or adorés par les dix Tribus d'Iſraël.

3°. Quelques Interprètes donnent pour objet de cette Prophétie la victoire remportée par Abia ſur Jéroboam premier, II. Liv. des Paralip. XIII. dans laquelle périrent cinq cens mille ſoldats du Royaume d'Iſraël. Cependant le choix de David n'eſt-il pas antérieur à cet événement? & voit-on que les Iſraëlites ayent été réduits en captivité par le Roi de Juda?

Mais dans ces trois objets, pour l'un deſquels chaque Interprète s'eſt déclaré, l'on ne trouve pas le moindre veſtige de Prophétie, & tout ſe réduit à retracer ici l'ancienne Hiſtoire de la délivrance de la ſervitude de l'Egypte, de ce qui s'eſt paſſé dans le déſert, des infidélités des dix Tribus à l'égard de leur Dieu, & du choix de David: événemens rappellés cent fois dans l'Ecriture, & qu'Iſraël n'ignoroit pas. Etoit-il néceſſaire d'en compoſer un Poëme qui ne pouvoit être d'aucune

utilité, s'ils n'apprenoient que des faits tracés également dans les Livres ſaints & dans la mémoire des hommes ?

Cette Pièce renferme donc un objet beaucoup plus intéreſſant pour l'Egliſe, puiſqu'il lui annonce des événemens bien différens l'un de l'autre. Nous voulons dire 1°. la captivité des dix Tribus en punition de leurs révoltes ſans nombre; 2°. la délivrance d'Iſraël, l'opprobre où tombera Babylone, le rétabliſſement de Sion, & le règne de l'Egliſe d'Iſraël au retour de la captivité.

Pour développer cette Prophétie, nous avons recours à notre méthode ordinaire, qui conſiſte à en examiner les derniers Verſets, & à continuer cet examen en remontant juſqu'au premier Verſet du Pſaume.

I.

Verſ. 70. IL FERA CHOIX DE DAVID SON SERVITEUR.

Nous avons démontré avec évidence que le nom de *David*, employé dans le contexte des Pſaumes qui regardent la captivité, ne peut être pris pour *David Roi des deux Tribus*; & nous avons ſuffiſamment prouvé dans

notre Ouvrage, que ce nom appartient à *l'Egliſe d'Iſraël* après ſon retour de captivité. Voyez la page 10. & les ſuivantes du Tome X.

Or rien ne nous empêche de prendre le nom de *David* pour *l'Egliſe d'Iſraël*, ſi, dans les Verſets précédens, il eſt parlé de l'eſclavage & de la délivrance de la Nation ſainte, comme on le verra dans la ſuite de cet éxamen.

Ibid. IL LE FERA SORTIR DES PARCS,
OU SONT ENFERMÉES SES BREBIS.

On verra dans la Note ſur ce Verſet, que ces parcs ſont les différentes Provinces de l'Empire de Babylone, & que ces brebis caractériſent les Iſraëlites captifs, d'où le Seigneur les retirera avec *David Egliſe* d'Iſraël qui ſera leur Paſteur.

Verſ. 74. ET APRES L'EN AVOIR RETIRÉ,
IL L'AMENERA POUR ÊTRE
LE PASTEUR DE SON PEUPLE.

La Note ſur ce paſſage prouve évidemment que ce *Paſteur* ne peut être que *David Egliſe d'Iſraël.*

Verſ. 75. IL LES CONDUIRA
SELON L'INTÉGRITÉ DE SON COEUR,

ET SES MAINS SAGES ET INTELLIGENTES, &c.

Lequel doit l'emporter ici, ou de *David* père de Salomon, ou de *David Egliſe d'Iſraël*, quant à l'intégrité du cœur ? Le Roi d'Iſraël l'avoit perdue par ſon adultère ; & la conduite de ce Prince homicide attira les ravages d'une peſte cruelle.

II.

Verſ. 72. AU MILIEU DE LA TERRE QU'IL RÉTABLIRA,
POUR SUBSISTER PENDANT DES SIÉCLES.

L'Egliſe d'Iſraël a toujours gouverné ſon Peuple, même pendant la captivité ; mais la ſageſſe de ſon gouvernement parut bien davantage, lorſqu'elle fut de retour dans ſa patrie, que le ſouverain Maître rétablit, en lui rendant ſa première fertilité, en multipliant ſes enfans & ſes conquêtes.

Ibid. IL RÉTABLIRA SON SANCTUAIRE.

Le Sanctuaire fut dreſſé d'abord pour y offrir des victimes d'actions de graces au premier inſtant du retour de la captivité. Mais le Prophète exprime ici la *partie* pour le *tout* ; car les premiers ſoins de Zorobabel furent em-

ployés à la reconſtruction du Temple, ſi néceſſaire à la gloire du gouvernement de l'Egliſe d'Iſraël.

III.

Verſ. 68. ENFIN LE SOUVERAIN MAÎTRE SE RÉVEILLERA COMME D'UN PROFOND SOMMEIL.

Ce ſommeil indique l'inaction, dans laquelle ſe tenoit le Seigneur pendant la captivité de ſon Peuple ; mais il ſe réveilla, lorſqu'il fit entendre le bruit des armes de Cyrus.

Verſ. 69. IL FRAPPERA SES ENNEMIS.

Au ſeul terme d'*ennemis* du Très-haut, nous reconnoiſſons les *Chaldéens* déſignés très-ſouvent par ce trait dans preſque tous les Pſaumes & dans les Prophètes. Cyrus, guidé par l'Eternel, les défait & les met par-tout en fuite; & leur aſſujettiſſement aux Mèdes & aux Perſes, dont ils ne ſe ſont jamais relevés, les a couverts d'un opprobre éternel, pendant qu'Iſraël retourne triomphant dans ſa patrie.

Verſ. 70. NÉANMOINS IL REJETTERA LE PAVILLON DE JOSEPH.

Au retour de la captivité, les dix

Tribus ne furent plus un Peuple diſtingué. Le Seigneur rejetta Samarie, appellée ici le *pavillon de Joſeph.* Il la rejetta à cauſe du nouveau ſchiſme, qui lui fit préférer le Temple de Garizim à celui de Jéruſalem.

Ibid. IL N'AURA PLUS DE PRÉDILECTION POUR LA TRIBU D'EPHRAIM.

Cette *prédilection* conſiſtoit dans le *droit d'aîneſſe* que Ruben avoit perdu. Jacob l'avoit fait *paſſer ſur la tête d'Ephraïm, qui fut privé* de cet honneur à ſon retour de Babylone.

Verſ. 71. MAIS IL FERA CHOIX DE LA TRIBU DE JUDA.

Toutes les Tribus perdirent leur nom quant à l'adminiſtration des affaires publiques, & Juda donna le ſien à toute la Nation. Ce fut alors que Dieu le choiſit pour réunir en lui le droit d'aîneſſe, les richeſſes & la puiſſance d'Ephraïm. Tel eſt le choix diſtinctif qu'il fit de cette Tribu.

Ibid. ET LA MONTAGNE DE SION, SERA L'OBJET DE SON AMOUR.

Elle le fut en effet, juſqu'au tems où l'Egliſe d'Iſraël devint l'Egliſe Chrétienne; mais cet amour s'éteignit à

meſure que les Phariſiens ſubſtituèrent leur culte hypocrite au culte ſincère que l'Etre ſuprême éxigeoit d'eux.

IV.

Nous venons de voir la délivrance d'Iſraël : mais pour lui rendre la liberté, il falloit qu'il fût retenu dans l'eſclavage par des ennemis auxquels ſon Dieu l'avoit livré.

Verſ. 64. MAIS IL VA LIVRER EN CAPTIVITÉ LA FORCE D'ISRAEL, &c.

En effet, vers l'an du monde 3264, Théglatphalaſar emmena en captivité les habitans de la Galilée, de la demi-Tribu de Manaſſé, & des autres ſituées au-delà du Jourdain. Les autres Tribus ſubirent le même ſort en 3283. Ce fut alors que la force & la gloire temporelle du Peuple d'Iſraël furent emmenées captives en Aſſyrie ſous le joug de ſes Tyrans.

Verſ. 65. TRANSPORTÉ DE FUREUR
CONTRE SON HÉRITAGE,
IL RENFERMERA SON PEUPLE
DANS UNE ENCEINTE D'ÉPÉES MEURTRIÈRES.

Avant le ſecond tranſport d'Iſraël en Aſſyrie, Samarie fut aſſiégée. Cette

ville où s'étoit réfugié le reſte des Guerriers des dix Tribus, réſiſta trois ans ; & pendant ce long eſpace, ce reſte du Peuple d'Iſraël fut renfermé dans une enceinte d'épées meurtrières.

Les Verſets *65.* & *66.* font voir le maſſacre de l'élite de la jeuneſſe, qui laiſſera les vierges ſans eſpérance d'époux. Les Prêtres réfugiés dans Samarie ſont égorgés après la priſe de cette ville. On ne leur rend point les honneurs funèbres, & leurs veuves ne peuvent point y répandre leurs larmes.

V.

Tels ſont les malheurs des dix Tribus conduites en captivité. Nous allons voir la cauſe prochaine de tant d'infortunes.

Verſ. 61. PAR LEURS SACRIFICES SUR LES HAUTS LIEUX,
ILS EXCITENT SON INDIGNATION.

Ces ſacrifices étoient accompagnés de cris de joie, & de Cantiques chantés en l'honneur de leurs fauſſes Divinités. C'eſt pourquoi le Pſalmiſte, dans le Verſet ſuivant, n'ajoute rien après les mots, *audit Deus*, Dieu entend. Il

laiſſe cette réticence à ſuppléer d'après ce qu'il vient de dire ; & nous nous flattons d'avoir ſaiſi ſon idée, en traduiſant ainſi :

Verſ. 62. DIEU ENTEND (LEURS VOIX SACRILÉGES:)
C'EST POURQUOI IL SE LIVRERA
AUX TRANSPORTS DE SA FUREUR.

Le Prophète Oſée, Chap. VIII. nous apprend que le ſujet de cette fureur eſt l'Idolâtrie des veaux d'or énoncée en termes généraux dans le Verſ. précédent 61. Liſez auſſi dans le même Oſée tous les excès d'impiété qui ont allumé la fureur de l'Eternel contre Ephraïm.

Ibid. ILS REJETTERA ISRAEL
AVEC UN SOUVERAIN MÉPRIS.

Oſée, Chap. IX. après avoir expoſé dans les Verſets 14. 15. & 16. les ſujets de reproches que l'Eternel fait aux dix Tribus, marque au Verſ. 17. quelle ſera la ſuite de ſa colère qui les rejettera.

Abjiciet eos Deus meus,
Quia non audierunt eum:
Et erunt vagi in nationibus.
Mon Dieu les rejettera,
Parce qu'ils ne l'ont point écouté:

Ils n'auront point de demeures fixes
Parmi les nations.

VI.

Nous avons vu dans les Verſets 60. 61. & 62. la cauſe prochaine du malheur des dix Tribus ; nous en allons voir les cauſes éloignées, contenues dans les Verſets 59 & 60. car le Verſet 55. rapporte leur introduction dans la terre de Canaan, arrivée l'an du monde 2513. Ainſi ces deux Verſets comprennent en abrégé les déſordres du Royaume d'Iſraël, depuis ſon établiſſement juſqu'au tems où ce Pſaume a été compoſé.

Verſ. 59. MALGRÉ TANT DE BIENFAITS,
LES ENFANS D'EPHRAIM
TENTENT LE DIEU TRES-HAUT :
ILS L'IRRITENT PAR LEURS RÉVOLTES,
ET N'OBSERVENT POINT SES ORACLES.

On reconnoît, à ce terme de *révoltes*, le double crime de la maiſon de Joſeph. Le premier conſiſte dans ſa rébellion contre Roboam ſon Roi légitime ; & le ſecond dans ſon apoſtaſie, ou ſa ſéparation du culte d'avec les Tribus de Juda & de Benjamin : ſchiſme qui leur fit violer au premier

chef les oracles du Seigneur qui défendoit les cultes étrangers.

Verſ. 60. APOSTATS ET PARJURES,
COMME L'ONT ÉTÉ LEURS PERES,
ILS SONT DEVENUS TROMPEURS.
AINSI QU'UN ARC FAUSSÉ.

Le ſchiſme de Samarie & l'abandon qu'elle fait du vrai Dieu, ſont bien caractériſés par les épithètes d'*apoſtats* & de *parjures*. La mauvaiſe foi par laquelle ils ont manqué à leur Dieu, eſt bien rendue en comparant Ephraïm à un arc fauſſé. Oſée ſe ſert auſſi de cette image, comme on le verra dans les Notes ſur ce Verſet.

VII.

Ces reproches du Seigneur mettent dans toute ſon évidence l'ingratitude des dix Tribus, dont la plus grande partie étoit tombée dans l'Idolâtrie, peu après ſon entrée dans la terre des Cananéens: ingratitude arrivée après les bienfaits contenus dans les Verſets que nous citons.

Verſ. 57 & 58. IL LES A CONDUITS DANS CETTE RÉGION
QU'IL SANCTIFIE PAR SA PRÉSENCE,
SUR CETTE MONTAGNE SACRÉE
DONT SA DROITE A FAIT LA CONQUÊTE.

A LEUR ASPECT,
IL A CHASSÉ HONTEUSEMENT LES NATIONS,
DONT IL A ORDONNÉ
QUE L'ON MESURAT L'HÉRITAGE,
POUR LE PARTAGER ENSUITE
ENTRE LES TRIBUS D'ISRAEL.

Tel eſt le point de miſéricorde que les dix Tribus d'Iſraël ne devoient jamais perdre de vuë. Elles l'oublièrent: le Tout-puiſſant les en punit par une captivité dont nous avons vu la prédiction dans les Verſets 64, 65, 66 & 67. Mais on va voir, dans les deux Sections ſuivantes, que la conduite d'Iſraël ne fut, depuis la Loi donnée ſur le mont Sinaï, qu'un tiſſu d'ingratitudes.

VIII.

Depuis le Verſet 56, en remontant juſqu'au 45, le Prophète décrit les merveilles opérées en faveur des Iſraëlites contre l'Egypte. Il place ces bienfaits après la peinture de leurs révoltes dans le déſert, afin de rendre plus ſenſible leur perfidie à l'égard d'un Dieu plein de bonté.

IX.

Depuis le Verſet 45, en remontant

juſqu'au Verſet 17, le Pſalmiſte, en remettant devant les yeux d'Iſraël ſes continuels murmures & ſes révoltes réitérées, toujours appaiſées par de nouveaux châtimens ou par de nouveaux miracles, veut, par ce contraſte ſurprenant, toucher le cœur de ce Peuple toujours rebelle, & s'autoriſe de cet endurciſſement pour prononcer, vers la fin du Pſaume, l'arrêt de ſa diſperſion & de ſa captivité parmi les nations étrangères. Mais le contraſte entre les révoltes d'Iſraël & la miſéricorde de ſon Dieu paroît bien davantage, lorſque dans l'original on compare cette Section avec celle dont nous venons de parler.

X.

Dans les Verſets 16, 15, 14, 13, l'Auteur inſpiré place d'avance la délivrance de la ſervitude d'Egypte dans ſon point de vuë le plus important, lorſqu'il parle du paſſage de la mer Rouge, de la colonne de nuée & de feu qui dirigeoit leur marche au ſortir de la mer.

Il y a, ce nous ſemble, un art de Poëſie admirable dans la place qu'occupent ces quatre Verſets.

1°. Les trois premiers reprochent aux dix Tribus leur ingratitude; puiſque, malgré ce ſignalé bienfait, elles avoient enſuite violé l'alliance contractée avec le Seigneur. Nous ajoutons que ce trait de la délivrance d'Egypte prépare à l'énumération des prodiges opérés en faveur d'Iſraël, qui ſont rapportés depuis le Verſet 43. du Pſaume juſqu'au 56.

2°. Le dernier de ces quatre Verſets, en parlant de la colonne de nuée & de celle de feu, forme une ingénieuſe tranſition, pour en venir à ce qui s'eſt paſſé dans le déſert.

XI.

Les Verſets 9, 10 & 11, commencent la Prophétie contenue dans le Pſaume; puiſque dès le Verſet 9. il annonce en général la ruine du Royaume d'Iſraël déſigné par le nom d'enfans d'Ephraïm.

Le 10 & le 11. donnent pour raiſon de cette cataſtrophe l'infidélité des dix Tribus, & l'ingratitude qui leur

avoit fait oublier les merveilles opérées en leur faveur par le Tout-puiſſant.

XII.

Les huit premiers Verſets ſervent d'introduction à cette divine Poëſie, trop intéreſſante pour n'être point annoncée par un dogme très-eſſentiel à la Foi ; nous voulons dire par la tradition établie depuis long-tems par Moyſe, confirmée ici dans un plus grand détail, afin de faire voir que la connoiſſance des préceptes & des ordonnances doit être tranſmiſe de race en race, depuis l'établiſſement de ces Loix émanées de la bouche de l'Eternel, & tranſmiſe par ce canal juſqu'à la fin des ſiècles.

Or, le Très-haut lui-même, après avoir donné ſes Loix au Père des croyans, aſſure, Genèſe XVIII. 19, que ce Patriarche aura ſoin d'en inſtruire ſa poſtérité, comme on le verra dans la Note ſur cet Article, où nous établiſſons, d'après l'ancien Teſtament, que la tradition eſt d'inſtitution divine.

Par l'éxamen que nous préſentons, il eſt évident que l'objet de ce Pſaume & ſon principal point de vuë eſt la Prophétie

Prophétie qui annonce la captivité des dix Tribus, leur retour conjointement avec Juda & Benjamin, le règne de l'Egliſe d'Iſraël caractériſée au Verſet 73. par les termes énigmatiques de *David ſon ſerviteur.*

Il eſt vrai qu'aucun Commentateur n'eſt peut-être entré dans nos vuës. Nous n'en ſommes pas ſurpris. Il falloit avoir devant les yeux les cinq principes, qui nous ont guidés dans la recherche de l'objet eſſentiel de chaque Pſaume. Quoique nous les ayons enſeignés dans le cours de cet Ouvrage, comme la ſeule voie qui conduiſe certainement à l'intelligence des Livres Prophètiques; cependant nous les répétons ici d'autant plus volontiers, que ce Cantique préſente dans toute ſon étenduë l'occaſion d'employer ces cinq règles, & de démontrer leur exiſtence & la néceſſité de s'en ſervir pour vaincre tous les obſtacles qui s'oppoſent à l'intelligence de cette divine Poëſie, que ſon obſcurité a rendue juſqu'à préſent inintelligible. Or les cinq règles dont nous parlons, conſiſtent :

I. Dans des termes généraux qu'il faut reſtreindre.

II. Dans des expreſſions particulières, dont on doit étendre les idées.

III. Dans des termes énigmatiques, qu'il eſt abſolument néceſſaire de dévoiler.

IV. Dans les énallages, & ſur-tout de Futurs en Prétérits, & de Prétérits en Futurs.

V. Dans les réticences, c'eſt-à-dire dans des mots ſous-entendus qu'il faut ſuppléer.

On peut ajouter à ces cinq règles l'attention de rendre la force qu'emportent avec elles les lettres que nous appellons énergiques, connues juſqu'ici ſous le nom trop vague de lettres paragogiques.

I.

Des termes généraux qu'il faut reſtreindre dans le Pſaume LXXVII.

Verſ. I. A LA LOI DONT JE VAIS VOUS INSTRUIRE. *Legi meæ.*

Le terme de *Loi*, en Hébr. תורה thôràh, a tant de ſignifications, qu'il eſt néceſſaire de le rendre différemment, ſelon les divers endroits où il ſe trouve. Nous le laiſſons ici dans ſa

généralité ; mais pour le rendre intelligible, il faut le reſtreindre par cette Note à l'idée du Pſalmiſte.

Il ne s'agit ici d'aucunes Loix de Moyſe, comme quelques-uns le prétendent ; ni, comme d'autres le veulent, d'une doctrine qui contient une ſimple inſtruction morale. Ce terme ſignifie dans ce paſſage la *Loi de captivité*, comme dans le Verſ. 9. du Pſ. XXXIX. où l'Egliſe d'Iſraël dit qu'elle accepte de bon cœur la *Loi* qui la condamne à avoir l'oreille percée, c'eſt-à-dire à devenir captive. Il veut dire également la délivrance de cette captivité, comme dans Iſaïe XLII, 4. où le Seigneur s'exprime ainſi en parlant de Cyrus :

Legem *ejus inſulæ expectabunt.*
Les Iſles attendront ſa *loi.*

C'eſt-à-dire, les Provinces attendront la délivrance qu'il leur accordera. La lecture de ce Chap. & ſurtout du Verſ. 6. ne permet pas de prendre ce terme dans une autre ſignification.

Or c'eſt à cette double Loi que le ſouverain Maître veut ici que ſon Peuple ſoit attentif ; puiſqu'elle fait l'objet

principal de ce Poëme qui prédit la captivité des dix Tribus au Verſ. 54. & leur délivrance au Verſ. 68. comme nous l'avons expliqué dans l'examen qui précède.

Verſ. V. TEL EST LE TÉMOIGNAGE.

Les Notes de Vatable ont déterminé avec aſſez de raiſon, que ce *témoignage* eſt l'*ordre* que Dieu a donné aux pères de confier à la mémoire de leurs enfans les merveilles du Tout-puiſſant ; mais nous ne voyons pas pourquoi elles ajoutent que d'autres croient que ce *témoignage* & cette *Loi* ſont la *Loi de Moyſe en général* ; puiſqu'il eſt évident que le *témoignage* dans cet endroit n'eſt autre choſe que la *tradition elle-même que l'Eternel a établie* dans Jacob.

Verſ. VII. LES OEUVRES DU SEIGNEUR.

Cette expreſſion doit être conſervée dans toute ſa généralité ; puiſque c'eſt par la tradition que la création du monde & toutes les autres œuvres de l'Etre ſuprême ſont parvenues à notre connoiſſance.

Ibid. SES PRÉCEPTES.

C'eſt-à-dire, la défenſe d'adorer les

faux Dieux. Car tous les chefs d'accuſation contenus dans cette divine Poëſie ſe réduiſent à l'idolatrie, aux révoltes & aux murmures contre le Très-haut.

Verſ. VIII. A L'INCONSTANCE.

Ce terme général doit être reſtreint aux variations d'Iſraël, qui tantôt s'attachoit au vrai Dieu, tantôt l'abandonnoit pour adorer les Idoles, & mélangeoit ſouvent le culte ſacré avec le culte profane.

Verſ. IX. LE JOUR DU COMBAT.

A la lettre *in die belli*, dans le jour de la guerre.

Ces deux expreſſions ſont très-vagues, & par conſéquent très-obſcures; mais voici le moyen de les rendre très-intelligibles.

Conſultez ce Pſaume, vous y verrez Verſ. 64. que ſon objet eſt de prophétiſer d'abord la captivité des dix Tribus. Or, comme Théglatphalaſar démembra le Royaume d'Iſraël, en lui enlevant les Tribus de Ruben, de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé, I. Paral. V, 26. il dévaſta auſſi la Galilée, la Tribu de Nephtali, & plu-

ſieurs villes du Royaume d'Iſraël, IV. des Rois XV, 29. Or, par ce démembrement ſi conſidérable, la Monarchie d'Iſraël fut renverſée du faîte de ſa gloire, & ne fit plus que languir juſqu'à ſa deſtruction totale par Salmanaſar.

C'eſt donc à ce premier renverſement opéré par Théglatphalaſar, qu'il faut reſtreindre les termes *au jour de la guerre*, dont le Pſalmiſte ſe ſert dans le Verſet 9.

Verſ. X. DE L'ALLIANCE ET DE LA LOI.

C'eſt-à-dire, de la *Loi* donnée ſur le mont Sinaï, dans laquelle eſt contenue *l'alliance* qu'il fit alors avec ſon Peuple.

Dans le cours du récit hiſtorique qui ſuit juſqu'au 26e Verſet, les termes ſont ſi connus, qu'ils n'ont beſoin d'aucune explication.

Verſ. XXVI. DES CHAIRS D'UN GOUT EXQUIS.

C'eſt ainſi que nous avons rendu le terme Hébreu צַיִד tsêïdâh *venaticum cibum*, parce que le terme de *chaſſe* & de *gibier* ne ſeroient pas tolérables en cet endroit : mais le terme de *cail-*

les, qui ſe trouve au Verſ. 28. reſtreint ce terme général, & juſtifie notre Verſion Françoiſe.

Verſ. XXVIII. AUSSI NOMBREUX QUE LE SABLE DE LA MER.

L'Hébreu porte כְּחוֹל khebkhôl, ſicut arena, *comme le ſable :* termes que nous rendons par les ſuivans, *Auſſi nombreux que le ſable.* Mais cette expreſſion Françoiſe doit être reſtreinte, & ne ſignifie autre choſe que celle-ci : *Une multitude de cailles auſſi difficile à compter que les grains de ſable de la mer :* car on ne croira jamais que le Pſalmiſte ait voulu dire que *le nombre des cailles égalât celui des grains de ſable de la mer.* C'eſt ſimplement une impoſſibilité morale oppoſée à une impoſſibilité phyſique. C'eſt en ce ſens qu'il faut entendre que la poſtérité d'Abraham & que des armées ſont *auſſi nombreuſes que le ſable de la mer.*

Depuis ce Verſet 28. juſqu'au 63. les termes généraux ne forment aucun obſtacle à l'intelligence du Texte.

Verſ. LXIII. POUR FIXER SON SÉJOUR PARMI LES HOMMES.

On comprend aiſément que ces hom-

mes ſont le Peuple de Dieu ; puiſque les autres Nations ne le connoiſſant point, n'étoient pas dignes qu'il y choiſît ſa demeure.

Verſ. LXIV. MAIS IL VA LIVRER EN CAPTIVITÉ.

Ce terme général ne doit point être reſtreint à la priſe de l'Arche, puiſqu'il n'en eſt nullement queſtion dans cet endroit. D'ailleurs la captivité renferme en ſoi l'eſclavage & la honte qui l'accompagne. Ces traits conviennent-ils à l'Arche, qui n'entra chez les Philiſtins que pour en triompher ?

La captivité dont il s'agit ici, regarde les dix Tribus d'Iſraël emmenées en Aſſyrie par Théglatphalaſar & Salmanaſar : captivité dont la délivrance ſera prédite au Verſ. 68. de ce Pſaume.

Ibid. LA FORCE D'ISRAËL.

Cette force conſiſtoit dans le grand nombre de ſoldats des dix Tribus ; puiſque l'on y comptoit huit cens ſoixante mille hommes capables de porter les armes, II. des Rois XXIV, 9.

Ibid. LA GLOIRE.

Les Dieux de Samarie, c'eſt-à-dire

ſes veaux d'or, que Jéroboam avoit échangés contre le vrai Dieu.

Et mutaverunt gloriam ſuam
In ſimilitudinem vituli
Comedentis fœnum. Pſ. CVI, 20.

En ſorte que la figure des veaux qui ſe nourriſſent de foin, devînt leur gloire en la place du Dieu d'Iſraël.

Verſ. LXV. IL ENFERMERA SON PEUPLE. DANS UNE ENCEINTE D'ÉPÉES MEURTRIÈRES.

Ce Peuple enfermé doit d'abord ſe reſtreindre aux Iſraëlites, qui, échappés des mains des Aſſyriens, s'étoient réfugiés dans Samarie, pour y ſoûtenir un ſiège ſi bien caractériſé par le terme général d'*une enceinte d'épées.*

Verſ. LXVI. LA FEU DE LA GUERRE.

Ce terme doit être principalement fixé à la guerre de Salmanaſar qui, au ſiége de Samarie, fit périr l'élite de la jeuneſſe qui s'y étoit réfugiée. Les Prêtres que le culte des faux Dieux y fixoit, furent pareillement égorgés, comme ce Verſet nous l'apprend.

Verſ. LXX. IL FRAPPERA SES ENNEMIS.

Ce dernier terme caractériſe ſpécialement les *Chaldéens.* Ces Peuples qui

n'étoient pas différens des Aſſyriens, mais que l'Ecriture appelle Chaldéens ou Babyloniens depuis qu'ils eurent fait la conquête de Babylone, tinrent en captivité les dix Tribus d'Iſraël juſqu'à l'an du monde 3466, où Cyrus frappa l'Empire de Babylone, & le détruiſit par la priſe de la Capitale. C'eſt ainſi que l'Eternel couvrit d'un opprobre éternel ſes ennemis, les tyrans de ſon Peuple.

Verſ. LXXII. DE LA TERRE QU'IL RÉTABLIRA.

Tout ce qui précéde & tout ce qui ſuit en faveur de Juda, prouve évidemment que le terme général de *terre* doit être reſtreint à la *patrie*, dont Iſraël avoit été arraché pour être tranſporté en Aſſyrie & chez les Babyloniens.

Ibid. PENDANT DES SIÉCLES.

Cet eſpace indéterminé ſe reſtreint à celui qui s'eſt écoulé depuis le retour d'Iſraël dans ſa patrie en 3468 juſqu'à la ruine de Jéruſalem, & l'entière diſperſion des Juifs l'an 70 de Jeſus-Chriſt.

C'eſt ainſi qu'en ramenant ces ſeize

expreſſions générales aux idées qui conviennent ſpécialement au ſujet que le Pſalmiſte traite dans ce Poëme, on commence à découvrir pluſieurs traits du tableau où ſont peints d'une manière énigmatique les événemens futurs annoncés au Peuple d'Iſraël.

II.

Termes particuliers du Pſ. LXXVII.

Verſ. IX. Les enfans d'Ephraim.

Ces termes doivent s'étendre aux dix Tribus d'Iſraël, dont le renverſement eſt marqué dans ce Verſet, & qui arriva ſous Théglatphalaſar, comme nous l'avons fait voir plus haut.

Verſ. LXX. Il rejettera le pavillon de Joseph.

Ces termes particuliers déſignent les villes des dix Tribus. Car 1°. le mot de *tente*, dont ſe ſert ici l'Hébreu, eſt employé, III. des Rois XII, 16. pour ſignifier des *villes*. Vade *in tabernacula tua*, Iſraël : *Retournez dans* vos villes, *Peuple d'Iſraël.* 2°. Tout le monde ſait que le nom de *Joſeph* s'étend aux *dix Tribus* ſéparées de Juda & de Benjamin.

Verſ. LXXII. IL REBATIRA SON SANCTUAIRE.

On ſent à n'en pas douter, que la *partie principale* eſt miſe ici pour le *tout*, & qu'il faut par conſéquent étendre l'idée particulière de *Sanctuaire* à l'idée générale de *Temple*.

III.

Termes énigmatiques.

Verſ. II. TERMES PARABOLIQUES.

Nous ne pouvons mieux commencer cet Article, qu'en conſeillant la lecture des XIe & XIIe Lettres de M. l'Abbé de*** à ſes Elèves, où l'on verra fort au-long ce que c'eſt que la parabole. Voyez le II. Vol. pag. 1. & les ſuivantes, & le VIIe Vol. de ces *Principes*, pag. 40. &c.

Quant à préſent, nous nous contentons de dire que la parabole en général eſt une inſtruction fondée ſur un exemple qui nous eſt connu. Il n'eſt pas étonnant que le Pſalmiſte donne le nom de paraboliques aux expreſſions dont il ſe ſert dans tout ce Poëme, pour inſtruire Juda des malheurs qui le menacent. C'eſt ce que

le Prophète a deſſein de faire dans la prédiction terrible prononcée ici contre les enfans d'Ephraïm, c'eſt-à-dire contre les dix Tribus ſchiſmatiques. Ainſi l'on peut dire que tout ce Poëme eſt une parabole rendue encore plus obſcure par les termes énigmatiques qui s'y rencontrent en différens endroits, dont l'Egliſe d'Iſraël donnoit l'intelligence à ſes fidèles enfans par l'entremiſe de ſes Prophètes* & de ſes Prêtres.

Ibid. UNE SOURCE ABONDANTE D'ÉNIGMES.

L'énigme eſt regardée d'ordinaire comme une pièce obſcure, qui, dans toute ſon étenduë, cache une ſeule idée contenue dans un terme qu'il faut deviner : telles ſont les énigmes propoſées dans quelques Ouvrages périodiques. Mais chez les Hébreux, les énigmes ſont des diſcours entiers, dont un certain nombre de termes eſt énigmatique, & dont il faut lever le voile en développant chacun d'eux par une expreſſion intelligible qui rende l'image que le Prophète avoit en vuë. C'eſt ce que l'on va prouver par l'explication des termes ſuivans.

Verſ. LXXIII. IL FERA CHOIX DE DAVID SON SERVITEUR.

La piété des Commentateurs leur a fait croire que, par le nom de *David*, on ne doit & on ne peut entendre que le *Père* de Salomon, ou le *Verbe* incarné. Le règne viſible du Roi d'Iſraël n'a duré que quarante ans, & le règne viſible de Jeſus-Chriſt n'a commencé que plus de mille ans après la mort de David Roi d'Iſraël. Cependant les Pſaumes & les Prophètes ont prédit un *David* qui devoit régner depuis la délivrance des Iſraëlites captifs à Babylone juſqu'au Meſſie. Or ce *David* qui règne ſur le Peuple de Dieu pendant cet eſpace qui a duré plus de cinq cens ans, ne peut être que l'*Egliſe d'Iſraël*, comme nous l'avons démontré dans les 87 premières pages de notre Xe Volume, où nous le prouvons par les Textes les plus précis d'Iſaïe, de Jérémie & d'Ezéchiel. D'ailleurs on ne peut pas s'empêcher de le prendre dans le même ſens, Pſ. XVII. *Diligam*, &c. LXXXVIII. *Miſericordias*, &c. CXXI. *Lætatus ſum*, &c. CXLIII. *Benedictus Dominus qui*, &c.

Ibid. IL LE FERA SORTIR DES PARCS OU SONT RENFERMÉES SES BREBIS.

Le terme de *parcs* s'entendra très-facilement, lorſque l'on ſaura de quelle nature ſont les *brebis* dont il eſt ici queſtion.

Nous avons déja prévenu le Lecteur ſur la ſignification énigmatique de ce terme, en déclarant que ces *brebis* ſont les *Iſraëlites captifs* dans l'Empire d'Aſſyrie ou de Babylone ; & nous l'avons prouvé très-clairement par le Chap. XXXIV. d'Ezéchiel, où le *troupeau gras* déſigne *les Peuples de la Chaldée*, & le *troupeau maigre* caractériſe les *Iſraëlites* maltraités par cette puiſſante Monarchie.

Il eſt donc aiſé de concevoir que les *parcs* où les *brebis* étoient renfermées, déſignent *les Provinces* de l'Empire de Babylone, où *les dix Tribus d'Iſraël* étoient détenues en captivité.

Verſ. LXXIV. IL L'AMENERA POUR ÊTRE LEUR PASTEUR.

C'eſt certainement dans ſa patrie que le Seigneur ramenera *David Egliſe d'Iſraël*, pour y être le Paſteur de ſon Peuple, comme l'avoit prédit Ezéchiel

dans les termes ſuivans des Verſ. 22. & 23. du Chap. XXXIV.

Je délivrerai mon troupeau,
Et déſormais il ne ſera plus ravagé ;
Car je vais juger le troupeau (gras)
Et le troupeau (maigre.)
Et j'établirai, pour gouverner mes *brebis*,
Un ſeul Paſteur :
Ce ſera mon ſerviteur *David*
Qui les fera paître lui-même,
Et lui-même ſera leur Paſteur.
Mais moi qui ſuis l'Eternel,
Je ſerai leur Dieu ;
Et mon ſerviteur *David*
Réſidera au milieu d'elles,
Et ſera leur Prince :
C'eſt ce que je déclare,
Moi qui ſuis l'Eternel.

Telle eſt la Prophétie importante, qui, en annonçant la perte du *troupeau gras* & la délivrance du *troupeau maigre*, donne à ce dernier un Paſteur pour le gouverner. Mais remarquez que le Prophète joint l'épithète de *ſeul* à ſa qualité de Paſteur ; parce que l'*Egliſe d'Iſraël*, appellée *David*, a toujours gouverné ſon Peuple ſeule & ſans ſucceſſeur depuis ſa délivrance juſqu'à la venuë du Meſſie.

Avant la captivité, l'*Egliſe d'Iſraël* conduiſoit ſes *brebis* quant au ſpirituel

ſeulement, & laiſſoit aux Juges & aux Rois le ſoin des affaires temporelles; mais depuis la délivrance accordée par Cyrus, le Seigneur confia l'un & l'autre Gouvernement à *David Egliſe d'Iſraël.* Cependant, quoique *cette Egliſe* ait prêté ſon pouvoir *aux Machabées* dont les deſcendans ont été Rois des Juifs juſqu'à Hérode, elle n'en a pas moins été l'*unique & ſeul Paſteur* de ſes *brebis*, puiſque les Rois étoient d'une famille ſacerdotale par Mathathias leur ancêtre, & par conſéquent deſcendoient d'Aaron dont les enfans étoient premiers Princes de l'Egliſe d'Iſraël. L'uſage du ſceptre étoit donc entre les mains de la Tribu de Lévi; mais le ſceptre n'étoit point, par cette raiſon, ſorti de la Tribu de Juda, puiſque le Tribunal où réſidoit l'autorité ſuprême étoit à Jéruſalem, où le Prince de cette Tribu avoit une grande autorité, ſans compter celle des Princes deſcendans de David, pour qui la Nation entière, réunie ſous le nom de Juda, conſerva long-tems les égards dûs à la poſtérité d'un ſi grand Roi.

Verſ. LXXV. ET SES MAINS SAGES ET INTELLIGENTES
LES GOUVERNERONT AVEC DOUCEUR.

On ſent bien qu'un corps moral & myſtique, tel que l'Egliſe d'Iſraël, n'a point de mains proprement dites ; & que l'énigme de ce mot eſt développée, lorſque l'on avertit que par le terme de *mains* on doit entendre les *Prêtres* & les *Docteurs* de l'Egliſe préposés à la conduite des Peuples.

Ces termes énigmatiques, comme on le voit, ſont en tres-petit nombre, puiſqu'ils ſe réduiſent aux cinq ſuivans : *David*, *parcs*, *brebis*, *paſteurs* & *mains*. Néanmoins on a négligé de les approfondir, & ce défaut d'attention n'a pas permis de ſaiſir le véritable objet de ce Pſaume ; & cet objet manqué, on n'a pas découvert les Enallages ou changemens de Tems exigés par la Prophétie & par l'Hiſtoire, & toute la pièce eſt devenue un tiſſu d'énigmes ; parce qu'on ne voit point à quoi ſe termine le récit aſſez étendu des anciennes Hiſtoires qui occupent la plus grande partie de ce Poëme. Le Pſalmiſte a donc raiſon de s'énoncer de la manière ſuivante.

En parlant des événemens
Dont la date eſt la plus reculée,
Je ferai ſortir une ſource
Abondante d'énigmes.

Mais les termes énigmatiques à dévoiler ne ſont pas le ſeul genre de difficulté qui rende une Prophétie obſcure. Il en eſt une autre qui n'eſt pas plus aiſée à vaincre : ce ſont les Enallages, dont les Grammaires parlent ſans ceſſe. Elles en donnent la définition ; mais elles ne préſentent aucune règle qui puiſſe guider un Traducteur dans ces ſortes de changemens. N'en ſoyons pas ſurpris, c'eſt à l'Hiſtoire & à la Prophétie qu'il appartient de décider en ce genre. Nous en allons donner la preuve dans l'Article ſuivant, où nous ne traiterons que les Enallages des Tems dont les Verbes ſont compoſés. Celles qui regardent les Noms, ne ſouffrent dans ce Pſaume aucunes difficultés : elles ſont levées par la Traduction.

Or l'Enallage de Tems conſiſte dans ce Cantique à changer tantôt les Prétérits en Futurs, & tantôt les Futurs en Préſens, en Imparfaits, en Parfaits, en Pluſque-parfaits, & pour la Verſion

Françoiſe, dans le Tems que nous appellons Aoriſtes. Ces mêmes Futurs deviennent auſſi, ſelon l'occaſion, des Impératifs, des Subjonctifs & des Optatifs. Remarquez enfin que le Prétérit eſt équivalent au Préſent, à l'Imparfait, au Pluſque-parfait & à l'Aoriſte. Nous n'ajoûterons pas que les ſecondes Perſonnes du Prétérit doivent être quelquefois rendues par un Impératif; car cette Enallage n'a point lieu dans cette Prophètie.

IV.

Enallages des Modes & des Tems des Verbes.

Verſ. 4. לֹא נְכַחֵד ló- nekhá^{h}khêd, *non celemus* [*ea.*] N'en dérobons point la mémoire.

Ce Subjonctif Latin & François, qui tient lieu d'Impératif, eſt mis en place du Futur Hébreu; parce qu'il s'agit ici du précepte de la tradition, par lequel il eſt recommandé de tranſmettre à la poſtérité les merveilles du Tout-puiſſant.

Verſ. 5. וַיָּקֶם oûâïákém^{e}, *poſuit enim.* Car il a établi.

Ce Futur Hébreu ſe rend par un Prétérit, non à cauſe du *ouâou* converſif, mais parce qu'il s'agit ici du précepte donné ſi ſouvent au Peuple d'Iſraël dans les cinq Livres de Moyſe. Cette Enallage eſt pareillement éxigée par les deux Prétérits Hébreux du même paſſage.

Verſ. 7 & 8. on trouve trois Futurs qu'il faut changer en Subjonctifs; parce que dans les Verſions Latine & Françoiſe ils ſont précédés d'une Conjonction qui éxige ce changement. Cette Enallage eſt trop connue pour nous y arrêter dans le cours de cette Poëſie.

Les *Verſets 11, 13 & 14.* ont quatre Futurs qui doivent être changés en Prétérits, non à cauſe de l'*ouâou* converſif qui les précéde, mais parce que ces Futurs expriment des faits anciens dont le Pſalmiſte rapporte l'hiſtoire.

Le *Verſ. 15.* contient deux Futurs, dont le premier יִבְקַע iebákángh doit ſe traduire par un Prétérit, quoiqu'il ne ſoit pas précédé d'un *ouâou* converſif. Le ſecond Futur en eſt précédé; mais cet *ouâou* ne tient lieu que d'une Conjonction qui lie ce Futur

avec le précédent. Ainſi ces deux Futurs doivent être changés en Prétérits par la raiſon que nous avons apportée dans l'Article précédent.

Les Futurs des *Verſets 16, 17, 18 & 19.* doivent pour la même raiſon être mis au Prétérit.

Verſ. 20. On trouve un Futur précédé d'une Particule interrogative, en vertu de laquelle on le conſerve, comme le ſens du Contexte le demande; mais les deux premiers Futurs de ce Verſet ſe changent en Prétérits, comme ceux des Verſets 16, 17. parce qu'ils ſuivent la même loi.

Verſ. 21. Le Futur doit auſſi ſe changer en Prétérit, parce que le fil de la narration l'exige abſolument. D'ailleurs il y eſt déterminé par les deux Prétérits qui ſuivent, & par les deux du Verſ. 22.

Le Futur qui commence le Verſ. 24. reçoit l'ordre du Prétérit qui le termine, & par conſéquent ſe change en Imparfait.

Verſ. 25 & 26. même poſition de Futur & de Prétérit, ainſi même changement à faire.

Remarquez que depuis le Verſ. 25, juſqu'au 26. excluſivement les Futurs

devenus Prétérits par Enallage ſe rendent comme les Prétérits par autant de Pluſque-parfaits. La raiſon qui nous y détermine, eſt que les faits contenus dans ces trois Verſets ſont antérieurs à ceux dont l'Auteur de cette Pièce parle dans les Verſets précédens & dans les ſuivans.

Au Verſ. 27. le Futur יַמְטֵר yïássáⁿgh ; ſe change en Prétérit, quoiqu'il ne ſoit point précédé d'un *ouâou* converſif ; c'eſt donc à la nature du récit, & non à cette Particule, qu'il faut attribuer ce changement.

Depuis le Verſ. 26 juſqu'au 36, les Futurs ſe changent en Prétérits ; parce que ces Futurs entrent dans le récit des événemens paſſés depuis longtems dans le déſert.

Remarquez que nous traduiſons par des Imparfaits les Verbes dont les Verſets 36, 37 & 38. ſont compoſés ; parce que le Pſalmiſte y rappelle les murmures qui avoient irrité le Seigneur dès les premiers tems du ſéjour d'Iſraël dans le déſert.

Les Verſ. 40 & 41. entremêlés de Futurs & de Prétérits ſont rendus par le Préſent. En voici la raiſon. Le Pſal-

miſte y peint en général la miſéricorde du ſouverain Maître. Or comme cet attribut eſt de tous les tems, le Préſent convient mieux quand on parle de ceux envers qui il l'exerce, lors même que le Prophète leur reproche leur ingratitude.

Dans les Verſets 43, 44 & 45. on trouve encore dés Prétérits & des Futurs qu'il faut également rendre par le paſſé, parce que la narration l'éxige abſolument.

Depuis le Verſ. 46 juſqu'au 55. excluſivement, les Futurs dominent entièrement; & cependant le récit des faits arrivés en Egypte avant ceux dont le Pſalmiſte vient de parler, a forcé tous les Traducteurs à rendre tous les Futurs par autant de Prétérits que nous changeons en autant de Pluſque-parfaits; parce que les événemens ſont antérieurs à ceux que nous avons exprimés par des Prétérits ou par des Aoriſtes.

Faites attention que les Futurs יְשַׁלַּח ïeshálláhkh des Verſets 48 & 52. יְהִרֹּג ïáhárógh du Verſ. 50. יְפַלֵּס ïephálléſ du Verſ. 53. ne ſont point précédés d'un *ouâou* converſif, quoiqu'ils ſoient à la tête de ces quatre Verſets. Ainſi ce n'eſt

n'eſt point en vertu de cette Particule que les Futurs ſont changés en Prétérits, mais parce que cette Enallage eſt éxigée par la loi que le ſtyle hiſtorique impoſe aux Traducteurs.

Nous avons traduit par des Pluſque-parfaits le Texte contenu dans les neuf derniers Verſets.

Maintenant nous rendons par des Prétérits les Futurs des Verſets 55, 56, 57 & 58; parce que l'Auteur de cette divine Poëſie ne parlant plus de l'Egypte, ni de la délivrance du peuple d'Iſraël, rentre dans le déſert, conduit en peu de mots le peuple de Dieu dans la terre de Canaan dont il ſe met en poſſeſſion, ainſi que des villes que les Cananéens y occupoient.

Juſqu'ici le Pſalmiſte a peint d'un côté les bienfaits du Seigneur, & de l'autre l'ingratitude des dix Tribus juſqu'à leur établiſſement dans la terre promiſe; maintenant il leur reproche leurs révoltes, leurs perfidies & leur Idolâtrie actuelle. Ce point de vuë nous oblige à mettre au Préſent tous les Futurs des Verſ. 59, 60 & 61.

Depuis le Verſ. 62 juſqu'au 75 & dernier, l'Enallage va prendre une

face toute différente ; puiſque ce Texte qui contient 14 Verſ. renferme une double Prophétie. La première annonce en ſix Verſ. la ruine totale du Royaume d'Iſraël ; & la ſeconde prédit dans les huit derniers la délivrance, non ſeulement des dix Tribus, mais auſſi des Tribus de Juda & de Benjamin. Ainſi comme les faits hiſtoriques nous ont obligés, ſuivant les circonſtances, de changer les Futurs en Préſens, en Imparfaits, en Parfaits, en Aoriſtes & en Pluſque-parfaits ; de même ces deux oracles prophétiques éxigent que nous changions en Futurs les Prétérits qui s'y rencontrent, & que nous laiſſions les Futurs tels qu'ils ſont, ſans nous embarraſſer de la règle de l'*ouâou*, qui change, ſelon les Grammairiens Juifs, le Futur en Prétérit. Cette règle dans les Ouvrages prophétiques eſt fauſſe, comme toutes nos Verſions le prouvent. D'ailleurs elle eſt très-dangereuſe dans les Prophéties, puiſqu'en changeant les Futurs en Prétérits, les prédictions les plus intéreſſantes ſe réduiſent à d'anciennes Hiſtoires ; & ſont par conſéquent anéanties.

On en voit un éxemple dans ce

Pſaume où tous les Traducteurs, en rendant les Futurs par des Prétérits à raiſon de l'*ouâou* converſif, & en prenant le terme *David* pour le nom du *Roi d'Iſraël*, ont fait diſparoître l'oracle qui prophétiſe le règne ſpirituel & temporel de l'Egliſe ſur le peuple de Dieu juſqu'à Jéſus-Chriſt.

Examinons maintenant les Prétérits qui ſont dans ce Texte prophétique.

Le *Verſ. 62.* ne change point ſon Prétérit שָׁמַע shâmá^{a}gh en Futur, & le rend par le Préſent *audit*, (entend;) parce que ce Verbe indique l'attention actuelle que le Seigneur faiſoit alors à l'Idolâtrie des dix Tribus.

Au *Verſ. 63.* le Prétérit שָׁכַן shíkhkhên^{e} ſe change en Pluſque-parfait; parce qu'il déſigne la demeure que le Très-haut avoit fixée dans Silo, plus de 300 ans avant la compoſition de ce Cantique.

Verſ. 66. Les Prétérits אָכְלָה -ókhelâh, *comedit*, il a dévoré, & הוֹלֲלוּ hoûllâloû, *epithalamio caruerunt*, doivent néceſſairement être changés en Futurs; parce que faiſant partie de la Prophétie, ils ſuivent le ſort des Futurs qui les précèdent, & qui les ſuivent.

Verſ. 67. Le Prétérit נָפְלוּ nâphâlou, *ceciderunt*, (ſont tombés,) eſt par la même raiſon ſujet à la même loi, d'autant mieux que le Verbe ſuivant eſt au Futur.

Verſ. 68. Le Verbe נָתַן nâthân^e, *dedit*, (il a donné,) dérangeroit la Prophétie contenue dans ce Texte, s'il demeuroit au Prétérit. Ainſi l'on eſt obligé de le changer en Futur. D'ailleurs les Futurs qui le précèdent & qui le ſuivent, l'engagent à ſuivre leur ſort.

Verſ. 70. לֹא בָחַר lô - bâ^hkhâr, *non elegit*, (il n'a point choiſi) Ce Prétérit doit être mis au Futur; 1° parce qu'il eſt précédé d'un Futur, & ſuivi de deux autres avec leſquels il forme le même ſens. 2° Si l'on laiſſoit le Verbe *elegit* au Prétérit, ce ſeroit traduire contre la vérité de l'Ecriture, qui nous apprend que le Seigneur avoit choiſi Ephraïm pour être ſon premier-né.

Ephraïm primogenitus meus. Jer. XXXI,9.

Et Juda doit ſuccéder à ce droit au retour de Babylone. Ainſi l'Etre ſuprême ne choiſira point Ephraïm.

Verſ. 71. Le Prétérit אָהֵב -âhêb, *dilexit*, (il a aimé,) doit ſe rendre par le Préſent; parce que le Seigneur aimoit alors la montagne de Sion, comme il l'avoit aimée, & comme il l'a toujours aimée juſqu'à la réprobation des Juifs.

Verſ. 72. יְסָדָהּ ïesâdâh, *fundabit eam*, (qu'il a fondée.) Ce Prétérit doit être changé dans le Futur *fundabit eam*, (qu'il fondera de nouveau.) Voici la raiſon de cette Enallage. La terre d'Iſraël avoit été fondée par le Tout-puiſſant, lorſqu'il y établit ſon Peuple au ſortir du déſert. Il la détruiſit, lorſqu'il envoya ſes habitans en Aſſyrie & en Babylonie pour y être captifs; mais il la fondera de nouveau, lorſque Cyrus leur donnera la liberté de retourner dans leur patrie.

Verſ. 74. וַיְבִיאֵהוּ hèbî-ô, *adduxit illum*, (il l'a amené.) La ſimple lecture du Texte fait ſentir qu'on ne peut ſe diſpenſer de rendre ce Prétérit par le Futur *adducet*, (il amenera.) En effet il s'agit ici de l'*Egliſe d'Iſraël*, que le ſouverain Maître retirera de captivité pour l'amener dans la terre promiſe où elle ſera le *Paſteur* de ſes enfans.

Par tout ce que l'on vient de lire,

on conçoit avec la dernière évidence que la règle de l'*ouâou* converſif, c'eſt-à-dire, qui change le Futur en Prétérit, eſt abſolument nuiſible, quand on veut l'employer dans la Traduction des Livres prophétiques. Il faut donc chercher un autre guide pour nous tirer du labyrinthe des Enallages, & puiſer dans le Texte même la lumière dont nous avons beſoin; c'eſt-à-dire, qu'il faut toujours mettre aux Futurs les Prétérits qui concourent à exprimer la Prophétie, & mettre au Prétérit les Futurs employés à rendre compte des événemens paſſés. C'eſt au Traducteur à démêler dans ſon Texte ce qui eſt hiſtorique, & ce qui eſt prophétique. Diſcernement qui ne peut ſe faire que par une éxacte connoiſſance de l'objet que le Poëte ſacré avoit en vuë : & cette connoiſſance ne s'acquiert que par une lecture fréquente & très-réfléchie de l'Ecriture entière.

V.

Rétiçences.

Par ce terme nous entendons la figure par laquelle on ſupprime un ou pluſieurs

mots qu'un Traducteur intelligent eſt obligé de ſuppléer ; & ce ſupplément s'emprunte aſſez ſouvent ſoit du Texte qui précède ou qui ſuit, ſoit de la nature de l'objet que traite l'Ecrivain ſacré.

Verſ. 4. תְּהִלּוֹת thehíllôth. Ce nom Pluriel ſignifie les louanges. On chante les louanges de Dieu, mais on ne les raconte pas. On raconte ſes attributs & ſes merveilles, qui occaſionnent nos louanges & notre reconnoiſſance. Ainſi pour rendre clairement la penſée du Pſalmiſte, nous traduiſons le Pluriel *louanges* de l'Eternel par ces mots :

Les ſujets de la louange,
Qui eſt due à l'Eternel.

Verſ. 6. בָּנִים יִוָּלֵדוּ bânîm iioûâlêdoû, *Filii qui naſcentur*, (les fils qui naîtront.) Nous avons ſuppléé *ex eâ* après *naſcentur*, & le Pronom *d'elle* après le Verbe *ſortiront*. Nous en avons agi de même à l'égard du Futur יָקוּמוּ iâkhúmoû *ſurgent*, après lequel nous ajoûtons *ex eis*, (d'eux.) L'original Hébreu ſe paſſe de ces Pronoms ; mais le Latin & le François les éxigent pour être intelligibles.

Verſ. 9. Il y a dans ce Verſet une inverſion & une réticence remarquables. Ces trois mots נֹשְׁקֵי רוֹמֵי קָשֶׁת nôshekêï rômêï kâsheth, *tendentes & jaculantes arcum*, (qui tendent & décochent l'arc) renferment un tour d'expreſſion qui n'eſt recevable ni en Latin, ni en François. Il faut donc placer l'Adjectif *arcum*, (l'arc,) après le Participe *tendentes*, (qui tendent,) & ſuppléer le nom *ſagittam*, (la fléche,) après *jaculantes*, (qui décochent.)

Nous avons ſuppléé dans la Verſion Françoiſe l'Adjectif *habiles*, parce qu'en rendant *tendentes* par le Verbe François *qui tendent*, ou *qui bandent*, le Relatif *qui* eſt trop foible, & n'exprime pas aſſez la penſée du Pſalmiſte, qui nous veut faire entendre que les cinq premières Tribus d'Ephraïm ont vu leur Etat renverſé, malgré leur adreſſe à bander l'arc, & à décocher les fléches. On pourroit auſſi rendre le mot Latin *ſubverſi ſunt*, par les termes François *ont vu leur Etat renverſé*. Ce tour n'affoiblit point la penſée du Prophète; il l'ennoblit dans notre Langue.

Verſ. 14. On a ſuppléé le terme de *colomne*, afin de développer en entier

l'idée du Pſalmiſte ; & ce ſupplément eſt tiré du Ch. XIV. du Deut. Verſ. 14.

Verſ. 18. Nous aurions pû rendre l'Hébreu בִּלְבָבָם bilebâbâme par *in corde ſuo*, (dans leur cœur ;) mais nous ne croyons pas que l'idée du Prophète eût été ſuffiſamment remplie. En effet le châtiment qui ſuivit l'audace avec laquelle Iſraël tenta le Seigneur, en tenant contre lui des diſcours inſolens, prouve évidemment que ce Peuple ne ſe contentoit pas de le tenter intérieurement ; c'eſt pourquoi nous ſuppléons l'épithète *endurci* que nous joignons au terme *de cœur*, & nous l'exprimons de cette manière.

Par l'endurciſſement de leur cœur.

In duritie, au lieu de *per duritiem*.

Ibid. Nous rendons נַפְשָׁם náphe-shâme, (leur ame,) par *gula eorum*, leur ſenſualité ; mais pour préſenter une idée plus complette, nous ſuppléons avant *gula* le Verbe *indulgerent*, pour ſe livrer à leur ſenſualité, que nous rendons en François par ces mots : *Pour ſatisfaire leur ſenſualité.*

Nous avons remarqué ailleurs, & même aſſez ſouvent, que les Prépoſi-

tions miſes avant un Nom éxigent en certains cas qu'on ſupplée un Verbe entr'elles & le nom qui les ſuit. C'eſt pourquoi nous mettons ici le Verbe *ſe livrer*, *indulgere*, entre la Prépoſition *lâméd* ad *pour* & le nom *náphesháme gulæ ſuæ*, pour ſatisfaire leur ſenſualité.

Verſ. 22. Hæc audivit Æternus. On ne peut ſe paſſer en François d'un ſupplément pour exprimer le Pronom *hæc*, (ces.) Où pouvons-nous trouver l'addition que nous cherchons, ſi ce n'eſt dans les Verſets précédens, remplis de murmures contre l'Etre ſuprême? Ainſi nous avons raiſon de ſuppléer le terme qui finit le ſtique ſuivant:

L'Eternel entendit ces *blaſphêmes.*

Mais remarquez que c'eſt à la Conjonction לָכֵן lâkhêne, que nous donnons la ſignification du Pronom *hæc*, (ces;) parce que la Prépoſition *lâméd* ſignifie *ad*, & la Particule *khêne* veut dire *ſic*, (ainſi,) après laquelle on ſupplée le Participe ſuivant, *ad ſic loquentes.* Faites encore attention que le *lâméd* première lettre de lâkhêne eſt éxigé par le Verbe שָׁמַע shâmángh, qui, ſelon

Buxtorf, régit tantôt l'une, tantôt l'autre des Prépoſitions ſuivantes ב beïth, אֶל -él & ל lâméd.

Ibid. Le ſupplément des mots de *ſa colère* n'a pas beſoin de preuves. Tous les Traducteurs l'ont admis.

Ibid. On demandera pourquoi nous ſuppléons le mot *tourbillon* avant celui de *fureur*. Nous répondons que la Particule גַּם ghám^e qui précède ce dernier terme, ſignifiant l'augmentation de la choſe, nous exprimons en François cette augmentation par le Subſtantif *tourbillon* que nous avons placé avant les mots *de ſa fureur*.

Verſ. 26. Il ſemble qu'il auroit fallu rendre par *ce pain des forts* les mots Hébreux לֶחֶם אַבִּירִים lé^hkhém^e -ábîrîm^e; mais comme nous trouvons cette Verſion obſcure, auſſi bien que ces termes *le pain des Anges* dont quelques Traducteurs ſe ſont ſervis pour exprimer ces deux mots, nous les rendons par *panem vires prebentem*, (le pain qui rendoit fort.) Ce tour n'a beſoin que du ſupplément de deux mots אֲשֶׁר הָיוּ -àshér hâïïoû, *quo erant*, au moyen deſquels on traduit *le pain par lequel ils étoient forts*, ou *le pain qui rem-*

pliſſoit de force chacun de ceux qui en mangeoient : & ce Supplément ne doit point ſurprendre, puiſque le Relatif *qui*, *quæ*, *quod*, & le Verbe *ſum*, ſe ſuppléent de droit par-tout où le ſens de la phraſe l'éxige.

Nous diſons que les Verſions *le pain des forts*, ou *le pain des Anges*, ſont obſcures quant au ſens litéral dont il eſt ici queſtion ; puiſque tous les Iſraëlites, tant forts que foibles, n'avoient pas d'autre pain pour ſe nourrir. Perſonne d'ailleurs ne peut prouver que les Anges ayent jamais mangé de la manne tombée dans le déſert. Cependant nous ne déſapprouvons pas ces deux expreſſions. Nous les regardons, dans les Ecrivains myſtiques, comme des termes très-capables d'édifier les Fidèles, lorſqu'on parle de l'Euchariſtie.

Verſ. 28. IL FIT PLEUVOIR SUR EUX DES OISEAUX SANS NOMBRE,
COMME DES TOURBILLONS DE POUSSIERE.

Notre Verſion Latine porte comme l'Hébreu :

Et pluere fecit ſuper eos,
Ut pulverem, carnem.

Mais nous n'oſons pas préſenter une Verſion Françoiſe, telle que la ſuivante faite mot à mot ſur ce Texte.

Il fit pleuvoir ſur eux de la chair
Comme de la pouſſière.

Nous avons cru que, pour bien traduire ce Verſet Hébreu, nous devions l'approfondir plus qu'on ne le fait d'ordinaire.

1°. Le terme de *chair* eſt trop générique, & ne préſente pas une idée aſſez noble en François. Nous avons donc abandonné le genre pour recourir à l'eſpèce en général indiquée dans le ſtique ſuivant par le terme d'*oiſeau*: terme que nous changeons dans le ſecond ſtique, dans l'eſpèce particulière, qui nous eſt indiquée par l'endroit de l'Ecriture où l'Hiſtoire rapporte le fait dont il eſt queſtion. Ainſi nous rendons le terme de *chair* par celui d'*oiſeau*, & dans le ſecond ſtique nous changeons le mot *oiſeau* en celui de *cailles*.

2°. Nous ſuppléons au nom d'*oiſeau* le terme *ſans nombre*; parce que la comparaiſon que le Poëte ſacré fait entre ces *oiſeaux*, & entre les *petites*

parties de la pouſſière, & les *grains de ſable de la mer*, éxige ce ſupplément.

3°. Le terme de *pouſſière* eſt trop vague : notre Langue veut qu'on le caractériſe. Ainſi nous lui avons ſuppléé le terme de *tourbillons*, qui correſpond très-bien à celui des grains dont eſt compoſé le ſable de la mer.

4°. Comme, après le terme que nous avons traduit par celui d'*oiſeau*, nous avons ſuppléé les deux mots *ſans nombre*, de même nous ſuppléons le mot de *multitude* avant le terme que nous avons changé en celui de *cailles*.

Verſ. 32. *Adhuc eſca optata*
Erat in ore ipſorum.

Le mot *optata* (ſi deſirée) n'eſt point un ſupplément. C'eſt l'Enallage du Pronom en Adjectif, qui fixe l'idée trop générale du Pronom *eorum*. Si cependant on veut que ce Participe ſoit un ſupplément, on voit tout-d'un-coup que la penſée du Prophète n'en eſt que mieux développée dans notre Langue, & que cette addition eſt priſe dans la nature même de la choſe.

Ibid. Nous avons traduit dans la

Verſion Françoiſe le Pronom *eos* par celui de *ces*, auquel nous avons ſuppléé le Nom Pluriel *murmurateurs :* terme qui rappelle la cauſe du châtiment que ſouffroit Iſraël.

Verſ. 34. Nous ſuppléons en François le nom de *prodiges*, parce que notre Langue regarde le terme de *choſes* comme peu digne de la majeſté des divines Ecritures.

Verſ. 35. L'Hébreu porte mot pour mot :

Conſumpſit in vanitate בַּהֶבֶל bâhébél, *dies eorum.*

IL CONSUMA LEURS JOURS DANS L'INUTILITÉ.

Nous trouvons dans le récit de ce qui s'eſt paſſé dans le déſert, l'explication du terme *inutilité ;* puiſque nous y liſons que le Peuple du Seigneur n'y fut occupé qu'à lever ſon camp, & à le fixer juſqu'à ce que les murmurateurs euſſent perdu la vie dans ces vaſtes ſolitudes. Ces divers campemens n'aboutiſſoient donc qu'à exécuter le châtiment prononcé contre les ſéditieux qui avoient murmuré au retour de Joſué & de Caleb envoyés par Moyſe pour examiner la terre de Canaan. Ces

campemens étoient inutiles à la jeuneſſe qui devoit entrer dans la terre promiſe ; mais Dieu s'en ſervit pour faire périr les murmurateurs les uns après les autres. Nous avons donc eu raiſon de changer le Subſtantif *inutilité*. Ainſi nous ſommes autoriſés à rendre ce Texte de la manière ſuivante :

Il conſuma leurs jours
Dans des marches infructueuſes.

Ibid. On a ſuppléé le terme de *cours* avant ceux de *leurs années ;* l'on change l'Adverbe Latin *feſtinanter* dans le Verbe François *il précipita*, & l'on a traduit ainſi la ſeconde partie de ce Verſet :

Il précipita le cours de leurs années.

Verſ. 38. Notre Verſion Latine rend ainſi tout ce Verſet :

At alliciebant eum ore ſuo,
Et linguâ ſuâ fallebant eum.

Traduction très-conforme à l'Hébreu, mais qu'on ne peut pas rendre ſervilement dans notre Langue. En effet, la Traduction ſuivante eſt-elle ſupportable ?

Ils le flattoient par leur bouche,
Et le trompoient par leur langue.

Elle eſt trop ſervile, & ne rend qu'imparfaitement l'idée que le Prophète nous donne de la perfidie d'Iſraël à l'égard du Seigneur. Or, pour bien rendre la penſée contenue dans ce Verſet, il faut le traduire ainſi :

> Mais ils ne cherchoient qu'à lui en impoſer
> Par de flatteuſes promeſſes,
> Qu'ils fauſſoient par de nouveaux murmures.

1°. Nous avons déja remarqué qu'il eſt dans notre Langue une eſpèce de *Verbes* que nous appellons *ſubſidiaires*, qui s'emploient utilement dans les Traductions, pour exprimer des idées ſecondaires que le ſimple Verbe de l'Original ſous-entend, & demande que l'on ſupplée ; tels, par exemple, que ces *Verbes ſubſidiaires* qui ſuivent, *commencer à* ou *de*, *eſſayer de*, *chercher à*, *devoir*, *pouvoir*, *entreprendre de*, *s'occuper à*, &c. Mais il ne faut pas les employer au hazard : dans le choix, on doit ſe laiſſer guider par la penſée de l'Auteur, & par les circonſtances de l'action.

Peut-on dire dans le Verſ. 38. que les Iſraëlites trompoient le Seigneur,

ou qu'ils lui en impoſoient ? On ſait que la choſe eſt impoſſible. Il faut donc adoucir cette expreſſion par un Verbe ſubſidiaire, & s'exprimer ainſi :

Mais ils cherchoient à lui en impoſer.

2°. Cependant comme le Verbe Hébreu פָּתָה phâthâh veut dire en phiel, *decepit blanditiis*, » tromper par des » careſſes, « il faut changer ce Subſtantif dans l'Adjectif *flatteuſes*, & le joindre au Subſtantif ſuivant.

3°. Le terme בְּפִיהֶם bephîhém^e, *in ore ſuo*, par leur bouche, doit être changé dans celui de *promiſſis*, promeſſes, auquel on joint l'Adjectif *flatteuſes*.

4°. Les quatre mots du ſtique ſecond,

Et linguâ ſua fallebant eum,

ne peuvent pas ſe rendre en François par les termes ſuivans :

Et ils le trompoient par leur langue.

Ainſi 5°. nous rendons le Verbe *fallere* ou *mentiri* par *fauſſer*, que nous faiſons rapporter au mot *promeſſes* qui précède.

6°. Par une Enallage très-connue, nous changeons le terme de *langue* en

celui de *paroles ;* mais comme l'on voit par la lecture du Pſaume, que les murmures ſont le principal crime que l'on reproche aux Iſraëlites, nous ſommes obligés de nous en tenir à ce dernier terme auquel nous ſuppléons l'épithète *de nouveaux*, comme l'éxige le ſens parfait du diſcours ; & nous traduiſons ainſi tout ce Verſet 38.

Mais ils cherchoient à lui en impoſer
Par de flatteuſes promeſſes,
Qu'ils fauſſoient par de nouveaux murmures.

Verſ. 40. Comme, en place de l'Adjectif Latin *iniquo*, l'on a mis dans le François le Subſtantif *iniquité*, il faut ſuppléer l'Adjectif *coupable*, afin de donner un régime au Verbe *perdre*, qui le précède immédiatement.

Verſ. 45. Operum dexteræ ejus, des *œuvres de ſa droite.* Nous avons changé le nom de *droite* en celui de *main*, pour le joindre à l'Adjectif *ſecourable*, que nous ſuppléons pour donner plus de clarté aux termes *les œuvres de ſa droite*, dont la généralité laiſſe quelque choſe d'obſcur dans l'idée du Lecteur. Nous ajoûtons les *œuvres*, parce que le mot de *droite* eſt ici em-

ployé pour les *actions* que cette *main* opère.

Verſ. 46. 1°. Nous rendons le Prétérit Hébreu הֶרְאָה *câm'*, par ces termes François, *il avoit fait paroître*, conformément à la ſignification que Dom Guarin donne à ce Verbe ; car, ſelon cet Auteur, il veut dire auſſi *exponere*, [*découvrir, faire paroître.*] D'ailleurs quelqu'un ignore-t-il que les ſignifications des Verbes ſimples des Hébreux ne peuvent ſouvent être exprimées que par les Verbes compoſés des autres Langues ?

2°. Nous ajoûtons les mots de *ſa colère* & de *ſa puiſſance* après ces termes *les ſignes* & *les prodiges ;* parce que la phraſe ne ſeroit pas aſſez claire, ſi on traduiſoit mot à mot :

> Il a fait paroître
> Ses ſignes & ſes prodiges.

L'Affixe renferme donc ici un Subſtantif qu'il faut inſérer dans la Verſion Françoiſe, ſi on veut faire ſentir toute la penſée du Prophète.

Verſ. 47. 1°. Nous ſuppléons le mot *tous* avant le Subſtantif *canaux ;* parce que l'Hiſtoire nous apprend qu'en

effet les eaux de tous les canaux de l'Egypte éprouvèrent le changement ou l'altération dont parle ici le Poëte ſacré.

2°. Nous ajoûtons, après le même Subſtantif, les termes *de leurs fleuves:* car, ſelon le Rabbin Salomon (*a*), le Pluriel יְאֹרֵיהֶם íe-órîme indique des *eaux* que les hommes ont rendu courantes, en faiſant des canaux pour les faire ſortir d'un plus grand fleuve pour arroſer les campagnes. De-là eſt venue la dénomination de ruiſſeau qu'on donne au Nil, parce qu'il ſe répand dans toute l'Egypte par une multitude de canaux: c'eſt auſſi ce que nous voulons faire entendre, en ajoûtant le terme de *fleuve* après celui de *canaux.*

Verſ. 48. Avant le Subſtantif *mouches*, nous ajoutons le mot *eſſaims*, afin de donner à entendre la grande quantité de ces inſectes qui inondèrent l'Egypte.

---

* Sunt aquæ fluviales factæ manibus hominum ex labio fluminis majoris, ad agros irrigandos. Nilus autem vocatur íe-ór rivus, quia per innumeros rivos ſe per totam Ægyptum diffundit.

Verſ. 49. DES INSECTES DÉVORANS.

1°. Telle eſt la manière dont nous traduiſons le mot חָסִיל khâsîl, pour faire ſentir la racine d'où il eſt tiré, qui ſignifie, ſelon Buxtorf, *abſumere, conſumere*, dévorer, détruire.

2°. Nous faiſons précéder le terme de *travaux* par celui de *fruit ;* car, par métonymie, le mot Hébreu veut dire quelquefois des *biens acquis par le travail.* Pourroit-on dire dans notre Langue, qu'on livre aux animaux les *travaux* de quelqu'un ?

Verſ. 50. PAR UNE GRÊLE ÉNORME.

En traduiſant ainſi le Subſtantif חֲנָמָל khânâmâl, nous préſentons l'idée qu'Aben-Ezra lui attache ; car, ſelon cet Auteur, il ſignifie des *pierres d'une groſſeur* extraordinaire, *lapides magni grandinis.* Au reſte, les ravages que cette grêle a cauſés, donnent aſſez à entendre que nous ne forçons point la ſignification de ce mot.

Verſ. 51. AU RAVAGE DE LA GRÊLE.

1°. Le premier mot de ce ſtique eſt mis pour exprimer le Subſtantif exigé par la Prépoſition *lâméd.*

2°. Le terme רְשָׁפִים reshâphîm, veut

dire litéralement *prunæ ignitæ*, des *charbons enflammés*; mais ce ſens n'eſt point celui qu'il faut ici donner à ce terme, parce qu'il ſeroit contraire à l'Hiſtoire, puiſqu'il n'eſt point tombé ſur l'Egypte de *charbons enflammés*, mais de la foudre & du tonnerre, comme on peut s'en aſſurer par la lecture du Verſ. 23. du IXe Chap. de l'Exode. Leïgh en convient à l'article de ce mot.

3°. Dans le ſtique ſuivant, après *les traits enflammés*, nous ajoûtons les mots *de la foudre*, parce que les deux premiers termes ſeuls ne ſont pas ſuffiſans pour faire clairement comprendre ce que le Prophète veut dire.

Verſ. 53. 1°. Nous ſuppléons *contre eux* après le premier Verbe de ce Verſet, parce que le Verbe François éxige néceſſairement que l'on faſſe ſentir le but vers lequel la colère du Seigneur devoit ſe diriger; & le Verſet précédent vient de l'indiquer.

2°. Nous ſous-entendons le terme des *dangers*, parce que la Particule *même* demande un Subſtantif entr'elle & le mot qu'elle régit.

Verſ. 54. 1°. Le terme de *mort* eſt

ajoûté dans le ſecond ſtique, pour remplir toute la vérité de l'Hiſtoire rapportée dans le XIIe Ch. de l'Exode.

2°. Nous ſuppléons dans l'antépénultième ſtique le Pluſque-parfait, *il avoit dépouillé ;* parce que quand le Verbe d'une penſée ne convient point à celle qui la ſuit, il faut en chercher un qui puiſſe ſe marier avec celle qu'on veut rendre.

Verſ. 56. SOUS SES FLOTS.

Ces termes ſont ajoûtés pour répondre à celui de *mer* que nous avons fait remonter, pour être le cas du Verbe du premier ſtique : & cette tranſpoſition eſt autoriſée par l'Hiſtoire.

Verſ. 57. QU'IL SANCTIFIE PAR SA PRÉSENCE.

1°. Mot à mot, *de ſa ſainteté ;* mais, comme ces termes ne ſignifient rien en François, nous nous ſervons d'une petite périphraſe, qui découvre les effets que faiſoit la préſence du Très-haut dans la terre d'Iſraël.

2°. C'eſt pour rendre la force du Pronom מִזֶּה, que nous nous ſervons de cette épithète très-analogue à la montagne où le Temple étoit bâti.

Verſ. 58. L'Adverbe *honteuſement*

ment exprime l'énergie du Futur יגרש *ieghgârésh*, qui n'eſt mis à la troiſième Conjugaiſon que pour donner plus de force à la penſée, comme nous l'avons fait voir ailleurs.

Ces mots, *il en a fait* ainſi que les ſuivans, *pour être partagés*, ſont mis ici pour développer davantage l'Hiſtoire. Voyez ce trait dans le Livre de Joſué.

Verſ. 59. MALGRÉ TANT DE BIENFAITS.

1°. Cette petite périphraſe eſt employée pour rendre l'*ouâou* qui eſt à la tête de ce Verſet. Nous ſommes autoriſés à traduire ainſi cette Particule, comme nous l'avons prouvé à la page 161. de notre premier Volume.

2°. Nous ajoûtons *ces ingrats*, parce que ce ſimple Pronom n'indiqueroit pas ſuffiſamment ceux que le Prophète veut ici caractériſer.

Verſ. 61. 1°. Nous ſuppléons *par les ſacrifices*, parce que ce n'eſt point tant en allant ſur les hauts-lieux qu'ils irritoient l'Eternel, qu'en y commettant les abominations auſquelles ils s'y abandonnoient. Il en faut dire autant

du terme de *culte*, que nous ſous-entendons dans le pénultième ſtique.

Ibid. CE DIEU JALOUX.

2°. Ces termes ſont renfermés au moins implicitement dans le Verbe קנא kinnê-, dont le Poëte ſacré fait uſage dans ce Texte.

Verſ. 62. LEURS VOIX SACRILEGES.

Ces paroles ſont ici ajoûtées pour déſigner l'objet du Verbe François qui les exige abſolument.

Verſ. 63. Nous ſuppléons *qu'il avoit choiſi*, parce que le mot à mot de ce ſtique ne préſenteroit qu'une idée fort imparfaite de ce que l'Auteur inſpiré a voulu faire entendre.

Verſ. 64. Nous mettons le nom d'*Iſraël* à la place du Pronom הוא *hû ſa*, parce que ce dernier ne ſuffiroit point ſeul pour faire ſentir par lui-même celui dont il eſt queſtion dans le ſecond ſtique.

Verſ. 65. Nous ajoûtons l'épithète *meurtrières* au mot d'*épées*, parce qu'elle donne mieux à entendre avec quelle ſévérité Dieu en agira contre ſon Peuple, s'il perſévère dans ſes infidélités.

Verſ. 66. Il nous paroît néceſſaire de ſuppléer le terme de *guerre* après celui de *feu*, afin de faire comprendre quelle ſera l'eſpèce de *feu* qui dévorera les Iſraëlites qui ne voudront pas revenir de leurs égaremens.

Verſ. 68. Nous ajoûtons *de ſa colère* après le mot d'*yvreſſe*, pour qu'on ne croye pas, comme on l'a fait juſqu'ici, qu'il ſoit queſtion dans ce Verſet d'une *yvreſſe* cauſée par le vin: ce qui ne ſe peut dire de la Majeſté divine.

Verſ. 72. Le Verbe *ſubſiſter* eſt exigé par la Prépoſition *lâmêd*.

Verſ. 74. ET APRES L'EN AVOIR RETIRÉ.

Nous ne regardons pas les mots מֵאַחַר עֻלּוֹת mêâkhár ngháloth, ſous le même point de vuë que les Interprètes qui les ont rendus par *de poſt fœtantes eos*, d'après ſes brebis fécondes; mais comme étant le Pluriel de עֲלִיָּה nghólâh, *aſcenſus*; & conſéquemment nous l'entendons du retour des enfans de l'Egliſe de leur captivité.

VI.

Des Lettres énergiques.

Après être entré dans le détail des termes généraux, particuliers & énigmatiques, des énallages & des réticences qui ſe trouvent dans ce Pſaume, nous finiſſons par quelques lettres énergiques qui y ſont répandues, & dont il eſt aiſé de ſentir la nature par l'emploi que le Prophète en a fait.

Au *Verſ. 1.* le Pſalmiſte s'en eſt ſervi à la fin du Verbe הַאֲזִינָה há-àzînâh, *audi*, écoutez ; dès-lors il ne faut point reſtreindre cette invitation au ſeul mot *écoutez ;* autrement il faudroit regarder ces ſortes de lettres comme totalement inutiles & ſurnuméraires. Nous la rendons par ces termes, *rendez-vous attentif*, ou *écoutez attentivement.*

Verſ. 2. REMPLI DE L'ESPRIT DES PROPHETES.

C'eſt ainſi que nous croyons devoir rendre le ה hê-énergique, qui eſt à la fin du Futur אֶפְתְּחָה -éphethehkhâh, *aperiam ;* parce que c'eſt le ſens du Verbe ou du mot auquel ces ſortes de

lettres ſe trouvent jointes, qui doit décider de l'uſage pour lequel elles ſont ajoûtées, & conſéquemment de l'addition que le Traducteur doit faire. Au reſte, l'addition de ces termes eſt fondée, puiſque la comparaiſon dont parle ici le Prophète, ne devoit avoir lieu qu'autant que le reſte d'Ephraïm perſévéreroit dans les mêmes déréglemens que leurs pères captifs, ou que Juda s'y abandonneroit, & mériteroit par-là d'eſſuyer les mêmes calamités.

Il en eſt de même du dernier ſtique de ce Verſet, où, pour exprimer le ה hê-, qui ſe trouve à la fin du mot אַבְּיעָה -ábîⁿghâh, *ſcaturire faciam*, » je » ferai ſortir, « nous ajoûtons ces mots *une ſource abondante.*

Verſ. 25. A CES INGRATS.

Comme ce Verſet, ainſi que ceux qui le précèdent & qui le ſuivent, ſont une continuité de reproches que l'Auteur inſpiré fait aux enfans d'Ephraïm de tous les bienfaits dont l'Eternel a comblé leurs pères, nous ne croyons pas pouvoir mieux rendre le יַחְלֹם *khôlém* énergique, qui ſe trouve

à la fin du Pronom לָמוֹ lâmô, *ces*, qu'en les caractériſant ſous ce titre qu'ils ont mérité dans tous les tems par leur ingratitude monſtrueuſe.

Verſ. 42. C'eſt par la même raiſon que nous donnons au hê-, qui finit le Pronom הֵמָּה hêmmâh, *ipſi*, la ſignification de *rebelles*.

Verſ. 47. Quant au נוּן^e^ énergique qui finit le Verbe יִשְׁתַּחֲוֻיִן ishethâvoûn^e^, *biberent*, comme ces ſortes de lettres nous paroiſſent employées pour donner de la force aux Verbes lorſqu'ils ſont affirmatifs, ou pour la diminuer lorſqu'ils ſont négatifs, & qu'on pourroit citer pluſieurs exemples où les Prophètes ſe ſervent des lettres énergiques, tant pour augmenter l'idée qu'ils préſentent que pour l'affoiblir, nous nous ſervons des termes *déſaltérer* préférablement à celui de *boire*, comme plus analogue au ſens que préſente ce Verſet.

Verſ. 69. L'épithète de *ſacrilèges*, que nous employons dans ce paſſage, eſt pour exprimer le ן ^b^*khôlém^e^*, énergique qui ſe trouve à la fin du Pronom *lâmô*, *ipſis*. Comme il eſt queſtion des Chaldéens dans cet endroit, dont Dieu doit dé-

truire l'Empire, nous ne pouvons mieux les déſigner que par un titre qu'ils ont mérité à tous égards par leur conduite envers les Iſraëlites & ſur-tout envers le Temple, & qui leur a effectivement attiré de la part du Tout-puiſſant les derniers malheurs.

Verſ. 72. TEL QUE LES ÉDIFICES LES PLUS ÉLEVÉS.

Lorſque nous ne pouvons pas donner de la force à un Adverbe, pour rendre la force d'une lettre énergique qui y eſt jointe, pour-lors nous tranſportons l'énergie de cette lettre ou ſur le Verbe, ou ſur le Subſtantif qui l'accompagne. Nous faiſons uſage de cette règle dans le préſent Verſet ; & ne pouvant exprimer l'Adverbe כְּמוֹ khemô, autant qu'il paroîtroit devoir l'être, nous donnons au Subſtantif Pluriel רָמִים rámîm, qui veut dire ſimplement *excelſa*, les lieux élevés, la ſignification d'*édifices les plus élevés*.

Il eſt aiſé de voir par toutes ces remarques grammaticales, que la ſimple lecture de ce Pſaume ne ſuffiſoit pas pour en découvrir l'objet. Le Prophète lui-même annonce qu'il va

s'expliquer en énigmes & en paraboles. On eſt donc ſûr que, pour en avoir le vrai ſens & l'intelligence, il faut écarter le voile qui le couvre. Dès-lors il ne s'agit pas ici de regarder cette belle Poëſie comme un ſimple récit que le Pſalmiſte fait de tout ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable depuis Moyſe juſqu'à lui, afin que ſes contemporains & leurs deſcendans, inſtruits de la conduite que leurs pères avoient tenue envers le Seigneur, & de la manière dont Dieu en avoit agi à leur égard, ſe formaſſent de l'une & de l'autre une règle de vie qui leur attirât les bienfaits, & leur fît éviter les châtimens du Ciel. Il eſt un autre objet plus intéreſſant, c'eſt la Prophétie 1° de cet événement fameux qui précipita le Peuple de Dieu dans les derniers malheurs, c'eſt-à-dire dans la captivité de Babylone. 2° Le châtiment des Chaldéens. 3° Le retour triomphant & le règne pacifique de l'*Egliſe d'Iſraël* déſignée ſous le nom de *David*.

Nous croyons que cette pièce a été compoſée dans le tems qui s'eſt écoulé entre l'enlévement d'une partie des dix Tribus par Téglat-phalaſar, & la captivité

du reſte d'Iſraël & de Juda. Le but du Prophète eſt de rappeller le reſte de la Nation à ſon devoir par l'exemple effrayant de leurs frères déſignés ſur le nom d'Ephraïm. Juda n'étoit point ſans crime ; c'eſt-ce que nous apprend le IVe Livre des Rois XVII, 19. où l'on voit que *Juda lui-même marchoit à grands pas dans les iniquités d'Iſraël :* mais il avoit de tems à autre de ſaints Rois qui arrêtoient dans la main du Dieu vivant les foudres dont ils étoient ſouvent menacés, à la différence d'Iſraël, qui, depuis l'inſtant que Jéroboam l'avoit entraîné dans l'Idolâtrie, n'avoit jamais voulu s'en retirer. C'eſt donc en faveur du reſte des dix Tribus & de Juda que le Poëte ſacré leur remet ſous les yeux la malheureuſe cataſtrophe de ceux que Téglat-phalaſar avoit enlevés, & les cauſes qui la leur ont attirée, ſur-tout leur ingratitude monſtrueuſe envers un Dieu qui dans tous les tems les avoit comblés de bienfaits, eux & leurs ancêtres. C'eſt un miroir, ſi nous oſons nous ſervir de ce terme, qu'il préſente aux yeux d'Iſraël & de Juda, pour qu'ils ſe reconnoiſſent eux-mêmes dans les crimes de ceux qui

ont été punis, & qu'ils évitent le ſort déplorable & terrible dont ceux-ci ont été châtiés, & dont eux-mêmes ſont menacés depuis le Verſ. 62. juſqu'au 67. inclusivement. On voit que, pour émouvoir encore les coupables & les engager à recourir à la clémence du Seigneur, il a ſoin de leur rappeller de tems à autre ſa bonté infinie, & combien de fois il a pardonné à ces ingrats, malgré leurs révoltes multipliées.

Comme les Pſaumes hiſtoriques ne ſont guères ſuſceptibles d'un double ſens litéral, nous nous contentons de donner le premier ſens litéral de celui-ci, ſans entrer dans celui de l'Egliſe Chrétienne qui pourroit réſulter ſeulement de la Prophétie qui le termine. Le Lecteur intelligent peut aiſément lui-même, en ſuivant le plan qui lui eſt tracé à la tête des autres Pſaumes, faire l'application des derniers Verſets à l'Epouſe du Verbe incarné. Il verra facilement la punition des Princes Payens qui cherchoient à la détruire par leurs perſécutions, la réprobation totale des Juifs ſous le nom de Joſeph, d'Ephraïm & de Juda, la vocation des Gentils ſous le rappel de ce Peuple, &

enfin la tendreſſe du Seigneur pour l'*Egliſe* déſignée ſous le nom de *David*, qu'il délivre des fers où la retenoient les Princes Idolâtres, pour en faire un *Paſteur intègre* qui règne avec douceur ſur les Chrétiens.

ARGUMENT.

I. Le Prophète, après avoir exhorté ſes frères dans les deux premiers Verſets à ſe rendre attentifs à ſes paroles, établit dans les ſix Verſets ſuivans l'inſtitution divine d'une tradition non interrompue de père en fils.

II. Il repréſente dans les Verſets 9, 10 & 11. ſous le nom d'Ephraïm, une partie des dix Tribus d'Iſraël enlevées par Théglat-phalaſar, & les cauſes de leur ruine.

III. Depuis le Verſet 12. juſqu'au 33. incluſivement, il leur rappelle ce qui s'eſt paſſé en Egypte & dans le déſert, ainſi que les murmures réitérés du Peuple d'Iſraël, & la punition que Dieu en tira.

IV. Depuis le 34. juſqu'au 39. incluſivement, on voit une alternative de miſéricorde & de châtiment de la part de Dieu, de révolte & de repentir de la part d'Iſraël.

V. Dans les Verſets 40, 41 & 42. il expoſe la clémence infinie de Dieu, & la facilité avec laquelle il déſarme ſa colère.

VI. Depuis le Verſet 43. juſqu'au 55. excluſivement, il rappelle les prodiges que

le Tout-puiſſant avoit faits en Egypte, & l'ingratitude dont ſa bonté fut payée par le Peuple qu'il avoit choiſi.

VII. Depuis le Verſet 55. juſqu'au 58. incluſivement, il raconte l'entrée d'Iſraël dans la terre promiſe, & le partage qui en a été fait.

VIII. Les trois Verſets ſuivans ſont un reproche qu'il fait au Peuple d'Iſraël de ſon idolâtrie & de ſes parjures.

I.

1. ATtentam aurem præbeas,
Populo mi, legi meæ:
Inclinate aures veſtras
Ad eloquia oris mei.

2. Aperiam vatiçinans
In parabolâ os meum:
Ubertim ſcaturire faciam ænigmata
E remotiſſimis eventibus.

3. Quæ audivimus,
Et novimus;
Nobis enim ſedulò
Narraverunt patres noſtri:
4. Ne celemus ea filios eorum,
Uſque ad generationem ultimam:
Enumeremus Æterni laudes,
Et fortitudinem ejus,
Et mirabilia quæ operatus eſt.

5. Statuit enim teſtimonium in Jacob,

IX. Les ſix Verſets qui ſuivent ſont employés à prophétiſer la ruine entière de cette même Nation, & ſa captivité prochaine.

X. Enfin depuis le 68. juſqu'à la fin, il annonce la punition éclatante des vainqueurs d'Iſraël, le choix que le Très-haut fera de Juda pour y rétablir ſon Sanctuaire, & le retour de l'*Egliſe d'Iſraël* déſignée ſous le nom de *David*, par la *douceur* de ſon règne.

I.

1. MOn peuple, rendez-vous attentif
A la loi dont je vais vous inſtruire :
Prêtez l'oreille aux paroles,
Que ma langue va proférer.
2. Rempli de l'eſprit des Prophètes,
Je vais ouvrir la bouche
Et m'exprimer en termes paraboliques.
Je ferai ſortir
Des événemens les plus reculés
Une ſource abondantes d'énigmes.
3. Nous en avons entendu le récit,
Nous en ſommes inſtruits :
Nos pères nous les ont racontés
Avec la derniere exactitude.
4. N'en dérobons point la mémoire
A leurs derniers neveux :
Qu'elle ſe perpétue
Dans la poſtérité la plus reculée.
Racontons en détail
Les ſujets de louanges dûes à l'Eternel,
Sa force & les merveilles qu'il a opérées.
5. Tel eſt le témoignage durable

Et legem poſuit in Iſraël,
Quâ præcepit patribus noſtris
Nota facere ea filiis ſuis.

6. Ut docerent generationem ſequentem,
Ut filii (ex eâ) naſcituri,
Et qui ſurgent ex his,
Recenſerent filiis ſuis.

7. Ut ponerent in Deo
Fiduciam ſuam,
Et non obliviſcerentur
Operum Omnipotentis;
Sed præcepta ejus cuſtodirent.

8. Ut non fierent ſimiles patribus ſuis:
Generatio apoſtatrix & rebellis,
Generatio quæ non direxit cor ſuum,
Et cujus inſtabilis fuit,
Cum Omnipotente ſpiritus.

II.

9. Filii Ephraïm
Tendentes arcum,
Et jaculantes ſagittam,
Subverſi ſunt in die belli.

10. Quoniam non cuſtodierunt
Fœdus Dei,
Et in lege ejus
Renuerunt ambulare.

11. Et obliti ſunt
Egregiorum facinorum ejus,
Et mirabilium ejus,
Quæ exhibuit eis.

Qu'il a établi dans Jacob :
Il en a fait une loi dans Iſraël,
Par laquelle il a donné l'ordre à nos pères
De tranſmettre ces faits
A leur poſtérité.

6. Afin qu'ils en inſtruiſent
La génération ſuivante,
Et que les fils qui ſortiroient d'elle,
Et leurs deſcendans,
En fiſſent le récit fidèle à leurs enfans.

7. Afin qu'ils établiſſent
Leur confiance en Dieu ;
Qu'ils n'oubliaſſent point
Les œuvres du Tout-puiſſant,
Et qu'ils gardaſſent ſes préceptes.

8. Afin qu'à l'exemple de leurs pères
Ils ne deviaſſent point une race
D'Apoſtats & de rebelles ;
Une race dont le cœur ſujet aux écarts,
Et l'eſprit à l'inconſtance,
Se ſont détournés du Tout-puiſſant.

II.

9. [Pourquoi] les enfans d'Ephraïm,
Si habiles à bander l'arc
Et à décocher la fléche,
Ont-ils vu le jour du combat
Eclairer leur défaite ?

10. C'eſt qu'ils ont violé l'alliance
Qu'ils avoient contractée avec Dieu,
Et qu'ils ont refuſé opiniâtrément de
ſuivre ſa loi.

11. C'eſt qu'ils ont oublié
Ses œuvres éclatantes,
Et les merveilles que ſa puiſſance
A fait briller à leurs yeux.

III.

11. Coram patribus eorum
Operatus eſt mirabilia
In terrâ Ægypti,
In campo Taneos.
13. Per ſciſſum mare
Traduxit eos:
Intereà erexit aquas
Velut molem ſolidam.
14. Nube deduxit eos per diem,
Et per totam noctem luce ignis.

15. Diſrupit rupes in eremo,
Et potavit eos abundanter,
Quaſi ex voragine inexhauſtâ.
16. Et eduxit fluenta
De petrâ,
Et præcipites egit
Ut fluvios aquas.
17. At perrexerunt
Deflectere ab eo;
Et deficere ab Altiſſimo
In deſerto.

18. Et tentaverunt Omnipotentem
Duritiâ cordis ſui,
Cùm peterent eſcas
Quibus gulæ indulgerent.
19. Hæc adversùs Deum
Seditiosè locuti ſunt.
„ Numquid, aiebant,
„ Poterit Omnipotens
„ Diſponere menſam

III.

12. Il a opéré des prodiges
En préſence de leurs pères
Dans la terre d'Egypte,
Dans les plaines de Tanis.
13. Il a ouvert les abyſmes de la mer
Pour leur frayer un paſſage :
Il en a ſuſpendu les flots
Comme des maſſes ſolides.
14. Il a guidé par un nuage
Leur marche pendant le jour,
Et pendant toute la nuit
A la clarté d'une colomne de feu.
15. Il a briſé les rochers dans le déſert ;
Il en a fait des réſervoirs inépuiſables
Pour les déſaltérer.
16. Il a fait ſortir les torrens
Du ſein de la pierre la plus dure ;
Il en a fait couler des ſources
Auſſi abondantes que des fleuves.
17. Néanmoins pendant leur ſéjour dans le déſert
Ils ſont retombés dans de nouveaux écarts :
Ils ont irrité le Très-haut
Par de nouvelles révoltes.
18. Ils ont tenté le Tout-puiſſant
Par l'endurciſſement de leur cœur,
En demandant des viandes,
Pour ſe livrer à leur ſenſualité.
19. Tels ſont les diſcours ſéditieux
Qu'ils tinrent alors contre Dieu.
„ Ce Dieu puiſſant, diſoient-ils,
„ Aura-t-il le pouvoir
„ De couvrir nos tables de viandes

„ Medio in deſerto?
20. „ Equidem, percuſſâ petrâ,
„ Eruperunt aquæ
„ Et torrentes exundaverunt.

21. „ Numquid etiam poterit
„ Panem apponere?
„ An parabit carnem
„ Populo ſuo?
22. Hæc audivit Æternus,
Et furore abreptus eſt:
Tunc ignis exarſit in Jacob:
Quin & furor ejus
Aſſurexit in Iſraël.

23. Quoniam non crediderant Deo,
Nec confiſi fuerant
In Liberatore ſuo.

24. Attamen præceperat
Nubibus ſuperioribus,
Et rimas ætheris aperuerat.

25. Et pluere fecerat eis
Manna quo reficerentur,
Et frumentum cœleſte
Illis dederat immemoribus.
26. Panem vires præbentem
Comedebat unuſquiſque:
Venaticum cibum
Miſit eis ad nauſeam.

27. Expulit Eurum de cœlis:
Induxit flantem
In fortitudine ſuâ Auſtrum.
28. Tunc pluere fecit ſuper eos

„ Au milieu des déſerts?
20. „ Il eſt vrai que de la pierre frappée
„ Il eſt ſorti des eaux en abondance,
„ Et que des torrens rapides
„ Se ſont répandus dans le déſert.
21. „ Mais lui ſera-t-il auſſi facile
„ De nous fournir du pain,
„ Et de préparer des viandes
„ Pour en nourrir ſon Peuple?
22. L'Eternel entendit ces blaſphêmes,
Il en fut tranſporté d'indignation;
Alors le feu (de ſa colère)
S'alluma contre Jacob,
Et le tourbillon de ſa fureur
S'éleva contre Iſraël.
23. Parce qu'ils n'avoient point ajouté foi
Aux promeſſes de Dieu,
Et qu'ils n'avoient point mis leur confiance
Dans leur Libérateur.
24. Cependant il avoit donné ſes ordres
Aux nuages les plus élevés:
Il avoit ouvert des paſſages dans les airs.
25. Il avoit fait pleuvoir en leur faveur.
La manne pour leur ſervir de nourriture:
Il avoit donné à ces ingrats
Un aliment deſcendu du ciel.
26. Chacun d'eux ſe nourriſſoit d'un pain
Qui le rempliſſoit de force.
Dieu leur envoya des chairs d'un goût exquis.
Il les en raſſaſia juſqu'au dégoût.
27. Il fit ceſſer le vent d'Orient
Qui régnoit dans les airs:
Il fit ſouffler un vent violent du Midi.
28. Il fit pleuvoir ſur eux (des oiſeaux)

Ut pulverem carnem ;
Et ſicut arenam maris,
Aves advolantes.

29. In medium caſtrorum
Cadere fecit eas,
Circaque tentoria eorum.
30. Confeſtim comederunt,
Et ſaturati ſunt valdè.
31. Sic deſiderium eorum
Attulit eis ;
Nec defraudati ſunt
Ab appetitu ſuo.
32. Adhuc eſca optata
Erat in ore ipſorum,
Cùm furor Dei
Exarſit in eos.
33. Tunc occidit
Optimates eorum,
Et electos Iſraëlis proſtravit.

IV.

34. Poſt hæc omnia
Rursùs peccaverunt :
Nec fidem repoſuerunt
In mirabilibus ejus.
35. Et abſumpſit dies eorum
Vanis itineribus,
Et annos eorum feſtinanter.
36. Ut morte plectebat eos,
Statim quærebant eum ;
Et revertebantur ;
Et properabant ad Omnipotentem.

37. Tunc recordabantur Deum
Eſſe præſidium eorum,

Comme un tourbillon de pouſſière :
Il fit voler vers eux
Une multitude de cailles,
Auſſi nombreuſe que le ſable de la mer.
29. Il les fit tomber dans l'enceinte de leur camp
Et aux environs de leurs tentes.
30. Auſſi-tôt ils en mangèrent,
Ils en furent pleinement raſſaſiés.
31. Ce fut ainſi que Dieu leur envoya
De quoi ſatisfaire leur gourmandiſe :
Ils ne furent pas privés
De l'objet de leurs déſirs.
32. Mais ces viandes ſi déſirées
Etoient encore dans leur bouche,
Lorſque la colère de Dieu
S'éleva contre ces (murmurateurs.)
33. Alors il immola à ſa vengeance
Les plus puiſſans d'entr'eux,
Et il frappa de mort l'élite d'Iſraël.

IV.

34. Malgré tant de prodiges
Ils péchèrent de nouveau ;
Et les merveilles qu'opéroit le Seigneur,
Ne purent fixer leur confiance.
35. Il conſuma leurs jours
Dans des marches infructueuſes :
Il précipita le cours de leurs années.
36. Les puniſſoit-il de mort ?
Auſſi-tôt ils le recherchoient :
Ils revenoient de leurs égaremens,
Et s'empreſſoient de recourir au Tout-puiſſant.
37. Ils ſe rappelloient alors
Que Dieu étoit leur unique force ;

Et Omnipotentem altiſſimum
Eſſe Redemptorem eorum.
38. At alliciebant eum ore ſuo,
Et linguâ ſuâ fallebant eum.

39. Nec cor eorum ſtabile fuit ergà eum,
Neque fideles fuerunt fœderi ejus.

V.

40. Verùm ipſe miſerator
Iniquo propitiatur,
Nedùm diſperdat.
41. Continuò enim coërcet iram ſuam,
Et non ſuſcitat
Omnem furorem ſuum.
42. Recordatus ergò eſt
Quòd caro eſſent ipſi,
Spiritus abiens,
Et non revertens.

VI.

43. Quoties in deſerto
Rebellionibus irritaverunt eum?
Quoties in inaquoſo
Indignationem ejus provocaverunt?
44. Vix dùm reverſi,
Rursùs tentabant Omnipotentem,
Et Sancto Iſraëlis
Limites ponebant.
45. Non recordati ſunt,
Operum dexteræ ejus,
Diei quâ redemerat eos
Ab exceſſu anguſtiæ,
46. Quâ pòſuerat

Que le Tout-puiſſant, le Très-haut
Etoit leur Rédempteur.

38. Mais ils cherchoient à lui en impoſer
Par de flatteuſes promeſſes,
Qu'ils fauſſoient par de nouveaux mur-
mures.

39. Jamais leur cœur ne fut conſtant à
ſon égard :
Jamais ils ne furent fidèles
A garder ſon alliance.

V.

40. Mais le Seigneur eſt compatiſſant :
Il aime à pardonner l'iniquité,
Et non à perdre (le coupable.)

41. Sans ceſſe il réprime ſa colère,
Il ne laiſſe point un libre cours
A toute ſa fureur.

42. Il ſe reſſouvint donc que ces rebelles
N'étoient qu'une chair fragile ;
Que le ſouffle qui l'anime,
En ſort, & n'y rentre plus.

VI.

43. Combien de fois dans le déſert
Ne l'ont-ils pas irrité par leurs révoltes ?
Combien de fois dans ces lieux arides
N'ont-ils pas excité ſon indignation ?

44. A peine revenus de leurs égaremens,
Ils ont tenté de nouveau le Tout-puiſſant :
Ils ont aſſigné des bornes au pouvoir
Du Dieu redoutable d'Iſraël.

45. Ils ont oublié les œuvres
De ſa main ſecourable :
Ce jour où il les avoit rachetés
De leur extrême détreſſe.

46. Où il avoit fait paroître en Egypte

In Ægypto ſigna ſua,
Et portenta ſua
In campo Taneos.

47. Tunc enim converterat in ſanguinem
Canales fluvii eorum,
Ita ut aquas fluentes
Nullatenus bibendas invenirent.

48. Ingruere fecerat in eos
Examina muſcarum quæ depaſcebant eos,
Et ranas quæ divexabant eos.

49. Dederat brucho
Fruges eorum,
Et laboris eorum fructus locuſtæ.

50. Et interfecerat per grandinem vineas eorum,
Et frugiferas arbores eorum
Glacie lapideâ.

51. Tradiderat grandini jumenta eorum,
Et greges eorum telis fulmineis.

52. Effuderat in eos
Æſtum iræ ſuæ,
Furorem, indignationem
Et anguſtiam,
Immiſſis Angelis
Inferentibus mala.

53. Direxerat (adverſus illos)
Semitam iræ ſuæ.
Nullum ens vivens ex eis
A periculo mortis eripuit.

Les

Les ſignes de ſa colère ;
Où il avoit fait éclater
Dans les plaines de Tanis
Les prodiges de ſa puiſſance.
47. Où il avoit changé en ſang
(Tous) les canaux (de leurs fleuves ;)
Enſorte qu'ils ne pouvoient plus trouver
Une ſeule goutte d'eau courante
Pour ſe déſaltérer.
48. Il avoit fait fondre ſur eux
Des eſſaims de mouches qui les dévoroient,
Et des grenouilles dont ils étoient infeſtés.
49. Il avoit abandonné leurs récoltes
A des inſectes dévorans,
Et le fruit de leurs travaux aux ſauterelles.
50. Il avoit détruit leurs vignes
Et leurs arbres fruitiers
Par une grêle énorme.

51. Il avoit livré leurs beſtiaux
Au ravage de la grêle,
Et leurs troupeaux
Aux traits enflammés de la foudre.
52. Il avoit fait pleuvoir ſur eux
Le feu de ſa colère,
De ſa fureur & de ſon indignation ;
Il les avoit accablés de maux
Par le miniſtère des Anges
Exécuteurs de ſa juſtice.
53. Il avoit dirigé (contr'eux)
Le cours de ſa colère ;
Aucun de leurs êtres vivans
N'avoit été exempt
(Des dangers) de la mort.

44. Jumenta eorum tradiderat peſti,
Et morte percuſſerat
Omne primogenitum in Ægypto,
Præcipuum robur
In habitationibus Cham.

VII.

55. Inde ſicut oves
Abduxit populum ſuum;
Et deduxit eos,
Sicut gregem in deſertum.
56. Et tutò perduxit eos;
Ita ut nihil expaveſcerent,
Dùm hoſtes eorum,
Operuit mare.
57. Duxit eos in regionem
In quâ reſidet ſanctitas ejus;
Ad montem iſtum,
Quem acquiſivit dextra ejus.
58. Turpiter expulit
Ad aſpectum eorum gentes:
Dein cadere fecit eis
Demenſam funè hæreditatem;
Et habitare fecit in tabernaculis eorum
Tribus Iſraël.

VIII.

59. Nihilominùs tentant,
Et defectionibus exacerbant
Deum altiſſimum;
Et teſtimonia ejus non cuſtodiunt.
60. Apoſtatæ & perjuri
Sicut patres eorum,
Averſantur ſicut arcus fallax.

61. Indignationem ejus excitant

54. Il avoit détruit leurs beſtiaux par la peſte,
Il avoit frappé (de mort)
Tous les premiers-nés d'Egypte :
Et (dépouillé) les demeures de Cham,
De leur principale force.

VII.

55. Il a tiré ſon Peuple de l'Egypte
Comme on emmène des brebis ;
Il a conduit dans le déſert
Les enfans d'Iſraël comme un troupeau.
56. Après leur avoir fait traverſer la mer
Sans danger & ſans crainte :
Tandis que leurs ennemis
Furent engloutis (ſous ſes flots.)
57. Il les a conduits dans cette région
Qu'il ſanctifie par ſa préſence,
Sur cette montagne ſacrée
Dont ſa droite a fait la conquête.
58. Dès qu'ils ſe ſont préſentés
Il a chaſſé honteuſement les nations ;
Il en a fait meſurer l'héritage
Pour être partagé
Entre les Tribus d'Iſraël,
Dont il a fixé le ſéjour dans leurs villes.

VIII.

59. Malgré tant de bienfaits
Ces ingrats tentent le Dieu très-haut,
Ils l'irritent par leurs révoltes,
Et n'obſervent point ſes oracles.
60. Apoſtats & parjures
Comme l'étoient leurs pères,
Ils ſont trompeurs
Ainſi qu'un arc fauſſé.
61. Ils excitent ſon indignation

Per excelſa ſua;
Et per ſculptilia ſua
Zelotypiam ejus provocant.

IX.

61. Attendit Deus;
Et irâ abripietur,
Et ſummo faſtidio
Rejiciet Iſraëlem.

63. Deſeruit tabernaculum Silo,
Tentorium in quo fixerat ſedem
Inter homines.

64. At tradet in captivitatem
Robur ejus;
Et gloriam ejus
In manum anguſtiantis.
65. Et gladio circumcinget
Populum ſuum,
Adversùs hæreditatem ſuam
Furore abreptus.
66. Electos ejus vorabit ignis,
Et virgines ejus
Epithalamio carebunt.
67. Sacerdotes ejus ſub gladio cadent
Et viduæ eorum
Non flebunt eos.

X.

68. Verùm evigilabit
Tanquàm dormiens Dominator;
Sicut vir fortis,
Voce minanti intonabit
Præ vino (iræ ſuæ.)

(Par leurs ſacrifices) ſur les hauts-lieux ;
Et (par les cultes) qu'ils rendent à leurs idoles,
Ils irritent ce Dieu jaloux.

IX.

62. Dieu entend (leurs voix ſacrilèges,)
C'eſt pourquoi il les livrera
Aux tranſports de ſa fureur ;
Il rejettera Iſraël
Avec un ſouverain mépris.
63. Depuis long-tems il a abandonné
Sa réſidence de Silo,
Ce pavillon (qu'il avoit choiſi)
Pour fixer ſon ſéjour parmi les hommes.
64. Mais il va livrer en captivité
La force d'Iſraël ;
Il en abandonnera la gloire
Entre les mains de ſes tyrans.
65. Tranſporté de fureur
Contre ſon héritage,
Il environnera ſon Peuple
D'une enceinte d'épées meurtrières.
66. Le feu (de la guerre) dévorera
L'élite de ſa jeuneſſe,
Et ſes vierges manqueront d'époux.
67. Ses Prêtres tomberont ſous le glaive,
Et leurs veuves ne pourront arroſer
Leurs funerailles de leurs larmes.

X.

68. Enfin le ſouverain Maître
Se réveillera comme d'un profond ſommeil :
Tel qu'un guerrier redoutable,
Dans l'yvreſſe (de ſa colère,)
Il fera entendre ſa voix menaçante,

69. Statim percutiet
Hoſtes ejus in poſteriora;
Opprobrium æternum
Sacrilegis illis conferet.
70. Verùm repellet
Tabernaculum Joſeph,
Et tribum Ephraïm
Non ſeliget ampliùs.
71. Sed eliget Tribum Juda,
Montem Sion quem diliget.

72. Ædificabit in eo
Sanctuarium ſuum,
Sicut ædes celſiſſimæ,
In terrâ quam fundabit in ſeculum;
73. Et eliget David ſervum ſuum,
Abſtrahet eum de caulis ovium.

74. Adducet eum, ut paſcat
Jacob populum ſuum,
Et Iſraël hæreditatem ſuam.

75. Qui paſcet eos
Pro integritate cordis ſui,
Et manibus intelligentiſſimis
Deducet eos.

REMARQUES.

Verſ. I. MON PEUPLE, RENDEZ-VOUS ATTENTIF.

C'eſt le Prophète qui s'énonce en ces termes, comme la ſuite du diſcours le prouve clairement. Ce Pſaume étant

69. Il frappera ſes ennemis,
Il les mettra en fuite;
Il couvrira ces ſacrilèges
D'un opprobre éternel.
70. Néanmoins il rejettera
Le pavillon de Joſeph;
Il n'aura plus de prédilection
Pour la Tribu d'Ephraïm.
71. Mais il fera choix de la Tribu de Juda;
Et la montagne de Sion
Sera l'objet de ſon amour.
72. Au milieu de la terre qu'il rétablira
Pour ſubſiſter pendant des ſiècles,
Il rebâtira ſon Sanctuaire
Comme les édifices les plus élevés.
73. Il fera choix de David ſon ſerviteur;
Il le fera ſortir des parcs
Où ſont enfermées ſes brebis.
74. Et après l'en avoir retiré
Il l'amménera pour être le Paſteur
De Jacob ſon Peuple,
Et d'Iſraël ſon héritage.
75. Ce Paſteur les conduira
Selon l'intégrité de ſon cœur,
Et ſes mains ſages & intelligentes
Les gouverneront avec douceur.

---

très-inſtructif, il commence par engager ſes frères à ſe rendre attentifs, afin qu'ils comprennent bien les vérités qu'il va leur annoncer. Or, comme ce qu'il va leur dire, renferme quelque choſe de caché & d'obſcur, ſelon le

témoignage de S. Matth. XIII, 34. il leur déclare d'abord qu'il leur parlera en paraboles & en énigmes.

Ibid. LA VÉRITÉ DONT JE VAIS VOUS INSTRUIRE.

Cette vérité eſt la certitude de la punition du reſte des dix Tribus, & de celles de Juda & de Benjamin, ſi elles imitent les déréglemens de ceux que Théglat-phalaſar a déja enlevés.

Verſ. II. EN TERMES PARABOLIQUES.

Toute parabole, dit S. Auguſtin ſur cet endroit, renferme une comparaiſon. *Si parabolæ ſunt, profectò ad aliquid comparandum referendæ ſunt.* Ainſi la comparaiſon qui forme ici la parabole, eſt le parallèle entre une partie des dix Tribus & entre ceux qui ſont reſtés après l'enlévement du Roi d'Aſſyrie, & le Royaume de Juda. Dom Calmet ne l'a point apperçu, comme il eſt aiſé de le voir par la manière dont il s'énonce en cherchant à expliquer ce terme.

Ibid. DES ÉVÉNEMENS LES PLUS RECULÉS.

Telles ſont les plaies de l'Egypte, les faits qui ſe ſont paſſés dans le déſert, & ce qui eſt arrivé dans la terre

promiſe, lorſque les Hébreux y ſont entrés.

Verſ. III. NOUS EN AVONS ENTENDU LE RÉCIT.

Exode X, 2. on voit un précepte de tradition à peu-près ſemblable à celui-ci. Le ſouverain Maître ordonne à Moyſe de raconter à ſes enfans & à ſes petits-fils les prodiges de ſa puiſſance qu'il va faire éclater contre Pharaon & ſes ſujets, afin qu'ils ſachent, à n'en point douter, que lui ſeul eſt leur Dieu. Moyſe fait ailleurs le même commandement aux Iſraëlites de la part de l'Etre ſuprême; ſans ceſſe il les exhorte à garder fidélement la Loi de l'Eternel, & à ne jamais oublier les merveilles qu'il a opérées en leur faveur, à les méditer tous les jours de leur vie, & à les apprendre à leurs enfans & à leur poſtérité, Deuter. IV, 9 & 10. VI, 7. XI, 19. C'eſt donc pour accomplir ce précepte, que l'Auteur inſpiré, après avoir dit que ſes pères lui en avoient fait le récit, ajoûte immédiatement après:

N'en dérobons point la connoiſſance
A leurs derniers neveux.

Racontons en détail
Les ſujets de louanges dues à l'Eternel ;
Sa force & les merveilles qu'il a operées.

C'eſt une loi qu'il a faite à Iſraël,
Par laquelle il a donné l'ordre à nos peres
De tranſmettre ces faits
A leur poſtérité.

» Telle eſt la ſainte & vénérable tra-
» dition, dit M. de Saçy, par laquelle
» les enfans ayant appris de leurs peres,
» apprennent eux-mêmes à leurs en-
» fans, & font paſſer de race en race,
» & de ſiècle en ſiècle, les divines vé-
» rités de leur auguſte Religion. «

Il y avoit de plus des fêtes établies & des monumens érigés, pour conſerver la mémoire des prodiges que le Tout-puiſſant avoit opérés en faveur de ſon Peuple. Tel étoit le monument des douze pierres que Joſué fit poſer dans le camp de Galgal, Joſ. IV, 7. Tel eſt encore celui des douze autres pierres que ce nouveau Conducteur d'Iſraël fit mettre au milieu du lit du Jourdain où l'Arche s'étoit arrêtée pendant que les Tribus paſſoient ce fleuve, afin que ces pierres ſerviſſent de témoignage parmi eux. » Quand dans la » ſuite, leur dit Joſué Verſ. 6. vos en-

» ſans vous demanderont ce que ces
» pierres veulent indiquer, vous leur
» répondrez : Les eaux du Jourdain ſe
» ſont ſéchées devant l'Arche d'al-
» liance de l'Eternel, lorſqu'elle fut
» entrée dans ce fleuve ; c'eſt pour-
» quoi ces pierres ont été miſes dans
» ce lieu, pour ſervir de monument
» durable aux enfans d'Iſraël. «

Les enfans de Ruben & de Gad, & de la demi-Tribu de Manaſſé, après leur partage, érigèrent auprès du Jourdain un Autel d'une grandeur extraordinaire, pour être un témoignage de l'union qu'ils vouloient conſerver avec les autres Tribus, & pour faire connoître à leur poſtérité le droit qu'elles avoient d'offrir avec elles au Très-haut des holocauſtes, des victimes & des hoſties pacifiques, Joſ. XXII, 27.

Telle étoit enfin la fête de Pâque, qui n'a été inſtituée que pour rappeller la mémoire de la ſortie d'Egypte, ainſi que du paſſage de la mer rouge, Exod. XIII, 6. & celle des Tabernacles, qui ſervoit à renouveller le ſouvenir des années que le Peuple d'Iſraël avoit paſſées dans le déſert, campé ſous des tentes.

Verſ. IV. LES SUJETS DE LOUANGES DUES A L'ETERNEL.

C'eſt-à-dire, ce qu'il a fait pour nous tirer de l'Egypte, le ſoin qu'il a pris de nous dans le déſert, les prodiges qu'il a opérés pour nous mettre en poſſeſſion de la terre qu'il nous avoit promiſe, & pour ſoumettre nos ennemis. Tous ces événemens ſont autant de ſujets à Iſraël de témoigner ſa reconnoiſſance au Seigneur : c'eſt auſſi à ces différens points de vuë qu'il faut rapporter les termes de *force* & de *merveilles* qui ſont dans les deux derniers ſtiques de ce Verſet.

Verſ. V. TEL EST LE TÉMOIGNAGE.

Dom Calmet prétend que les termes עדות ghêdoûth & תורה thôrâh ont ici la même ſignification. » La Loi de » Dieu, dit cet Auteur, eſt nommée » *teſtimonium*, à cauſe des preuves & » des témoignages qu'elle contient, » & parce qu'elle atteſte, qu'elle con» jure, qu'elle menace ceux à qui elle » eſt donnée. Elle porte auſſi le nom » de *thôrâh* ou de *loi*, parce qu'elle » inſtruit. « Mais nous ne croyons pas que l'on puiſſe confondre la ſignifica-

tion de ces deux termes. Le premier, c'eſt-à-dire עדות *ghêdôuth*, veut dire ici, *témoignage* : ſignification qui convient parfaitement à la *tradition*, qui eſt le témoin le plus ſûr & le plus irréprochable, ſur-tout lorſqu'elle nous eſt confiée dans des Ecrits émanés d'une autorité divine. Le ſecond, c'eſt-à-dire *thôrâh*, ſe prend pour l'*ordre* que Dieu donne à ſon Peuple, & la *loi* qu'il lui preſcrit de perpétuer ce *témoignage*, c'eſt-à-dire, cette tradition.

Verſ. VIII. AFIN QU'A L'EXEMPLE DE LEURS PERES, ILS NE DEVINSSENT POINT UNE RACE D'APOSTATS ET DE REBELLES.

» Ces expreſſions, ſelon la judicieuſe remarque de Denys le Chartreux, » ne doivent point être entendues de tous les Iſraëlites, mais ſeulement des hommes pervers qui ſe » trouvoient parmi eux. « Il rappelle à ce ſujet une règle qu'il avoit poſée ailleurs, où il dit : » Que l'Ecriture parle » quelquefois en général du *corps* du » Seigneur, c'eſt-à-dire, de l'*Egliſe*, » qui eſt compoſée de bons & de méchans ; qu'alors il faut conſidérer à

» qui ſe rapporte ce qu'elle annonce. » Car quelquefois tout le Peuple eſt » loué à cauſe des bons qui s'y trou- » vent, & quelquefois toute la Na- » tion eſt blâmée à cauſe des méchans » qu'elle renferme dans ſon ſein. « Cette règle doit être appliquée à tous les endroits de ce Pſaume, & à tous les autres paſſages de l'Ecriture où les Prophètes paroiſſent attribuer à toute la Nation les crimes du plus grand nombre, & quelquefois même ceux des particuliers.

S. Paul développe très-bien cette vérité dans ſa première Epître aux Corinthiens, Chap. X. où, après avoir rapporté le paſſage de la mer rouge, il parle des différentes révoltes où les Iſraëlites étoient tombés dans le déſert, & s'exprime en ces termes au Verſet 7. » [Mes frères,] ne devenez » point Idolâtres, comme *quelques-* » *uns d'eux*, dont il eſt écrit : Le » Peuple s'eſt aſſis pour manger & pour » boire, & ils ſe levèrent pour ſe di- » vertir..... Ne tentons point Jéſus- » Chriſt, comme le tentèrent *quel-* » *ques-uns d'eux*. Ne murmurez point, » comme murmurèrent *quelques-uns*

d'entr'eux.« Cependant dès que l'on voit dans l'Exode ou dans les Nombres les révoltes & les murmures dont parle ici l'Apôtre, & qu'il n'attribue qu'à quelques-uns, *ſicut quidam*, on s'imagine aſſez communément que Moyſe les impute à tout le Peuple.

Verſ. X. ILS ONT OPINIATRÉMENT REFUSÉ.

Le Verbe Hébreu מָאֵן mê-ên', dit Leigh, ne ſignifie pas ſeulement *refuſer*, mais il veut dire encore, *refuſer avec obſtination.* Neque *enim*, mê-ên', *ut cumque* negare *vel* renuere *valet*, *ſed* pertinaciter etiam animoque obſtinato. *Fuller. Miſcel. ſacr. Lib. II. Cap. III.*

Verſ. XI. C'EST QU'ILS ONT OUBLIÉ SES OEUVRES ÉCLATANTES, &c.

1°. Par ſes *œuvres* & par ſes *merveilles* il faut entendre tout ce que le ſouverain Maître avoit fait de frappant & d'extraordinaire avant la ſervitude de ſon Peuple en Egypte en faveur d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob & de Joſeph.

Ibid. DE SA PUISSANCE.

C'eſt par le mot de ſa *puiſſance* que nous rendons le Pronom *où*, qui eſt

l'Affixe du Substantif *merveilles* ; parce que nous sommes convaincus que ces sortes d'Affixes ne sont souvent employés que pour exprimer l'attribut qui convient le mieux à l'Etre suprême dans de pareilles circonstances.

Ibid. AVOIT FAIT BRILLER A LEURS YEUX.

Cette façon de traduire le Verbe עָשָׂה hére-âm*, avec son Affixe, a plus de rapport au mot de *merveilles* du stique précédent. Il n'en seroit pas de même, si nous avions rendu le terme נִפְלְאֹתָיו nîphele-óthâiôû par *monstrum*, chose effroyable à voir, comme quelques-uns l'ont traduit.

Vers. XII. IL A OPERÉ DES PRODIGES, &c.

1°. La fécondité & les autres bienfaits, dont le Tout-puissant combloit les descendans de Jacob pendant leur séjour en Egypte, causèrent de la jalousie à ses habitans, selon ces paroles du Ps. CIV, 24.

Il fit extrêmement
Multiplier son Peuple,
Et il le rendit plus puissant
Que ses ennemis.

C'est pourquoi les Egyptiens accablèrent les Israëlites par toutes sortes

de vexations & de mauvais traitemens. Dans de ſi fâcheuſes extrémités, ces derniers crièrent vers le Seigneur. Touché de leurs larmes & de leurs cris, il les éxauça ; & ce fut alors que, pour les tirer des mains de leurs tyrans, il fit tous les prodiges qui ſont rapportés dans les Chapitres VII, VIII, IX & X de l'Exode ; & c'eſt l'oubli de ces merveilles que le Poëte ſacré reproche ici aux Ephraïmites.

Ibid. DANS LES PLAINES DE TANIS.

Cette ville nommée en Hébreu צֹעַן tsóⁿghán', étoit la capitale où demeuroit Pharaon, ſous lequel Moyſe fit tant de prodiges. » Elle étoit dans le Delta, » dit Dom Calmet, ſur un des bras les » plus orientaux du Nil. « Elle avoit été bâtie ſept ans après Hébron. Num. XIII, 23. & les Princes & les Sages du pays y faiſoient leur réſidence.

Verſ. XIII. IL A OUVERT LES ABYSMES DE LA MER.

Pour rendre toute la force du Verbe בָּקַע bâkáⁿgh, il faudroit traduire :

Il a déchiré le ſein de la mer.

Cependant nous ne le rendons pas

ainſi, parce que notre Langue ne ſouffre point cette façon de s'exprimer.

Ibid. COMME DES MASSES SOLIDES.

Apparemment que les Auteurs des anciennes Verſions n'ont pas lu dans leur Exemplaire Hébreu, comme on lit dans celui d'aujourhui; puiſqu'au lieu des paroles qu'on vient de rapporter, elles portent *quaſi in utre*, comme *dans un outre*. Nous croyons donc qu'au lieu de נֵד nêd que nous trouvons dans le Texte original, on liſoit de leur tems נאד n-ód, que les Traducteurs modernes ont rendu de cette manière:

Il reſſerra les eaux *comme dans un vaſe.*

Signification trop éloignée de l'idée que préſente le Pſalmiſte. Nous ſommes autoriſés par S. Jérôme, à ſuivre notre façon de lire. Ce ſaint Docteur déclare que de ſon tems on ne liſoit pas *n-ód utrem*, mais *nêd acervum. In Hebræo*, dit ce ſavant Père, *non habet* utrem, *ſed* ſicut acervum. Dans le XIVe Chap. de l'Exode, où le paſſage de la mer rouge eſt rapporté, il eſt dit que Moyſe ayant étendu la main ſur la mer, l'Eternel l'entr'ouvrit & en deſſécha le fond, & que l'eau fut diviſée

en deux ; qu'alors les enfans d'Iſraël marchèrent à ſec au milieu de la mer, & les eaux leur ſervirent de mur à droite & à gauche. On voit encore dans le Verſet 22. du XXXIXe Chap. de l'Eccléſiaſtique, la même penſée rendue dans le même ſens, exprimée par les paroles ſuivantes : *In verbo ejus ſtetit aqua* ſicut congeries. *A ſon ordre* les eaux reſtèrent ſuſpendues *comme des maſſes ſolides.*

Verſ. XIV. IL A GUIDÉ PAR UN NUAGE LEUR MARCHE PENDANT LE JOUR, &c.

La même *colomne* qui les couvroit pendant le jour ſous la forme d'un *nuage épais*, pour les garantir de l'ardeur du ſoleil, dans les déſerts bruſans qu'ils avoient à traverſer, les guidoit pendant la nuit ſous la forme d'une *colomne lumineuſe* & éclatante. *Nubes eadem interdiu ſolis moleſtiam repellebat, nocte verò ignis uſum præbebat*, dit Théodoret. Voyez les Verſets 21 & 22. du XIIIe Chap. de l'Exode, & le 16e du Chap. IX. des Nombres.

Verſ. XV. IL A BRISÉ LES ROCHERS DANS LE DÉSERT, &c.

Nous liſons dans l'Ecriture que l'Etre

ſuprême briſa deux fois la pierre pour procurer de l'eau à ſon Peuple : la première fois ſur la montagne d'Horeb, avant que la Loi fût donnée, Exode XVII, 6. & la ſeconde fois, dans le déſert nommé *Sin*, peu de tems après la mort de Marie ſœur de Moyſe, Nombres XX, 11.

Verſ. XVII. ILS SONT RETOMBÉS DANS DE NOUVEAUX ÉCARTS.

Ces nouveaux écarts & ces nouvelles révoltes dont il eſt queſtion dans ce Verſet, ſont trop bien déſignés dans la ſuite, pour nous arrêter à les indiquer.

Verſ. XVIII. ILS ONT TENTÉ LE TOUT-PUISSANT PAR L'ENDURCISSEMENT DE LEUR COEUR.

Ce paſſage ne regarde point les murmures que firent les enfans d'Iſraël contre Moyſe & contre Aaron dans le déſert de Sin, Exode XVI, 3. puiſqu'il ſuppoſe que le Peuple avoit déja été témoin du miracle du rocher ouvert qui lui avoit fourni de l'eau, & qu'il avoit été nourri de la manne. D'ailleurs on ne voit point que l'Eternel ait puni ces premiers murmures, comme

il eſt dit de ceux dont il eſt maintenant queſtion. On doit donc l'entendre de la ſeconde fois que les Iſraëlites murmurèrent, & ſe révoltèrent contre le Seigneur à Raphidim, lorſque regrettant les poiſſons, les concombres, les melons, les poireaux, les oignons, & les autres nourritures de cette eſpèce qu'ils avoient en Egypte, ils rejettèrent la manne comme un aliment inſipide, & tentèrent le ſouverain Maître, c'eſt-à-dire, qu'ils voulurent mettre ſa puiſſance à l'épreuve, en demandant des viandes capables de flatter leur goût, Nombres XI, 4. » Qui pourra, s'écrièrent-ils, nous donner de la viande à manger ?« *Quis dabit nobis ad veſcendum carnes?* Et c'eſt ce que le Pſalmiſte explique plus au long dans les Verſets 19 & 20.

Verſ. XXII. L'ETERNEL ENTENDIT CES BLASPHÊMES.

Le mot לָכֵן lâkhên' eſt formé de la Prépoſition לְ lâmèd *ad*, & de la Particule indéclinable כֵּן khên', *ſic.* Ce dernier terme, ſelon Noldius, tient quelquefois la place d'une Conjonction, d'un Adverbe, & même celle d'un Pro-

nom. Nous lui donnons dans ce Verſet la force d'un Pronom, & nous traduiſons *lâkhên*, non par *ad ſic*, mais par *ad talia, ad hæc.* Or, comme le Verbe שָׁמַע shâmá'gh eſt en conſtruction inverſe avec la Prépoſition *lâméd*, nous croyons qu'il doit être traduit de cette manière, *ad hæc intendit aurem*, ou plus ſimplement :

Hæc audivit Æternus.
L'Eternel entendit ces blaſphêmes.

Ibid. ALORS LE FEU DE SA COLERE S'ALLUMA CONTRE JACOB.

Moyſe nous apprend que l'Etre ſuprême irrité contre ce Peuple inconſtant & ingrat, fit tomber dans leur camp le feu du ciel qui en conſuma toute l'extrémité ; ce qui fit donner à cet endroit le nom d'incendie, Nombres XI, 3.

Verſ. XXIII. AUX PROMESSES DE DIEU.

C'eſt-à-dire, aux aſſurances que le Seigneur leur avoit fait donner qu'il pourvoyeroit à tous leurs beſoins pendant tout le tems de leur voyage dans le déſert.

Verſ. XXIV. LES PLUS ELEVÉS.

C'eſt pour rendre la force de la

double Prépoſition *mêm*ᵉ, que nous nous ſervons des expreſſions que nous venons de rapporter. Le mot מִמַּעַל mímmâⁿghál voudroit dire litéralement *de ex ſupra*, de beaucoup au-deſſus ; ce qui ne ſeroit point aſſez noble dans notre Langue, ſur-tout lorſque cette Prépoſition eſt jointe à un Subſtantif : car alors elle ſe change dans le Comparatif *ſuperior* plus élevé. La racine de cette Particule eſt עָלָה ⁿghâlâh *aſcendere*, monter, d'où ſe forme la Prépoſition ſimple עַל nghál, *ſuper*, ſur, *deſſus* ; d'où ſe forme enſuite le compoſé *mêⁿghál* deſuper, *ſuprà*, au-deſſus. De ce compoſé on en a formé un ſecond, en ajoûtant un ſecond *mêm*ᵉ : de cette addition vient *mêmmâⁿghál* ſuperius ou *ſuperior*, *beaucoup au-deſſus* ou *plus élevé*. C'eſt ainſi que nous croyons devoir caractériſer par gradation les Prépoſitions ſimples, les compoſées, & celles qui ſont doublement compoſées, bien-loin de les confondre, comme il arrive à quantité de Traducteurs. Noldius lui-même n'eſt pas exact ſur cet Article, puiſqu'il ne donne pas plus de force au ſecond compoſé qu'au premier,

qu'il traduit tous par *ſuper*, *ſuprà*, *ſupernè*.

Verſ. XXVI. CHACUN D'EUX SE NOURRISSOIT D'UN PAIN QUI LE REMPLISSOIT DE FORCE.

A la lettre *du pain des forts*, c'eſt-à-dire, d'*un pain qui fortifie*, qui *donne de la force*. » Cette Epithète, » dit M. de Sacy, peut marquer en» core ici un *pain excellent*, une nour» riture délicieuſe.« La plûpart des Interprètes fondés ſur ce qui eſt dit dans le Verſet précédent, que le Très-haut avoit donné une nourriture envoyée du ciel, traduiſent les deux mots Hébreux לֶחֶם אַבִּירִים léḥkhém-ábîrîm, par ceux-ci, *le pain des Anges*, c'eſt-à-dire, ſelon quelques-uns, *un pain dont les Anges ſe nourriſſoient*; ou, ſelon d'autres, *un pain préparé*, ou *fourni*, ou *envoyé par les Anges*. Il eſt facile de voir par notre Traduction combien ces ſortes d'explications ſont étrangères au Texte.

Verſ. XXVII. IL FIT SOUFFLER UN VENT VIOLENT DU MIDI.

Dans la poſition où étoient les Iſraëlites, il paroît par ce qui eſt dit dans le Verſet

Verſet ſuivant, que ce vent du midi venoit du côté de l'Egypte, ou de celui de la mer rouge; puiſque Joſeph aſſure qu'il ſe trouvoit un grand nombre de ces oiſeaux ſur les bords de cette mer, Liv. IIIe des Antiq. Judaïq. Chap. I.

Verſ. XXXI. CE FUT AINSI QUE DIEU LEUR ACCORDA DE QUOI SATISFAIRE LEURS DÉSIRS.

Moyſe parlant aux Iſraëlites dont il étoit le conducteur, Nombr. XI, 18, 19, 20 & 21. leur dit que l'Eternel avoit entendu leurs murmures, lorſqu'ils avoient proféré ces paroles: » Qui nous donnera de la chair à manger, comme » lorſque nous étions à notre aiſe en » Egypte? Il vous donnera donc de la » chair, afin que vous en mangiez; » non pendant un, deux, cinq, dix ou » même vingt jours, mais pendant un » mois entier, juſqu'à ce qu'elle vous » ſorte par les narines, & qu'elle vous » faſſe ſoulever le cœur.

» Dieu leur accorda ce qu'ils avoient » demandé, dit S. Auguſtin, pour les » convaincre qu'il pouvoit éxécuter ce » qu'ils croyoient lui être impoſſible; » & il les punit enſuite, pour rendre

» ce qui étoit dû à leur infidélité. « *Distulerat ergò, ut priùs faceret quod eum facere non posse credidérant, deinde inferret quod eos pati oportebat.*

Vers. XXXII. Mais ces viandes si désirées,
Etoient encore dans leur bouche.

Il paroît que la plûpart des chefs de la Nation, au lieu de retenir le Peuple par leurs conseils & par leurs exemples, avoient été les principaux auteurs de ces murmures; puisque la vengeance du Tout-puissant tomba principalement sur eux, selon ces paroles du Verset suivant :

Alors il immola à sa vengeance
Les plus puissans d'entr'eux,
Et il frappa de mort l'élite d'Israël.

Vers. XXXIV. Malgré tant de prodiges
Ils pécherent de nouveau.

Moyse ayant envoyé des hommes choisis d'entre les principaux de chaque Tribu, pour reconnoître la terre de Canaan, & lui faire un rapport exact de son état; ils revinrent après quarante jours. Ils firent un rapport fidèle quant à sa fertilité; mais ils exagérèrent tellement la difficulté d'en faire la conquête, que le Peuple mutiné s'abandonna aux

plaintes & aux murmures. Il regretta de nouveau ſon ſéjour en Egypte. » Plût » à Dieu, dit-il, que nous y fuſſions » morts! Pour quoi l'Eternel nous a-t-il » amenés dans ce pays, pour que nous » périſſions par l'épée?... Ne vaut-il » pas mieux retourner en Egypte? « Nombr. XIV, 3. Ils vouloient même lapider Caleb & Joſué, & ſe choiſir un chef pour y retourner. Ce fut alors que le Seigneur irrité contre ces murmurateurs que tant de bienfaits n'avoient encore pu contenir, jura qu'aucun d'eux n'entreroit dans la terre promiſe, *ibid.* 23. & c'eſt ce que le Pſalmiſte veut faire entendre par ces paroles du Verſet ſuivant :

Il conſuma leurs jours
Par des marches infructueuſes :
Il précipita le cours de leurs années.

On ſait que, pendant l'eſpace de quarante ans, cette armée nombreuſe qui étoit ſortie d'Egypte, périt entièrement dans le déſert, à l'exception d'un très petit nombre. Par ce châtiment, elle fut privée du fruit de ſa délivrance, en punition de ſes révoltes multipliées. Il abrégea les jours d'un grand nombre par les différens genres de mort dont

il les frappa. *Pulchrè autem dixit*, dit Théodoret, cum festinatione, *quòd enim Dei supplicio multa millia ipsorum interirent..... Siquidem* non sigillatim, nec per partes *moriebantur, sed uno tempore plurimos ira Dei opprimebat.*

Vers. XXXVIII. MAIS ILS CHERCHOIENT A LE CALMER
PAR DE VAINES PROMESSES,
QU'ILS FAUSSOIENT PAR DE NOUVEAUX MURMURES.

Nous rendons ainsi ce Texte, parce qu'ici les termes בְּפִיהֶם וּבִלְשׁוֹנָם bephihém' oübíleshônâm', ne signifient point seulement, *in ore suo & in linguâ suâ*, par leurs bouches & par leurs langues; mais ils veulent dire aussi *les paroles proférées par la bouche, & prononcées par la langue.* Ces paroles contenoient des promesses peu sincères, & des murmures contre l'Eternel.

Vers. XL. MAIS LE SEIGNEUR EST COMPATISSANT.

Après les murmures du Peuple d'Israël, le souverain Maître déclare à Moyse, Nombr. XIV, 12. qu'il va tirer une vengeance éclatante de cette Nation rebelle; il lui dit qu'il va la frapper

de mort & l'anéantir. Mais ce ſaint Légiſlateur, qu'une grande partie du Peuple avoit voulu lapider, prie en leur faveur avec les entrailles d'une tendre mère. Il intéreſſe le Tout-puiſſant à leur pardonner par la conſidération de ſa propre gloire, en lui adreſſant ces paroles tirées de la Traduction de M. de Sacy, Nombr. XIV, 13, 14, 15, 16, 18 & 19. » Seigneur, voulez-vous donc » que les Egyptiens du milieu deſquels » vous avez tiré ce Peuple, & que les » habitans de ce pays qui ont ouï dire » que vous êtes au milieu de ce Peuple, » & que vous vous y faites voir face à » face, que vous les couvrez de votre » nuée, & que vous marchez devant » eux pendant le jour dans une colomne » de nuée, & pendant la nuit dans une » colomne de feu; voulez-vous, dis-je, » qu'ils apprennent que vous avez fait » mourir toute cette grande multitude » comme un ſeul homme, & qu'ils » diſent: Il ne pouvoit faire entrer ce » Peuple dans le pays qu'il leur avoit » promis avec ſerment; c'eſt pour- » quoi il les a fait tous mourir dans » le déſert? Que le Seigneur faſſe » éclater ſa puiſſance, ſelon que vous

» l'avez juré, en disant : Le Seigneur » est patient & plein de miséricorde, » il pardonne les iniquités & les cri- » mes. « L'Etre suprême se laissa flé- chir. Il pardonna à tous ceux qui n'a- voient pas vu les merveilles qu'il avoit opérées dans l'Egypte. Il paroît que c'est de cette miséricorde du Très-haut accordée dans cette circonstance, dont parle le Psalmiste lorsqu'il s'énonce en ces termes :

Le Seigneur est compatissant,
Il aime à pardonner l'iniquité
. . . . . .
Sans cesse il réprime sa colère,
Il ne laisse point un libre cours
A toute sa fureur.

Vers. XLII. Il se ressouvint donc que ces rebelles
N'étoient qu'une chair fragile ;
Que le souffle qui l'anime,
En sort, et n'y rentre plus.

L'Eternel a d'autant plus de com- passion & de tendresse pour les hom- mes, qu'étant leur Créateur il con- noît parfaitement la fragilité de la ma- tière dont il les a formés, & la foi- blesse de leur nature. C'est cette consi- dération qui l'a porté, selon S. Paul Epit. aux Hébreux II, 16, » à se ren-

» dre le Libérateur de la race d'Abra-» ham plutôt que des Anges, « qui étant de purs eſprits n'étoient pas expoſés aux même fragilités que des hommes pétris de terre. *Nuſquam enim* Angelos *apprehendit, ſed* ſemen Abrahæ *apprehendit.*

Qu'eſt-ce que la vie ? demande l'Apôtre S. Jacques Chap. IV. Verſ. 15. ſinon une vapeur qui paroît pour un peu de tems, & qui diſparoît enſuite: *Vapor ad modicum parens.* Le Pſalmiſte ne veut point dire par-là, ſelon Dom Calmet, que les hommes ne reſſuſcitent pas, & que leur ame une fois ſéparée du corps n'y revient jamais ; il parle ſimplement de la vie animale, ou *plutôt de la ſimple reſpiration*, & de ce que nous voyons arriver dans la mort ordinaire des hommes, qui vont au tombeau, ſont réduits en pouſſière, & ne retournent plus à la vie. Dieu a donc toujours égard à la foibleſſe de leur origine & à la matière qui les compoſe ; & c'eſt ſans doute ce qui fait dire à un Prophète, Pſ. CII. Hébr. CIII, 13 & 14.

L'Eternel a la même tendreſſe
Pour ceux qui le craignent,

Qu'un père a pour ſes enfans.
Il ſait de quelle matière
Nous avons été formés :
Il n'a pas oublié
Que nous ne ſommes que pouſſière.

Verſ. XLIII. COMBIEN DE FOIS DANS LE DÉSERT
NE L'ONT-ILS PAS IRRITÉ PAR LEURS RÉVOLTES ?

Dans tout ceci, dit Théodoret, le Prophète nous fait connoître juſqu'à quel point Dieu a porté la patience. On peut l'apprendre encore plus en détail & plus éxactement dans l'hiſtoire. Car tantôt ils ſe ſont fait un Dieu d'un veau d'or ; tantôt ils ont ſacrifié à Béel-phégor ; d'autres fois ils ſe ſont révoltés contre Moyſe ; ils n'ont témoigné que de l'ingratitude envers le Seigneur qui leur avoit donné la manne ; & lorſqu'il leur commanda d'entrer dans la terre promiſe, ils lui répondirent qu'ils craignoient leurs ennemis. Ils ont fait enfin une infinité d'autres actions criminelles, que j'omets pour ne point trop allonger ce diſcours.

En effet, le Seigneur ſe plaint lui-même à Moyſe, Nombr. XIV, 22. que les Iſraëlites rebelles l'avoient déja

tenté dix fois ; c'eſt-à-dire, qu'ils doutoient toujours de ſon pouvoir, malgré tant de prodiges qu'il avoit opérés en leur faveur, & qu'ils ne ceſſoient de mettre des bornes à ſa puiſſance infinie.

Il eſt à propos de remarquer en paſſant qu'il y a de la différence entre le terme מִדְבָּר mídebar, *deſertum*, déſert, & celui de יְשִׁימוֹן ïeshîmôn^e, *ſolitudo*, ſolitude. Le premier déſigne ordinairement *un lieu qui n'eſt point habité*, mais dans lequel on pourroit fixer ſon ſéjour ; & le ſecond ſignifie *un endroit inhabitable.*

Verſ. XLVI. Il avoit fait paroître en Egypte
Les signes de sa colere.

Les reproches que le Prophète vient de faire aux enfans d'Iſraël de s'être révoltés contre le ſouverain Maître, & d'avoir oublié les bienfaits de ſa main ſecourable, l'engagent à rappeller dans les Verſets ſuivans les plaies dont le Tout-puiſſant a accablé leurs ennemis pour les forcer à leur accorder la liberté. » Je frapperai l'Egypte, dit » l'Eternel, par toutes ſortes de pro-

» diges que je ferai au milieu d'elle, » après cela elle vous laiſſera aller. « Exode III, 20.

Verſ. XLVII. Où IL AVOIT CHANGÉ EN SANG TOUS LES CANAUX DE LEURS FLEUVES.

C'eſt la première plaie dont l'Etre ſuprême frappa les Egyptiens. On voit dans le VIIe Chapitre de l'Exode, que non ſeulement les eaux du Nil, mais encore celles des ruiſſeaux, des marais, des lacs, celles qui ſe trouvoient dans des vaiſſeaux de bois ou de terre, furent toutes changées en ſang, de ſorte qu'on ne trouvoit que du ſang dans l'Egypte. *Fuit ſanguis in tota terra Ægypti.* Cela s'étendoit, dit Philon, depuis l'embouchure du Nil dans toute ſa longueur juſqu'à l'Ethiopie. Dans le Verſ. 24. du même Chapitre de l'Exode, il eſt dit que les Egyptiens creuſèrent des puits le long du fleuve, afin d'en tirer de l'eau pour boire ; mais Philon ajoute que les puits que l'on creuſa pour y trouver de l'eau douce & naturelle, ſe remplirent auſſi de ſang, & que ce châtiment dura ſept jours. C'eſt auſſi le ſentiment de S. Auguſtin, qui dit, en expliquant le Verſet dont il s'agit : » Les Egyptiens creuſèrent des puits,

» & au lieu d'eau ils ne trouvè-» rent que du ſang. « *Foderunt Ægyptii, & ſanguinem pro aquis invenerunt.* Mais nous ne pouvons adhérer à ce ſentiment ; parce qu'il paroît contraire au Texte ſacré, qui dit ſimplement, Exode VII, 24. » que tous les » Egyptiens ne pouvant boire de l'eau » du fleuve, creuſèrent aux environs » pour boire de l'eau. « Or ſi cette même eau provenant des puits eût été pareillement du ſang, l'Ecrivain ſacré n'auroit ſurement pas manqué d'en faire mention, ce fait étant aſſez intéreſſant pour ne pas le paſſer ſous ſilence. Il paroît au contraire qu'ils en puiſèrent de bonne, & que c'eſt de celle-là que les Magiciens de Pharaon changèrent pareillement en ſang. Suppoſons d'ailleurs pour un moment, que l'eau même tirée des puits fût changée en ſang ; la terre de Geſſen où demeuroient les Iſraëlites, avoit-elle été frappée du même fléau ? Etoit-elle ſi éloignée, pour que le Roi d'Egypte ne pût avoir en peu d'heures de bonne eau, & ordonner à ſes Magiciens de faire ſur celle-ci le ſecond eſſai de leurs enchantemens pour contrebalan-

cer la puiſſance de Moyſe ? De quel œil doit-on donc regarder ces ennemis jurés du Chriſtianiſme, qui cherchant à le détruire juſques dans ſes fondemens, ſe font une maligne & criminelle occupation de ramaſſer dans nos Livres inſpirés un tas de contradictions, qui n'exiſtent que dans leur eſprit impie & ignorant? Celle-ci en eſt une récemment imaginée, ou plutôt réchauffée par un de ces prétendus nouveaux Philoſophes. Toutes les eaux de l'Egypte, dit-il d'un ton d'oracle, furent généralement changées en ſang : cependant après que Moyſe eut fait ce prodige, les Magiciens de Pharaon en ont pareillement changé en ſang : donc il y a une contradiction viſible dans la narration de Moyſe, puiſqu'il nie dans un endroit ce qu'il a affirmé dans un autre. Il paroît bien que ces Docteurs peu inſtruits ne connoiſſent pas même de nom le Livre de la Sageſſe. Ils n'ont qu'à l'ouvrir ; & ils verront dans le Verſ. 5. du Chap. XI. que tandis que les Egyptiens manquoient d'eau, les Iſraëlites en avoient en abondance : *per quæ enim pœnas paſſi ſunt inimici illorum, à defectione potûs ſui ; & in eis, cùm*

abundarent filii Iſraël, lætati ſunt. Fut-il donc bien difficile au Roi d'en envoyer chercher ? Mais on veut des contradictions dans les Livres ſaints ; on en ſuppoſe, on en fabrique, & à l'appui d'un ſophiſme, l'impiété & l'irreligion crient victoire.

Comme les autres plaies rapportées dans ce Pſaume ne demandent point d'explication, nous nous contenterons de citer les endroits des Livres de Moyſe qui rapportent les événemens dont parle ici le Poëte ſacré.

Verſ. XLVIII. IL AVOIT FAIT FONDRE SUR EUX.

Nous traduiſons ainſi le Futur יְשַׁלַּח ïeshálláʰkh, parce que ce Verbe étant ici au Phiel, nous ſommes obligés de lui donner plus de force.

Les mouches & les grenouilles dont il eſt parlé dans ce Verſet, devenues les inſtrumens de la colère du Très-haut contre les Egyptiens, leur firent ſentir des douleurs aigues, Exod. VIII. Les inſectes & les ſauterelles ravagèrent tous les fruits de leur terre. Ibid. X, 15.

Verſ. L. IL AVOIT DÉTRUIT LEURS VIGNES

. . . . . .

PAR UNE GRÊLE ÉNORME.

Voyez la deſcription de cette ſeptième plaie, depuis le Verſet 17. juſqu'au 25. du IXe Chap. de l'Exode.

Verſ. LII. PAR LE MINISTERE DES ANGES, EXÉCUTEURS DE SA JUSTICE.

Le plus grand nombre des Commentateurs traduit les mots מַלְאֲכֵי רָעִים mále-àkhêï râ^n^ghîm^e^, par ceux d'*Angelos malos*, & par *ces mauvais Anges*, les uns entendent les *Démons* dont le Tout-puiſſant employa le miniſtère pour frapper les Egyptiens de tant de plaies différentes, & dont la volonté toujours mauvaiſe & toujours diſpoſée à faire du mal aux hommes n'avoit beſoin que de la permiſſion de Dieu pour exercer ſa juſtice ſur ces Peuples endurcis. » Mais ſi nous croyons, dit S. Auguſ» tin, que le Seigneur ne s'eſt ſervi » des *mauvais Anges* que parce qu'il » infligeoit des peines aux hommes, il » faudra donc dire auſſi qu'il les em» ploya pour détruire Sodome & Go» morrhe, & qu'Abraham & Lot ont » donné l'hoſpitalité à de *mauvais* » *Anges*. A Dieu ne plaiſe que nous » penſions ainſi. Ce ſentiment eſt » contraire aux Ecritures les plus évi» dentes. «

D'autres appliquent ces termes aux bons Anges. » Si l'Ecriture appelle les » *Anges mauvais*, dit Théodoret, ce » n'eſt pas qu'ils ſoient tels de leur nature, ou par choix, mais parce » qu'ils ſont employés pour faire du » mal aux hommes. C'eſt auſſi ce » qu'enſeigne Symmaque, lorſqu'il » avertit que par ces *mauvais Anges*, » il faut entendre *ceux qui ſont envoyés pour faire du mal.*«

S. Auguſtin n'oſe décider ſi ce ſont de bons ou de mauvais Anges. Il reconnoît ſeulement que Dieu peut ſe ſervir des uns & des autres pour punir les hommes. *Claret igitur illa hominibus fieri per* bonos *aut* malos *poſſe : quid aut quando fieri oporteat, me latet.*

Nous oſons croire que ces Anges déſignent Moyſe & Aaron pleins de douceur & de bonté ; mais qu'ils parurent aux Egyptiens de *mauvais Anges*, parce qu'ils étoient envoyés pour les menacer de la part du ſouverain Maître, & pour les frapper de différentes plaies en punition de leur endurciſſement. C'eſt à eux, comme il eſt marqué dans le Pſ. CIV. que l'E-

ternel donna la puiſſance de faire des miracles & des prodiges dans la terre de Cham. » Je vous ai établi, dit le » Seigneur à Moyſe, Exod. VII, 1. » le Dieu de Pharaon, c'eſt-à-dire, » le Juge de ce Prince ; & Aaron vo- » tre frère ſera votre Prophète.«

Verſ. LIV. IL AVOIT DÉTRUIT LEURS BESTIAUX PAR LA PESTE.

On trouvera la peinture de ce fléau dans les ſept premiers Verſ. du IXe Ch. de l'Exode.

Ibid. ET DÉPOUILLÉ LES DEMEURES DE CHAM.

C'eſt-à-dire, de l'Egypte, ainſi appellée Gèneſ. X, 6. du nom de Cham fils de Noé, Gèneſ. VI, 20. & pere de Miſraïm^e^, qui l'habita le premier, & qui fut le père des Egyptiens. Ce pays eſt encore déſigné ſous le même nom dans le Verſ. 23. du Pſ. CIV.

Ibid. DE LEUR PRINCIPALE FORCE.

» C'eſt une périphraſe dans le ſtile » des Hébreux, dit Dom Calmet, pour » marquer un premier-né. « En effet Jacob parlant à Ruben ſon fils aîné, lui dit, Gèneſ. XLIX, 3. » Vous êtes » ma gloire & ma principale force.«

Le Pſalmiſte nous donne l'explication de ce paſſage dans le Verſ. 36. du Pſ. CIV. où il s'énonce en ces termes:

Il fit mourir tous leurs premiers-nés
Qui faiſoient leur principale force.

Verſ. LV. IL A TIRÉ SON PEUPLE DE L'EGYPTE,
COMME ON EMMENE DES BREBIS.

Ce Verſet & les trois ſuivans ſont une courte récapitulation des merveilles que le Tout-puiſſant avoit faites en faveur de ſon Peuple; c'eſt-à-dire, qu'ils rappellent la délivrance de la ſervitude d'Egypte, le paſſage de la mer rouge, le ſéjour de la Nation ſainte dans le déſert ſous la conduite ou la protection du ſouverain Maître, ſon entrée dans la terre promiſe que l'Etre ſuprême s'étoit acquiſe par ſa droite, par la défaite & l'expulſion de ſes ennemis ſous Joſué.

Le Poëte ſacré reproche enſuite aux enfans d'Ephraïm, que malgré tant de bienfaits ils n'ont ceſſé, à l'exemple de leurs pères, de tenter le Très-haut, & de l'irriter par leurs nouvelles révoltes. Il les compare à un arc fauſſé, qui trompe la main de celui qui le tire; parce qu'étant un Peuple

que l'Eternel s'étoit ſpécialement conſacré pour n'adorer que lui ſeul, *ils* firent directement le contraire, en embraſſant le culte des fauſſes Divinités ; & c'eſt ce que le Pſalmiſte veut faire entendre par ces paroles du Verſet 61.

Ils excitent ſon indignation
Par leurs ſacrifices ſur les hauts lieux.

C'étoit la coûtume des Peuples idolâtres d'aller offrir ſur les montagnes & ſur les collines des ſacrifices aux Dieux qu'ils s'étoient forgés. Le Seigneur ordonna à ſon Peuple de détruire pour toujours les autels profanes qu'il trouveroit dans le pays de Canaan, lorſqu'il y ſeroit entré, Deuter. XII, 2. Mais les Iſraëlites rebelles à ſa voix imitèrent le culte de ce Peuple idolâtre, & ſacrifièrent aux mêmes Divinités ſur les hauts lieux, du tems même des Juges. Ces lieux profanes ſe multiplièrent beaucoup plus dans Iſraël depuis ſa ſéparation d'avec Juda, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par l'Hiſtoire des Rois. Les Prophètes ſe ſont toujours élevés avec force contre ces hauts lieux, & n'ont

pas diſcontinué de menacer des plus grands châtimens ceux qui les fréquentoient.

Verſ. LVI. APRES LEUR AVOIR FAIT TRAVERSER LA MER.

Nous rendons ainſi le ſeul Verbe וַיַּנְחֵם iáneḥkhême, *duxit eos*, avec l'*ouâou* qui le précède; 1°. Parce que le mot de *mer* employé dans le ſtique ſuivant détermine la penſée de celui qui le précède. 2°. Parce qu'on ne peut attribuer ces termes *ſans danger & ſans crainte* qu'à cet événement, attendu que peu de tems auparavant ils avoient été ſaiſis de la peur la plus vive en ſe voyant renfermés par l'armée de Pharaon d'un côté, & par la mer rouge de l'autre.

Verſ. LVII. IL LES A CONDUITS DANS CETTE RÉGION QU'IL SANCTIFIE PAR SA PRÉSENCE.

C'eſt-à-dire, dans la terre de Canaan où il a fixé ſon ſéjour.

Verſ. LVIII. IL A CHASSÉ MONTEUSEMENT LES NATIONS.

C'eſt-à-dire, les Cananéens.

Verſ. LIX. ILS L'IRRITENT PAR LEURS RÉVOLTES,

Le Prophète Oſée parle en ces termes des infidélités d'Ephraïm envers le Seigneur dans les Verſ. 11 & 14. de ſon XIIe Chap.

Néanmoins Galaad eſt plein d'Idoles,
Et ces Idoles ſont le néant même :
Les Princes dans Galgal
Leur offrent des victimes,
Et le nombre de leurs autels
Egale celui des monceaux (de pierres)
Qu'on amaſſe dans les champs cultivés.
. . . . . .
Cependant Ephraïm par ſes révoltes
A excité mon indignation ;
C'eſt pourquoi ſon ſouverain Maître
Fera retomber ſur lui
Le ſang de ſes victimes,
Et le couvrira de l'opprobre qu'il mérite.

Verſ. LX. APOSTATS ET PARJURES COMME LEURS PERES.

Le Prophète que nous venons de citer, caractériſe encore par ces termes les enfans d'Ephraïm dans les Verſ. 13 & 14. de ſon Chap. VII.

Pourrai-je les racheter,
Lorſque ces *Apoſtats*
Proféreront hardiment
Des menſonges contre moi,
Lorſqu'ils ne m'adreſſeront pas les cris
Qu'ils jetteront dans l'amertume de leur cœur ?

Ibid. AINSI QU'UN ARC FAUSSÉ.

Le Prophète Oſée, dans les repro-

ches qu'il fait aux dix Tribus, ſe ſert des mêmes termes dans le 16. Verſ. du Chapitre que nous venons de citer.

Facti ſunt ut arcus doloſus.
Ils ſont devenus comme un arc fauſſé.

Et la raiſon qu'il en donne, eſt qu'ils ſe ſont retirés pour s'affranchir du joug du Seigneur. Le Pſalmiſte entre dans la même idée; ce qui nous feroit ſoupçonner que ces reproches, ſoit d'Oſée, ſoit de l'Auteur du Cantique que nous éxaminons, ſont poſtérieurs au ſchiſme de Jéroboam premier.

Verſ. LXI. ILS EXCITENT SON INDIGNATION PAR LEURS SACRIFICES SUR LES HAUTS LIEUX.

L'Auteur du IVe Liv. des Rois s'exprime ainſi ſur ces abominations d'Iſraël dans les Verſ. 9, 10, 11 & 12. du XVIIe Chapitre: » Les enfans d'Iſraël » avoient offenſé l'Eternel leur Dieu » par ces actions criminelles, & s'é» toient bâti de hauts lieux dans tou» tes les villes, depuis les plus petites » tours des gardes, juſqu'aux villes les » plus fortes. Ils avoient auſſi planté

» des bois ſur toutes les hautes collines, & dreſſé des ſtatues ſous tous » les arbres chargés de feuillage, & » ils y brulèrent de l'encens ſur tous » les autels, comme les Nations que » l'Eternel avoit exterminées à leur entrée : ils commettoient des actions » très-criminelles, par leſquelles ils irritoient l'Eternel. Ils adoroient des » Idoles abominables, contre la défenſe » expreſſe que l'Eternel leur en avoit » faite. «

Verſ. LXII. IL REJETTERA ISRAEL AVEC UN SOUVERAIN MÉPRIS.

Cette punition avoit auſſi été prédite par Oſée dans le Verſ. 15. de ſon Chap. IX. où il dit en parlant au nom du Seigneur :

Je les chaſſerai de ma maiſon,
Je ne les aime plus :
Tous leurs Princes ſont des Apoſtats.

Verſ. LXIII. DEPUIS LONG-TEMS IL A ABANDONNÉ SA RÉSIDENCE DE SILO.

» Le Seigneur irrité contre Iſraël, » dit Dom Calmet ſur ce Texte, & » principalement contre ſes Prêtres » qui profanoient ſon ſaint culte, & » donnoient occaſion au Peuple de blaſ-

» phémer, livra ſon Arche entre les » mains des Philiſtins. Depuis le ren- » voi de l'Arche par les Philiſtins, » on ne la remit plus à Silo, mais à » Cariath-iarim, d'où David la tira, » pour la placer à Jéruſalem ſur le » mont de Sion . . . De Silo on tranſ- » porta à Nobé le Tabernacle que » Moyſe avoit fait conſtruire dans le » déſert, puis à Gabaon. «

Verſ. LXIV. Il va livrer en captivité La force d'Israel.

Ephraïm reſſentit les effets de cette Prophétie, lorſque les étrangers dévorèrent ſa force, ſelon qu'Oſée l'avoit prédit dans le Verſ. 9. de ſon VIIe Ch. Voici comme le même Prophète parle de la gloire dont il eſt queſtion dans les deux ſtiques ſuivans de ce Pſaume Chap. IX, Verſ. 11 & 16.

Ephraïm tire ſa gloire de ſes enfans,
Bientôt elle diſparoîtra
Comme l'oiſeau qui s'envole.

. . . . . .

Car s'il leur arrive d'en avoir,
Je ferai périr ce fruit ſi cher
Aux entrailles qui le porteront.

Verſ. LXV. Transporté de fureur Contre son héritage,

IL ENVIRONNERA SON PEUPLE
D'UNE ENCEINTE D'ÉPÉES MEURTRIERES.

Ce Verſet & les deux ſuivans ne regardent pas moins les deux Tribus de Juda & de Benjamin que celles du Royaume d'Iſraël. L'élite de la jeuneſſe des deux premières périt pendant le ſiège de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, comme celle des dix autres Tribus pendant le ſiège de Samarie par Salmanaſar. Les vierges manquèrent également d'époux dans Juda & dans Iſraël. Les Prêtres tombèrent ſous le glaive dans l'un & l'autre Royaume, ſans que leurs veuves puſſent arroſer leurs funérailles de leurs larmes. Voici comment s'énonce à ce ſujet l'Auteur du IVe Livre des Rois Ch. XXV. Verſ. 18, 19, 20 & 21. » Le Général » de l'armée emmena auſſi Saraïas » Grand-Prêtre, Sophonias qui étoit le » premier après lui, & les trois por» tiers . . . il les emmena au Roi de » Babylone . . . qui les fit tous mourir » à Réblatha au pays d'Emath, & Ju» da fut transféré hors de ſon pays. « Il ne put y rentrer qu'après le tems fixé par l'Eternel. Alors le Tout-puiſſant qui paroiſſoit l'avoir abandonné pour

pour toujours, ſe réveilla comme d'un profond ſommeil * ; & fit entendre ſa voix menaçante par le miniſtère des armées de Cyrus, qui écraſèrent le vaſte Empire de Babylone.

Verſ. LXXI. ET LA MONTAGNE DE SION, SERA L'OBJET DE SON AMOUR.

Selon ces paroles du Pſ. LXXXVI, Verſ. 1 & 2.

L'Eternel a plus d'amour
Pour les portes de Sion,
Qu'il a fondée ſur les plus ſaintes montagnes,
Que pour tous les pavillons de Jacob.

Verſ. LXXII. POUR SUBSISTER PENDANT DES SIÉCLES.

Juſqu'à la venuë du Meſſie ; car alors cette terre changea de face, en ce qu'une partie de ſes habitans abandonna les Traditions humaines des Phariſiens pour embraſſer l'Evangile ; & que ceux qui perſévérèrent dans leurs anciens égaremens en furent enlevés pour être diſperſés dans tout l'univers, ainſi que nous les voyons encore aujourd'hui.

* Videtur dormire, *dit S. Auguſtin ſur ce Verſet*, quando populum ſuum dat in manibus eorum quos odit.

Ibid. IL REBATIRA SON SANCTUAIRE,
TEL QUE LES ÉDIFICES LES PLUS ÉLEVÉS.

Les Interprètes qui ont ſuivi la Verſion Grecque traduiſent ces deux ſtiques de la manière ſuivante :

Il a bâti ſon Sanctuaire,
Qu'il a affermi comme la licorne.

Parce que, diſent-ils, le Temple étoit le ſeul au milieu du pays, & bâti ſur une haute montagne, comme la corne du Monocéros eſt unique ſur le front de l'animal qui la porte. Cependant le mot Hébreu רְמִים râmîm^e, que l'on a rendu par *licorne* ſignifie *altus, excelſus*, ſelon Aquila, Symmaque & la plûpart des Traducteurs. Mais comme il eſt ſuivi de la Conjonction copulative כְּ khe, jointe à un ^hkhôlém^e énergique, il eſt évident que cette Lettre énergique éxige quelque choſe de plus que le ſimple Comparatif. C'eſt donc pour exprimer toute la valeur du Texte, que nous l'avons traduit par

Ut ædes celſiſſimæ.
Tel que les édifices les plus élevés.

On ſait que le Temple, outre qu'il étoit plus élevé que tous les Palais de Jéruſalem, étoit encore le plus grand

& le plus magnifique qui fût alors dans le monde. Le terme *palatium* ou *ædes* n'eſt point dans le Texte; mais il doit être néceſſairement ſuppléé, ſelon quelques Auteurs cités dans la Synopſe des Critiques. Au reſte on voit qu'au lieu de כְּאֶרֶץ khe-éréts, *ſicut terra*, comme la terre, nous avons lû avec l'Auteur de la Vulgate be-éréts *in terra*, dans la terre.

Verſ. LXXIII. IL LE FERA SORTIR DES PARCS,
Où SONT ENFERMÉES SES BREBIS.

Ces parcs ne ſont autre choſe que les Provinces de l'Empire de Babylone, où les Iſraëlites étoient renfermés. Jér. Lament. III, 9. & Job XVI, 12. & XIX, 8. donnent une idée de la façon dont on retenoit dans la Chaldée les deſcendans de Jacob. On trouvera le paſſage de Jérémie aux p. 435 & 436. de notre IIIe Vol. & ceux de Job dans le IXe, pag. 63. On voit par l'un & l'autre Teſtament que les *enfans de l'Egliſe* ont été ſouvent caractériſés par le nom de *brebis*; ce qui nous diſpenſe d'en apporter ici des preuves. Voyez au reſte les pag. 62 & 63. du Tome X de cet Ouvrage.

Verſ. LXXIV. IL L'AMÉNERA POUR ÊTRE LE PASTEUR DE SON PEUPLE.

Ce que nous avons fait obſerver ſur le XXXIV, & XXXVIIe Chap. d'Ezéchiel aux pag. 62, 75. & ſuivantes de notre dixième Vol. démontre que le *Paſteur* dont il eſt ici queſtion, ne peut être que *David Egliſe d'Iſraël.*

Verſ. LXXV. ET SES MAINS SAGES ET INTELLIGENTES LES GOUVERNERONT AVEC DOUCEUR.

L'Hébreu porte *in intelligentiis* ou *prudentiis manuum ſuarum deduxit eos.* Termes qui ſignifient proprement *tenir les rênes d'un Empire avec une ſageſſe conſommée :* ce qui eſt conforme à la Verſion Arabe, & à l'explication de pluſieurs Interprètes, qui rendent le Pluriel בִּתְבוּנוֹת bitheboûnôth, par *ſummâ prudentiâ :* expreſſions, dit Théodoret, qui marquent la grandeur de ſes ſoins & de ſa vigilance. *Hoc autem providentiæ curæque exceſſum oſtendit.*

QUATRIEME SECTION.

Des Lettres Energiques.

NOus reconnoiſſons quatre Lettres de cette eſpèce dans la Langue ſainte, le ה *hê-*, le ו *khôlém*^{e}, ' *iôd* & le נ *noûn*^{e}. On les appelle en général Paragogiques, parce qu'elles ſervent à terminer un Nom, un Pronom ou une Perſonne de Verbe. Mais il eſt à propos de bien diſtinguer les Lettres Paragogiques d'avec les Energiques, quoiqu'elles occupent la même place. La Lettre *hê-*, par éxemple, lorſqu'elle eſt miſe pour déſigner le mouvement, pour former un Subſtantif ou un Adjectif féminin, pour caractériſer la troiſième Perſonne féminine ſingulière d'un Verbe, eſt, à la vérité, Paragogique; on ne doit cependant pas la confondre avec le *hê-* Energique, quoiqu'on ait coûtume de l'appeller auſſi Paragogique. Nous appellons donc Energique le *hê-* qui ſe place après les perſonnes ſingulières maſculines du Futur & de l'Impératif, après les ſecondes perſonnes ſingulières du Pré-

térit, après certains Noms & Pronoms que l'uſage fait connoître. En un mot nous appellons en général Lettres Energiques celles que les Auteurs inſpirés ont coûtume d'ajoûter à la fin des mots dans les phraſes affirmatives, toutes les fois qu'ils veulent donner plus de force à leurs expreſſions. Or cette force qu'elles donnent aux mots auxquels elles ſont jointes, doit être rendue par un Adjectif, ou par un Adverbe, ou par quelque choſe d'équivalent.

Nous avons dit, dans les phraſes affirmatives; car, ſelon Dom Guarin*, elles produiſent un effet tout différent dans les phraſes négatives; c'eſt-à-dire, qu'elles affoibliſſent ou qu'elles font entièrement diſparoître l'idée que le Prophète veut exclure du ſujet dont il parle, comme dans ces deux ſtiques du dernier Verſ. du Pſ. XCI. Hébr. XCII. où les captifs d'Iſraël s'énoncent en ces termes:

Il n'y a en Dieu
Aucune marque d'injuſtice.
וְלֹא עַוְלָתָה בּוֹ oûlô- ⁿghálòthâh bô.
Et nihil quicquam injuſtitiæ in eo.

* Dict. Hébr. au mot עַוְלָה ⁿghaoûlâh.

Faute d'avoir fait aſſez d'attention à cette règle, nous avons très-mal rendu les deux derniers ſtiques du troiſième Verſ. du Pſ. CXXIV. Hébr. CXXV. Voici comment il faut rétablir ce paſſage.

Profectò non remanebit
Sceptrum impii
Super ſortem juſtorum,
Ne ad minimam iniquitatem
Extendant juſti manus ſuas.
לְמַעַן לֹא־יִשְׁלְחוּ הַצַּדִּיקִים
בְּעַוְלָתָה יְדֵיהֶם

(Lemáⁿghâne ló- ïïshelehᵇkhoû hátsádîkîme,
Beⁿghâoûelâthâh ïedéᵛhême.)

Non, le ſceptre de l'impie
Ne dominera point toujours
Sur l'héritage des juſtes,
De peur que les juſtes ne ſouillent leurs mains
De la plus légère iniquité.

Ce ſens eſt beaucoup plus analogue à l'idée que préſente ce Verſet, que celui que nous lui avions donné d'abord.

Nous convenons que les Grammairiens Juifs nous ont donné fort peu de lumières ſur les Lettres Energiques; mais les Chrétiens ont enchéri ſur leurs découvertes, & ils les appellent Em-

phatiques. Cependant nous voyons très-peu de Traducteurs, soit anciens, soit modernes, qui ayent rendu l'énergie de ces sortes de Lettres. L'Auteur de la Vulgate néanmoins n'en a pas toujours négligé la force. Son exemple nous autorise à les exprimer toutes les fois que nous les rencontrons. Nous allons en rapporter quelques-uns.

Premièrement les ה hê- tirés de cette Version prouveront clairement la vérité du principe que nous posons à cet égard. Booz voulant épouser Ruth, mais ne le pouvant faire selon la loi, à moins que le plus proche parent ne renonçât à son droit, monta à la porte de la ville & s'y assit ; & ayant vu passer le parent dont il étoit question, il lui dit : סוּרָה,*soûrâh*,*declina*, venez ici. La Vulgate a rendu le hê- énergique qui est à la fin de ce Verbe, par *paulisper*, un peu, Ruth. IV, 1.

Sichem passionné pour la fille de Jacob offre au père & aux frères de cette fille déshonorée tout ce qu'ils souhaiteront, pour qu'ils la lui donnent en mariage. » Donnez aux offres de » mon pere, leur dit-il, toute l'exten- » sion que vous jugerez à propos ; ren-

» chériſſez ſur la dot & ſur les pré-
» ſens, & je ſuis prêt à vous donner
» tout ce que vous demanderez וְאֶתְּנָה
oûe-éththenâh, *& libenter tribuam* a
traduit l'Auteur de la Vulgate. Genèſ.
XXXIV, 12.

Si nous paſſons aux *noun*es, nous en trouverons également une multitude d'exemples, dont nous nous contenterons pareillement de rapporter quelques-uns.

» Prenez garde, dit Moyſe aux Iſ-
» raëlites, Deut. VIII, 1. ayez une
» extrême attention à obſerver les pré-
» ceptes que je vous donne aujour-
» d'hui תִּשְׁמְרוּן thíshemeroûn*e*, *cave diligenter*, dit S. Jérôme.

Dans les derniers avis que Joſué donne aux Iſraëlites, il leur rappelle à la mémoire tous les bienfaits dont Dieu les a comblés. Il rapproche ſous un même point de vuë les Dieux étrangers auxquels leurs ancêtres ont adreſſé leur culte, & le Dieu d'Iſraël qui vient par des prodiges multipliés de ſa toute-puiſſance les mettre en poſſeſſion du plus bel héritage. Il leur dit enſuite: Choiſiſſez à préſent auquel de ces Dieux vous rendrez vos hommages. אֵת תַּעַבְדוּן

mí tháⁿghábedoûnᵉ : paroles que l'Auteur de la Vulgate a rendues par *cui potiſſimùm ſervire debeatis* : auquel vous devez par préférence votre culte.

Dans le ſecond Verſ. du Pſ. XXXVI. Hébr. XXXVII. il eſt dit :

> Parce qu'en un inſtant
> Ils ſeront coupés comme l'herbe des prés :
> Ils tomberont ſous la faulx,
> Auſſi promptement que l'herbe renaiſſante.

L'intention du Prophète eſt de peindre dans ce Verſet la célérité avec laquelle va diſparoître tout l'éclat dont les Apoſtats d'Iſraël ſont environnés. Pour la faire ſentir, il fait uſage dans la première partie de ce Texte du terme מְהֵרָה mehêrâh ; mais voulant préſenter la même idée dans la ſeconde partie ſans répéter le même terme Hébreu, il ſe contente d'ajouter un *noûn*ᵉ énergique à la troiſième perſonne plurielle du Futur יִבּוֹלוּן yíbbôloûnᵉ ; & cette lettre fait les fonctions de l'Adverbe Hébreu qu'il avoit d'abord employé. L'Auteur de la Verſion Grecque a bien ſenti que tel étoit l'eſprit de l'Auteur inſpiré ; puiſque, pour exprimer toute la force

de cette lettre, il s'eſt ſervi deux fois de l'Adverbe ταχὺ, que les Auteurs des Verſions Arabe & Ethiopienne n'ont point manqué de rendre dans les Verſions qu'ils ont données de ce Pſaume.

M. l'Abbé l'Avocat enviſage les autres Lettres Energiques ſous le même point de vuë. Nous embraſſons ſon ſentiment avec d'autant plus de plaiſir, que nous avons reconnu par expérience qu'elles ne ſont point ajoûtées ſans raiſon, & que le ſens de la phraſe en devient plus énergique dans la Poëſie, & plus lumineux dans l'hiſtoire. Comme nous en avons déja conſtaté pluſieurs fois l'éxiſtence, nous nous contenterons d'exprimer la force de celles qui ſe trouveront dans le Texte original des Pſaumes ſuivans.

PSAUME V.

Verba mea auribus percipe, Domine, &c.

TITULUS.

Poſteritati, ſuper Hánneḇkhîlôth. Pſalmus Davidis.

TITRE.

A la poſtérité ſur les Hánneḇkhîlôth. Pſaume de David.

AVERTISSEMENT.

LE mot *hánneḇkhîlôth*, ne ſe trouve que dans ce ſeul endroit de l'Ecriture. De là naît la difficulté d'en connoître la vraie ſignification. Les Auteurs Juifs l'expliquent différemment. Les uns croient qu'il déſigne un *air* ſur lequel on devoit chanter la pièce à la tête de laquelle il ſe trouve. D'autres le prennent pour un *inſtrument* preſque ſemblable à la flute. Pluſieurs le traduiſent par *héritiers* ou *héritages*; & par ces *héritages*, dit Cordérius, ils entendent les douze Tribus, *id eſt, duodecim Tribubus adversùs*

hoſtes tuendis. Les Saints Pères l'expliquent de l'*Egliſe* héritière des promeſſes. Cependant, dit Demuis, le Rabbin Raſi nie que ce terme ſignifie des *héritages* .... mais il aſſure qu'il déſigne une *armée* ... ou une *aſſemblée.* Ce Docteur croit donc que ce Pſaume eſt une prière que David a compoſée au nom de tous les Iſraëlites pour obtenir le ſecours du Seigneur contre les troupes ennemies qui les opprimoient.

Cependant la plûpart des Interprètes ſont perſuadés que le Roi Prophète eſt l'objet de cette divine Poëſie, & qu'il y peint la perſécution qu'il eſſuya, ſoit de la part de Saül, ſoit de la part de ſon fils Abſalom. Vatable, craignant de ſe tromper, réunit ces deux idées, comme il eſt aiſé de le voir par ſes Notes ſur les Verſets 5 & 11. Mais Saül & Abſalom ayant perſécuté David dans des tems fort éloignés & par des motifs bien différens, il eſt hors de doute que le même Pſaume ne peut avoir ces deux événemens pour objet. En embraſſant la première hypothèſe, M. Duguet s'exprime de la manière ſuivante : » La connoiſſance de l'évé-

» nement qui a donné occaſion à ce » Pſaume, ſert beaucoup à en éclaircir » les obſcurités, & à fixer le ſens de » la lettre. Mais comme rien ici ne » nous détermine, nous ſommes obli- » gés d'avoir recours aux conjectures.«

Si quelques Verſets paroiſſent favoriſer ces conjectures, il s'en trouve d'autres qui les détruiſent entièrement. Car 1°. on ne voit point dans l'hiſtoire de la vie du Prophète Roi, qu'il ait jamais déſigné ſes *ennemis* par les noms de *méchans*, d'*inſenſés*, d'*ouvriers d'iniquité*, d'*hommes altérés de ſang*. 2°. On ne lit nulle part que ce Prince ait demandé au Seigneur de faire *éclater ſa juſtice* contr'eux, de *prononcer* leurs arrêts, de les *rejetter* pour les punir de leurs prévarications. 3°. Lorſque le Pſalmiſte adreſſe à Dieu ces paroles:

C'eſt contre vous qu'ils ſe révoltent,

il nous fait connoître qu'il ne parle point de ſes ennemis perſonnels. D'ailleurs on ne peut pas dire que Saül ſe ſoit révolté contre ſon gendre. 4°. Le Verſet 13. porte qu'alors, c'eſt-à-dire, lorſque le Tout-puiſſant aura puni les

iniquités de ceux qui ſont l'objet de ce Cantique,

Ceux qui mettent leur reſſource en vous,
Seront dans l'allégreſſe :
Ils chanteront à jamais
Des Cantiques de réjouiſſance ;
Parce que vous aurez protégé
Ceux que l'on opprime.

Ignore-t-on que, quand David reçut la nouvelle de la mort de Saül ou d'Abſalom, non ſeulement il ne ſe livra point à la joie, & ne chanta point des Cantiques de réjouiſſance ou d'actions de grace, mais qu'il pleura amèrement la perte de ces deux Princes ? Il eſt donc inconteſtable que la perſécution qu'il eſſuya de leur part, ne peut être l'objet de cette Prophétie.

Le rapport qu'a cette divine Poëſie avec les Pſ. XI, XIII & LII. & avec d'autres paſſages des Prophètes, qui, de l'aveu des Commentateurs, regardent la captivité de Babylone, nous détermine à y reconnoître le même point de vuë ; & c'eſt le vrai moyen, ſelon Théodoret, de ſaiſir le ſens de ce Cantique. *Multa in ſacris voluminibus inveniri poſſunt, quibus inſtructi ſen-*

ſum hujus Pſalmi invenire poterimus. Au reſte, ce ſentiment auquel nous nous attachons, n'eſt point nouveau ; puiſque dans l'Argument de la Paraphraſe Grecque rapportée par le P. Cordier il eſt marqué » qu'un autre Auteur a » donné à ce Pſaume le nom de Ba-

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien d'Iſraël.

L'Egliſe d'Iſraël captive à Babylone conjure le ſouverain Maître d'écouter les cris perçans qu'elle pouſſe vers lui. Elle témoigne l'ardent déſir qu'elle a de ſe préſenter dans le Temple pour y contempler les effets de la puiſſance du Seigneur, & lui rendre ſes hommages. Elle déclare que le *méchant*, l'*inſenſé*, & l'*homme altéré de ſang*, c'eſt-à-dire l'*Apoſtat*, n'entrera point dans les demeures où elle fixera ſon ſéjour après ſa délivrance, parce que ſon obſtination dans le crime le rend l'objet de la haine de l'Eternel. Elle peint enſuite le châtiment que Dieu en tirera, & elle le prie de faire au plutôt éclater contre lui ſa juſtice, & de le faire échouer dans les pernicieux déſſeins qu'il a formés contre ſon Peuple. Alors ſes enfans pénétrés de reconnoiſſance feront retentir des Cantiques d'allégreſſe.

℣. VErba mea, Æterne,
Pronis excipe auribus :
Penitùs intellige meditationem meam.

» bylonien. parce qu'il eſt fait au nom
» du Peuple qui demande avec inſ-
» tance d'être délivré des calamités
» qu'il éprouvoit dans la Monarchie
» des Chaldéens. « Ferrand embraſſe auſſi ce ſentiment.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

L'Epouſe du Verbe incarné prie inſtamment l'Etre ſuprême d'écouter les prières qu'elle lui adreſſe ; afin que délivrée de la tyrannie des Phariſiens, elle puiſſe tranquillement jouir de ſa préſence dans les aſſemblées qu'elle formera par tout l'univers. Elle annonce que ſes perſécuteurs *déſignés ſous les noms de* méchant, *d'inſenſé, & d'*homme altéré de ſang, *n'auront aucune part à cette faveur ; parce qu'ils ſont en horreur au Tout-puiſſant. Elle prédit enſuite leur perte en déclarant que le ſouverain Maître les écraſera par le poids de ſa juſtice, après qu'il aura porté ſon arrêt contre eux ; & qu'il renverſera les projets criminels qu'ils auront conçus contre ſes enfans. A la vuë de ce bienfait ſignalé elle ſe répandra en Cantiques de joie & d'actions de grace.*

1. ETernel, recevez mes paroles
Avec une oreille favorable :
Pénétrez le ſujet de mes réflexions.

2. Attentum, quæſo, te præbe
Clamori vociferationis meæ,
Rex mî, & Deus mî;
Quoniam te ſupplex oro.

3. Quamprimùm, Æterne, audies vocem meam;
Mox aſtabo coram te.
4. Tunc apertè contemplabor
Quòd ſis Deus potens;
Nec eſſentiâ tuâ,
Delectèris impietate.
5. Non deget malus
In habitaculis tuis:
Numquam ſiſtent ſe inſani
Coram oculis tuis.
6. Odis omnes operantes iniquitatem:
Diſperdes loquentes mendacium.

7. Virum ſanguinarium & fraudulentum
Abominatur Æternus.

8. Ego autem, per immenſam miſericordiam tuam,
Ingrediar domum tuam.
9. Proſtratus adorabo
In templo ſanctiſſimo tuo,
Timore percitus.

10. Æterne, deduc me per juſtitiam tuam
Adversùs inſidiatores meos:
Dirige coram me viam tuam.

11. Profectò nihil eſt ſinceri in ore eorum:

2. Ne dédaignez pas de vous rendre attentif
Au bruit de mes cris perçans,
O mon Roi, & mon Dieu;
Car je vous adreſſe mon humble prière.
3. Bientôt, Eternel, vous écouterez ma voix;
Bientôt je me préſenterai devant vous.
4. Alors je contemplerai à découvert
Que vous êtes un Dieu puiſſant,
Et que par votre eſſence
Vous ne prenez pas plaiſir à l'impiété;
5. Le méchant n'habitera point
Dans vos demeures:
Jamais les inſenſés
Ne s'offriront à vos regards.
6. Tous les ouvriers d'iniquité
Sont les objets de votre haine:
Vous exterminerez
Ceux qui proférent le menſonge.
7. L'Eternel a en horreur
L'homme altéré de ſang
Et rempli d'artifices.
8. Mais moi, par un effet
De votre miſéricorde infinie,
J'entrerai dans votre maiſon.
9. Rempli de votre crainte,
Je me préſenterai humblement
Dans le Temple où réſide
Votre ſainteté redoutable.
10. Eternel, guidez mes pas:
Que votre juſtice éclate
Contre ceux qui me tendent des pièges:
Applaniſſez devant moi
La voie qui conduit vers vous.
11. Oui, la ſincérité eſt bannie de leur bouche:

Intimum eorum prava conſilia ;
Sepulchrum patens guttur eorum,
Linguâ ſuâ perfidè blandiuntur.

11. Reos perage eos, Deus :
Decidant à malis cogitationibus ſuis,
Ob continuas prævaricationes eorum :
Rejice fontes illos ;
Rebellant enim adversùm te.

12. Tunc lætabuntur,
Omnes confugientes ad te ;
Et feſtivos cantus
In perpetuum edent.

13. Nam oppreſſos eos proteges :
Et gaudio exultabunt per te
Diligentes potentiam tuam.

14. Profectò ipſemet, Æterne,
Bonis cumulabis juſtum ;
Ut ſcuto, benevolentiâ
Circumteges eum.

REMARQUES.

Verſ. 1. ETERNEL, RECEVEZ MES PAROLES AVEC UNE OREILLE ATTENTIVE, &c.

Telle eſt la voix de l'Egliſe, ſelon S. Auguſtin, qui s'énonce par la bouche du Prophète : *Vox eſt Eccleſiæ in hoc Pſalmo ;* & quoiqu'elle ſache que Dieu

Ils forment dans leur ſein les plus noirs complots;
Leur goſier eſt un ſépulchre ouvert.
Et leur langue flatteuſe eſt pleine de perfidie.
11. Grand Dieu, prononcez leur arrêt;
Qu'ils échouent dans leurs deſſeins pervers:
Rejettez ces coupables, pour les punir
De leurs prévarications continuelles;
Car c'eſt contre vous qu'ils ſe révoltent.
12. Alors ceux qui mettent en vous leur reſſource,
Seront tous dans l'allégreſſe:
Ils chanteront à jamais
Des Cantiques de réjouiſſance;
13. Parce que vous aurez protégé
Ceux que l'on opprime:
Et ceux qui chériſſent votre puiſſance,
Trouveront en vous la ſource
De leurs tranſports de joie.
14. Vous ſeul, Eternel,
Comblerez le juſte de biens;
Et votre bienveillance,
Telle qu'un bouclier impénétrable,
Le couvrira de toutes parts.

---

voit & connoît tout, elle ne laiſſe pas de s'exprimer d'une manière humaine. » L'Ecriture a coûtume de parler de » Dieu, comme d'un être corporel, » dit Théodoret; & par les membres » qu'elle lui attribue, elle déſigne ſes » opérations. «

Dans les deux premiers Verſets, l'Epouſe du Verbe lui demande avec inſtance de lever les obſtacles qui pourroient l'empêcher d'être éxaucée. On peut les réduire à trois. Le premier eſt, lorſque celui qu'on invoque refuſe d'écouter la voix de celui qui parle: *pronis auribus excipe.* Le ſecond, lorſqu'il n'entend point le ſens des paroles qu'on lui adreſſe, *penitùs intellige.* Le troiſième, lorſqu'il n'y fait pas d'attention, *attentum, quæſo, te præbe.* On voit preſque le même modèle de prière dans le Verſet 6. du Pſ. LXXXV. & les Commentateurs l'attribuent à la captivité de Babylone.

Mais on doit remarquer qu'il y a trois ה hê- énergiques dans ces deux premiers Verſets. Nous rendons le premier par *pronis*, le ſecond par *penitùs*, & le troiſième par *quæſo.* Théodoret a reconnu la vérité du principe que nous avons établi pour ces ſortes de lettres, puiſqu'il traduit les deux derniers hê- par *benignè & diligenter.*

Verſ. III. BIENTÔT, ETERNEL, VOUS ÉCOUTEREZ MA VOIX.

L'Egliſe pleine de confiance dans l'infaillibilité des promeſſes du ſouve-

rain Maître change ſa prière en Prophétie. Elle annonce que bientôt ſes vœux ſeront éxaucés, que bientôt elle ſe préſentera devant lui, c'eſt-à-dire, dans le Temple, pour l'y adorer, comme on le voit au Verſet 9.

Verſ. IV. JE CONTEMPLERAI A DÉCOUVERT.

Cet Adverbe eſt employé pour exprimer toute la force du Verbe צָפָה tsâphâh, qui ne ſignifie pas ſeulement *voir, conſidérer,* mais *contempler avec vigilance & avec éxactitude.* Voyez Leigh ſur ce mot.

Ibid. PAR VOTRE ESSENCE.

C'eſt ainſi que nous avons cru devoir rendre le Pronom אַתָּה -âththáh, *tu*, vous, avec le hê-énergique qui l'accompagne.

Ibid. VOUS NE PRENEZ PAS PLAISIR A L'IMPIETE.

C'eſt-à-dire, vous avez en horreur ceux qui abandonnent votre culte pour ſuivre celui des Idoles. Ce n'eſt pas ici le ſeul endroit où le terme *impiété* ſe prend dans le ſens que nous lui donnons. Iſaïe en fait auſſi uſage pour annoncer la punition des Iſraëlites qui

s'étoient attachés à ceux qui rendoient leurs hommages aux fausses Divinités. Voici comme ce Prophète s'énonce au Vers. 18. du Chap. IX.

Semblable au feu,
La vengeance consumera l'*impiété* רִשְׁעָה
rishe^aghâh :
Elle dévorera les ronces & les épines,
Elle embrasera les plus épaisses forêts
D'où s'éleveront des tourbillons de fumée.

Aussi les enfans d'Israël n'emploient-ils pas d'autre expression, Jér. XIV, 20. lorsqu'ils témoignent en ces termes le regret qu'ils ont de s'être laissés aller à l'Idolâtrie.

Nous reconnoissons, Eternel, nos impiétés, רִשְׁעֵנוּ rishe^aghênû,
De même que l'iniquité de nos pères;
Parce que nous avons péché contre vous.

Enfin Ezéchiel annonçant que la violence des Chaldéens éclatera dans peu contre Juda qui s'étoit abandonné à l'Idolâtrie, s'exprime de la manière suivante dans le Vers. 11. du Chap. VII.

La violence va s'élever
Contre la verge de l'*impiété* רֶשַׁע
râshângh :
Aucun de ces prévaricateurs n'échappera.

Il

Il ne reſtera rien ni de leurs richeſſes
Ni de leur grandeur,
On ne donnera pas même à leur occaſion
Aucune marque de deuil.

Verſ. V. LE MÉCHANT N'HABITERA POINT DANS VOS DEMEURES.

Iſaïe, Chap. XXVIe, Verſ. 10 & 11. annonce en ces termes la réjection & la perte du *méchant*, c'eſt-à-dire, de *l'Apoſtat.*

En vain auriez-vous pitié de l'impie,
Il n'en deviendroit pas meilleur;
Il feroit des actions injuſtes
Dans la terre des ſaints.
C'eſt pourquoi il ne ſera pas témoin
De la gloire de l'Eternel.
. . . . . .
Vous les exterminerez,
Et vous effacerez le ſouvenir de leur nom.

Auſſi le même Auteur inſpiré promet-il au Verſ. 8. du Chap. XXXVe qu'Iſraël ne ſera plus ſouillé par le commerce des étrangers; que l'incirconcis & l'impur n'habiteront plus dans ſa terre.

Ibid. LES INSENSÉS.

Ce terme ne déſigne point ici un homme qui manque d'eſprit, ni de lumières naturelles & acquiſes; mais il caractériſe ceux dont l'eſprit aveuglé & le cœur corrompu par la paſſion

rendent leurs hommages à de fauſſes Divinités. Tels étoient les Apoſtats d'Iſraël. Tels ſont les faux Chrétiens de nos jours, qui prennent plaiſir, qui ſe font même une gloire de ſe livrer à leurs paſſions, & qui ne font uſage des talens que Dieu leur confie que pour s'élever avec plus d'inſolence contre lui. Mais leurs efforts ſeront inutiles. Ainſi que les Apoſtats d'Iſraël ils périront tous. On ne ſaura pas même dans la ſuite des tems qu'ils auront éxiſté, parce que le ſouvenir de leur nom ſera effacé pour jamais. C'eſt contre les uns & les autres que l'Egliſe fait cette prière aux Verſ. 22 & 23. du Pſ. LXXIII.

Ne différez plus, ô mon Dieu, de vous lever;
Vengez pleinement votre cauſe.
Souvenez-vous qu'un Peuple *inſenſé*
Vous outrage ſans ceſſe.
N'oubliez point les blaſphêmes de vos ennemis;
L'inſolence de ceux qui s'élèvent contre vous,
S'accroît de plus en plus.

Verſ. VI. TOUS LES OUVRIERS D'INIQUITÉ.

Ces ouvriers d'iniquité ſont 1°. ceux qui font des Idoles; 2°. tous ceux qui leur rendent le culte qui n'eſt dû qu'au

vrai Dieu ; 3°. ceux qui exercent des traitemens injustes pour obliger les autres à les adorer. Ces idées se rapportent aux Chaldéens & aux Apostats d'Israël, comme nous l'avons prouvé à la pag. 159. de notre II. Vol.

Ibid. CEUX QUI PROFERENT LE MENSONGE. C'est-à-dire, les Apostats.

Vers. VII. L'ETERNEL A EN HORREUR L'HOMME ALTERÉ DE SANG, &c.

Ces hommes altérés de sang & remplis d'artifice sont si souvent & si bien désignés dans les Livres saints qu'il est presqu'impossible de les méconnoître. Aux Vers. 5. & 21. du Ps. XCIII. l'Israëlite fidèle forme ces plaintes contre les Chaldéens & les Apostats.

Eternel, ils accablent votre Peuple,
Après avoir pillé son héritage ;
Ils font périr la veuve & l'étranger ;
Ils répandent le sang des orphelins.

Dans leurs assemblées tumultueuses
Ils attentent à la vie du juste ;
Ils condamnent le sang innocent.

Mais Jér. LI, 35. annonce que ce carnage des enfans d'Israël sera vengé sur Babylone, & que leur sang injustement répandu retombera sur les Chal-

déens, & par conſéquent ſur les Apoſtats, puiſqu'ils ne formoient qu'un ſeul corps avec les habitans de cette Monarchie, & qu'ils étoient encore plus ardens qu'eux à faire répandre le ſang de leurs frères. Mais il faut remarquer que ces expreſſions *l'homme altéré de ſang* ſont ſuſceptibles de ſignifications différentes. Car elles peuvent déſigner 1°. des hommes qui aiment à répandre le ſang : 2°. des hommes ſouillés du ſang innocent, ou du ſang impur des victimes offertes aux Idoles, comme au Verſet 19. du Pſ. CXXXVIII. 3°. des hommes qui dévorent les biens que leurs ſemblables ont gagnés à la ſueur de leur front. Or les Chaldéens & les Apoſtats commettoient ces différentes eſpèces de tyrannie envers les fidèles Iſraëlites, comme il eſt facile de s'en convaincre par les Livres ſaints.

Verſ. X. QUE VOTRE JUSTICE ÉCLATE CONTRE CEUX QUI ME TENDENT DES PIEGES.

Nous avons averti à la pag. 50. de notre II. Vol. que l'Egliſe d'Iſraël ſavoit qu'elle ne pouvoit obtenir ſa délivrance que par la deſtruction de la puiſſance tyrannique de ceux qui la

retenoient en captivité, ou qui l'accabloient de traitemens injuſtes ; car tels étoient les divins oracles dont elle étoit la dépoſitaire. En effet Moyſe ayant menacé Iſraël d'une dure captivité dans une terre étrangère & fort éloignée, s'il violoit l'alliance que le Seigneur venoit de contracter avec lui, Deut. XXIX. il ajoûte dans le Chap. ſuivant ces conſolantes promeſſes : que, lorſqu'il ſera diſperſé parmi les nations, & ſincèrement touché de repentir, qu'il obſervera ſes commandemens de tout ſon cœur & de toute ſon ame : alors le Tout-puiſſant fera retomber ſur ſes ennemis, & ſur ceux qui le haïſſent, les mêmes maux dont ils l'auront accablé, qu'il le raſſemblera du milieu des Peuples où il l'aura diſperſé, & qu'il le reconduira dans le pays habité autrefois par ſes pères. Ainſi en demandant au ſouverain Maître la ruine de l'Empire de ſes perſécuteurs, & tous les maux qu'elle ſavoit devoir l'accompagner, l'Egliſe d'Iſraël demandoit l'accompliſſement des promeſſes de l'Eternel en ſa faveur, & ſur-tout le rétabliſſement de ſon culte, qui ne devoit reprendre ſon premier éclat que par l'extinction de

la puiſſance de Babylone. C'eſt donc ce motif qui l'engage à faire ſi ſouvent la même prière à l'Etre ſuprême. On en trouvera les preuves dans le Pſaume LVIII. qui eſt à la pag. 35. du Vol. de nos Principes cité plus haut. C'eſt encore de ces mêmes ennemis que parle cette Epouſe du Verbe, lorſqu'elle adreſſe au Seigneur ces paroles du Verſ. 6. du Pſ. LXXVIII.

Faites éclater votre colère
Contre les Peuples qui vous méconnoiſſent,
Faites-la éclater contre les Royaumes
Qui ne vous invoquent point;
Car ils ont dévoré Jacob,
Ils ont ravagé les lieux agréables
Où il avoit fixé ſa demeure.

Elle avoit déja tenu le même langage dans le Verſ. 6. du Pſ. IX.

Châtiez les nations,
Exterminez l'impie:
Faites que leur nom
Soit dans un perpétuel & éternel oubli.

Pourquoi? Parce que, ajoûte le Pſalmiſte au Verſ. 27. du Pſ. LXVIII.

Ils perſécutent ceux
Que vous avez frappés dans votre colère
Et qu'ils aigriſſent la douleur des plaies
Que vous m'avez faites.

Le ſouverain Maître déclare dans le Verſ. 6. du XLVIIe Chap. d'Iſaïe, qu'il détruira les Chaldéens, parce qu'ils ont cruellement aggravé le joug de ſon Peuple. Après la lecture de ces différens paſſages, il eſt aiſé de reconnoître de quels ennemis parle l'Auteur du Pſaume que nous expliquons, lorſqu'il dit au Verſ. 11.

Grand Dieu, prononcez leur arrêt:
Qu'ils échouent dans leurs deſſeins pervers.
Rejettez ces coupables en punition
De leurs prévarications continuelles;
Car c'eſt contre vous qu'ils ſe révoltent.

Pour bien comprendre le dernier ſtique de ce Texte, il faut ſe rappeller que les Babyloniens ayant ſubjugué les Peuples de l'Aſie, attribuoient leurs victoires aux fauſſes Divinités qu'ils adoroient, & traitoient avec mépris les Dieux des nations vaincues, comme n'ayant pu maintenir contr'eux leurs propres Adorateurs; & par un reproche le plus injurieux aux Iſraëlites, ils leur demandoient ſans ceſſe où étoit leur Dieu? C'eſt pourquoi ils s'écrient au Verſ. 10. du Pſ. LXXIII.

Juſqu'à quand, ô mon Dieu,
Le tyran vous outragera-t-il

Par des reproches injurieux ?
L'ennemi par ſes blaſphêmes
Inſultera-t-il toujours à votre puiſſance ?

Et après le récit des prodiges que Dieu fit autrefois en faveur de ſon Peuple, ils continuent ainſi Verſ. 18.

Souvenez-vous, Eternel, de ces merveilles.
L'ennemi vous outrage maintenant
Par des reproches injurieux,
Et un peuple inſenſé
Inſulte à votre puiſſance.

Le Très-haut ſe plaint dans Iſaïe LII, 5. que les Aſſyriens oppriment injuſtement ſon Peuple ; que ces tyrans lui font jetter des cris de douleur, & qu'ils blaſphêment ſans ceſſe ſa puiſſance : mais il déclare dans le Verſet ſuivant, qu'il viendra à ſon ſecours, & qu'il le vengera pleinement de tous les mauvais traitemens dont ces ennemis l'accablent.

Verſ. XI. OUI, LA SINCÉRITÉ EST BANNIE DE LEUR BOUCHE.

Les Auteurs des Pſaumes & les Prophètes font continuellement de ſemblables reproches aux Chaldéens & aux Apoſtats. On voit à peu près la même peinture de ces tyrans d'Iſraël au Ver-

ſet 10. du Pſ. LIV. au Verſet 28. du Pſ. IX. & au Verſet 3. du Pſ. XXXV.

Verſ. XIII. ALORS CEUX QUI METTENT EN VOUS LEUR CONFIANCE,
SERONT TOUS DANS L'ALLÉGRESSE:
ILS CHANTERONT A JAMAIS
DES CANTIQUES DE RÉJOUISSANCE.

ALORS, C'eſt-à-dire, lorſque vous aurez exercé vos jugemens contre mes perſécuteurs, & que vous aurez briſé le joug de mon eſclavage, vos fidèles ſerviteurs chanteront à jamais des Cantiques de joie pour vous rendre leurs actions de graces de ce que vous les aurez délivrés. Cette promeſſe eſt ſi ſouvent répétée dans les Livres ſaints, que nous n'inſiſterons point pour la prouver; d'autant plus que les Commentateurs reconnoiſſent qu'il y a quantité de Pſaumes compoſés à ce ſujet. Le Seigneur adreſſe ces paroles aux captifs dans le Verſ. 20. du Ch. XLVIII. d'Iſaïe.

Sortez de Babylone;
Fuyez de la Chaldée:
Faites retentir vos chants d'allégreſſe;
Annoncez cette nouvelle:
Publiez-la juſqu'aux extrémités de la terre,
Dites par-tout:
L'Eternel a racheté ſon ſerviteur Jacob.

Le même Prophète annonce Chap. LI, 11. que ceux que le Tout-puiſſant aura rachetés, retourneront à Sion en

PSAUME XI. Hébr. XII.

Salvum me fac, Deus, &c.

TITULUS.

Poſteritati. Super hâshemînîth. Pſalmus Davidis.

TITRE.

A la poſtérité. Sur le hâshemînîth. Pſaume de David.

AVERTISSEMENT.

LE plus grand nombre des Commentateurs rapporte cette Prophétie au tems des perſécutions de

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

I. L'Egliſe d'Iſraël voyant chaque jour diminuer le nombre de ſes enfans, ébranlés par les cruelles vexations des Chaldéens, ou ſéduits par les diſcours inſidieux des Apoſ-

chantant ſes louanges, & qu'ils y ſeront comblés d'une joie inaltérable.

Saül, & en particulier à celle que David eſſuya de la part de ce Prince en conſéquence de la trahiſon de Doëg & des Ziphéens. D'autres s'imaginent y voir la perſécution que lui ſuſcita ſon fils Abſalom. Mais l'analogie qui ſe trouve entre cette divine Poëſie & les Pſ. XIII, LI. & pluſieurs autres, qui regardent inconteſtablement la captivité de Babylone, a déterminé Ferrand & Dom Calmet à l'enviſager ſous le même point de vuë; & nous nous empreſſons de développer leur ſentiment dans l'analyſe que nous préſentons du premier ſens litéral.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

I. L'Epouſe de Jéſus-Chriſt craignant que ſes enfans ne ſe laiſſent abbattre par les traitemens injuſtes des Phariſiens & des Idolâtres, ou ſéduire par les artificieux diſcours des Apoſ-

tats, prie inſtamment l'Eternel de ne pas différer plus long-tems ſa délivrance.

II. Le Très-haut conſole cette mère affligée, en lui déclarant qu'il n'ignore point l'état où ſont reduits ſes enfans, & il lui promet un libérateur qui perdra l'impie.

III. L'Egliſe répond qu'elle ne met ſa confiance que dans ſes promeſſes, & prédit la ruine totale de ſes perſécuteurs.

I.

Eccleſia Iſraëlis.

1. ÆTerne, citiùs
Libertatem operare;
Quoniam conſumitur pius,
Quoniam deficiunt fideles
De filiis hominum.

2. Verbis mendacibus alloquitur
Quiſque proximum ſuum:
Labiis blandientibus
Corde vario falſa eloquuntur.

3. Exſcindet Æternus
Omnia labia blandientia,
Linguam ſuperba eloquentem;

4. Eorum qui dicunt:
Linguâ noſtrâ prævaleamus:
Labia noſtra noſtri ſunt juris.
Quis noſter dominator eſt?

II.

Deus.

5. Propter deſolationem oppreſſorum,

tats, conjure le Tout-puiſſant de les affranchir du joug qui les accable.

II. Le ſouverain Maître lui répond qu'il voit les excès auxquels ils ſont expoſés; mais il l'aſſure qu'il va les en délivrer.

III. Certaine que les promeſſes du Seigneur ſont infaillibles, l'Egliſe Chrétienne annonce le renverſement général de tous ſes ennemis.

I.

L'Egliſe d'Iſraël.

1. ETernel, hâtez l'œuvre
De notre délivrance;
Car ceux qui vous ſont attachés, s'éteignent:
Le nombre des fidèles
Diminue de jour en jour
Parmi les enfans des hommes.
2. Chacun tient un langage trompeur
A ſon meilleur ami:
Leurs lévres flatteuſes
Guidées par la duplicité de leur cœur,
Tiennent des diſcours pleins de menſonges.
3. L'Eternel détruira
Toutes les langues pleines de fourberies,
Et la langue qui ne profère
Que des diſcours pleins de hauteur.
4. Laiſſons, diſent-ils,
Un libre cours à nos langues:
Nous n'avons point à répondre de nos paroles:
Qui reconnoîtrions-nous pour maître?

II.

Dieu.

5. J'ai vu la déſolation des opprimés,

Et gemitum pauperum,
Jam jam ſurgo, inquit Æternus:
Statuàm liberatorem,
Qui flatu diſpellet eum.

III.

Eccleſia Iſraëlis.

6. Promiſſa Æterni
Promiſſa ſunt pura:
Argentum ſunt probatum igne;
In catillo terreno
Expurgatum ſepties.
7. Tu fidelis, Æterne, obſervabis ea:
Cuſtodies nos in perpetuum
A generatione iſtâ.
8. Impii pede ſuperbo
Circumdantes calcant.
Quò altiùs efferuntur,
Eò viliùs deprimentur filii hominis.

REMARQUES.

Verſ. I. CEUX QUI VOUS SONT ATTACHÉS, S'ÉTEIGNENT.

» C'eſt la plainte des captifs de Ba-
» bylone, dit Dom Calmet, accablés
» par les Babyloniens, & réduits dans
» la plus dure ſervitude. Ils repréſen-
» tent au Seigneur que le nombre de
» ſes fidèles ſerviteurs diminue de jour
» en jour par les vexations de leurs
» *ennemis* qu'ils déſignent ſous le

J'ai entendu les gémiſſemens des pauvres.
Je vais me lever, dit l'Eternel;
Je vais ſuſciter un libérateur:
De ſon ſouffle il diſſipera l'impie.

III.

L'Egliſe d'Iſraël.

6. Les promeſſes de l'Eternel
Sont des promeſſes inaltérables:
C'eſt un argent épuré par le feu,
Purifié dans le creuſet,
Et raffiné juſqu'à ſept fois.
7. Eternel, vous les garderez fidèlement:
Vous nous préſerverez à jamais
De cette race perverſe.
8. Les impies foulent aux pieds avec fierté
Tout ce qui les environne.
Plus les enfans de l'homme s'élèvent,
Plus ils ſeront humiliés.

» nom des *enfans des hommes*, ainſi » que le Prophète Iſaïe LI, 12. « Ce paſſage eſt rapporté à la pag. 266. du IXe Vol. de ces Principes.

Verſ. II. CHACUN TIENT UN LANGAGE TROMPEUR.

C'eſt-à-dire, chacun des Chaldéens & des Apoſtats ne cherche qu'à tromper en uſant d'un déguiſement continuel. En effet, les Prophètes nous peignent

Babylone comme la ville la plus corrompue de tout l'Orient. C'étoit le ſiége de l'impiété & de l'injuſtice, de la perverſité & de la fraude. On peut voir comment en parle le Prophète Michée dans les Verſ. 2, 3, 4, 5 & 6. du VIIe Chap.

Ibid. LEURS LEVRES FLATTEUSES .... TIENNENT DES DISCOURS PLEINS DE MENSONGES.

Nous avons exprimé le Phiel du Verbe דִּבְּרוּ ïedábberoû, par le mot *falſa*, appuyés de l'autorité de la Verſion Arabe qui traduit, *locuti ſunt malum.* Mais comme l'Auteur de cette Verſion regardoit ce Pſaume comme une Prophétie de la fin du monde & de l'avénement de Jéſus-Chriſt, nous lui avons ſubſtitué le terme *falſa*, qui convient mieux au véritable objet de cette Poëſie.

Verſ. III. L'ETERNEL DÉTRUIRA TOUTES CES LANGUES PLEINES DE FOURBERIES.

On voit dans les Pſaumes & dans les Prophètes, que les Chaldéens concertoient ſans ceſſe entr'eux, & mettoient tout en uſage pour perdre le juſte, c'eſt-à-dire, pour faire tomber

dans l'Idolâtrie les fidèles Iſraëlites. Quelquefois ils employoient les menaces & les mauvais traitemens, ſouvent les promeſſes flatteuſes d'une proſpérité temporelle ; & ſans ceſſe ils railloient & blaſphémoient la puiſſance du Dieu d'Iſraël. La punition & la perte de ces langues perfides & orgueilleuſes ſont ſi ſouvent prédites dans les Ecrits inſpirés, & nous en avons apporté tant de preuves, que nous nous diſpenſons de les répéter ici.

Verſ. IV. LAISSONS, DISENT-ILS, UN LIBRE COURS A NOTRE LANGUE.

» Le Prophète, dit Dom Calmet, » ſe plaint des Babyloniens qui traitoient avec hauteur & ſans aucun » ménagement les Juifs captifs, les » pauvres & les foibles. « Leur proſpérité & leurs victoires leur avoient inſpiré tant d'orgueil, Iſaïe XIII, 19. qu'ils regardoient les Iſraëlites comme autant de victimes malheureuſes & infortunées, contre leſquelles ils pouvoient impunément donner un libre cours à leurs langues pour les opprimer, comme on le voit ſi clairement dans le Pſ. X. ſelon l'Hébreu, où le

Poëte ſacré parlant des Chaldéens s'exprime en ces termes, Verſ. 7 & 8.

L'impie exhale l'impoſture
Contre ceux qu'il tient dans la détreſſe . . . . .
Sa bouche eſt pleine de parjures,
D'artifice & de fraude.
La peine & les traitemens injuſtes
Sont les fruits de ſa langue . . .
Sous des prétextes ſpécieux
Il porte des coups mortels à l'innocent...
Il dit au fond de ſon cœur :
Le Tout-puiſſant l'a mis en oubli,
Il a voilé ſa face
Pour ne plus jetter les yeux ſur lui
Juſqu'à la fin des tems.

On voit par ces dernières paroles que les Babyloniens s'imaginoient que les Iſraëlites étoient rejettés de Dieu, & qu'il falloit les exterminer.

Mon Peuple eſt comme un troupeau,
De brebis diſperſées.

dit le Seigneur, Jér. L, 6 & 7.

Tous ceux qui l'ont trouvé,
L'ont dévoré.
Et ſes ennemis oſent dire :
Nous ne faiſons point de mal en le traitant ainſi.

Mais ces impies ſe trompoient : le Tout-puiſſant n'avoit point abandonné

ſon Peuple pendant la captivité, comme le déclare le même Prophète, LI, 5.

Non fuit viduatus Iſraël & Juda
A Deo Domino ſuo exercituum

Auſſi l'Eternel dit-il, Zacharie II, 8. que quiconque touche ſon Peuple, touche la prunelle de ſon œil.

Quicumque tetigerit vos,
Tangit pupillam oculi mei.

Verſ. V. JE VAIS SUSCITER UN LIBÉRATEUR: DE SON SOUFFLE IL DISSIPERA L'IMPIE.

Ce libérateur eſt Cyrus, Iſaïe XLV, XLVI & XLVIII, 11, 13 & 15. On ſait avec quelle facilité il renverſa l'Empire des *Chaldéens*, que le Prophète déſigne ici ſous le nom d'*impies*.

Verſ. VI. LES PROMESSES DE L'ETERNEL SONT DES PROMESSES INALTÉRABLES.

» Ceci, dit M. De Sacy, eſt comme » une réponſe à une objection que » pourroient faire des perſonnes moins » affermies dans la foi, en diſant » que cette promeſſe du Seigneur, » par laquelle il venoit de s'engager » de ſauver les juſtes & les tirer de » l'oppreſſion de leurs ennemis, n'ar- » riveroit peut-être point. «

L'Auteur inſpiré aſſure donc que la

promeſſe que le Très-haut a faite de délivrer ſon Peuple captif, n'eſt point ſemblable à celles de ces hommes fourbes & trompeurs dont il eſt parlé plus haut, mais qu'elle eſt inaltérable, c'eſt-à-dire, que rien ne peut en empêcher les effets; que c'eſt un argent ſi pur, ſi éprouvé par le feu, ſi fin, qu'on ne peut y trouver la moindre altération, ni le moindre alliage. On trouve pluſieurs expreſſions ſemblables dans le Pſ. CXVIII. aux Verſ. 140 & 152. L'Egliſe ne ceſſe de répéter, dans cette Poëſie ſacrée, que la certitude des promeſſes du Tout-puiſſant font ſes délices au milieu de l'affliction & de la détreſſe qui l'accablent.

Verſ. VII. ETERNEL, VOUS LES GARDEREZ FIDÉLEMENT.

Le dernier mot de ce ſtique eſt employé pour rendre la force du *hê*-énergique qui termine le Pronom *-âththâh.*

Ibid. DE CETTE RACE PERVERSE.

Nous croyons que le Pronom זו *zoû* doit être rendu par l'Adjectif *perverſe*; parce que le Subſtantif דור *dôr* eſt précédé de l'article *hê-* qui équivaut

dans la Poëſie au même Pronom זֹאת, hic, hæc, hoc.

Verſ. VIII. LES IMPIES FOULENT AUX PIEDS AVEC FIERTÉ.

C'eſt le ſens que nous croyons devoir donner au Verbe יִתְהַלְּכוּן yithehállâkhoûn, qui, dans ſa ſignification ordinaire de hâlákh, veut dire *ambulare*, *incedere*, ſe promener, marcher. Mais ce Verbe eſt ici dans ſa plus forte Conjugaiſon, c'eſt-à-dire, en *hitphaël*: de plus il eſt accompagné d'un *noûn* énergique, par conſéquent ſuſceptible de toute la force qu'on peut lui donner.

Ibid. TOUT CE QUI LES ENVIRONNE.

C'eſt ainſi que nous traduiſons le mot Hébreu סָבִיב sâbîb. Sans doute que cette Verſion ne paroîtra point d'abord éxacte à ceux qui veulent que l'on traduiſe ſervilement le mot pour mot. Cependant ſi nous rendons cet Adverbe par un Participe, c'eſt que nous y ſommes autoriſés par quantité d'éxemples tirés des Livres ſaints & des Interprètes.

Ibid. PLUS LES ENFANS DES HOMMES S'ÉLEVENT,
PLUS ILS SERONT HUMILIÉS.

Litéralement *ſecundùm elevationem, vilitas filiis hominis.*

C'est une vérité qui s'accomplit dans tous les tems, que l'orgueil & les discours insolens sont un présage assuré d'une ruine prochaine. *Contritionem præcedit superbia, antè ruinam exaltatur spiritus.* » L'orgueil précède la » ruine, & l'esprit s'élève avant sa » chute, « dit le Sage, Prov. XVI, 18. Nabuchodonosor dans l'yvresse de sa prospérité a l'extravagance & l'ambition de vouloir se faire reconnoître pour une Divinité par tous les Peuples de son Empire. En punition de cette folie il est réduit à la condition des bêtes. Babylone se flatte de régner éternellement; elle se regarde comme la souveraine dominatrice des Royaumes;

PSAUME XXII. Hébr. XXIII.

Dominus regit me, & nihil mihi deerit, &c.

TITULUS.

Psalmus Davidis.

TITRE.

Psaume de David.

AVERTISSEMENT.

CE Psaume, selon Dom Calmet, est composé avec beaucoup d'art,

elle vit dans les délices avec une pleine ſécurité, & aſſure que jamais elle ne ſera ni veuve, ni ſtérile, Iſaïe XLVII: mais ce Prophète annonce que cette ville ſuperbe ſera livrée au pillage; qu'elle ſera renverſée de fond en comble, changée en un déſert, & qu'elle deviendra la demeure des nations; que ſes habitans périront par l'épée, par la peſte & par la famine; & que ceux qui ſurvivront à ces malheurs, ſeront réduits dans un honteux & perpétuel eſclavage. Ce qui fait dire au Prophète Habacuc II, 16. qu'elle ſeroit couverte de plus d'ignominie, qu'elle ne l'avoit été de gloire.

& eſt rempli de beaux traits. On y voit deux allégories fort bien ſoutenues. L'une d'un Paſteur qui conduit ſon troupeau dans d'excellens paturages: l'autre d'un hôte qui fait un feſtin à ſon ami. S. Athanaſe l'applique aux Iſraëlites délivrés de la captivité de Babylone. Nous ſuivons le ſentiment de ce Père Grec; parce que l'objet qu'il donne à ce Pſaume, en remplit parfaitement tous les caractères.

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

Le Pſalmiſte, ſous l'emblême d'un bon Paſteur qui conduit ſon troupeau dans des pâturages abondans, peint les tendres bontés du Tout-puiſſant envers Iſraël, & les bienfaits dont il le comblera après ſa délivrance de la captivité de Babylone, & ſon retour dans ſa patrie. Plein de confiance dans ces conſolantes promeſſes, il déclare qu'il ne craint plus les maux dont il eſt environné dans le *ſéjour* des ténèbres de la *mort*, c'eſt-à-dire, dans la *Chaldée*.

1. ÆTernus Paſtor meus eſt;
Nihili indigebo:
2. In amœnis & optimis paſcuis
Recubare me faciet:
Ad aquas placidiſſimas
Providus deducet me.
3. Animam meam tutò reducet:
Introducet me
In orbitas juſtitiæ,
Potentiæ ſuæ gratiâ.
4. Licèt igitur ambulem in valle
Caligine mortis adumbratâ,
Non pertimeſco malum;
Quoniam mecum uſque es.

5. Virga tua
Et baculus tuus,
Hoc unum ſolatium mihi eſt.
6. Inſtruis menſam
Cui recumbam,
Teſtibus anguſtiatoribus meis.

ARGUMENT.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

Sous le ſymbole d'un hôte qui fait un feſtin à ſon ami, le Poëte ſacré décrit les faveurs que le Verbe incarné accordera aux premiers Chrétiens après qu'il les aura ſouſtraits au pouvoir des Phariſiens & des Idolâtres. Aſſurés de l'éxécution de ces conſolantes promeſſes, ils déclarent qu'ils ne redoutent plus les malheurs qui les environnent dans le ſéjour des ombres de la mort, *c'eſt-à-dire*, dans l'Empire *de ceux qui les perſécutent.*

1. L'Eternel eſt mon Paſteur,
Je ne manquerai de rien.
2. Il me fera repoſer
Dans d'agréables & d'excellens paturages :
Il aura ſoin de me conduire
Sur les bords d'une eau tranquille.
3. Il ramenera mon ame en ſûreté :
Il m'introduira dans les routes
Frayées par la juſtice,
Pour manifeſter ſa puiſſance.
4. Auſſi, quoique je marche dans une vallée
Couverte des ténèbres de la mort,
Je ne ſuis point effrayé
Des maux qui m'environnent ;
Parce que vous êtes ſans ceſſe avec moi.
5. Vous êtes mon Paſteur,
Vous êtes mon appui :
C'eſt mon unique conſolation.
6. Vous préparez un banquet
Où vous me ferez prendre place :
Mes oppreſſeurs en ſeront les témoins.

6. Impinguabis oleo
Caput meum :
Calix meus erit inebrians.
8. Tandem bonitas
Et miſericordia
Me comitabuntur omnibus diebus vitæ meæ.
9. Habitabo in domo Æterni
Ad longiſſimos dies.

REMARQUES.

Verſ. I. L'ETERNEL EST MON PASTEUR.

Nous n'avons point de plus ſûrs Interprètes des Prophéties, que ceux qui en ont été les dépoſitaires. Ezéch. dans le Chap. XXXIV. décrit ſous la même métaphore de Paſteur toute la conduite de Dieu envers Iſraël. Parce que ce Peuple étoit ſon troupeau, il avoit établi différens Paſteurs pour le gouverner ; mais au lieu de s'attacher à le faire paître dans de gras paturages, ils ne s'occupèrent qu'à le piller & à s'engraiſſer de ſa ſubſtance. Le Tout-puiſſant, après avoir rejetté ces indignes Paſteurs, promet de prendre lui-même le gouvernement de ſon troupeau. Telles ſont les paroles qu'il adreſſe au

7. Vous parfumerez ma tête
D'une huile précieuſe ;
Ma coupe ſera inépuiſable.
6. Enfin votre bonté
Et votre miſéricorde
M'accompagneront tous les jours de ma vie.
9. Je fixerai ma demeure
Dans la maiſon de l'Eternel,
Pendant une longue ſuite de jours.

Prophète dans les Verſ. 11, 12 & 14. du Chapitre cité plus haut :

Voici ce que déclare
Le ſouverain Maître, l'Eternel ;
Je vais aller moi-même
Rechercher mon troupeau,
Et le raſſembler avec ſoin.
Comme un Paſteur
Examine attentivement ſon troupeau,
Lorſqu'il eſt au milieu
De ſes brebis diſperſées ;
J'examinerai de même mes brebis,
Et je les enleverai de tous les lieux
Où on les aura diſperſées
Dans les jours de nuages & d'obſcurité.
Je les menerai paître
Dans les paturages les plus gras :
Leurs bergeries ſeront
Sur les montagnes élevées d'Iſraël ;
Elles ſe repoſeront
Au milieu des meilleures herbes :
Elles prendront librement

Une nourriture abondante
Sur les montagnes d'Iſraël.

Le Très-haut avoit déja fait la même promeſſe, Iſaïe XL, 11. où ce Prophète parle en ces termes:

Semblable à un Paſteur,
Il fera paître ſon troupeau:
Son bras raſſemblera les agneaux
De toutes parts,
Il les portera dans ſon ſein:
Il ramenera doucement
Les brebis qui ſeront pleines.

Jérémie la répéte auſſi Chap. XXXI. Verſ. 10.

Celui qui a diſperſé Iſraël,
Le raſſemblera:
Il le gardera avec le même ſoin
Qu'un Paſteur garde ſon troupeau.

Ibid. JE NE MANQUERAI DE RIEN.

Parce que l'Etre ſuprême pourvoira à tous mes beſoins, ſoit pendant mon eſclavage à Babylone, ſoit pendant que je retournerai dans ma patrie, ou lorſque j'y ſerai arrivé.

Verſ. II. DANS D'AGRÉABLES ET D'EXCELLENS PATURAGES.

C'eſt-à-dire, ſur les montagnes d'Iſraël, comme il eſt aiſé de le voir dans le paſſage d'Ezéchiel que nous venons

de rapporter. Nous rendons les mots בִּנְאוֹת דֶּשֶׁא bíne-ôth déshé- par d'*agréables* & d'*excellens paturages.* La première épithète exprime le terme *bíne-ôth*, & la ſeconde rend toute la force du mot דֶּשֶׁא, qui veut dire l'*herbe la plus tendre.* Cet eſpèce d'herbe fait les meilleurs paturages. L'Hébreu a donc mis la cauſe pour l'effet.

Ibid. IL AURA SOIN DE ME CONDUIRE SUR LES BORDS D'UNE EAU TRANQUILLE.

C'eſt-à-dire, le Seigneur nous fera ſortir de l'Empire de Babylone où nous ſommes enſevelis ſous les eaux des torrens impétueux qui ont ſubmergé la terre d'Iſraël & de Juda, Iſaïe VIII, 7. pour nous conduire dans nos anciens paturages, auprès des ruiſſeaux d'un cours doux & tranquille, *quæ vadunt cum ſilentio*, Id. ibid. Ce Prophète paroît faire alluſion à cet endroit de ce Pſaume XXII. lorſqu'il annonce en ces termes l'heureux retour d'Iſraël dans ſa patrie, Chap. XLIX, 9 & 10.

Ils paîtront le long des chemins;
Et tous les lieux élevés
Leur ſerviront de paturages. . . .
Parce que celui qui eſt pour eux
Plein de tendreſſe, les conduira,

Et les ramenera doucement
Aux ſources d'où découlent les eaux.

Il eſt encore aiſé de faire le parallèle du Verſ. 9. du XXXIe Ch. de Jéremie.

Verſ. III. IL RAMENERA MON AME EN SURETÉ.

C'eſt-à-dire, il ramenera mes enfans purifiés par le feu de la captivité. Les fidèles ont été dans tous les tems l'ame de l'Egliſe.

Ibid. IL M'INTRODUIRA DANS LES ROUTES FRAYÉES PAR LA JUSTICE.

Iſaïe XLII, 6. & XLV, 13. déclare expreſſément que le Tout-puiſſant a ſuſcité Cyrus pour exercer ſa juſtice, c'eſt-à-dire, pour faire éclater ſa vengeance contre les Chaldéens & les autres Peuples dont les crimes avoient irrité ſa colère, & pour porter un jugement en faveur de ceux qui gémiſſoient dans les fers ſous une domination tyrannique. Ce Prince en effet, après s'être emparé de Babylone, délivra gratuitement Iſraël, lui permit de retourner dans ſa patrie, & de rebâtir la ville & le Temple. La ruine des Chaldéens & de leur puiſſance fut donc le premier moyen dont l'Eternel

ſe ſervit pour lever les obſtacles qui s'oppoſoient à la délivrance de ſon Peuple, & lui frayer une route facile vers ſa Patrie. Voici comment s'exprime Baruch Chap. V. Verſ. 9.

Le Seigneur fera revenir Iſraël
Avec joie à la ſplendeur de ſa Majeſté,
En faiſant éclater ſa miſéricorde,
Et la juſtice qu'il doit exercer.

Théodoret, le Cardinal Hugues, & pluſieurs autres Interprètes entendent par cette juſtice la vengeance que le ſouverain Maître tira des Chaldéens tyrans de ſon Peuple. C'eſt par ce châtiment qu'il manifeſta ſa puiſſance aux Nations Idolâtres qui la blaſphémoient depuis long-tems.

Verſ. IV. AUSSI QUOIQUE JE MARCHE DANS UNE VALLÉE
COUVERTE DES OMBRES DE LA MORT,
JE NE SUIS POINT EFFRAYÉ
DES MAUX QUI M'ENVIRONNENT.

Nous avons prouvé pluſieurs fois par le témoignage de l'Ecriture, des ſaints Pères & des Commentateurs, que quand les Prophètes vouloient peindre l'état déplorable des Iſraëlites captifs à Babylone, ſouvent ils les repréſentoient dans les liens, ou reſſerrés dans une

étroite priſon, ou plongés dans les ténèbres de la mort. On peut voir ce que nous avons dit ſur ce ſujet à la pag. 73. & les ſuivantes de notre IXe Volume. Mais l'Egliſe d'Iſraël déclare ici par la bouche du Pſalmiſte, qu'elle n'eſt point effrayée des maux qu'elle éprouve dans la Chaldée; parce qu'elle eſt certaine que le Tout-puiſſant ne l'a point abandonnée dans ſon état d'opprobre & d'humiliation; & qu'il changera ces jours de ténèbres dans une lumière auſſi éclatante que celle du plein midi, Iſaïe LVIII, 10. c'eſt-à-dire, qu'il la fera ſortir de la plus affreuſe captivité, pour lui accorder une entière liberté. De-là cette confiance avec laquelle elle s'écrie dans les Verſets 1 & 3e du Pſ. XXVI. qui, de l'aveu des Interprètes, eſt une prière des captifs.

L'Eternel eſt ma lumière,
Et mon libérateur;
Qui pourrois-je craindre?
L'Eternel eſt le défenſeur de mes jours;
Qui pourroit m'inſpirer de la frayeur?...
Quoiqu'une armée formidable
M'enferme par des retranchemens,
Mon cœur eſt éxempt de crainte:
Quoiqu'une guerre cruelle
S'élève autour de moi,

Au milieu de ces dangers
Je ſuis plein de confiance.

A l'exemple de Noldius, Art. V. nous avons traduit la Particule גַּם ghámᵉ, qui commence ce Verſ. 4. par *licèt*, quoique ; & nous avons rendu la force du hê- énergique qui termine le Pronom -*àththáh*, par *uſque*, ſans ceſſe.

Verſ. VI. VOUS PRÉPAREZ UN BANQUET
OU VOUS ME FEREZ PRENDRE PLACE.

Le Prophète ſe ſert à préſent d'une autre figure pour donner une idée des bienfaits dont le ſouverain Maître comblera ſon Peuple. »Cy devant, dit Dom » Calmet, c'étoit un Paſteur qui con- » duiſoit & protégeoit ſon troupeau ; » ici c'eſt un hôte ou un ami, qui » accorde ſa protection à ſon ami » contre ceux qui le perſécutoient, » & qui lui dreſſe une table pour le » régaler & le nourrir dans ſa dé- » faillance. J'étois pourſuivi par des » ennemis cruels & avides de mon ſang. » Les Chaldéens m'avoient perſécuté, » avoient ruiné mes villes, uſurpé mon » pays, ravagé mes terres. Ils m'a- » voient même réduit en captivité & » accablé de travaux. Dans cette ex-

» trémité j'ai eu recours à mon Dieu: » il m'a reçu dans ſa maiſon, il m'a » garanti des pourſuites de mes enne» mis, il m'a préparé un feſtin. « Or par ce feſtin & par cette coupe inépuiſable dont il eſt parlé dans le Verſ. ſuivant, on doit entendre l'abondance de tous les biens que le Très-haut promet à ſon Peuple, & qui ſeront une ſuite de ſa délivrance, Jér. XXXI. Ezéch. XXXVI. Joël II, 24 & 26.

Ibid. MES OPPRESSEURS EN SERONT TÉMOINS.

C'eſt-à-dire, les Chaldéens verront tous les bienfaits dont le ſouverain Maître comblera ſon Peuple, & ils en ſeront couverts de confuſion. Mich. VII, 10.

Verſ. VII. VOUS PARFUMEREZ MA TÊTE D'UNE HUILE PRÉCIEUSE.

Le Pſalmiſte fait ici alluſion à l'uſage où étoient les Hébreux de répandre dans leurs feſtins de l'huile & des parfums ſur la tête des conviés. On en voit des exemples dans S. Matth. XXVI, 7. dans S. Marc XIV, 3. dans S. Luc VII, 46.

Verſ. VIII. PENDANT UNE LONGUE SUITE DE JOURS.

C'eſt-à-dire, juſqu'à la fin des ſiècles; parce que l'Egliſe d'Iſraël, devenue Epouſe du Verbe incarné, ſubſiſtera juſqu'à ce qu'il vienne juger les vivans & les morts.

Ibid. JE FIXERAI MA DEMEURE.

Toutes les anciennes Verſions rendent le Verbe וְשָׁבְתִּי ôûeshábethî, par *habitabo*. Elles ont donc donné pour racine à cette première perſonne le Verbe יָשַׁב ïâsháb. A leur exemple nous avons changé en *ïôd* l'*ouâou* qui forme la première lettre du Parfait dont il eſt ici queſtion, & *nous avons lû* וְיָשַׁבְתִּי ïáshábethî.

PSAUME XXVII. Hébr. XXVIII.

Ad te, Domine, clamabo, &c.

TITULUS.

Davidis (Pſalmus.)

TITRE.

(Pſaume) de David.

AVERTISSEMENT.

ON croit communément que ce Pſaume a pour objet la perſécution de Saül ou celle d'Abſalom.

Mr Rouault * qui embraſſe ce ſentiment, s'explique ainſi : » Dieu avoit » inſpiré à David qu'il ſeroit bientôt » délivré, ſans cependant lui découvrir » la manière dont il avoit deſſein de » le venger de ce fils dénaturé ; de » peur de mêler les afflictions aux conſolations intérieures d'un tendre père, » qui n'auroit pas manqué de reſſentir de la douleur, s'il avoit prévu » la funeſte fin d'un enfant qu'il aimoit » juſques dans ſa rébellion. «

Comment peut-on s'exprimer en ces termes, après avoir lû les Verſ. 5 & 6 de cette Poëſie ? » Mais, dit M. Duguet, » David épargne ſon fils, & ſes imprécations ne tombent directement » que ſur ceux qui lui avoient ſervi de » conſeil, & qui l'avoient précipité » dans un malheur éternel en favoriſant ſon ambition. «

Mais quelle preuve apporte cet Auteur de ce qu'il avance ? Nous penſons bien différemment. Toutes les fois que nous trouvons dans les Pſaumes des expreſſions ſemblables à celles qu'on

* Explication des titres & ſujets des Pſaumes, ſuivant l'Hébreu, le Grec & la Vulgate

lit dans le XXVIIe, non ſeulement nous ne les faiſons point tomber ſur Abſalom, ni même ſur Saül; puiſque le Prophète Roi pleura amèrement la perte de ces deux Princes; mais nous aſſurons, également fondés ſur le témoignage de l'Ecriture, que jamais David ne s'eſt réjoui, & qu'il n'a jamais chanté de Cantiques d'actions de graces pour la perte des enfans d'Iſraël, ſes ennemis perſonels dans la ſuppoſition de M. Duguet, & que jamais il n'a fait contr'eux aucune imprécation.

Il nous ſemble que Dom Calmet eſt bien mieux fondé, lorſqu'après avoir fait l'analyſe des expreſſions & des penſées de ce Pſaume, il ajoûte: » Tout » cela convient admirablement à un » captif de Babylone, & nullement » à David perſécuté: car de ſon tems » le Temple n'étoit pas encore bâti, » & l'uſage de ſe tourner de ce côté » là en priant n'étoit point établi. Saül » & Abſalom n'étoient point des gens » qui ignoraſſent les œuvres de Dieu, » & qui méritaſſent qu'il dit d'eux » tout ce que l'Auteur de ce Pſaume » dit ici contre ceux qui l'opprimoient.«

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

L'Epouſe du Verbe conjure le Tout-puiſſant d'écouter favorablement les cris qu'elle pouſſe vers lui dans ſon eſclavage à Babylone. Elle le prie de ne point envelopper ſes enfans dans les châtimens qu'il doit tirer des *Chaldéens* & des *Apoſtats*, déſignés ſous le nom d'*impies* & d'*ouvriers d'iniquité*. Dans la certitude que ſes vœux ſeront un jour éxaucés, elle prédit leur entière deſtruction, & elle invite ſes enfans à rendre leurs hommages au ſouverain Maître par des Cantiques d'allégreſſe en actions de graces de leur liberté.

1. AD te, Æterne, clamo,
Rupes mea:
Ne obſurdeſcas mihi.

2. Ne ſileas à me:
Nam aſſimilor
Deſcendentibus in foveam.

3. Audi clamorem
Deprecationum mearum,
Dùm vociferor ad te,
Elevatis manibus
Ad adytum ſanctitatis tuæ.

4. Ne involvas me cum impiis,
Nec cum operantibus iniquitatem,
Qui loquuntur pacem cum ſociis,
Dùm malum eſt in corde eorum.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

L'Egliſe de Jéſus-Chriſt prie l'Eternel de ne point être inſenſible aux vœux qu'elle forme ſous la tyrannie des Phariſiens & des Idolâtres ; & de ne point permettre que ſes enfans ſoient enveloppés dans la vengeance qu'il exercera contre leurs perſécuteurs, *caractériſés par les termes* d'impies & d'ouvriers d'iniquité. *Aſſurée qu'elle obtiendra l'effet de ſa demande, elle annonce leur ruine totale, & elle exhorte ſes enfans à en témoigner au Très-haut leur reconnoiſſance par des Cantiques d'actions de graces.*

1. MEs cris s'élèvent vers vous,
Eternel, ma forteresſe inébranlable :
Ne fermez point l'oreille
A mes triſtes accens.
2. Ne gardez (plus) le ſilence à mon égard :
Car j'éprouve le ſort
De ceux qui tombent dans la foſſe.
3. Ecoutez les cris perçans
Que je pouſſe vers vous
Dans l'ardeur de ma prière,
En élevant les mains
Vers votre Sanctuaire impénétrable.
4. Ne m'enveloppez point avec les impies,
Ni avec les ouvriers d'iniquité,
Qui cachent ſous des paroles de paix
Un cœur plein de malignité
Contre ceux auxquels ils étoient unis.

5. Da eis ſecundùm opera eorum,
Et ſecundùm pravas
Eorum machinationes:
Secundùm opus manuum eorum da eis:
Repende quam meruêre mercedem.
6. Sanè non intelligunt
Opera Æterni, nec opus manuum ejus.
Illos deſtruet,
Numquàm reædificaturus.

7. Obſequium præſtemus Æterno;
Quoniam audiet vocem
Deprecationum mearum.
8. Æternus fortitudo mea, & clypeus meus;
In eo confidit cor meum:
Adjuvabor;
Hinc exultabit cor meum,
Et canticis meis
Gratias agam ei.
9. Æternus fortis (erit)
Adversùs impios iſtos:
Ipſe robur,
Libertas omnimoda Chriſti ſui.
10. Libera citiùs populum tuum,
Et bonis cumula hæreditatem tuam:
Paſce eos,
Et effer eos in æternum.

REMARQUES.

Verſ. I. MES CRIS S'ÉLEVENT VERS VOUS.

Toutes les expreſſions & toutes les penſées de cette divine Poëſie, ſont ſi

5. Traitez-les ſelon leurs œuvres,
Et ſelon la malice
De leurs projets artificieux :
Qu'ils recueillent les fruits de leurs mains :
Qu'ils reçoivent le prix de leurs forfaits.
6. Non, ils ne comprennent point
Les œuvres de l'Eternel,
Ni la merveille qu'opéreront ſes mains.
Le Seigneur les détruira,
Et ne les relevera jamais.
7. Rendons hommage à l'Eternel ;
Parce qu'il éxaucera les cris
De mes ferventes prières.
8. L'Eternel eſt ma force & mon bouclier ;
Mon cœur met en lui ſa confiance :
J'en recevrai du ſecours ;
Mon cœur en treſſaillira de joie,
Et je lui rendrai des actions de graces
Par mes Cantiques d'allégreſſe.

9. L'Eternel s'armera de force contre ces impies :
Lui-même il déploiera ſa puiſſance
Pour délivrer entièrement ſon Chriſt.
10. Hâtez-vous de délivrer votre Peuple,
Comblez de biens votre héritage :
Soyez-en vous même le Paſteur,
Et portez-le dans votre ſein,
Juſqu'à la fin des ſiècles.

ſemblables à celles que les Prophètes employent lorſqu'ils parlent de ce qui a rapport à la captivité de Babylone & à la délivrance d'Iſraël, qu'il eſt difficile de n'y pas appercevoir le même

objet. Nous en avons trop ſouvent fait le parallèle pour nous y arrêter de nouveau. On peut voir ſur-tout nos IIe & IIIe Vol.

Ibid. MA FORTERESSE INÉBRANLABLE.

L'Egliſe d'Iſraël dénuée de tout ſecours de la part des hommes, expoſée aux vexations de ſes cruels tyrans, en horreur à toutes les nations, ne met ſa confiance & ſa reſſource que dans le Tout-puiſſant. Elle reconnoît que lui ſeul eſt la fortereſſe capable de la mettre à l'abri des coups que lui portent ſes ennemis. C'eſt pourquoi elle l'appelle ſi ſouvent tantôt ſon aſyle, ſon bouclier, ſon unique défenſeur; tantôt ſa force, ſon rocher inacceſſible, ſon rempart, ou ſa fortereſſe inexpugnable. Il eſt facile de voir ce que nous avons dit à ce ſujet ſur le ſecond Verſ. du Pſ. XVII. *depuis la* page 324. de notre IIIe Vol. juſqu'à la page 336.

Verſ. II. DE CEUX QUI TOMBENT DANS LA FOSSE.

C'eſt-à-dire, de ceux qui ſont captifs dans l'Empire de Babylone. Voyez la page 132. & les ſuivantes de notre

IIe Vol. & la pag. 340 & les ſuivantes du IIIe.

Verſ. III. VERS VOTRE SANCTUAIRE IMPÉNÉTRABLE.

Quoique le Sanctuaire ne ſubſiſtât plus pendant la captivité, néanmoins les fidèles Iſraëlites regardoient toujours avec la même vénération & le même reſpect la montagne ſainte où il avoit été bâti, comme étant encore le ſéjour de l'Eternel : c'eſt pourquoi ils ſe tournoient vers Jéruſalem, lorſqu'ils lui adreſſoient leurs vœux dans l'Empire de Babylone, Daniel VI, 10. Mais comme pendant qu'ils y étoient eſclaves, ils ne pouvoient lui offrir ni holocauſtes, ni ſacrifices, ni oblations, ni prémices pour implorer ſa miſéricorde, ils ſe contentoient de lui préſenter le ſacrifice d'un cœur contrit & humilié, Id. III, 38, 39 & 40. C'eſt dans les mêmes diſpoſitions qu'ils lui adreſſent les paroles du Verſ. 1 & 2. du Pſ. CXL.

Eternel, c'eſt vous que j'invoque :
Hâtez-vous, volez à mon ſecours :
Prêtez une oreille attentive
Aux cris que je pouſſe vers vous.
Que mon humble prière
Remplace les parfums

Qu'on brûloit le matin en votre préſence :
Que l'élévation de mes mains
Me tienne lieu de l'offrande du ſoir.

Verſ. IV. NE M'ENVELOPPEZ POINT AVEC LES IMPIES.

C'eſt-à-dire, ne permettez point que j'éprouve le même ſort que les Chaldéens & les Apoſtats qui méconnoiſſent vos merveilles, & que vous devez anéantir pour toujours en punition de leur Idolâtrie & des traitemens injuſtes dont ils nous accablent.

Verſ. V. TRAITEZ-LES SELON LEURS OEUVRES.

» Puniſſez les Chaldéens ſelon leur » malice, dit Dom Calmet ſur cet » endroit, & ſelon leurs déſirs déré» glés. Traitez-les comme ils nous ont » traité. Ils nous ont ſoumis à une in» juſte ſervitude ; ils ont *ruiné* nos » villes, brûlé notre Temple, fait » périr nos peuples. Que tant de ſang, » de violences & d'injuſtices ne de» meurent pas impunies. Qu'ils ſachent » que vous êtes un Dieu plein d'équi» té : & s'ils ne vous connoiſſent pas » par les biens dont vous les avez

» comblés, qu'ils apprennent à vous » connoître par les châtimens que vous » éxercerez contr'eux, « dit S. Jérôme. *Qui non intelligunt per beneficia, intelligant per cruciatus.*

Remarquez que Jérémie adreſſant la paroles aux Mèdes & aux Perſes pour leur ordonner de détruire Babylone, emploie preſque les mêmes expreſſions que celles que nous venons d'expliquer. Il eſt aiſé de les lire dans les Verſ. 15 & 29. du L^e^ Chap. de ce Prophète.

Verſ. VI. Ils ne comprennent point Les oeuvres de l'Eternel.

C'eſt-à-dire, ils ne comprennent point que les armées de Cyrus les détruiront, pour nous rendre la liberté. Nous l'avons prouvé aux pag. 109 & 110. de notre IXe Vol.

Ibid. Le Seigneur les détruira, Et ne les relevera jamais.

On ſait en effet que Cyrus fonda l'Empire des Perſes ſur les débris de celui de Babylone, qui n'a jamais été rétabli, ſelon la prédiction des Prophètes.

Verſ. VII. DE MES FERVENTES PRIERES.

Les vœux d'Iſraël captif avoient pluſieurs objets : la punition de ſes perſécuteurs, ſa délivrance, ſon retour dans ſa patrie, le rétabliſſement du Temple qui avoit été brûlé, de l'autel qui avoit été détruit, du culte divin qui étoit ſuſpendu, de la ville qui avoit été ſaccagée, de ſes murs qui avoient été renverſés de fond en comble, &c. On ne doit point être ſurpris que nous conſervions le Pluriel dans le terme *prières*.

Verſ. VIII. L'ETERNEL EST MA FORCE ET MON BOUCLIER ;
MON COEUR MET EN LUI SA CONFIANCE.

Ce qui ſoutenoit les Iſraëlites dans leur état d'affliction & d'opprobre, étoit leur foi vive dans les promeſſes du Tout-puiſſant. Ils ſe rappelloient ſans ceſſe le ſouvenir de celles qu'il avoit tant de fois faites en leur faveur. Ils étoient ſi aſſurés qu'elles auroient un jour leur accompliſſement, qu'on les voit ſouvent dans les Pſaumes rendre leurs actions de graces anticipées, ou promettre de célébrer les louanges du Seigneur par des Cantiques de joie &

d'allégreſſe pour le bienfait de leur liberté. » Pour nous, Seigneur, dit Dom » Calmet en parlant au nom des captifs, qui mettons en vous toute notre eſpérance, quelqu'accablés que » nous ſoyons, & quelque grande » que ſoit la plaie que nous avons » reçue, nous eſpérons toujours en » votre ſecours; nous ſommes ſûrs de » votre protection, & nous oſons » nous flatter d'un prompt rétabliſſement. Nous eſpérons ſortir de cet » état de mort où nous gémiſſons, de » la captivité où nous ſommes réduits, » comme des morts dans le tombeau: » Alors . . . nous vous louerons, ô » mon Dieu. «

Verſ. IX. L'ETERNEL S'ARMERA DE FORCE CONTRE CES IMPIES.

Nous ajoutons ce dernier terme pour rendre la force du *bkhôlém*[c] énergique qui entre dans la formation du terme *lâmô*; parce que ce Pronom affixe ne peut ſe rapporter qu'au Subſtantif *reshânghîm*[c] du quatrième Verſet, qui déſigne les Chaldéens & les Apoſtats.

Ibid. POUR DÉLIVRER ENTIÉREMENT SON CHRIST.

C'eſt-à-dire, le Peuple d'Iſraël qui lui étoit conſacré d'une manière particulière, comme on peut s'en convaincre par la lecture de la page 98. de notre Xe Vol. C'eſt en effet de ce Chriſt que le Prophète dit dans le Verſ. ſuivant :

Hâtez-vous de délivrer votre Peuple,
Comblez de biens votre héritage.

Verſ. X. PORTEZ-LE DANS VOTRE SEIN.

PSAUME CXIV. Hébr. CXVI.

Dilexi ; quoniam exaudiet . . . credidi propter quod, &c.

AVERTISSEMENT.

LEs paroles & les penſées de ce Cantique ont un rapport ſi ſenſible avec la captivité de Babylone qu'il eſt difficile de concevoir com-

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien Iſraël.

I. Vœux ardens de l'Egliſe, pour que le Tout-puiſſant daigne éxaucer la prière qu'elle lui adreſſe dans l'Empire de Babylone.

Nous

Nous empruntons les derniers mots de ce ſtique du 11e Verſ. du XLe Chap. d'Iſaïe, où ce Prophète s'exprime en ces termes:

Semblable à un Paſteur,
Il fera paître ſon troupeau:
Par la force de ſon bras,
Il raſſemblera
De toutes parts les agneaux:
Il les portera dans ſon ſein.

---

ment les Commentateurs ont pu l'enviſager ſous un autre point de vuë. Il n'eſt pas plus aiſé de découvrir pourquoi les Traducteurs tant anciens que modernes l'ont diviſé en deux; car ce qu'ils ont ſuppoſé faire une Poëſie différente, n'étant qu'un Cantique d'action des graces pour les bienfaits promis & accordés dans la première partie, doit néceſſairement en être la ſuite.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

I. L'Epouſe du Verbe incarné conjure l'Eternel d'écouter favorablement les vœux qu'elle forme pour la liberté de ſes enfans.

II. Elle décrit les malheurs auxquels elle y eſt expoſée : mais pleine de confiance dans les bontés de ſon Dieu, elle eſpère ſous ſes auſpices retourner dans ſa patrie, où elle s'engage de lui rendre ſes actions de graces en préſence de tous ſes enfans délivrés.

I.

1. UTinam audiat Æternus
Acutum clamorem
Deprecationum mearum !
2. Utinam inclinet aurem ſuam mihi,
Dum in malis diebus meis clamo !

II.

3. Circumdant me dolores mortis,
Et anguſtiæ ſepulchri circumveniunt me :
Oppreſſionem & laborem invenio.

4. At potentiam Æterni invoco :
Obſecro, Æterne,
Tandem erue animam meam.

5. Æternus clemens & juſtus ;
Et viſcera Dei noſtri
Miſericordiâ movebuntur.

6. Cuſtodit Æternus ſimplices.
Attenuatus ſum ;
At libertatem mihi præſtabit.

7. Revertere, anima mea,

II. Elle fait une triſte peinture des maux dont les Juifs & les Payens les accablent : mais certaine qu'elle obtiendra ce qu'elle ſouhaite avec tant d'ardeur, elle annonce qu'ils en ſeront délivrés, & elle promet de témoigner ſa plus vive reconnoiſſance de ce bienfait ſignalé dans les aſſemblées les plus nombreuſes qu'elle fera après avoir obtenu ſa liberté.

I.

1. QUe je ſerois heureux,
Si Eternel écouroit
Les cris perçans de mes ferventes prières !
2. S'il me prêtoit l'oreille,
Lorſque je l'invoque
Dans les jours de mon affliction !

II.

3. Les douleurs de la mort m'environnent ;
Les détreſſes du tombeau m'aſſaillent :
L'oppreſſion & la peine ſont mon partage.
4. Mais j'invoque la puiſſance de l'Eternel :
Etre ſuprême, je vous en conjure,
Tirez enfin mon ame (de ſes malheurs.)
5. L'Eternel eſt plein de clémence & de juſtice,
Les entrailles de notre Dieu
Seront émues de compaſſion.
6. L'Eternel veille à la garde des cœurs ſimples.
Je ſuis dans l'épuiſement ;
Mais il me rendra la liberté.
7. Prépare toi, mon ame, à retourner

In optatam requiem tuam,
Cùm Æternus
Derelictæ tibi retribuerit.

8. Quando fortiter eripueris
Animam meam de morte,
Oculos meos à lacrymis,
Pedes meos à lapſu.

9. Tunc, auſpice te, Æterne,
Liber revertar
In regionem viventium.

10. Fide non deficio,
Licèt exclamem:
Hei mihi! opprimor ultra modum.

11. Infelix dico
In trepidatione meâ:
Omnis homo fallax.

12. Quomodò rependam Æterno
Innumera & inſignia
Beneficia ejus in me?

13. Calicem plenæ libertatis accipiam;
Tunc potentiam Æterni celebrabo.

14. Vota mea Æterno exſolvam,
Coram congregato tunc
Omni populo ejus.

15. Pretioſa ob oculos Æterni
Mors premens pios ejus.

16. Quæſo, Æterne,
Quoniam ſervus tuus,
Ego ſervus tuus,

Dans le lieu déſiré de ton repos;
Lorſque l'Eternel qui t'a abandonnée,
T'aura rendu ſes faveurs.

8. Lorſque vous m'aurez arraché avec éclat
D'entre les bras de la mort;
Lorſque vous aurez tari
La ſource de mes larmes;
Et retiré mes pieds
Du précipice où je ſuis tombé.

9. Alors, ſous les auſpices de l'Eternel,
Je retournerai ſans obſtacle
Dans la région de la vie.

10. (Car) ma confiance n'eſt point affoiblie,
Quoique je diſe ſans ceſſe:
Hélas! mon oppreſſion eſt extrême.

11. Infortuné que je ſuis
Au milieu de mes alarmes,
Je m'écrie: Tout homme eſt trompeur.

12. Comment pourrai-je reconnoître
Le nombre & la grandeur des bienfaits,
Que l'Eternel répand ſur moi?

13. Je recevrai la coupe ſalutaire
D'une pleine liberté;
Alors je célébrerai
La puiſſance de l'Eternel.

14. J'accomplirai les vœux que je lui ai faits;
Et tout ſon Peuple pour-lors raſſemblé
En ſera le témoin.

15. L'Eternel ne voit pas d'un œil indifférent
Cet état de mort dans lequel gémiſſent
Les objets de ſon amour.

16. Etre éternel, je vous en conjure,
Puiſque je ſuis votre ſerviteur,
Votre ſerviteur fidèle,

Filius ancillæ tuæ ;
Diſrumpe vincula mea.
17. Mactabo victimas tibi
Sacrificium gratiarum actionis,
Et potentiam Æterni celebrabo.
18. Coram congregato tunc
Omni populo ejus,
Vota mea Æterno perſolvam.

19. In atriis domûs Æterni,
Intra mœnia tua, Jeruſalem.
Laudate Ens entium.

REMARQUES.

Verſ. I. QUE JE SEROIS HEUREUX, &c.

On pourroit encore traduire les deux premiers Verſets de ce Cantique de la manière ſuivante :

Je chéris l'Eternel ;
C'eſt pourquoi il écoutera les cris perçans
De mes ferventes prières ;
C'eſt pourquoi il me prêtera l'oreille,
Lorſque je l'invoquerai
Dans les jours de mon affliction.

Nous lui avons cependant préféré la Verſion que l'on a lue dans le corps du Pſaume, parce quelle nous a paru plus naturelle, & que d'ailleurs elle préſente à peu près le même ſens que

Et le fils de votre ſervante :
Hâtez-vous de briſer mes chaînes.
17. Je vous immolerai des victimes
En ſacrifice d'actions de graces :
Je célébrerai la puiſſance de l'Eternel.
18. J'accomplirai les vœux que je lui ai faits ;
Et tout ſon Peuple pour-lors raſſemblé
En ſera le témoin.
19. Dans les parvis de la maiſon de l'Eternel,
Dans l'enceinte de tes murs, ô Jéruſalem.
Louez l'Etre des êtres.

Piſcator donne dans cet endroit au Verbe אָהַב -âhâb.

Ibid. PERÇANS.

Par ce terme nous exprimons la force de l'ïôd, qui eſt joint au terme כֹּל kôl, qui eſt énergique dans cet endroit ſelon Aben-Ezra.

Verſ. II. DE MON AFFLICTION.

Nous ajoûtons ces derniers mots pour faire ſentir que les jours dont il eſt queſtion dans ce Texte déſignent le tems de la captivité de Babylone. Ezéch. XXII, 4. fait auſſi uſage du ſimple terme de *jour*, pour caractéri-

ſer cet état infortuné, lorſqu'il dit aux habitans de Jéruſalem:

Vous vous êtes rendus criminels
En répandant le ſang de vos enfans,
Et vous vous êtes ſouillés en adorant
Les Idoles que vous vous êtes fabriquées.
Vous avez par ces abominations
Accéléré vos *jours*,
Et précipité le cours de vos années.
Pour vous en punir,
Je vous rendrai l'opprobre des Peuples,
Et le jouet de toutes les nations.

Voyez Maldonat & Denys le Chartreux ſur ce paſſage.

Verſ. III. LES DOULEURS DE LA MORT M'ENVIRONNENT, &c.

C'eſt-à-dire, les douleurs que j'éprouve à Babylone, fondent ſur moi de toutes parts. Je ſuis réduit dans cet eſclavage aux plus fâcheuſes extrémités. Il n'y a pour moi que peine & que perſécution. Ce ſens a été ſolidement établi aux pages 340. & ſuivantes de notre IIIe Vol.

Verſ. IV. DE SES MALHEURS.

Des maux qu'elle éprouve dans la Chaldée. Nous ajoûtons ces mots, parce que le Verbe *tirer* régit néceſſairement quelque choſe dans notre Lan-

gue ; & l'Adverbe *enfin* exprime la force du hê- énergique, qui eſt à la fin de l'Imperatif מַלְּטָה málletâh.

Verſ. V. L'ETERNEL EST PLEIN DE CLÉMENCE ET DE JUSTICE.

C'eſt-à-dire, l'Etre ſuprême fera briller ſa clémence en faveur des Iſraëlites qui retourneront ſincèrement à lui, & il fera éclater ſa juſtice contre les Chaldéens & les Apoſtats qui perſécutent injuſtement ſon Peuple. Ce ſens a déja été conſtaté ailleurs.

Verſ. VI. DES COEURS SIMPLES.

Ces cœurs ſimples caractériſent les Iſraëlites en captivité. Ils ſont encore déſignés par ce terme au Verſ. 130. du Pſ. CXVIII. Hébr. CXIX. On peut le voir à la page 353. du IXe Vol. de cet Ouvrage.

Ibid. JE SUIS DANS L'ÉPUISEMENT.

Les captifs d'Iſraël s'énoncent ainſi, parce qu'ils étoient expoſés à tant de calamités dans leur eſclavage à Babylone, que leurs forces étoient épuiſées, qu'ils ne pouvoient pas plus ſe défendre qu'un enfant, & qu'ils y étoient dans une eſpèce d'anéantiſſement,

comme il eſt encore dit au Verſ. 12. du Pſ. LXXXVII. On le trouve à la page 89. du IIIe Vol. de ces Principes. » Dieu, dit Dom Calmet ſur cet endroit, ſe plaît à faire éclater ſa puiſſance en ſecourant ceux qui ſont incapables de ſe défendre. Il a permis » que je ſois accablé de maux dans » ma captivité, & il m'a ſecouru par » ſa miſéricorde. «

Verſ. VII. DANS LE LIEU DE SON REPOS.

C'eſt-à-dire, dans la terre d'*Iſraël* où vous ſouhaitez avec tant d'ardeur d'aller jouir du repos & de la tranquillité, ſi ſouvent promiſe par les Prophètes. Nous faiſons uſage du terme *déſiré* pour rendre le Pluriel que préſente le terme Hébreu מְנוּחֹתָיִ֑ *l'menoût^bkhâr-khî*, & dont l'Affixe eſt dans la forme Chaldaïque, ſelon Buxtorf, *ainſi* que celui qui eſt après la Prépoſition נ*ghâl* que l'on trouve dans le ſtique ſuivant, & dont nous croyons devoir exprimer la force par le terme *derelicta*, qui l'a abandonnée. Voici comment Dom Calmet s'énonce encore ſur ce paſſage. » Rentre dans ta chère patrie ; jouis » du repos que tu attens depuis ſi long-

» tems. Le Seigneur t'a enfin éxaucé, » & t'a rendu la liberté. «

Verſ. VIII. AVEC ÉCLAT.

Ce terme eſt ici employé pour donner l'énergie néceſſaire à la IIIe Conjugaiſon du Verbe חלץ ḫkhâláts.

Ibid. D'ENTRE LES BRAS DE LA MORT.

De la puiſſance des Chaldéens toujours prêts à donner la mort aux captifs d'Iſraël.

Ibid. LORSQUE VOUS AUREZ TARI
LA SOURCE DE MES LARMES.

Par la liberté que vous m'accorderez.

Ibid. DU PRÉCIPICE OU JE SUIS TOMBÉ.

Ce précipice où l'Iſraëlite étoit tombé n'eſt autre choſe que la Monarchie de Babylone, où il avoit été conduit en captivité, & qui eſt ſi ſouvent caractériſé par le terme de *foſſe* dans les Prophètes. On en a vu les preuves aux pag. 132. & ſuivantes de notre IIe Vol. De là ſans doute ces paroles du célèbre Abbé de Senomme. » Il m'a tiré de » ma ſervitude & de l'oppreſſion; il a » eſſuyé mes larmes; il m'a relevé de » ma chute. Tout cela ne marque que

» la *délivrance* de la captivité de Ba-
» bylone. «

Verſ. IX. SOUS LES AUSPICES DE L'ETERNEL.

Ce ſont les deux mots liphenêï îehôhâh qui forment ce ſtique. Nous les exprimons ainſi, parce que le premier demande qu'on lui ſupplée un terme qui indique la protection que Dieu accordera à ſon Peuple pendant ſon retour.

Ibid. SANS OBSTACLE.

Ces expreſſions ſont ici employées pour rendre la force de la VIIe Conjugaiſon du Verbe הָלַךְ hâlâkh, dont le Pſalmiſte a fait uſage dans cet endroit.

Ibid. DANS LA RÉGION DE LA VIE.

» Sous le nom de terre, de vie, ou
» de pays des vivans, on entend ici,
» ajoûte Dom Calmet, le pays d'Iſraël,
» qui eſt une région où l'on vit, où l'on
» reſpire, où l'on voit le jour, *où l'on*
» *jouit de la liberté la plus parfaite*, par
» oppoſition à la terre de Babylone, qui
» eſt un pays de mort, d'affliction,
» de ténèbres. « Voyez les Verſ. 13. des Pſſ. XXVI, & LV. Le Poëte ſacré ſe ſert du Pluriel pour exprimer cet heu-

reux état, parce qu'il veut faire connoître le pays où les différentes Tribus goûteront les fruits de la plus grande tranquillité.

Verſ. X. (CAR) MA CONFIANCE N'EST POINT AFFOIBLIE,
QUOIQUE JE DISE SANS CESSE:
HÉLAS! MON OPPRESSION EST EXTRÊME.

Dom Calmet fait ainſi parler l'Iſraëlite captif ſur ce Verſet. » Dans l'ac» cablement où je me ſuis trouvé, je » n'ai jamais manqué de confiance en » vos paroles, ô mon Dieu. J'ai tou» jours fermement eſpéré que vous » éxécuteriez vos promeſſes, & que » nous ſortirions bientôt de captivité. » Malgré mes maux & mon humilia» tion, je ne me ſuis jamais abandon» né à la défiance, ni au décourage» ment.« A l'éxemple de S. Jérôme, nous avons rendu la Particule *khî*, par *licèt*, quoique. Voyez le 7 Verſ. du II. Chap. du IIe Liv. des Rois, & l'Article XVe de Nold. Les mots *ſans ceſſe* expriment la force de la IIIe Conjugaiſon, qui l'emporte ſur les précédentes, comme nous le prouverons de nouveau dans le Volume ſuivant; & la Particule acclamative, *Hélas!* eſt miſe

pour rendre le Pronom אֲנִי -ànî, qui marque dans cet endroit la ſituation fâcheuſe de l'ame du captif, ainſi que dans le Verſet ſuivant, où nous le rendons par ces mots *infortuné que je ſuis.*

Verſ. XI. TOUT HOMME EST TROMPEUR.

» C'eſt ce que diſoient les captifs, » ſelon Dom Calmet, ennuyés de la » longueur de leur éxil. En vain nous » mettons notre eſpèrance dans le ſe- » cours des hommes. Le bras de chair » eſt trop foible pour rompre nos liens. » L'homme n'eſt que foibleſſe & que » vanité. Elevons nos yeux au Sei- » gneur, c'eſt lui ſeul qui nous dé- » livrera. «

Verſ. XII. LE NOMBRE ET LA GRANDEUR.

Ces deux termes ſont employés pour rendre le Pronom *kôl*, qui précède le mot thághemoûlôhî, & l'iôd énergique qui le termine. Mais il faut remarquer que quelques Auteurs croient que l'Affixe יהִי ôhî eſt de la forme Chaldaïque. D'autres veulent même qu'il y ait dans cet endroit une faute de Copiſte, qui aura mis גְּמוּלוֹהִי thághemoûlôhî, *beneficium ejus*, avec

un Affixe Chaldéen, au lieu de תְּגְמוּלוֹ תְּיֵה thághemoûlô hâïâh *beneficium ejus quod collatum fuerit*, עָלַי ⁿghâláï^e, *mihi*, le bienfait qu'il m'aura accordé. Dans cette hypothèſe on ſupplée, ſelon l'uſage ordinaire, le Pronom relatif אֲשֶׁר -àsher devant תְּיֵה hâïâh, & on rétablit le hê- omis après יְ hî. Par ce moyen on rejette l'Affixe que l'on croit inuſité, & entièrement étranger dans les Pſaumes, & on lit: כֹּל תַּגְמוּלוֹ אֲשֶׁר תְּיֵה עָלַי khól thághemoûlô -àsher hâïâh ⁿghâláï^e. *Pro omni beneficio quod conferet mihi*, » pour tous les bienfaits dont il me comblera, « c'eſt-à-dire, pour la *liberté*, & tout ce qui doit en être la *ſuite*, aux promeſſes deſquelles l'Egliſe d'Iſraël a une pleine confiance, quoiqu'elle ſe plaigne des miſères qui l'accablent.

Verſ. XIII. JE RECEVRAI LA COUPE.

Le Très-haut a fait boire ſon Peuple dans deux coupes bien différentes. Dans l'une il n'y avoit que des malheurs & des calamités, comme Jérémie l'annonce dans le XXVe Chap. L'autre ne contenoit que la paix & la tranquillité; & c'eſt de cette dernière dont il eſt

ici queſtion : car, ſelon Mr Huré,* ce terme ſe prend en bonne ou en mauvaiſe part ; c'eſt-à-dire, pour la punition des méchans, & la récompenſe des bons.

Ibid. LA PUISSANCE DE L'ETERNEL.

Celle par laquelle il m'aura rendu la liberté. Voyez la page 137. de notre VIIIe Vol.

Verſ. XIV. LES VOEUX QUE JE LUI AI FAITS.

Un des principaux étoit la fidélité avec laquelle les captifs avoient promis de remplir éxactement les préceptes qu'ils avoient reçus du Seigneur.

Ibid. POUR-LORS.

C'eſt ainſi que nous exprimons la Particule אָז nâ- ; parce que ce mot a les mêmes ſignifications que אָז ghâth-thâh, ſelon Aben-Ezra. Or ce dernier déſigne, non ſeulement le tems *préſent*, mais il indique encore quelquefois *le* futur & le paſſé. Nold. Art. V.

Verſ. XV. DIEU NE VOIT PAS D'UN OEIL INDIFFÉRENT
L'ÉTAT DE MORT OU GÉMISSENT
LES OBJETS DE SON AMOUR.

* * Dans ſon Dict. de l'Ecriture ſainte, au mot *Calix*.

Le Seigneur a été ſi ſenſible à l'état de captivité où étoient les fidèles Iſraëlites, que pour les en faire ſortir il a renverſé de fond en comble le redoutable Empire des Chaldéens.

Verſ. XVI. VOTRE SERVITEUR FIDELE.

Le dernier mot de ce ſtique exprime l'énergie du Pronom אֲנִי -ànî, qui eſt ſouvent mis, ſelon Villapandus, pour déſigner les qualités de celui qui parle.

Ibid. ET LE FILS DE VOTRE SERVANTE.

C'eſt-à-dire, de Sara; car comme dit Iſaïe LI, 2. cette épouſe chérie d'Abraham eſt la mère des Iſraëlites: c'eſt donc auſſi elle qui a, en quelque ſorte, enfanté l'Egliſe d'Iſraël.

Ibid. HATEZ-VOUS DE BRISER MES CHAÎNES.

De me faire ſortir de captivité, ſelon S. Thomas. On peut lire la p. 89. de notre IXe Vol.

Verſ. XVII. JE VOUS IMMOLERAI DES VICTIMES
EN SACRIFICE D'ACTIONS DE GRACES.

Nous voyons dans le XIIe Chap. du II. Liv. d'Eſdras, que cette promeſſe a été fidèlement accomplie par les Iſraëlites de retour dans leur patrie.

PSAUME CXXXIV. Hébr. CXXXV.

Laudate nomen Domini, &c.

AVERTISSEMENT.

ON croit communément que ce Cantique a le même objet que celui qui le précède. Nous avons prouvé, à la page 446. de notre VIe Vol. fondés ſur l'autorité des Pères & des Commentateurs, que les Pſaumes Graduels

ARGUMENT.

Sens litéral de l'ancien d'Iſraël.

L'Auteur de ce Pſaume dans la certitude d'une délivrance prochaine invite les Prêtres & les Lévites à chanter dans le Temple après leur retour les louanges du Seigneur. Le choix qu'il a fait d'Iſraël, & les merveilles qu'il a opérées pour le tirer de la ſervitude d'Egypte & pour le mettre en poſſeſſion de la terre promiſe, ſont les motifs qu'il emploie pour l'engager à lui témoigner ſa reconnoiſſance. Par cette belle deſcription que fait le Poëte ſacré de la ſouveraine puiſſance de Dieu ſur les élémens, il veut déſigner qu'il eſt l'Arbitre ſuprême des Empires; les météores ſont des termes énigmatiques qui repréſentent les cataſtrophes de ces Empires, & de celui des Chal-

du nombre deſquels eſt le CXXXIII, contiennent les ſentimens des captifs de Babylone qui gémiſſoient de ce que leur retour étoit différé ... ou qui rendoient leurs actions de graces anticipées de ce qu'ils devoient enfin l'obtenir. C'eſt ſous ce dernier point de vuë que nous croyons qu'on doit enviſager cette divine Poëſie ; parce qu'il paroît par le Verſ. 14. qu'Iſraël étoit encore captif lorſqu'elle a été compoſée.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

Le Prophète exhorte les Miniſtres du Sanctuaire à témoigner leur reconnoiſſance au Verbe incarné, lorſqu'il les aura affranchis du joug des Phariſiens & des Idolâtres. Les bontés qu'il aura pour ſon Egliſe, & les prodiges qu'il fera éclater en ſa faveur, ſont les raiſons qu'il apporte pour animer ſes enfans à lui rendre leur actions de graces. Par la peinture qu'il fait du pouvoir abſolu du ſouverain Maître ſur les élémens, il veut faire entendre qu'il eſt le ſeul Arbitre ſuprême des Empires, & ſur-tout de celui de l'Idolâtrie, dont il prophétiſe la ruine entière. Il annonce auſſi les calamités qui doi-

déens en particulier. Il paroît auſſi que, par les malheurs dont Dieu à accablé les Egyptiens & les Cananéens ennemis de ſon Peuple, il prédit les châtimens des Babyloniens.

1. LAudate Ens entium:
Laudate potentiam Æterni;
Laudate eum, ſervi Æterni.

2. Vos qui ſtatis in Domo Æterni,
In atriis domûs Dei noſtri.

3. Laudate Ens entium;
Quoniam optimus eſt Æternus:
Pſallite potentiæ ejus,
Quoniam amabilis.
4. Quoniam Ens per ſe elegit ſibi Jacob,
Iſraëlem in peculium ſuum.

5. Sanè cognoſco ipſe,
Quantus ſit Æternus:
Quàm excelſus Dominator noſter
Præ omnibus Diis.
6. Omnia quæ vult,
Æternus facit,
In cœlo & in terrâ,
In maribus & in omnibus abyſſis.

7. Ipſe extollens nubes
Ab extremis terræ:
Fulgura inter pluvias formans:
Educens ventum de theſauris ſuis.

8. Ipſe percuſſit
Primogenitos Ægypti,
Ab homine ad beſtiam.
9. Immiſit prodigia & miracula

vent d'abord fondre ſur les Juifs rébelles à la voix de ſon Fils.

1. LOuez l'Etre des êtres;
Célébrez la puiſſance de l'Eternel;
Miniſtres du Seigneur, chantez ſes louanges.
2. Vous qui faites votre ſéjour
Dans le Temple de l'Eternel,
Qui habitez dans les parvis
De la maiſon de notre Dieu,
3. Louez l'Etre des êtres;
Parce qu'il eſt un Dieu plein de bonté
Célébrez ſur vos inſtrumens
Sa puiſſance bienfaiſante.
4. Car l'Etre ſuprême s'eſt réſervé Jacob:
Il a fait choix d'Iſraël,
Pour lui appartenir en propre.
5. J'éprouve par moi-même,
Combien l'Eternel eſt grand,
Combien notre ſouverain Maître
Eſt au deſſus de tous les Dieux.
6. L'Eternel éxécute
Tout ce qui lui plaît:
Dans le ciel & ſur la terre,
Sur les mers & dans les plus profonds abymes.
7. Il aſſemble les nuages
Des extrémités de la terre:
Il forme la foudre
Au milieu des eaux de la pluie:
Il tire les vents de ſes tréſors.
8. Il a frappé de mort
Les premiers nés d'Egypte,
Tant des hommes que des animaux.
9. Cruelle Egypte, c'eſt dans ton ſein

In ſinum tuum, crudelis Egypte,
Adversùs Pharaonem,
Et in omnes ſervos ejus.
10. Ipſe diſperdidit gentes multas;
Et occidit Reges validos.

11. Extendit brachium
In Schon Regem Amorrhæorum,
In Og Regem Baſan,
Et in omnia Regna Canaan.
12. Et dedit terram
Quam hæreditate tenebant,
Hæreditatem populo ſuo.

13. Æterne, potentia tua
In perpetuum:
Æterne, memoria tua
In omnem generationem.
14. Jus enim dicet
In gratiam populi ſui;
Et ergà ſervos ſuos
Miſericordiâ movebitur.
15. Idola gentium
Argentum & aurum:
Opus manuum hominis.
16. Os ipſis;
At nunquam loquuntur.
Oculi ipſis;
At non vident.
17. Aures ipſis;
At auditu carent.
Imò ne halitus quidem
Eſt in ore ipſorum.
18. Planè ſimiles illis fient
Qui fabricantur ea,
Quiſquis confidit in eis.

19. Domus Iſraël,

Qu'il a fait éclater des prodiges,
Et les miracles (de ſa puiſſance,)
Contre Pharaon & contre ſes ſujets.
10. Il a exterminé des nations nombreuſes:
Il a fait périr des Rois puiſſans.
11. Il a appéſanti ſon bras
Sur Séhon Roi des Amorrhéens,
Sur Og Roi de Baſan,
Et ſur tous les Royaumes de Canaan.
12. Il les a dépouillés
De la terre qu'ils poſſédoient;
Pour la donner en héritage
A Iſraël ſon Peuple.
13. Eternel, votre puiſſance
Subſiſte à jamais:
La mémoire de vos merveilles, Seigneur,
Paſſera de génération en génération.
14. Car l'Eternel fera éclater ſa juſtice
En faveur de ſon Peuple;
Il s'attendrira
Sur le ſort de ſes ſerviteurs.
15. Les Idoles des Nations,
Vaines figures d'or & d'argent,
Sont l'ouvrage de la main des hommes.
16. Elles ont une bouche;
Mais elles ne parlent jamais.
Elles ont des yeux;
Et elles ne voient point.
17. Elles ont des oreilles;
Mais elles n'entendent point.
Elles n'ont point même en elles
Le moindre ſouffle de vie.
18. Ceux qui les fabriquent,
Tous ceux qui y mettent leur confiance,
Leur deviendront entièrement ſemblables.
19. Maiſon d'Iſraël,

Obſequium præſtate Æterno :
Domus Aaron, adorate eum.
20. Domus Levi, cantate laudes ejus :
Timentes Æternum,
Genua flectite coram illo.
21. Laudibus cumuletur Æternus,
Protegens nos ex Sion.
Incolæ Jeruſalem,
Laudate Ens entium.

REMARQUES.

Verſ. I. MINISTRES DU SEIGNEUR, &c.

Ces paroles s'adreſſent aux Prêtres & aux Lévites dont la demeure ordinaire étoit le Temple. » Parce que vous » êtes délivrés de la captivité de Ba» bylone, dit Théodoret, & que vous » habitez les magnifiques parvis du » Seigneur, louez l'Auteur de tant de » bienfaits. «

Verſ. III. BIENFAISANTE.

Nous avons emprunté cette ſignification de la Langue Arabe dans laquelle le terme נְעִמֹן ne^{a}ghámón^{e}, qui répond à celui de l'Hébreu נְעִים ná^{a}ghîm$_{e}$, ſignifie, ſelon Caſtel *benefecit, bonis & beneficiis donavit.*

Rendez

Rendez hommage à l'Eternel :
Enfans d'Aaron, adorez-le.
20. Maiſon de Lévi, chantez ſes louanges :
Vous qui craignez l'Eternel,
Fléchiſſez les genoux devant lui.
21. Que de continuelles actions de graces
Soient rendues à l'Eternel,
Qui nous protège de Sion :
Habitans de Jéruſalem,
Louez l'Etre des êtres.

Verſ. IV. L'ETRE SUPRÊME S'EST RÉSERVÉ JACOB, &c.

Lorſque le Très-haut
A fait la diviſion des Peuples,

Dit Moyſe, Deuter. XXXII, 8, 9 & 10.

Lorſqu'il a ſéparé les enfans d'Adam ;
Il a marqué les limites des nations
Selon le nombre des enfans d'Iſraël.
Parce que l'Eternel avoit choiſi ſon Peuple,
Il avoit pris Jacob pour être ſon héritage :
. . . . . .
Il l'a inſtruit, il l'a conſervé
Comme la prunelle de ſes yeux.

Ce qui fait dire à l'Auteur de l'Eccléſiaſtique XVII, 14. » que le Seigneur a établi un Prince pour gouverner chaque Peuple, mais qu'Iſraël a été le partage de Dieu même.« C'eſt ce choix de miſéricorde & d'a-

mour pour Iſraël, que le Prophète commande aux Miniſtres du Seigneur de célébrer dans leurs concerts, comme il eſt dit dans le Verſet précédent.

Verſ. V. J'ÉPROUVE PAR MOI-MÊME COMBIEN L'ETERNEL EST GRAND.

Comme ſi les Iſraëlites diſoient: » Nous éprouvons par les effets de la » puiſſance du ſouverain Maître, c'eſt- » à-dire, par le ſecours qu'il nous » accorde dans notre eſclavage com- » bien l'Eternel eſt au - deſſus de » tous les Dieux. « Les Prophètes, pour faire ſentir la foibleſſe & l'impuiſſance des Idoles, les repréſentent toujours vaincues avec leurs Adorateurs, comme Iſaïe XLVI, 1, 2. & Jér. L, 2. Les droits de la guerre rendoient les vainqueurs maîtres des hommes & des Dieux du pays. *Tot de Diis, quot de hominibus triumphi,* dit Tertullien dans ſon Apologétique. Ces fauſſes Divinités, loin de ſecourir leurs Adorateurs, étoient réduites à ſubir le même ſort qu'eux; tantôt triomphans, tantôt eſclaves. Le métal dont elles étoient formées, devenoit la proie & la dépouille des victorieux.

Ibid. COMBIEN NOTRE SOUVERAIN MAÎTRE EST AU-DESSUS DE TOUS LES DIEUX.

Lorsque la Conjonction *ouâou* est suivie d'une Prépoſition qui n'eſt régie par aucun Verbe, il paroît néceſſaire d'en ſuppléer un, ou de la ſuppoſer régie par le Verbe ou par l'Adjectif qui précède. Il eſt donc à propos de répéter *khl ghâdôl* entre la Prépoſition *ouâou* & le Subſtantif *-âdônênoû*.

Verſ. VI. L'ETERNEL EXÉCUTE SES VOLONTÉS
DANS LE CIEL ET SUR LA TERRE, &c.

Nous avons déja fait remarquer que les mots qui dominent dans les deux derniers ſtiques de ce Verſet, ſont ſouvent énigmatiques dans les Livres ſaints. Par celui de *ciel*, on entend les *Rois*, les *Grands* d'un Etat, d'un Empire; & par celui de *terre*, le *peuple* qui l'habite. Les termes de *mers* & d'*abymes* caractériſent la *monarchie* & ſes *provinces*, ou les *troupes* qui les défendent. Mais de quel Royaume peut-il être ici queſtion? La ſuite nous fait voir que c'eſt de l'Empire de Babylone.

Car ces *nuages* dont il eſt parlé dans le Verſet ſuivant, ne ſont autre choſe que les *armées* des Mèdes & des Per-

ſes, qui viennent, ſelon Jér. L, 26. des extrémités de la terre pour renverſer la redoutable Monarchie des Chaldéens. La *foudre* qui ſe forme au milieu des *eaux* de la pluie, déſigne les coups mortels que les ſoldats de Cyrus porteront aux ennemis de ſon Peuple; & les *vents* à qui Dieu donne l'eſſor, indiquent la *célérité* avec laquelle ils fondront ſur la Chaldée, & les ravages qu'ils y feront. C'eſt auſſi ſous cette emblême que Jérémie annonce l'arrivée des Perſes & des Mèdes dans l'Empire de Babylone LI, 16.

A ſon ordre
Les nuées s'aſſemblent dans les airs,
Les eaux s'élèvent
Des extrémités de la terre:
La foudre ſe forme
Au milieu des eaux de la pluie,
Les vents enfermés ſe déchaînent.

Verſ. VIII. Il a frappé de mort
Les premiers nés d'Egypte.

Tout ce que le Pſalmiſte rapporte ici des Egyptiens & des autres ennemis de ſon Peuple, a été développé dans les Obſervations ſur le Pſ. LXXVII, qui eſt à la page 276. de ce Volume & dans celle des Pſaumes CIV, & CV. qui ſont aux pag. 124 & 164. du Volume ſuivant.

Verſ. IX. CRUELLE EGYPTE.

L'Epithète de *cruelle* que nous donnons ici à l'Egypte, rend l'iod énergique du mot *bethôkhêkhî.*

Ibid. DES PRODIGES ET DES MIRACLES.

On appelle *prodige* un évènement naturel, mais qui eſt extraordinaire, & dont la cauſe eſt inconnue. Les miracles ſont des effets de la toute-puiſſance divine, & au-deſſus des loix de la nature. L'Etre ſuprême fit éclater de ces deux eſpèces d'évènemens pour forcer les Egyptiens à laiſſer ſortir ſon Peuple de leur pays.

Verſ. XI. IL A APPÉSANTI SON BRAS.

C'eſt le *lâméd*, qui eſt avant le mot *sîhkhône* que nous exprimons par ce Verbe, à l'éxemple de S. Jérôme qui lui a donné la même ſignification dans le 55e Verſ. du XLIe Ch. de la Genèſe.

Verſ. XII. DE LA TERRE QU'ILS POSSÉDOIENT.

Nous changeons ici le Subſtantif leur *héritage*, dans le Verbe qu'ils *poſſédoient*, afin de donner plus de clarté à la phraſe.

Verſ. XIII. ETERNEL, VOTRE PUISSANCE SUBSISTE A JAMAIS.

C'eſt à-dire, que les merveilles que le ſouverain Maître a fait éclater dans tous les tems, prouvent à tous les hommes la grandeur de ſa puiſſance ; & la juſtice qu'il éxercera en faveur de ſon Peuple, en le délivrant de la captivité de Babylone, & en faiſant toujours ſubſiſter les marques de la vengeance qu'il aura tirée des Chaldéens, en ſera encore un nouveau témoignage.

Verſ. XV. LES IDOLES DES NATIONS, VAINES FIGURES D'OR ET D'ARGENT.

L'Auteur inſpiré, après avoir fait connoître que le Dieu d'Iſraël eſt le ſeul créateur des Empires, & qu'il les gouverne ſeul par ſa puiſſance, fait voir ici par oppoſition la foibleſſe & le néant des fauſſes Divinités des Nations. Non ſeulement elles n'ont point le pouvoir de former des Royaumes, ni de les ſoutenir ; mais elles ne doivent tout ce qu'elles ont d'apparent qu'à l'éclat de l'or & de l'argent dont elles ſont compoſées, & à l'art qui a ſu les embellir : toute l'induſtrie des hom-

mes n'a pu leur donner que des marques de ſens extérieurs, dont elles ne peuvent faire aucun uſage, ſoit pour elles-mêmes, ſoit en faveur de ceux qui les adorent. Il montre par là qu'elles ſont plus mépriſables que les plus vils animaux, qui peuvent du moins, ſelon Baruch VI, 67. ſe retirer ſous un toit, & chercher ce qui leur eſt utile, tandis que ces Dieux poſtiches ne ſauroient ſe garantir des voleurs, du feu, de la rouille ou des vers. On lit la même deſcription de l'impuiſſance de ces fauſſes Divinités dans les Verſets 12, 13, 14, 15 & 16. du Pſ. CXIV. & on trouvera le développement de la Traduction que nous en avons faite, aux pag. 147 & 148. de notre II. Vol.

Verſ. XVIII. CEUX QUI LES FABRIQUENT . . . . . LEUR DEVIENDRONT ENTIÉREMENT SEMBLABLES.

Pluſieurs Interprètes traduiſent ce Verſet par un Impératif. Ils croient que c'eſt une imprécation que le zèle pour la juſtice, & l'horreur pour l'Idolâtrie ont tirée de la bouche du Poëte ſacré contre ceux qui ſe ſont abandonnés à ce crime affreux, & qu'il

demande qu'ils deviennent auſſi ſtupides & auſſi inſenſibles que les Dieux qu'ils adoroient. Nous ſommes d'un ſentiment bien différent; puiſque ceux qui avoient depuis long-tems choiſi pour l'objet de leur culte des Divinités privées de tout pouvoir & même de la vie, étoient déja plongés dans la plus grande ſtupidité & dans le plus profond aveuglement. Il étoit donc inutile de prier qu'ils y tombaſſent, puiſque la pierre & le bois auxquels ils adreſſoient leurs vœux, étoient la preuve de leur folie & de leur extravagance, Jér. X, 8. D'ailleurs le Verbe Hébreu eſt à la troiſième Perſonne du Futur יִהְיוּ iiheîoû, ils deviendront, *erunt* ou *fient*. Le Pſalmiſte veut donc faire entendre par ce Texte, que les Idolâtres deviendront auſſi foibles que leurs Dieux, dont il vient de peindre l'impuiſſance, & qu'ils ne pourront échapper à la vengeance que le Seigneur des armées éxercera ſur eux par le miniſtère de Cyrus, ſelon ces paroles de Baruch VI, 38.

Ceux qui adorent des Dieux de bois,
De pierre, d'or & d'argent
Seront couverts d'opprobre.

PSAUME XCIX. Hébr. C.

Jubilate Deo, omnis terra, &c.

TITULUS.

Psalmus gratiarum actionis.

TITRE.

Psaume d'action de graces.

AVERTISSEMENT.

LEs anciens Interprètes ont lu différemment le terme לו, qui se trouve dans le 3e Verset de cette Prophétie. Le Syriaque & les Traducteurs Grecs l'ont rendu, comme s'il étoit écrit avec un *aléph* à la fin, tel que nos Exemplaires Hébreux le portent encore aujourd'hui ; mais le Chaldéen & S. Jérôme prétendent qu'il faut le terminer par un *khôtême*, & non par la lettre qu'on y voit. Nous suivons le sentiment de ces deux derniers Interprètes ; parce que la leçon qu'ils présentent, est plus relative à la suite du Psaume, comme l'a remarqué le Pere Houbigant.

ARGUMENT.

Sens littéral de l'ancien Israël.

Cantique d'actions de graces pour la délivrance de la captivité de Babylone.

1. IN gloriam Æterni
Tubâ personate, omnis terra.

2. Servite Æterno cum lætitiâ:
Introite coram majestate ejus
Cum canticis festivis.

3. Scitote quòd Æternus ipse est Deus:
Ipse fecit nos,
Et nos ejus sumus:
Populus ejus, & oves pascuæ ejus.

4. Introite portas ejus
Cum gratiarum actione,
Atria ejus cum hymnis:
Gratias agite ei,
Et obsequium præstate potentiæ ejus.

5. Optimus enim Æternus:
In seculum misericordia ejus;
A generatione & generationem
Veritas ejus.

REMARQUES.

Vers. 1. HABITANS DE TOUTE LA TERRE. C'est-à-dire, Peuples qui venez de sortir de l'esclavage où vous retenoient les Chaldéens. De ce nombre étoient

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

Les premiers Chrétiens témoignent au Seigneur leur reconnoiſſance de ce qu'ils ſont affranchis du joug des Juifs & des Gentils.

1. HAbitans de la terre,
Faites tous retentir vos trompettes
En l'honneur de l'Eternel.
2. Mettez votre joie à le ſervir :
Préſentez-vous devant ſa majeſté
En chantant des cantiques d'allégreſſe.
3. Reconnoiſſez que l'Eternel eſt le ſeul Dieu :
C'eſt lui qui nous a faits,
Et nous n'appartenons qu'à lui :
Nous ſommes ſon Peuple choiſi,
Et les brebis de ſon patûrage.
4. Préſentez-vous aux portes de ſon Temple,
Pour lui rendre des actions de graces :
Entrez dans ſes parvis,
Pour y chanter des hymnes ;
Témoignez-lui votre reconnoiſſance,
Rendez hommage à ſon pouvoir ſuprême.
5. Car l'Eternel eſt plein de bonté :
Sa miſéricorde ſe répand ſur tous les ſiècles ;
Il accomplit fidèlement ſes promeſſes
De génération en génération.

---

non-ſeulement les Iſraélites, mais encore les Proſélytes de toutes les Nations qui avoient embraſſé la Loi de Moyſe dans cet infortuné ſéjour.

PSAUME CXLVI. Hébr. CXLVII.

Laudate Dominum, quoniam, &c.

AVERTISSEMENT.

QUoique ce Pſaume ſoit joint à celui qui le ſuit dans le Texte original, on verra par l'explication, que

ARGUMENT.

Sens littéral de l'ancien Iſraël.

L'Egliſe d'Iſraël prévoyant les bienfaits dont le ſouverain Maître comblera ſes enfans lorſqu'il les fera ſortir de la captivité de Babylone, les anime à lui en témoigner leur vive reconnoiſſance par des cantiques de louanges, & à ne mettre leur confiance qu'en lui ſeul.

1. LAudate Ens entium :
Quàm bonum eſt in concentibus
Pſallere Deo noſtro !
Quàm jucunda laus !
[Quam] decora !
2. Rædificaturus Jeruſalem Æternus
Exules Iſraël
Undique congregabit.
3. Medebitur confractis corde,
Obligans vulnera eorum.

celui ci en eſt abſolument indépendant, & qu'il compoſe un tout qu'on ne peut lier avec aucun autre Pſaume. » Et il » ne faut même que lire le CXLVII. » dit M. Duguet, pour ſentir que le » commencement n'a point de liaiſon » avec les derniers Verſets de celui » qui précède, & qu'il ouvre une nou- » velle matière & un nouveau ſujet. «

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

A la vuë des avantages dont l'Eternel favoriſera les premiers Chrétiens lorſqu'il les affranchira du joug des Juifs & des Gentils, l'Epouſe du Verbe incarné les exhorte à lui en rendre leurs actions de graces dans leurs concerts, & a ne fonder leur eſpérance que ſur lui.

1. LOuez l'Etre des êtres:
Qu'il eſt avantageux de célébrer
Notre Dieu dans nos concerts!
Qu'il eſt doux, qu'il eſt beau
De chanter ſes louanges!
2. Pour relever Jéruſalem,
L'Eternel raſſemblera de toutes parts
Les reſtes diſperſés d'Iſraël.
3. Il opérera la guériſon
Des cœurs briſés de douleur:
Il bandera leurs plaies.

4. Recenſebit numerum ſtellarum :
Omnium earum nomina vocabit.
5. Magnus Dominator noſter,
Et pollens viribus :
Intelligentiæ ejus non eſt modus.

6. Eriget oppreſſos Æternus :
Deprimet impios
In ima terræ.
7. Præcinite Æterno
Cum gratiarum actione :
Pſallite Deo noſtro
Cum citharâ :

8. Obtenebranti cœlos
Denſis nubibus ;
Paranti terræ pluviam ;
Facienti ut germinent montes fœnum ;
9. Danti jumentis eſcam ſuam ;
Pullis corvi, cùm clamaverint.

10. Non in fortitudine equi
Delectabitur :
Non in tibiis viri
Complacebit ei.

11. Complaciti erunt Æterno
Timentes eum,
Sperantes in miſericordiâ ejus.

REMARQUES.

Verſ. II. LES RESTES DISPERSÉS D'ISRAËL. C'eſt-à-dire, ſelon Dom Calmet,

4. Il comptera le nombre des étoiles :
Il les appellera chacune par leur nom.
5. Qu'il eſt grand, notre ſouverain Maître !
Sa force eſt invincible :
Son intelligence eſt ſans bornes.
6. L'Eternel relevera les opprimés :
Il précipitera les impies
Juſques dans les entrailles de la terre.
7. Chantez des Cantiques d'actions de graces
En l'honneur de l'Eternel :
Célébrez ſur vos inſtrumens
La gloire de notre Dieu.
8. Il obſcurcira les cieux,
Et les couvrira de nuages épais,
Pour préparer des pluies à la terre,
Et faire croître l'herbe ſur les montagnes.
9. Il donnera la nourriture aux animaux :
Il la donnera aux petits du corbeau,
Lorſqu'ils feront entendre leurs cris.
10. L'homme puiſſant qui ſe fie
Sur la force de ſon cheval,
Ne lui ſera point agréable :
Celui qui met ſa confiance
Dans l'agilité de ſes pieds,
Ne trouvera point grace devant lui.
11. L'Eternel mettra toutes ſes complaiſances
En ceux qui le craignent,
Et qui eſpèrent en ſa miſéricorde.

» C'eſt vous, Seigneur, qui romprez » nos chaînes, & qui nous tirerez de » la captivité. C'eſt vous qui ferez » révoquer l'ordre qui nous empêche

» de rebâtir notre Ville & notre Tem-
» ple.« A la page 59 du Volume pré-
cédent, on a vu que par l'état de dis-
persion dont le Psalmiste parle dans ce
Verset, il falloit entendre le tems de
la captivité où les Israélites étoient er-
rans dans différentes régions.

Vers. III. Il operera la guérison
Des coeurs brisés de douleur.

Par *ceux qui ont le cœur brisé de douleur*, il faut entendre les *Israëlites esclaves* dans la Chaldée; car c'est par ces expressions qu'Isaïe caractérise ces victimes infortunées dans le Vers. 1. de son LXIe Chap.

L'Eternel m'a envoyé pour *guérir*
Ceux qui ont le cœur brisé.

» Il avertit les Juifs, dit M. Duguet
» sur ce passage, que Dieu l'a consacré
» par son esprit... afin de remplir avec
» plus d'autorité & d'utilité les fonc-
» tions de son ministère. Ces fonctions
» si consolantes sont d'annoncer la li-
» berté aux captifs de Babylone, dont
» les maux d'une dure servitude auront
» humilié l'esprit *& brisé la dureté du*
» *cœur*; de publier à ces pénitens l'an-
» née de la miséricorde du Seigneur.«

Le même Auteur avoit déja dit ſur le Verſ. 15. du Chap. LVII. du même Prophète : » Le ſouverain Maître... ne » croira pas indigne de ſa ſublime » grandeur..... de ſe rabaiſſer juſqu'à » ceux dont les humiliations de la cap- » tivité de Babylone *auront briſé le* » *cœur*, & de faire ſa demeure avec » ces pénitens humbles & ſincères pour » leur rendre la vie & pour les conſo- » ler.« Ce témoignage de M. l'Abbé Duguet n'eſt-il pas parfaitement analogue aux idées que nous avons données de la converſion parfaite d'Iſraël pendant ſa captivité à Babylone ?

Ibid. IL BANDERA LEURS PLAIES.

Ces paroles marquent, ſelon Dom Calmet, la délivrance que l'Etre ſuprême a procurée à ſon Peuple, après l'avoir réduit, en punition de ſes crimes, dans une dure captivité. On voit la même Prophétie dans le Verſ. 39. du XXXIIe Chap. du Deut. où le Seigneur parle en ces termes :

Dans ma colère je donne la mort ;
Mais je rens la vie dans ma miſéricorde,
Je fais des bleſſures,
Et je les guéris.

Job préſente la même penſée, lorſqu'il dit Chap. V. Verſ. 18.

> Lui-même cauſe la douleur,
> Lui-même bande les plaies :
> Ses mains ſont les bleſſures,
> Ses mains les guériſſent.

Comme ſi ce Prophète diſoit : C'eſt lui-même qui nous a réduits dans l'eſclavage, mais il nous en fera ſortir. On en a vu les preuves à la page 106 de notre IXe Volume.

Verſ. IV. IL COMPTERA LE NOMBRE DES ÉTOILES.

C'eſt-à-dire, il fera le dénombrement des Iſraëlites qui retournent dans leur patrie, comme on le voit dans le IIe Chap. du I. Livre d'Eſdras, dans le VIIIe Chap. du même Livre, & dans le Chap. XI. du ſecond Livre du même Auteur. Nous avons prouvé à la page 193. de ce Volume, que par le terme d'*étoiles* on devoit entendre *des hommes diſtingués* par leur mérite & par leur ſainteté. Voyez encore les pages 357, 358, 375, 379, 381, 383, du I. Tome des Lettres de M. l'Abbé de *** à ſes Elèves, & la page 106 & les ſuivantes du Tome II. des Lettres du même Auteur.

Ibid. IL LES APPELLERA CHACUNE PAR LEUR NOM.

» Je crois, dit S. Jean-Chryſoſtôme, » que ces paroles regardent les Iſraë- » lites... « Que veut-il donner à entendre, lorſqu'il dit :

Il les appellera chacune par leur nom ?

» C'eſt qu'aucun de ce Peuple ne » périra; mais que, comme il les ap- » pelle tous chacun par leur nom, il » les fera tous également revenir. «

Verſ. VI. L'ETERNEL RELEVERA LES OPPRIMÉS.

C'eſt-à-dire, l'Eternel rendra la liberté aux Iſraëlites captifs à Babylone. On a vu à la page 396 & aux ſuivantes de notre premier Volume, que le mot עניים ʿghânâoûîme caractériſoit les Iſraëlites pendant leur eſclavage dans cet Empire.

Ibid. IL PRÉCIPITERA LES IMPIES JUSQUES DANS LES ENTRAILLES DE LA TERRE.

C'eſt-à-dire, il réduira dans la plus affreuſe captivité les Chaldéens & les Apoſtats.

Verſ. VIII. POUR PRÉPARER DES PLUIES A LA TERRE.

Nous avons prouvé aux pages 201 & ſuivantes de notre VIIIe Volume, que par ces pluies il falloit entendre celles qui étoient promiſes pour le retour des captifs d'Iſraël, afin de mettre leur terre en état de fournir abondamment à leurs beſoins.

Verſ. IX. IL DONNERA LA NOURRITURE AUX ANIMAUX.

C'eſt-à-dire, il donnera la nourriture aux Iſraëlites délivrés de la captivité de Babylone. On leur donne le nom de *bêtes;* parce qu'en qualité d'eſclaves des Chaldéens, on les regardoit comme des bêtes viles & mépriſables. Ce n'eſt pas ici le ſeul endroit où ils ſont déſignés par ce terme. Joël II, 22. leur donne auſſi cette dénomination, comme nous l'avons fait remarquer à la page 204 de notre VIIIe Volume. Auſſi Sanctius poſe-t-il ſur ce Verſ. le principe ſuivant : » Je crois que par ce » Texte ſont déſignés différens genres » d'hommes, d'eſprits & de mœurs..... » Car perſonne n'ignore que les diffé» rens caractères des hommes & leurs

» différentes inclinations ſont déſignés
» par la nature différente des ani-
» maux. Ainſi quelques-uns ont la dé-
» nomination d'*aigles*, d'autres celle
» de *loups*, ceux-ci celle de *lion*,
» ceux-là celle d'*agneaux* ou de *tau-*
» *reaux*... Certes Iſaïe parlant du même
» tems, ſelon pluſieurs Pères, exprime
» les différens ordres des hommes ou
» des mœurs, par différens animaux
» qui n'ont entr'eux aucun rapport,
» lorſqu'il dit Chap. XI. Verſ. 6.

Le loup demeurera avec l'agneau, &c.

C'eſt donc comme ſi Joël diſoit :
» Peuple, ſi vous changez de mœurs,
» & que vous retourniez ſincèrement
» au Seigneur, il vous accordera tous
» les bienfaits qu'on vous a promis plus
» haut. « Cet Interprète paroît avoir emprunté cette penſée de S. Jean-Chryſoſtôme, qui avoit dit ſur le Texte d'Iſaïe qu'il vient de citer : » Il y a des
» endroits dans l'Ecriture qu'il faut
» prendre abſolument au pied de la
» lettre, & d'autres qu'il faut entendre
» autrement que portent les termes,
» comme ce paſſage :

Les loups & les agneaux paîtront enſemble.

» Nous ne croyons pas que, dans » cette Prophétie, l'Auteur ſacré ait » voulu parler des *loups* & des *brebis*, » de *paille*, de *bœufs* & de *taureaux*; » mais plutôt peindre & caractériſer » les mœurs des hommes par une com- » paraiſon tirée de ces animaux. Les » Iſraëlites ſont appellés animaux de » Dieu, dit M. Huré*; parce qu'ils » étoient comme un troupeau dont il » prenoit la conduite. Pſ. LXVII, 11.

Animalia tua habitabunt in eâ.
Vos animaux demeureront toujours
Dans votre héritage.

» C'eſt-à-dire, dans la terre que » vous avez donnée en héritage à votre » Peuple, après que vos ennemis ont » été défaits. «

Ibid. AUX PETITS DES CORBEAUX.

C'eſt-à-dire, aux enfans des captifs déſignés ſous l'emblême du corbeau; parce que la noirceur de cet animal caractériſoit les calamités auſquelles ils étoient expoſés dans leur eſclavage à Babylone. Job XXXVIII, 41. préſente la même penſée, lorſqu'il parle ainſi:

* Dictionnaire de l'Ecriture Sainte, au mot *animal*. Art. IV.

Qui donne au corbeau ſa nourriture,
Lorſque ſes petits crient vers le Tout-puiſſant,
Lorſqu'ils cherchent de côté & d'autre
De quoi ſe raſſaſier.

» Il ne faut point entendre ces paro-
» les, dit S. Thomas ſur cet endroit,
» comme ſi les petits des corbeaux
» avoient quelque connoiſſance de la
» Divinité. « *Hoc autem non eſt intelligendum, quaſi pulli corvorum Deum cognoſcant.* » Ce ſeroit même le com-
» ble de l'irréligion de penſer de la
» ſorte, dit S. Hilaire. « *Hæc ita intelligere; non dicam erroris, ſed irreligioſitatis extrema eſt.* D'où nous concluons qu'il faut les rapporter à *des êtres* capables de produire ce que le Prophète annonce ici ; & ces *êtres* ne ſont autre choſe que les *enfans d'Iſraël* ſous le joug des Chaldéens. Au reſte, pourquoi *cet oiſeau* ne pourroit-il pas déſigner *ces victimes infortunées* opprimées à Babylone, tandis qu'il caractériſe les *Juifs* dans l'état où on les voit aujourd'hui ? Or, ſelon S. Grégoire, on peut entendre par le nom de *corbeau* la *Nation Juive* noircie par la tache de ſon infidélité. » Car on dit

» que ſes *petits* crient vers le Sei-
» gneur, pour qu'il prépare la nour-
» riture au *corbeau* même ; parce que,
» quand les ſaints Apôtres qui étoient
» ſortis du Peuple Juif ſelon la chair,
» prioient Dieu pour leur *Nation*, c'é-
» toient des *petits corbeaux* qui pro-
» curoient *à ce Peuple* qui étoit leur
» père terreſtre, l'intelligence ſpiri-
» tuelle pour *nourriture*. Ainſi pen-
» dant que les *petits* crient, on pré-
» pare la nourriture au *corbeau* ; d'au-
» tant que quand les *Apôtres* élevèrent
» leurs prières vers Dieu, le *Peuple*
» *Juif* qui étoit depuis long-tems in-
» crédule, vint à la connoiſſance de
» la Foi, & fut ainſi raſſaſſié par la
» *prédication* de ſes enfans, comme
» par le moyen des *cris de ſes petits.*«
Or ſi S. Grégoire regarde les *Juifs* d'aujourd'hui comme des *corbeaux*, parce qu'ils ſont ſous la captivité *du* Démon, les *Iſraëlites eſclaves* à Babylone ne peuvent-ils pas être caractériſés par la même dénomination, comme en avertiſſent les Auteurs que nous venons de citer ? D'ailleurs nous avons fait voir à la page 250 & aux ſuivantes de notre VIIIe Volume, que la noir-

ceur

ceur & l'obſcurité ſont des termes énigmatiques qui caractériſent la misère & l'eſclavage.

Verſ. X. L'HOMME PUISSANT.

On a déja vu à la page 46. de ce Volume, que par ce terme il falloit entendre les Babyloniens. Le Prophète aſſûre que ni le nombre de leurs chevaux, ni la force de leur cavalerie, ni la célérité des opérations de leur infanterie ne les garantiront point des maux prêts à fondre ſur eux de la part des Mèdes & des Perſes.

PSAUME CXLVII.

Lauda, Jeruſalem, Dominum, &c. Commençant dans l'Hébreu au Verſet 12. du Pſaume CXLVII.

AVERTISSEMENT.

CE Pſaume eſt très-obſcur, ſelon Bellarmin ſur le Verſ. 9. *Obſcuriſſimus Pſalmus.* De-là ſans doute les différens points de vuë ſous leſquels les Interprètes l'ont enviſagé. Sans en préſenter ici le détail, nous

avertiſſons qu'il ne faut point lire cette Prophétie ſans faire attention aux deux ou trois Verſets énigmatiques, qui en dérobent le véritable objet; autrement on ne trouveroit ici qu'une Poëſie qui annonce du *froid*, une *gelée* & un *dégel*. Comment alors ſe perſuader qu'un ſujet d'une ſi médiocre importance faſſe l'objet du dernier point de vuë d'un Cantique où tout Iſraël paroît s'intéreſſer? En effet, quel rapport ces évènemens naturels peuvent-ils avoir avec le floriſſant état où ſe trouvera Jéruſalem, de même qu'avec les ordres que le Tout-puiſſant doit donner, & qui s'éxécuteront promptement? D'ailleurs qu'ont de commun ce *froid*, cette *gelée* & ce *dégel* avec ces magnifiques idées que préſentent les deux Verſets qui ſe liſent après? Seroit-il poſſible que la *parole*, les *décrets* & les *jugemens* du ſouverain *Arbitre* de l'univers n'euſſent ici pour objet que des effets purement naturels? Et peut-on appeller le *froid*, la *gelée* & un *dégel*, des *jugemens* favorables que l'Etre ſuprême ne manifeſte point à toutes les Nations, mais dont il réſerve la connoiſſance à ſon Peuple?

Un Israëlite captif à Babylone, & soupirant après sa liberté, regardoit ce Psaume, parfaitement lié dans toutes ses parties, d'un œil bien différent. Il savoit qu'en le tenant entre les mains, il lisoit une Prophétie exprimée, comme presque tous les autres Psaumes, en termes figurés & tout-à-fait énigmatiques. Il sentoit que la *captivité* étoit un état de calamité figuré par les *froidures de la neige*, du *givre*, de la *grêle* & d'une forte *gelée*; & il voyoit en même-tems qu'un *dégel*, qui rend aux eaux la liberté de couler avec rapidité, désignoit admirablement la *liberté* d'Israël dépeinte sous le même emblême dans le Vers. 4. du Ps. CXXV. où le Prophète dit:

Brisez nos fers comme le vent du midi
Rompt les glaces des torrens.

On va voir dans le premier Argument littéral qui suit, combien, après cette énigme levée, ce Psaume est magnifique & parfaitement analogue à l'idée que nous venons d'en présenter.

ARGUMENT.

Sens littéral de l'ancien Israël.

Le Psalmiste peint la prospérité dont Jérusalem doit jouir un jour ; mais auparavant ses habitans subiront le joug *d'un dur esclavage*. On en décrit ici les rigueurs sous le symbole des termes énigmatiques de *neige*, de *givre*, de *glace* & de *froid*, que le Tout-puissant dissipera par le *vent* qu'il fera souffler, c'est-à-dire, par *Cyrus* qu'il enverra pour délivrer son Peuple des mains des Babyloniens.

1. LAuda, Jerusalem, Æternum :
Encomiis celebra Deum tuum, Sion.
2. Quoniam firmabit
Seras portarum tuarum :
Multiplicabit filios tuos,
In medio tui.
3. Finibus tuis pacem dabit :
Adipe frumenti satiabit te.

4. Emittet ille jussum suum in terrâ ;
Ociùs erumpet in actum sermo ejus.

5. Ille est qui dabit nivem
Sicut floccos lanæ :
Pruinam sicut cinerem sparget.
6. Qui immittet grandinem
Sicut frusta :
Vim frigoris ejus quis sustinebit ?

7. Emittet verbum suum,

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

Le Prophète décrit la félicité dont l'Egliſe doit reſſentir les effets après les perſécutions que ſes enfans auront eſſuyées de la part des Juifs & des Gentils. Les termes de neige, *de* givre, *de* glace, *& de* grêle *ſont les emblêmes ſous leſquelles il en repréſente les rigueurs. Mais lorſque le Verbe incarné voudra rendre la paix à ſon Epouſe, tout diſparoîtra pour faire place à des tems plus heureux & plus tranquilles.*

1. JEruſalem, louez l'Eternel:
Sion, publiez la gloire de votre Dieu.
2. Il mettra de fortes barrières
A vos portes:
Il multipliera vos enfans
Dans votre enceinte.
3. Il fera régner la paix dans vos contrées:
Il vous raſſaſiera
Du froment le plus pur.
4. Lui-même donnera ſes ordres à la terre;
Auſſi-tôt ils auront leur effet.
5. (Auparavant) il fera tomber la neige
Comme des floccons de laine:
Il répandra le givre comme de la cendre.
6. Il enverra une grêle
Semblable à des glaçons:
Qui pourra ſoutenir un froid ſi rigoureux?
7. Il donnera ſes ordres,

Et liquefaciet ea :
Flabit Ventus ejus,
Statim fluent aquæ.

8. Hæc Eternus annuntiat verba Jacob :
Hæc decreta,
Hæc judicia Israël.

9. Non sic agit
Cum cæteris nationibus,
Et judicia sua non manifestat eis :
Laudate Eus eorum.

REMARQUES.

Vers. I. IL METTRA DE FORTES BARRIÉRES A VOS PORTES.

Cette promesse a été accomplie lorsque, sous Néhémie, les enfans d'Asnaa bâtirent la porte des poissons ; qu'ils la couvrirent, & y mirent les deux battans, les serrures & les barres, II. Liv. d'Esd. III, 3.

Ibid. IL MULTIPLIERA VOS ENFANS DANS VOTRE ENCEINTE.

Voici de quelle manière Néhémie rassembla un grand nombre d'habitans dans Jérusalem. Les principaux de la Nation y établirent d'abord leur demeure ; & on choisit la dixième de toutes les familles qui demeuroient à la campagne, pour y fixer aussi leur séjour. Par

Et la glace ſe fondra :
Il enverra ſon ſouffle,
Et les eaux s'écouleront.
8. Voilà ce que l'Eternel annonce à Jacob :
Tels ſont les décrets & les jugemens
Qu'il manifeſte à Iſraël.
9. Il ne traite pas ainſi
Le reſte des nations,
Il ne leur découvre point ſes deſſeins ;
Louez l'Etre des êtres.

---

cette conduite les ruines de cette ville furent tout-d'un-coup réparées, & ſon enceinte remplie de citoyens, II. Liv. d'Eſd. VII, 4 & 6. XI, 1. Nous avons parlé ailleurs du grand nombre d'habitans qui devoient, après le retour, peupler non-ſeulement la Capitale de la Judée, mais encore les différentes Provinces qui en dépendoient. Voyez la page 454 & les ſuivantes de notre IIIe Volume, où nous rapportons pluſieurs Textes d'Iſaïe & d'autres Prophètes qui ont prédit l'étonnante multiplication des Iſraëlites après leur retour de captivité.

Verſ. III. IL FERA RÉGNER LA PAIX DANS VOS CONTRÉES.

Dom Calmet fait obſerver ſur ce

paſſage que, depuis le règne d'Aſſuérus ou de Darius, fils d'Hyſtape, Jéruſalem & la Judée furent dans une grande tranquillité. Les ennemis de la Nation ſainte ſachant que ce Prince les favoriſoit, & voyant les murs de Jéruſalem réparés, furent ſaiſis d'une grande crainte, ſelon l'Auteur du II. Liv. d'Eſdr. VI, 16. & ne ſongèrent plus à l'attaquer, ni à la traverſer, mais à bien vivre & à faire alliance avec elle.

Ibid. IL VOUS RASSASIERA DU FROMENT LE PLUS PUR.

A la lettre *de la graiſſe du froment.* C'eſt par ce terme que les Hébreux caractériſent ce qu'il y a de meilleur & de plus excellent dans les fruits, ſelon Théodore d'Héraclée, & ſous le nom de froment ils en entendent les différentes eſpèces. Le Prophète veut donc donner à connoître par ces paroles, qu'après le retour de la captivité, le Tout-puiſſant rendra à la terre d'Iſraël ſa première fertilité, afin qu'elle produiſe du froment en abondance pour la nourriture de ſon Peuple, ſelon ces paroles du Verſet ſuivant:

Car il donnera ſes ordres à la terre,
Auſſi-tôt ils auront leur effet.

En effet, il eſt certain que la fécondité de la terre d'Iſraël devoit être une ſuite de la piété, de la ſoumiſſion, & de la délivrance des Hébreux captifs à Babylone. Le Très-haut leur avoit fait annoncer les pluies du ſoir & du matin, s'ils rentroient en eux-mêmes, & menacer de la ſéchereſſe & de la ſtérilité, s'ils continuoient à ſe révolter. Eſt-il étonnant que le Poëte ſacré, après avoir aſſuré ſes frères qu'ils ſeroient nourris du froment le plus pur, ajoute que, pour le leur procurer, l'Eternel donnera ſes ordres à la terre pour reprendre ſa première fertilité qui étoit ſuſpendue pendant la captivité de Babylone. Voyez les pag. 201 & ſuivantes de notre VIIIe Vol.

Verſ. V. IL FERA TOMBER LA NEIGE, &c.

» Il faut croire, dit S. Hilaire ſur ce » paſſage, que le Prophète déclare ici » ſelon ſa manière de parler allégo- » riquement, que la *neige*, le *givre* » & la *grêle*, qui de leur nature cau- » ſent des incommodités & de la peine, » ſignifient les *angoiſſes*, les *calamités*

» & la *douleur* que nous éprouvons » ici bas. « Rien de plus propre par conſéquent pour caractériſer la *détreſſe* & les *maux* de la captivité de Babylone. Auſſi le ſaint homme Job fait-il uſage de ces expreſſions énigmatiques, lorſqu'il veut peindre ce tems de malheurs & de calamité au Verſ. 6 & 10 du Chap. XXXVII, où il s'énonce ainſi :

A ſon ordre la *neige* couvre la terre ;
Et par un effet de ſa puiſſance,
Les *pluies* douces ou impétueuſes
La fertiliſent ou l'inondent.
Le Dieu puiſſant
Forme la *glace* par ſon ſouffle,
Et reſſerre les eaux par la *gelée*.

C'eſt-à-dire, à ſon ordre les *calamités* fondent ſur la terre, & par un effet de ſa puiſſance les *troupes alliées* ou *ennemies* laiſſent un libre cours aux *actions* de ſes habitans, ou l'arrêtent. Le Dieu fort fait ſubir le joug d'un dur eſclavage, dès qu'il l'ordonne, & ſoumet les hommes à leurs ennemis.

Ibid. IL RÉPANDRA LE GIVRE COMME DES GLAÇONS.

C'eſt encore ici une de ces expreſſions énigmatiques, trop précieuſe pour

ne pas faire voir que les Auteurs inſpirés s'en ſont ſervi pour déſigner les tems d'*infortune* & de *misère*. Le Prophète, dont nous venons de rapporter le témoignage, dit aux Verſ. 28 & 29. du Chap. XXXVIII.

Qui eſt le père de la pluie?
Et qui produit les gouttes de roſée?
Qui eſt celui du ſein duquel ſort la *glace*?
Et qui enfante le *givre*.
Qui tombe du ciel?

Verſ. VI. IL ENVERRA UNE GRÊLE, &c.

L'on a vu à la pag. 217. de notre VIIIe Vol. que le terme de *grêle* caractériſe la *punition* auſſi terrible que ſubite que Dieu a tirée des Iſraélites par le miniſtère des Chaldéens. D'ailleurs le ſaint homme Job avoit déja dit dans les Verſ. 22 & 23. du Chapitre cité plus-haut:

Etes-vous entré
Dans les tréſors de la neige?
Et avez-vous vu ceux de la *grêle*?
Ces tréſors que je tiens en réſerve
Pour le tems où je veux punir l'ennemi,
Pour le jour du combat & de la bataille.

Ibid. QUI POURRA SOUTENIR UN FROID SI RIGOUREUX?

C'eſt-à-dire; qui pourra ſupporter

les épreuves d'une ſi dure & ſi cruelle *captivité* ? Les Iſraëlites n'en avoient pas encore eſſuyé de ſemblable, & ils ont eu beaucoup de peine à en ſoutenir les rigueurs, comme ils le *font* connoître eux-mêmes dans les Livres ſaints. Dom Calmet remarque ſur le Verſ. 6. du XIVe Chap. de Zacharie, que les Prophètes emploient ſouvent les expreſſions dont il s'agit maintenant pour marquer les *diſgraces* & les *ſouverains malheurs* des Provinces, des villes, des Nations. C'eſt ſur ce même fondement que Cornélius à lapide dit ſur le même Texte, qu'à la » lettre il déſigne le tems de *calamité* & » d'*affliction* que les Iſraëlites éprouvè- » rent dans la perſécution d'Antio- » chus : car les *ténèbres*, le *froid* & » la *gelée* en ſont l'emblême. « *Ad litteram denotatur* tempus calamitatis, & afflictionis *Judæorum in perſecutione Antiochi : hujus enim ſymbolum ſunt* tenebræ, frigus & gelu. Quoique Sanctius ne s'énonce point ſi clairement, il n'en étoit pas moins perſuadé que ce Texte de Zacharie regardoit le renverſement de Jéruſalem. *Quæ omnia*, dit cet Auteur en le commen-

tant, *reverâ contigêre in Hieroſolymitanâ clade.* Mais ce froid rigoureux ſe diſſipera.

Verſ. VII. Il donnera ſes ordres, ***
Et la glace ſe fondra.

Comme ſi le Pſalmiſte diſoit : Ce tems de *misère* & de *détreſſe* diſparoîtra pour faire place à un plus heureux ; parce que, dit S. Hilaire, quoique nous ſoyons violemment tourmentés par les *fatigues* que nous occaſionnent les *misères préſentes*, comme par un *violent & rude hiver* ; cependant, après en avoir eſſuyé toutes les rigueurs, Dieu les diſſipera pour nous faire goûter les *douceurs* d'un tems calme, tranquille & agréable. Tels ſont les avantages promis aux captifs de Babylone.

Ibid. Il enverra ſon ſouffle.

Ce ſouffle eſt *Cyrus* déſigné ici ſous le nom de *vent*, comme nous l'avons prouvé à la p. 114. de notre VIIe Vol.

Ibid. Et les eaux s'écouleront.

A l'ordre du Tout-puiſſant, le Géné-

* Cet ordre de l'Eternel n'eſt autre choſe que l'Edit par lequel Cyrus donna la liberté aux Iſraëlites de retourner dans leur patrie. Voyez le 1e Verſ. du I. Chap. du I. Livre d'Eſdras.

tal des Perſes & des Mèdes s'avance contre la Chaldée. Auſſi-tôt les *eaux* s'écoulent ; c'eſt-à-dire, les *chaînes* des captifs tombent, & les *maux* dont ils étoient accablés s'évanouiſſent. L'Empire où ils n'éprouvoient que des *malheurs* & des *adverſités*, devient pour eux un *ſéjour pacifique & charmant* ; & c'eſt ce que le Pſalmiſte veut peindre ſous le ſymbole du *dégel* qu'il annonce. Ce qui fait dire à S. Chryſoſtôme ſur cet endroit : » Il eſt auſſi » facile au Seigneur de ramener dans » leur patrie, pour les y faire jouir des » avantages de leur ancienne proſpé- » rité, ceux qui avoient été conduits » en eſclavage, pour y eſſuyer toutes » ſortes d'avanies & de perſécutions, » qu'il lui eſt aiſé de faire ſuccéder le » calme à la tempête, & de faire fon- » dre la glace la plus épaiſſe. «

Verſ. IX. IL NE LEUR DÉCOUVRE POINT SES DESSEINS.

C'eſt-à-dire, ce qu'il doit faire contr'elles, ou en leur faveur.

Fin du onzième Volume.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

Seconde Partie, page 1
Section premiere. Des Conjonctions, 2
Avertiſſement ſur le Pſaume III, 6
Verſions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 8
Remarques, 10
Avertiſſement ſur le Pſaume XII. Hébr. XIII. 15
Verſions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 16
Remarques, 18
Avertiſſement ſur le Pſ. XXX. Hébr. XXXI, 23
Verſions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 26
Remarques, 34
Avertiſſement ſur le Pſaume XXXVIII. Hébr. XXXIX. 50
Verſions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 52
Remarques, 56
Avertiſſement ſur le Pſaume LXXXIII. Hébr. LXXXIV. 67
Verſions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 68
Remarques, 72
Avertiſſement ſur le Pſaume LXXXVI. Hébr. LXXXVII. 94
Verſions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 96
Remarques, 98
Avertiſſement ſur le Pſ. XCVI. Hébr. XCVII. 104
Verſions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 106

Remarques, page 110
Avertissement sur le Ps. XCVII. Hébr. XCVIII. 114
Versions Latine & Françoise de ce Psaume, 116
Remarques, 118
Seconde Section. Des Prépositions, 122
Manière dont on doit exprimer la double Préposition de millephânîme, 127
Remarques préliminaires sur le Ps. CXXXV. Hébr. CXXXVI. 167
Argument de ce Psaume, 178
Versions Latine & Françoise, 182
Remarques, 190
Troisième Section. Des autres Particules, 199
Avertissement sur le Psaume LXXVII. Hébr. LXXVIII. 200
Termes généraux contenus dans ce Psaume, 218
Termes particuliers, 227
Termes énigmatiques, 228
Enallages, 236
Réticences, 246
Lettres énergiques, 268
Argument, 275
Versions Latine & Françoise, 276
Remarques, 294
Quatrième Section. Des Lettres énergiques, 341
Avertissement sur le Psaume V. 348
Versions Latine & Françoise de ce Psaume, 352
Remarques, 356
Avertissement sur le Ps. XI. Hébr. XII. 370
Versions Latine & Françoise de ce Psaume, 372
Remarques, 374
Avertissement sur le Ps. XXII. Hébr. XXIII. 382
Versions Latine & Françoise de ce Psaume, 384
Remarques, 386
Avertissement sur le Psaume XXVII. Hébr. XXVIII. 394

Versions Latine & Françoise de ce Pſ. page 398
Remarques, 400
Avertiſſement ſur le Pſ. CXIV & CXV. Hébr. CXVI. 408
Versions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 410
Remarques, 414
Avertiſſement ſur le Pſaume CXXXIV. Hébr. CXXXV. 426
Versions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 428
Remarques, 432
Avertiſſement ſur le Pſ. XCIX. Hébr. C. 441
Versions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 442
Remarques, *ibid.*
Avertiſſement ſur le Pſ. CXLVI. Hébr. CXLVII. 444
Versions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, *ibid.*
Remarques, 446
Avertiſſement ſur le Pſaume CXLVII. 457
Versions Latine & Françoiſe de ce Pſaume, 460
Remarques, 462

Fin de la Table.

ERRATA.

PAg. 3. ligne 3. *Paginns*, lif. *Pagnin*. Pag. 38. lig. 12. *le*, lif. *la*. Pag. 43. lig. 13. *alors*, lif. *ioi*. Pag. 140. lig. 19. *termes*, lif. *terme*. Pag. 115. lig. 7. *ſouvenu*, lif. *ſouvenue*. Pag. 143. l. 19. *hoüil-árêts*, lif. *khoüil-árêts*. Pag. 147. lig. 6. *diſſeſſit*, lif. *diſceſſit*. Pag. 153. lig. 17. *deprecare*, lif. *deprecari*. Pag. 166. lig. 15. מלפניכם lif. מלפניכם Pag. 211. l. 25. *du culte*, lif. *de culte*. Pag. 227. lig. 18. *la ſeu*, lif. *le ſeu*. Pag. 245. lig. 7. *fundabit*, lif. *fundavit*. Pag. 249. lig. 19. נפשם lif. משכם Pag. 251. lig. 18. *-ábírime*, lif. *-ábbírime*. Pag. 265. lig. 2. *ieghgdrésh*, lif. *ieghghdrésh*. Pag. 273. lig. 5. *ſur*, lif. *par*. Pag. 279. lig. 6. *inſtruiſent*, lif. *inſtruiſſent*. Pag. 292. lig. 22. *cade*, lif. *cadent*. Pag. 318. lig. 9. *dont*, lif. *que*. Pag. 366. lig. 29. *plaie*, lif. *plaies*. Pag. 388. lig. 24. *oit*, lif. *ſoit*. Pag. 389. lig. 7. *cet*. lif. *cette*. Pag. 423. lig. dern. *dont*, lif. *qu'il*. Pag. 410, 411 & 412. lif. pag. 430, 431 & 432. Pag. 426. lig. 11. d'*Iſraël*, lif. *Iſraël*. Pag. 427. lig. 21. *leur*, lif. *leurs*.

AVIS.

On trouve auſſi chez le même Libraire, & chez Van Coſtenoble, rue des Malades à Lille, la IVe Edition de la Paix intérieure, revue & conſidérablement augmentée.

La Traduction Latine & Françoiſe du Pſautier, faite ſur l'Hébreu par les Auteurs des Principes diſcutés, eſt actuellement ſous Preſſe.